This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BROSSES

LA FORMATION MÉCHANIQUE DES LANGUES

1

P
101
B874

UNIV.

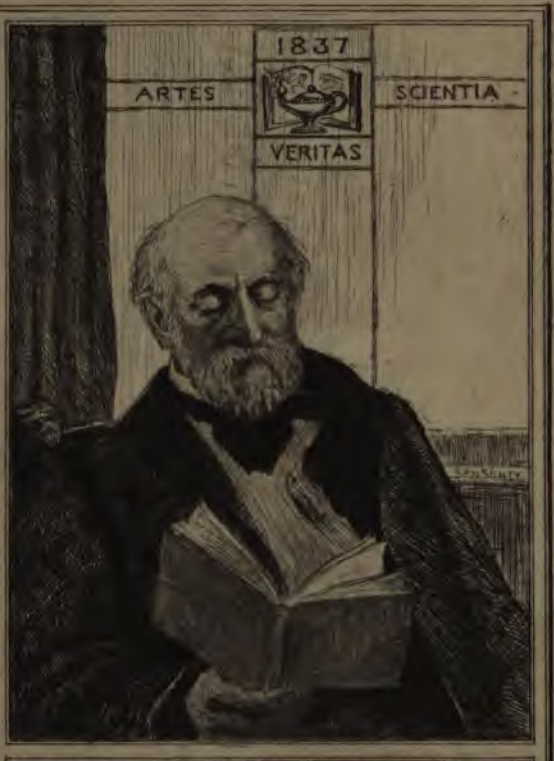


UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

P
101
.B87

I-
10
.B8

# TRAITÉ

## DE LA FORMATION MÉCHANIQUE

# DES LANGUES.

Brosses, Charles de

# TRAITÉ

## DE LA FORMATION MÉCHANIQUE

# DES LANGUES

ET

## DES PRINCIPES PHYSIQUES

## DE L'ÉTYMOLOGIE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez TERRELONGE, libraire-imprimeur,
rue du Petit-Bourbon, n°. 557.

AN IX.

*Ne quis tam parva fastidiat elementa : non quia magnæ sit operæ consonantes à vocalibus discernere ; ipsasque eas in semivocalium numerum mutarumque partiri : sed quia interiora velut sacri hujus adeuntibus apparebit multa rerum subtilitas, quæ non modò acuere ingenia, sed exercere altissimam quoque eruditionem ac scientiam possit.*

QUINTIL. lib. 1, cap. 4.

Vignaud Lib.

# AVIS
## DE L'ÉDITEUR.

DANS les tems de troubles politiques où les esprits sont constamment agités, soit par le spectacle des disgraces d'autrui, soit par de sinistres réflexions sur les dangers personnels, chacun songe naturellement à s'instruire bien moins qu'à se distraire, et les livres frivoles alors se multiplient en même raison, pour ainsi dire, que les bons ouvrages disparaissent : de-là cette foule d'écrits qu'enfante la cupidité en l'absence du génie, pour l'amu-



422973

sement des gens oisifs ; de-là ce déluge de romans soi-disant philosophiques, dont les tableaux, plus bizarres que variés, ne sont jamais mieux accueillis que lorsqu'ils s'éloignent le plus de la nature. Mais si le goût de la multitude se déprave nécessairement à mesure que les grands talens dégénèrent, celui des hommes éclairés reste toujours le même, et tandis que le vulgaire des lecteurs se porte avec empressement vers les productions futiles et éphémères, on voit les personnes d'un esprit plus solide rechercher avec autant de soin les bons livres, sans trop s'embarrasser du prix que leur rareté force d'y mettre.

Il ne faut donc pas s'étonner que le TRAITÉ DE LA FORMATION MÉCHANIQUE DES LANGUES, dont le mérite fut également senti des littérateurs français et des savans étrangers, soit en peu de tems devenu si rare, que la curiosité le portait déjà au quintuple de sa valeur première. Sous quelque face qu'on l'envisage, il paraît digne, non-seulement de son auteur (1) et de l'admiration

(1) Charles de Brosses, premier président du parlement de Dijon, né en cette ville, le 7 février 1709, mort à Paris, le 7 mai 1778. D'une stature au-dessous de la médiocre, d'un tempéramment faible et délicat, il trouva, dans une éducation mâle et soignée, les avantages du physique le plus

de tous les pays; mais de plus, il nous semble être naturellement

---

robuste. Finesse et subtilité d'esprit, discernement toujours sûr, habileté à saisir les rapports très-réels entre les objets qui paraissent les plus opposés; mémoire prodigieuse; et malgré le plus vaste savoir, le plus vif desir de s'instruire encore : tels furent les traits dominans de son génie. Bon, humain par caractère autant que par devoir, bouillant, impétueux, mais toujours incapable de haine, libéral sans ostentation, affable sans fierté, et dans les tems difficiles, toujours ferme avec sagesse, voilà ce qu'il parut dans les emplois distingués où ses services et son rang l'appellèrent. Quant à la gloire qu'il recevait de ses ancêtres, quoiqu'elle fut réunie en sa personne à tout l'éclat de la fortune, elle ne lui inspira jamais d'autre pensée, d'autre or-

compris dans ce petit nombre d'excellens livres que toutes les presses devraient se hâter de reproduire. Et d'abord, à ne considérer que son utilité littéraire, de quel secours n'est-il pas à ceux qui veulent atteindre à la pureté du langage? Soit qu'on recherche dans un livre l'érudition

---

gueil que de devenir grand et illustre par lui-même. Touchée de ses vertus, interprète de la reconnaissance et de l'estime du public, qui pour M. de Brosses, était déjà la postérité, l'Académie de Dijon plaça le buste de ce savant magistrat, dans la salle de ses assemblées, où elle a réuni ceux des grands hommes de Bourgogne. Voyez l'éloge prononcé par M. Maret, en 1778, et inséré dans le tome 13 du Nécrologe des hommes illustres.

ou la profondeur du jugement, soit qu'on préfère y retrouver l'originalité des vues ou l'importance des découvertes, celui que nous offrons au public doit ravir les suffrages. Nulle part vous ne rencontrerez des idées plus ingénieuses, qui ressemblent si bien à des vérités démontrées. Nul travail d'imagination ne présenta jamais un enchaînement de principes mieux suivi, et ce qui est plus à estimer encore, un esprit plus dégagé de cette manie bien funeste aux sciences, de vouloir tout réduire en système. Les idées les plus heureuses, les conceptions les plus hardies et les plus nettes, l'auteur les propose

toujours à la manière du doute, et toujours avec cette indifférence pour les suffrages qui attestent le désir pur de se rendre utile. Aussi personne n'ignore quel parti surent tirer de son travail les collaborateurs de l'Encyclopédie : assez habiles pour apprécier ses idées, pourquoi n'eurent-ils pas la générosité de lui en rapporter l'honneur.

Quelques personnes d'une critique bien sévère, ne pouvant nier l'importance du livre, se sont retranchées sur les défauts de style. A les en croire, on eût pû desirer une diction plus châtiée, plus de clarté, de précision dans le développement des principes. Mais,

d'abord, je le demande à ceux qui ont l'expérience d'un travail abstrait et qui savent par conséquent combien la pensée est fugitive, je leur demande, dis-je, s'il est toujours au pouvoir d'un esprit vif, de s'attacher au mérite de l'expression, quand il s'agit d'arrêter au passage, de fixer sur le papier cette foule d'idées métaphysiques toujours prêtes à s'évanouir au moment qu'elles se présentent. » L'esprit humain, » dit lui-même l'auteur, §. IV du » chap. X, veut aller vîte dans son » opération, plus empressé de s'ex- » primer promptement, que cu- » rieux de s'exprimer avec justesse » exacte et réfléchie, etc. » Dans le

choix d'être profond ou de paraître fleuri, d'être utile à son siècle ou de lui plaire, tout esprit solide n'a pas à balancer; et c'est pour cela que sentant toute l'importance de ses conceptions, ambitieux de la reconnaissance des savans plutôt que d'une gloire stérile, notre estimable auteur aima mieux donner ses idées toutes brutes, pour ainsi dire, que d'en polir l'expression, au risque de les oublier. De plus, quand il serait aussi facile qu'il paraît à certains esprits, de mettre du nombre et de l'harmonie dans un traité où les mots les plus barbares s'entrechoquent nécessairement; où les idiômes les plus op-

posés par la distance des lieux, rapprochés pour la clarté des exemples, forment à chaque page des consonances disparates, quel autre mérite aurait-on pu trouver à ce travail minutieux que celui de la difficulté vaincue ? Or, toute affectation de ce genre convient-elle bien à l'austère gravité du génie ? Si donc l'élégant traducteur de Salluste ne s'est montré jamais moins éloquent que dans l'ouvrage où il posait avec tant de profondeur les bases matérielles de l'éloquence ; si jamais il ne parut si négligé dans son style, c'est que le tems qu'il eut fallu passer à rechercher les graces, il crut pouvoir l'employer plus utilement

pour la postérité, c'est que de vains applaudissemens le séduisirent moins que les grandes vues d'utilité générale. Pouvait-il renoncer à sa renommée par un plus beau motif et mépriser ainsi la gloire, n'est-ce pas s'élever vraiment au-dessus d'elle ?

Quant à cette obscurité, dont par fois l'auteur s'enveloppe, il faut se souvenir qu'il écrivait pour ses amis, n'ayant dessein de répandre ce livre que dans la sphère très-circonscrite des hommes capables de le juger. Trop puissant, d'ailleurs, trop au-dessus de toute idée mercantile pour spéculer sur le produit de ses ouvrages, il avait

fait tirer celui-ci à très-peu d'exemplaires et en quantité proportionnelle au petit nombre de personnes qu'il pouvait intéresser. C'est même ainsi qu'il en agit toujours à l'égard de quelques écrits qu'il avait travaillé d'une manière particulière, témoin un autre livre très-peu volumineux, fesant, par son sujet le pendant de celui-ci, et qui tiré, dit-on, à 40 exemplaires seulement, fut distribué aux personnages distingués que M. le président honorait d'une amitié plus intime. Il en est de même de quelques réflexions bien précieuses et inédites, que nous espérons rassembler dans la vue de les offrir au public, s'il daigne accueillir

accueillir notre travail. Ce sont autant d'esquisses séparées destinées par l'auteur à la confection d'un plus grand tableau. La mort prématurée, qui ne lui permit de le voir qu'en projet, excitera les regrets des vrais littérateurs, avec d'autant plus de justice, que tous ces fragmens épars, pour être remis à chacun à leur place, et former un ensemble, auraient besoin d'être retouchés. Or, tous ceux qui connaissent la manière de ce grand maître savent que pour le suppléer, il faudrait plus que du talent et de l'adresse. Si toutefois quelque bonne tête voulait se charger de ce travail pénible, elle aurait les droits

les plus certains à la reconnaissance publique. De tous ces écrits détachés, aussi abstraits qu'utiles, aucun n'égale celui-ci pour l'étendue des connaissances, la profondeur des idées, la sagacité des conjectures.

Que ceux donc qui accuseraient l'auteur d'un vice d'obscurité dans son plus sérieux ouvrage, veuillent bien se rappeller qu'il est peut-être pour eux des raisons invincibles de ne pas le trouver clair; que pour s'élever à la hauteur de ses idées, il faudrait, avec le secours de l'érudition, emprunter les aîles de son génie; que sous un titre bien modeste, ce livre cache en

effet le travail le plus difficile, le plus hardi ; que tout en paraissant ne s'occuper que du matériel du langage, l'auteur y a déployé toutes les facultés d'un esprit très-subtil, remontant par les voies les plus épineuses et les moins fréquentées, à la véritable origine des sciences, comme à la source féconde de nos erreurs, saisissant avec adresse le fil imperceptible de nos idées, et d'une main savante, traçant pour tous les peuples, la marche uniforme de l'esprit humain.

Un livre de ce genre ne pouvant jamais être celui de la multitude, c'est une nécessité de le tirer à petit nombre ; aussi, dans le pro-

jet de le remettre sous presse ; avons-nous bien compté, pour une part de notre profit, le plaisir de nous rendre utiles. A la vue d'un des plus beaux monumens de la pensée, prêt à tomber dans l'oubli, ou du moins à disparaître sous un amas d'inutiles brochures, il nous semblait entendre les reproches de la postérité, accusant de barbarie ce siècle de lumières. L'empressement des étrangers à se procurer un ouvrage qui, malgré son prix excessif, ne leur semblait jamais trop cher ; l'estime soutenue des gens de lettres, et les regrets de bien des amateurs en qui les facultés pécuniaires n'égalent pas tou-

jours le mérite, enfin, une lecture plus attentive de ce livre, dans un âge plus mur, nous persuadèrent que l'opinion que nous en avions prise, n'était pas un préjugé de notre jeunesse, et que d'en faire une édition nouvelle, c'était travailler pour notre honneur particulier, autant que pour l'utilité publique; tels sont les motifs qui nous ont engagés dans un travail ou chaque pas présente une difficulté.

Nous sommes loin de nous flatter d'avoir su les vaincre toutes. Pour pouvoir mettre dans un ouvrage si épineux, tout le fini dont il est susceptible, je ne dis pas seulement

quant à la partie typographique ; mais sous le rapport plus essentiel de la correction ; il faudrait, tout en revisant les épreuves, pouvoir conduire la main des ouvriers. Ils sont si rares aujourd'hui, ceux qui entendent les langues mortes, qu'on doit s'estimer fort heureux quand ils corrigent exactement. Quoiqu'il en soit, tout homme impartial conviendra sans peine que cette nouvelle édition, avec autant d'élégance que l'ancienne, a l'avantage d'être beaucoup plus correcte ; et c'est sous ce point de vue, surtout, que nous prions les amateurs de la considérer. Une ponctuation très-vicieuse, aujourd'hui rectifiée ; des

extes mutilés, entièrement rétablis; les planches des caractères orientaux, corrigées sous les yeux des hommes les plus célèbres (1). Voilà des titres suffisans à notre édition, pour obtenir l'estime de ceux qui ne recherchent point dans un livre, comme qualité essentielle, comme mérite unique et principal,

(1) Si leur modestie n'égalait leur talent, avec quelle satisfaction je produirais ici les noms révérés de ces personnages qui, sans ostentation, et pour le seul motif d'accroître nos jouissances, font un si noble usage de leurs lumières. J'obéis en me taisant : mais que dis-je, à ces traits d'un savoir éminent, est-il un homme lettré qui puisse les méconnaître.

le luxe typographique. Que si le petit nombre pour qui nous avons spécialement travaillé, daigne applaudir à nos efforts, tous nos vœux sont accomplis, notre ambition est satisfaite.

DISCOURS

# DISCOURS

## PRÉLIMINAIRE.

LE Traité sur les élémens du langage, qu'on donne ici au Public, est dès long-tems connu d'un assez grand nombre de gens de lettres. L'ouvrage manuscrit est resté, pendant plusieurs années, entre les mains de quelques-uns d'entr'eux, passant des uns aux autres ; et, sans parler de l'usage qu'on en a fait dans un vaste et célèbre recueil destiné à rassembler les découvertes et les connaissances humaines, on en trouve quelquefois les pensées et les expressions dans quelques livres récens, dont le sujet engageait à parler, soit de la matière ou de la

forme du langage, soit de la philosophie du discours.

Les vues de l'auteur ont porté sur ces trois points, en composant l'ouvrage qu'on va lire; mais il s'est sur-tout occupé des deux premiers, comme d'un préliminaire indispensable, avant que d'arriver au troisième. Le vrai ou le faux des idées dépend, en grande partie, de la vérité ou de la fausseté des expressions, c'est-à-dire de l'exacte correspondance des premières notions contenues dans chacun des termes qu'on emploie, avec les idées nouvelles qu'on veut transmettre, ou avec les opinions qu'on veut établir. Si l'on venait à décomposer les premières idées contenues dans les expressions mises en usage pour établir un sentiment, on serait souvent

surpris de trouver si peu de rapport entre ces premières idées, et celles qu'on reçoit comme en étant une suite. On serait du moins étonné de la singularité du passage des unes aux autres, et de la marche bizarre de l'esprit humain. L'étymologie tient, de plus près qu'on ne croit, à la logique; c'est à les rapprocher tout-à-fait que ce Traité est destiné.

Dans cette vue, on y remonte jusqu'aux premières causes, jusqu'aux principes élémentaires de l'expression des idées, par la formation des mots, afin d'en déduire avec plus de connaissance et de justesse les rapports et le degré de force que ceux-ci doivent avoir, lorsqu'ils sont rassemblés en troupes nombreuses; car on ne parvient à connaître la force du discours résultant

de l'assemblage des termes, qu'autant qu'on a commencé par bien connaître la force des termes même, leur valeur réelle et primitive ; leur acception conventionnelle et dérivée, qui ne s'est établie, bien ou mal-à-propos, que sur le véritable et premier sens physique du mot, que sur un rapport réel entre les termes, les choses et les idées.

L'auteur a donc pensé que c'était à l'examen de ces rapports, qu'il devait d'abord s'arrêter, s'il voulait conduire le lecteur au but proposé. Pour découvrir la source et le cours de quantité d'opinions répandues parmi les hommes, il a pris la voie d'en observer les fondemens vrais ou faux dans la fabrique même des mots qu'ils ont inventés pour exprimer leurs idées, dans l'assemblage

et les nuances de couleurs qu'ils ont employées pour peindre aux autres hommes les objets de la nature, tels qu'ils les voyaient eux-mêmes ; car, en quelqne langage que ce soit, surtout dans ceux des peuples policés, il y a bien peu d'expressions si simples, qu'on ne trouve, en les décomposant, qu'elles sont elles-mêmes un assemblage d'un certain nombre de traits, d'objets et d'idées, réuni dans un seul petit tableau, par lequel on veut faire une impression prompte et claire sur l'esprit à qui on le présente.

Pour réussir à cette espèce d'analyse, il a fallu remonter jusqu'aux racines qui ont produit les mots usités dans le langage humain, en découvrir le premier germe, et suivre ses développemens de branches en

branches ; observer comment et pourquoi ils ont été produits tels qu'ils frappent notre oreille ; en un mot, arriver au dernier degré de l'analyse, aux principes les plus simples et vraiment primitifs, puisqu'il est très-vrai qu'ici, comme dans tous les effets naturels, les grands développemens, qui nous affectent d'un manière si sensible, ne sont que la suite nécessaire, et l'extension des premiers germes imperceptibles.

RECONNAISSANT alors,

Que ces germes de la parole si variée, et des langages multipliés chez tant de peuples, ne sont autres que les inflexions simples et primitives de la voix humaine ;

Que la forme de chaque inflexion ou articulation vocale, dont le bruit

arrive à l'oreille par l'ondulation de l'air, dépend de la forme et de la construction de l'organe qui le produit ;

Que la construction de chaque organe est déterminée par la nature, en telle sorte, que l'effet suivant nécessairement d'une cause donnée et mise en action, un organe ne peut produire d'autre effet, ni moduler l'air d'une autre manière que de celle que sa structure naturelle lui a rendue possible ;

Que chacun des organes de la voix humaine a sa structure propre, de laquelle résulte la forme du son qu'il rend, déterminée par la forme même de sa construction ;

Que les organes qui composent l'instrument total, et le méchanisme

complet de la voix humaine, sont en petit nombre ;

Que, par conséquent, le nombre des articulations vocales doit y correspondre, et ne peut être plus grand, puisque c'est-là tout l'effet que la machine peut produire.

Ces premières observations, fondées sur les principes physiques des choses, telles que la nature les a faites, amènent les conséquences suivantes :

Que les germes de la parole, ou les inflexions de la voix humaine, d'où sont éclos tous les mots des langages, sont des effets physiques et nécessaires, résultans absolument tels qu'ils sont, de la construction de l'organe vocal et du méchanisme de l'instrument, indépendamment du pouvoir et du choix de l'intelligence qui le met en jeu ;

Que les germes étant en très-petit nombre, l'intelligence ne peut faire autre chose que de les répéter, de les assembler, de les combiner de toutes les manières possibles pour fabriquer les mots tant primitifs que dérivés, et tout l'appareil du langage.

Que dans ce petit nombre de germes ou d'articulations, le choix de celles qu'on veut faire servir à la fabrique d'un mot, c'est-à-dire au nom d'un objet réel, est physiquement déterminé par la nature et par la qualité de l'objet même; de manière à dépeindre, autant qu'il est possible, l'objet tel qu'il est, sans quoi, le mot n'en donneraît aucune idée; tellement que l'homme qui sera dans le cas d'imposer le premier nom à une chose rude, em-

ploiera une inflexion rude et non pas une inflexion douce; de même qu'entre les sept couleurs primitives, un peintre, qui veut peindre l'herbe, est obligé d'employer le vert et non pas le violet. Sans chercher plus loin, on en peut juger par le mot RUDE et par le mot DOUX; l'un n'est-il pas rude et l'autre doux? Supposons un Caraïbe qui voudra nommer à un Algonkin UN COUP DE CANON, objet nouveau pour ces deux hommes qui ne s'entendent pas, il ne l'appellera pas NIZALIE, mais POUTOUE;

Que le système de la première fabrique du langage humain et de l'imposition des noms aux choses, n'est donc pas arbitraire et conventionel, comme on a coutume de se le figurer; mais un vrai système de

nécessité

nécessité déterminée par deux causes. L'une est la construction des organes vocaux qui ne peuvent rendre que certains sons analogues à leur structure ; l'autre est la nature et la propriété des choses réelles qu'on veut nommer. Elle oblige d'employer à leur nom des sons qui les *dépeignent*, en établisssant entre la chose et le mot un rapport par lequel le mot puisse exciter une idée de la chose ;

Que la première fabrique du langage humain n'a donc pu consister, comme l'expérience et les observations le démontrent, qu'en une peinture plus ou moins complette des choses nommées ; telle qu'il étoit possible aux organes vocaux de l'effectuer par un bruit imitatif des objets réels ;

Que cette peinture imitative s'est étendue de degrés en degrés, de nuances en nuances, par tous les moyens possibles, bons ou mauvais, depuis les noms des choses le plus susceptibles d'être imitées par le son vocal, jusqu'aux noms des choses qui le sont le moins, et que toute la propagation du langage s'est faite, de manière ou d'autre, sur ce premier plan d'imitation dicté par la nature; ainsi que l'expérience et les observations le prouvent encore;

Que les choses étant ainsi, il existe une langue primitive, organique, physique et nécessaire, commune à tout le genre humain, qu'aucun peuple au monde ne connaît ni ne pratique dans sa première simplicité; que tous les hommes

parlent néanmoins, et qui fait le premier fond du langage de tous les pays ; fond que l'appareil immense des accessoires dont il est chargé laisse à peine appercevoir ;

Que ces accessoires sortis les uns des autres de branches en branches, d'ordre en sous-ordres, sont tous eux-mêmes sortis des premiers germes organiques et radicaux, comme de leur tronc ; qu'ils ne sont qu'une ample extension de la première fabrique du langage primitif tout composé de racines : extension établie par un système de dérivation suivi pas à pas, d'analogies en analogies, par une infinité de routes directes, obliques, transversales, dont la quantité innombrable, les variétés prodigieuses et les étranges divergences constituent la grande diversité ap-

parente qu'on trouve entre tous les langages ; que néanmoins toutes les routes, malgré la diversité de leur tendance apparente ramène toujours enfin, en revenant sur ses pas, au point commun dont elles se sont si fort écartées ;

Que puisque le système fondamental du langage humain et de la première fabrique des mots n'est nullement arbitraire, mais d'une nécessité déterminée par la nature même, il n'est pas possible que le système accessoire de dérivation ne participe plus ou moins à la nature du premier, dont il est sorti en second ordre, et qu'il ne soit comme lui plutôt nécessaire que conventionnel, du moins dans une partie de ses branches ;

Que le langage humain et la for-

me des noms imposés aux choses n'est donc pas, autant qu'on se le figure, l'opération de la volonté arbitraire de l'homme ; que dans la première fabrique du langage humain et des noms radicaux, cette forme est l'effet nécessaire des sensations venues des objets extérieurs, sans que la volonté y ait eu presque aucune part ; qu'elle en a même eu beaucoup moins qu'on ne l'imagine aux dérivations, toujours tirées des premiers noms radicaux et imitatifs des objets réels, même lorsque la dérivation vient à s'exercer, non sur des objets physiquement existans dans la nature, mais sur des idées, sur des objets intellectuels qui n'ont d'existence que dans l'esprit humain ; en un mot, sur des êtres abstraits qui n'appartiennent qu'à l'entende-

ment ou aux autres sens intérieurs ;

Qu'après être remonté aux premiers principes du langage, tirés de l'organisation humaine, et de la propriété des choses nommées, il est important et convenable de redescendre au développement de ces principes ; d'observer les effets de la dérivation, après avoir connu ses causes et ses élémens ; d'examiner par quelles voies elle a passé du physique au moral, et du matériel à l'intellectuel ; de démêler, par l'analyse des opérations successives, l'empire ou l'influence de la nature dans le méchanisme de la parole et de la formation des mots, d'avec ce que l'homme y a mis d'arbitraire par son propre choix, par l'usage, par la convention reçue ; de montrer par quelles déterminations, par

quelles méthodes, et jusqu'à quel point l'arbitraire a travaillé sur le premier fond physiquement et nécessairement donné par la nature.

C'est sur ces principes étudiés et reconnus, que l'on considére ici la foule immense des langues répandues sur toute la terre, dans ce qu'elle a *seulement de général*, de primordial et de commun, comme si c'était un objet unique, sans égard à ce que la grande diversité du climat, des mœurs et des usages, de la façon de penser et de procéder a mis de particulier dans chacune. Plusieurs personnes éclairées ont trouvé quelque chose de neuf et d'intéressant dans cette méthode d'appliquer ainsi l'analyse et la synthèse à la formation du langage, sans autre guide que la nature suivie pied à pied dans ses opérations.

Une partie des principes et des observations ci-devant exposées étaient déjà connues ; mais elles avaient été faites sans suite et d'une manière isolée. On a vu qu'elles acquéraient un grand degré de force par l'ensemble et par l'enchaînement. Leur liaison jette une nouvelle lumière philosophique sur tout le système du langage humain, en découvrant de quelle manière la physique et la métaphysique se sont d'elles-mêmes, et comme par instinct, adaptées à la grammaire. On a trouvé que cette méthode traçait une large voie pour entrer à découvert dans un vaste canton de la métaphysique jusqu'alors peu connu, et où on n'avait encore pénétré que par des sentiers.

Leibnitz disait qu'il serait à sou-

haiter que la philosophie consacrât une partie de ses recherches à la discussion des méthodes et des inventions grammaticales. On verra, non sans quelque surprise, que les Indiens avaient autrefois suivi une idée à-peu-près semblable. Ce qu'on nous raconte de la langue des Brachmanes indique qu'ils y avaient procédé d'une manière presque aussi parfaite et aussi vraie qu'il était possible, tant il est vrai que la haute antiquité avait fait de plus grands progrès dans les sciences que nous ne sommes portés à le croire, aujourd'hui que ses monumens sont perdus. Ce que Leibnitz demandait, on tâche de le faire ici, non pour les syntaxes dont il ne sera question qu'en passant, mais pour les mots qui font la matière première des syntaxes.

On ne s'occupe pas, ainsi que l'ont fait quelques grammairiens, à fabriquer par art une langue factice, qui, par l'usage universel qu'on en pourrait faire, tant verbalement que par écrit, tiendrait, dans le commerce et dans les connaissances de toutes les nations, le même lieu que l'algèbre tient dans les sciences numérales, projet qu'on ne peut espérer de faire jamais adopter aux hommes dans la pratique. On se borne à montrer ici, que ce fond de langage universel existe en effet. Au lieu de perdre le tems à essayer, sans fruit, ce que l'art pourrait faire, on y met à découvert ce qu'a fait la nature. Il y a au moins plus de réalité dans le résultat de ce travail, qu'il n'y en aurait dans l'autre.

On y décrit d'abord l'organe de

la voix humaine, le nombre, la forme et le jeu de chacune des parties qui composent cet instrument admirable; l'ordre dans lequel la nature les développe, et les met en jeu; les effets nécessaires de chaque partie dans leur mouvement matériel, et dans les modulations qu'il imprime à l'air; les différences et les propriétés de chaque articulation; le nombre fixe et vrai, tant des voyelles, que des accens et des consonnes; comment, et par quel mouvement doux, rude ou moyen, chacune des consonnes part de chaque organe en forme simple, ou se fléchit sur un organe voisin, pour prendre une forme composée. On observe les variétés que produit dans la voyelle le passage du son par l'un ou par l'autre des deux

tuyaux de l'instrument vocal, la bouche et le nez. On indique quelles peuvent être les causes de la différence si sensible, qui se fait entendre entre la voix parlante, et la voix chantante. On donne une formule d'écriture organique très-simple, dont chaque élément correspond juste à chaque organe et à son mouvement propre; formule qui n'a d'autre usage que de servir de GLOSSOMÈTRE pour mesurer le degré de comparaison entre les langages, et vérifier la justesse des étymologies et dérivations. Tout ceci est le technique de la chose, fatiguant et ennuyeux pour le lecteur, mais indispensable, puisqu'il décrit les opérations de la nature, lesquelles fondent les principes d'où sortent les conséquences et les développemens. On

On cherche ensuite quelle èst la langue primitive ; et, après avoir indiqué où l'on doit la chercher, on montre comment elle procède ; en quel ordre, en quelle suite d'ordres, par quels rapports naturellement établis entre certains organes, certains sentimens, certaines sensations, certaines existences physiques et modalités d'existence. On prouve que tout est primitivement fondé sur l'imitation des objets extérieurs, tant par les sons vocaux que par les figures écrites; que l'impossibilité de faire parvenir à l'ouïe, par un bruit imitatif, les objets de la vue, a forcé d'avoir recours à un autre genre d'imitation susceptible de tomber sous cet autre sens, et donné naissance à l'écriture. On suit les différens ordres, gradations et dé-

veloppemens de ce nouvel art, depuis l'écriture primitive en figures, jusqu'aux caractères alphabétiques. On montre que les ordres et les suites sont du même genre dans l'écriture, comme dans la parole; en ce que la nature a de même servi de guide, en donnant les principes et les développemens, par de semblables procédés d'imitation, d'approximation et de comparaison; jusqu'à ce qu'enfin l'homme ait totalement changé le système de l'écriture, en s'attachant à connaître, à peindre, non les objets extérieurs comme ci-devant, mais les mouvemens de chacun des organes vocaux, par l'invention d'un alphabet. On remarque comment s'est faite cette admirable réunion des deux sens de la vue et de l'ouie, qui assu-

jettit les objets de l'un et de l'autre sous un même point, en même tems que les objets et les sensations restent réellement très-séparées. On remarque encore combien le genre des procédés et des sensations qui ont servi principalement à la formation de chaque langage, contribuent à le caractériser, et servent à ranger les langues sous deux classes principales, dont l'une s'adresse aux yeux, et l'autre aux oreilles. On traite de la formule d'écriture de chaque nation ancienne et moderne, brute, sauvage et policée; des variations et des progrès successifs de l'art; des chiffres ou formules d'écriture numérale de chaque peuple.

Les objets généraux ayant ainsi été présentés, on descend à l'examen un peu plus particulier de la

formation d'une langue quelconque, (à la supposer primordiale) et de son progrès. On examine son enfance, son adolescence, sa maturité; les causes qui concourent à son accroissement, à sa syntaxe, à sa richesse, puis à son altération, à son déclin, et enfin à sa perte; celles qui la constituent en apparence LANGUE MÈRE; celles qui la subdivisent réellement en dialectes. On marque ce qui constitue l'identité d'une langue parlée, en fixant le point de l'époque où elle existe, et celui de l'époque où il semble qu'elle n'existe plus, quoiqu'on n'ait pas discontinué de la parler, mais avec tant d'altération, qu'elle ne paraît plus ressembler à ce qu'elle était dans l'époque précédente. On suit les effets de la dérivation et

de la descendance des langues l'une de l'autre. On démêle la suite des altérations successives que subissent les termes, dans le son, dans le sens, dans la figure; le passage des unes aux autres; leur marche naturelle ou bizarre; les causes des fréquentes anomalies. On traite de toutes les formes d'accroissemens qu'un mot primitif est sujet à recevoir; des nouvelles forces que ces formes additionnelles donnent au mot, par les idées accessoires qui s'y joignent, à chaque accroissement qu'il reçoit; de la valeur significative de chaque augmentatif et de ses causes. On donne la formule générale et particulière des syntaxes, avec l'exemple d'un son radical, suivi dans tous les développemens qu'il reçoit, en un seul

sens principal, et en une seule syntaxe. On traite ensuite des noms imposés aux choses qui n'ont pas une existence réelle et physique dans la nature, telles que sont les êtres intellectuels, abstraits, moraux; les relations, les qualités générales, etc. On prouve que ces noms n'ont pas d'autre origine ni d'autre principe de formation que les noms des objets extérieurs et physiques, (matière très-curieuse.) Delà on passe aux noms propres de personnes et de lieux, en montrant qu'ils ont tous une valeur significative, tirée des objets sensibles; en indiquant les causes de leur imposition, et les diverses manières de les imposer, pratiquées par les différens peuples.

Revenant ensuite aux principes

généraux, et aux règles de l'art étymologique, on traite des racines, de leur premier germe, de leurs branches sorties du primitif ou premier tronc, et souvent prises elles-mêmes, dans l'usage, pour autant de primitifs; des branchages subdivisés presqu'à l'infini; de leur écart prodigieux; des causes de leurs étonnantes divergences; de la manière de les suivre et de les rappeller à leurs principes. On observe que les racines, qui font le fond des langues, y sont elles-mêmes presque par-tout inusitées, et que la plûpart d'entr'elles ne sont que des outils généraux servant à former les mots d'usages; semblables en cela aux conceptions abstraites et générales de l'esprit humain, qui, en nommant des êtres

qui n'existent réellement pas eux-mêmes, sont néanmoins employés à l'expression de presque tous ceux qui existent en effet. On enseigne la manière d'appliquer l'art critique à l'étymologie. On tâche de guider ceux qui s'adonneront aux recherches de cette espèce dans les routes qu'ils doivent tenir pour arriver du centre aux extrémités, et revenir des extrémités au centre; pour trouver le fil et la source d'une dérivation quelconque; pour discerner les caractères de vérité et de fausseté, de justesse et d'erreur entre plusieurs étymologies données d'un même mot. On termine ce traité, en traçant le plan et la méthode très-détaillée de former un vocabulaire général de toutes les langues, ou une nomenclature universelle par

racines. On fait voir qu'un dictionnaire de cette espèce et de cette forme, loin d'être un ouvrage immense et impraticable, comme on le croirait, est non seulement possible sans une très-grande peine, mais qu'il serait fort utile à l'avancement et à la facilité de la science; et qu'il est même devenu nécessaire, vu la multiplication des langages et des connaissances humaines, qui iront en croissant à tel point que, sans cette aide, l'étude seule des langues absorberait, à l'avenir un tems auquel la vie de l'homme ne pourrait plus suffire.

LES OBSERVATIONS et les préceptes généraux sont soutenus, surtout dans les deux dernières parties de l'ouvrage, d'exemples pro-

pres à les prouver et à les rendre plus sensibles. Les exemples, souvent curieux, quelquefois agréables, adoucissent un peu la sécheresse des raisonnemens abstraits, dont ce livre est rempli. Toute matière grammaticale est ingrate par elle-même. Toute considération métaphysique est fatiguante. Qu'en doit-il arriver, quand elles sont réunies? C'est pourtant leur réunion qui doit piquer ici la curiosité du lecteur, et qui peut rendre ce livre utile, au cas que l'auteur ait pu parvenir à le rendre tel. Il y a si peu de personnes qui se plaisent aux sujets de cette espèce et traités de cette manière, qu'il n'ose se promette d'être lu par beaucoup de gens. Tout l'amusement qu'ils pourront espérer de cette lecture, est celui qu'on trouve à voir

développer, dans toutes ses conséquences, un système nouveau, fondé sur des principes très-simples et très-vrais; à suivre soi-même le fil des liaisons qui joignent l'une à l'autre des choses entre lesquelles on n'entrevoyait aucun rapport; à se convaincre, à mesure qu'on avancera dans cette lecture, que des propositions, que leur singularité avait d'abord fait prendre pour très-hasardées, sont néanmoins justes et véritables; à tenir devant ses yeux un tableau naturel et raccourci du langage et de l'esprit humain, présenté sous un nouveau point de vue.

Il serait à désirer qu'on eût pu couvrir l'aridité de la matière, par les agrémens du style. Il n'y a point de sujet qui n'en soit susceptible; et s'il manque de ceux qui sont

propres au genre, c'est toujours la faute de l'écrivain. Mais il est rare d'en trouver qui soient capables de mettre dans un livre de grammaire autant de graces et d'élégance que nous en voyons dans Quintilien, et que Jules César en avait mis, sans doute, dans son Traité de l'Analogie. Dans cet ouvrage-ci, on a seulement tâché d'être clair, et de rendre avec la plus de netteté possible, des idées abstraites, souvent difficiles à exprimer, et peut-être n'y a-t-on pas toujours réussi.

Si l'ouvrage a peu de lecteurs, en revanche peut-être trouvera-t-il beaucoup de critiques. On répond d'avance, à ceux qui blâmeront les traductions un peu inexactes d'un mot comparé d'une langue à une autre, par exemple, d'un indicatif

catif rendu par un infinitif, qu'on n'a pas besoin de plus de précision, lorsqu'il ne s'agit que de considérer le sens absolu et la forme radicale des mots. A ceux qui jugeront que les exemples cités ne sont pas toujours aussi bien choisis qu'ils pouvaient l'être pour rendre la proposition plus sensible, que cela est quelquefois vrai, parce que les exemples qui avaient d'abord offert à l'esprit une vérité claire, n'y reviennent pas toujours, au moment qu'on écrit, tels qu'on les desirerait; et que, las de ne pouvoir se les rappeller, on se contente trop facilement de ceux qui se présentent en leur place. A ceux qui rejetteront les étymologies données, parce qu'ils en préfèrent d'autres, que tel est leur avis, différent de celui de

l'auteur qui est en droit, comme eux, d'avoir le sien sur cette matière, laissant au public à décider de la préférence; et que, dans le cas où l'auteur se serait trompé sur certaines dérivations, l'application fausse ou mal choisie d'un exemple particulier ne détruirait pas la vérité d'une proposition ou d'un principe général, auquel on l'aurait mal appliqué. A tous enfin, qu'on n'est nullement dans l'intention de répondre aux critiques qui porteront sur les détails épisodiques au sujet; mais seulement à celles qui, en attaquant les fondemens de la théorie qu'on établit ici, renverseront l'édifice par le pied. Or c'est ce qu'on ne fera pas, à moins qu'on ne rompe la chaîne qui joint toutes les parties; ce qui ne serait l'ouvrage

ni de quelques phrases, ni de quelques pages, mais demanderait un Traité tout aussi étendu, tout aussi suivi que l'est celui-ci.

Il n'y a que le tems, le progrès des connaissances grammaticales, les observations multipliées sur un grand nombre de langages fort disparates, qui puissent assurer ou détruire cette théorie d'une manière parfaitement complette. On présente ici un système général. Il se trouve fort bien d'accord avec la nature et avec les expériences faites sur les langages familiers et connus d'où sont tirés la plupart des exemples qu'on cite. La nature étant partout la même, on a quelque droit d'en conclure que les mêmes expériences, répétées sur tout autre langage, donneront les mêmes ré-

sultats. Mais c'est le fait qui reste à vérifier. Les gens, qui seront versés dans les langues barbares et tout-à-fait étrangères, verront un jour si elles se rapportent, aussi-bien que celles que nous connaissons, à une théorie qui pose pour principe, que la première fabrique des mots consiste par-tout à former des images imitatives des objets nommés, et que la suite et le développement d'un langage quelconque n'est qu'une suite et un développement de ce même méchanisme, employé même dans les cas où il semble le moins propre et le moins applicable.

Mais observons qu'il faut s'être rendu bien profond dans la connaissance d'une langue barbare, avant que de l'éprouver sur cette

théorie ; qu'il faut en connaître parfaitement les racines, les sources, la composition mêlangée, les procédés, les acceptions, les dérivations idéales et matérielles, les analogies et les anomalies ; et connaître aussi sur-tout quel est le Jeu des organes familier à ce peuple-là : qu'il ne faut pas se décider sur le peu de réussite des premiers essais, mais réfléchir qu'il n'y a point de langue si pauvre et si barbare, qui ne soit déja mêlangée, par dérivation, d'une foule d'autres langages, tous infiniment éloignés de leur ancienne formation et de leur premiere origine ; que, puisque, dans nos langues pratiques, nous avons tant de peine à découvrir les racines, presque toutes inusitées dans le discours, et étouf-

fées sous la foule des rameaux qui les couvrent, à discerner la première opération de la nature au milieu du mêlange confus des accessoires qui la cachent, il nous est bien difficile de ramener les choses à ce premier point de simplicité, sans une connaissance complette du langage examiné.

Souvenons-nous encore qu'avec le même dessein, il est tout ordinaire de parvenir au même but par des moyens différens, lorsque diverses routes y mènent toutes également; qu'il suffit ici que les procédés soient inspirés par la nature, et du même genre, malgré les variétés qui se montrent dans la manière d'exécuter. Peindre un objet par l'une ou par l'autre de ses qualités apparentes, c'est toujours en

vouloir tracer l'image. L'un tirera le nom ROC de sa dureté; l'autre, de la difficulté d'y grimper. Comparer la VITESSE à un OISEAU ou à une FLÈCHE; nommer l'ESPRIT, comme en langue égyptienne PAPILLON, ou comme en chaldéenne SOUFFLE AÉRIEN; c'est toujours comparer. Toutes les nations ont pour procédé naturel et commun, lorsqu'elles veulent marquer le degré superlatif d'une chose, de redoubler d'effort dans la prononciation, et de charger davantage la composition du nom. A cet effet, les américains répètent deux fois de suite le mot simple. Les Grecs et les Latins augmentent le mot, en terminant par un coup d'organe fortement appuyé; mais, avec le même dessein d'exprimer mécaniquement

le degré superlatif, les Grecs l[illegible] peignent par Τατος, les Latins par [illegible] ERRIMUS ou ISSIMUS. Tous parvien- [illegible] nent au même but par différentes espèces de moyens du même genre.

On en viendra un jour à comparer toutes les langues les unes aux autres, à mesure qu'elles seront bien connues; à les disposer toutes ensemble, et à-la-fois, sous les yeux dans une forme parallèle. Si jamais on exécute l'archéologue universel, ou tableau de nomenclature générale, par racines organiques pour les langues qui nous sont connues, tel que l'auteur le propose, ce sera un magasin tout préparé pour y joindre celles dont on acquèrera la connaissance; et il est plus que probable que tous les mots de chacune viendront facilement d'eux-mêmes se

ranger chacun sous leur racine organique, dans leur case propre et préparée, jusqu'à ce qu'enfin on soit parvenu au complet sur cette matière. Mais n'omettons pas de remarquer, à ce propos, que les langages veulent y venir dans leur ordre successif de descendance et d'affinité. Une langue pourra bien d'abord ne pas soutenir l'essai, et ne prendre que difficilement place dans l'archéologue, parce que le rédacteur n'aura pu y placer d'autres idiômes intermédiaires, qui lui sont encore inconnus. Ceux-ci lui donneront, après la découverte, le fil continu de la dérivation, le passage naturel d'une forme à l'autre : ils rempliront, par des nuances insensibles l'intervalle vuide, qui séparait auparavant deux langues déja

connues. Ainsi tout viendra peu-à-peu se ranger, en bon ordre, dans le glossaire général.

Sans la crainte de retenir trop long-tems le lecteur sur un sujet si peu fait, (il faut l'avouer) pour être du goût de tout le monde, l'auteur avait dessein d'ajouter deux autres volumes à ces deux-ci, pour donner l'application (indiquée chap. II), de sa théorie grammaticale à plusieurs autres sciences, sur-tout à la géographie, en ce qui concerne les noms de lieux, à la mythologie; à l'histoire des anciennes nations, à celle de l'émigration et de la transplantation des peuples. Il a cherché dans cette partie de l'ouvrage la suite des différens peuples qui ont successivement habité une région; les traces de leur langage

conservées dans les noms qu'ils ont imposés aux lieux, lesquels ont presque tous une force significative convenable à leur position ; les langages antérieurs, dont chaque idiome subsistant est composé en différentes doses. Il examine et explique les noms anciens, tant des Rois que des divinités de chaque pays, en faisant voir combien l'intelligence de la signification propre de ces noms explique naturellement les faits historiques et les usages; montre l'origine des fables qui les défigurent, et fait évanouir le faux merveilleux; sert, en un mot, à lever ce voile obscur que la nuit des tems, l'erreur et le mensonge ont jetté sur des événemens très-ordinaires. L'histoire des colonies et de leur PARCOURS sur la surface de la

terre, tient de fort près à l'histoire des langages. Le meilleur moyen de découvrir l'origine d'une nation est de suivre, en remontant, les traces de sa langue comparée à celles des peuples avec qui la tradition des faits nous apprend que ce peuple a eu quelque rapport. Il y a même des cas où, par la conformité du langage, on reconnaît à n'en pouvoir douter, que deux peuples ont une origine commune, quoique l'histoire n'en apprenne rien, quoique la langue mère de ces deux-ci, soit inconnue ou perdue.

Ces derniers volumes, si les premiers sont goûtés des gens de lettres, sont destinés à expliquer l'histoire par signification des mots et des noms imposés aux choses; à vérifier ce qu'on a dit (§. 5 du chap. XI) que

que l'anatomie du mot donnait fort bien, pour l'ordinaire, soit la définition de la chose nommée, soit la description du fait allégué; à montrer que la littérature confirme, en grande partie, ce que le raisonnement seul avait suggéré.

# TABLE

## DES CHAPITRES

Contenues dans ce volume.

CHAPITRE I. *Plan général de cet Ouvrage. Que l'art étymologique n'est pas un art inutile ni incertain.* p. 1

CHAP. II. *Utilité qu'on peut retirer de l'art étymologique pour les autres sciences.* 32

CHAP. III. *De l'organe de la voix et de l'opération de chacune des parties qui le composent.* 91

CHAP. IV. *De la voix nazale et de l'organe du chant.* 140

CHAP. V. *De l'alphabet organique et universel, composé d'une voyelle et de six consonnes.* 163

CHAP. VI. *De la langue primitive et de l'onomatopée.* 179

# TABLE

## CHAPITRES

ıtenues dans ce volume.

RE I. *Plan général de cet Ouvrage. rt étymologique n'est pas un art ni incertain.* p. 1

*Utilité qu'on peut retirer de l'art ique pour les autres sciences.* 32

*. De l'organe de la voix et de ion de chacune des parties qui le nt.* 91

*De la voix nazale et de l'organe t.* 140

*De l'alphabet organique et composé d'une voyelle et de nnes.* 163

*De la langue primitive et de*

# TABLE

## DES CHAPITRES

Contenues dans ce volume.

CHAPITRE I. *Plan général de cet Ouvrage. Que l'art étymologique n'est pas un art inutile ni incertain.* p. 1

CHAP. II. *Utilité qu'on peut retirer de l'art étymologique pour les autres sciences.* 32

CHAP. III. *De l'organe de la voix et de l'opération de chacune des parties qui le composent.* 91

CHAP. IV. *De la voix nazale et de l'organe du chant.* 140

CHAP. V. *De l'alphabet organique et universel, composé d'une voyelle et de six consonnes.* 163

CHAP. VI. *De la langue primitive et de l'onomatopée.* 179

CHAP. VII. *De l'écriture symbolique et littérale.* 271

CHAP. VIII. *De l'écriture numérale par chiffres.* 429

Fin de la Table du Tome I.

# TRAITÉ

## DE LA FORMATION MÉCHANIQUE

# DES LANGUES

## ET

## DES PRINCIPES PHYSIQUES

## DE L'ÉTYMOLOGIE.

## CHAPITRE PREMIER.

### PLAN général de cet Ouvrage. Que l'art étymologique n'est pas un art inutile ni incertain.

### §. I.

*La fabrique des mots roule sur quatre élémens entièrement dissemblables entre*

*eux ; l'être réel, l'idée, le son, et la lettre.*

LE but principal de ce traité est d'examiner le matériel de la parole, ce grand apanage de l'humanité, qui contribue à élever l'homme au-dessus des autres animaux, au même dégré qu'il a plû au Créateur de douer l'espèce humaine par-dessus toute autre, de cette importante faculté naturelle. Son usage consiste à rendre par la voix ce que l'ame a reçu par les sens ; à représenter de nouveau au-dehors ce qui est au-dedans, et qui y était déjà venu du dehors. L'objet extérieur et physique ; l'impression que son image porte et laisse dans le cerveau ; l'expression de cette image par un son vocal qui s'y rapporte réellement ou conventionnellement ; la peinture de ce même son fixé par des caractères qui lui donnent de la permanence, qui montrent tout-à-la-fois l'objet, l'idée de l'objet, et l'expression vocale de l'idée, dans le tems même où tout cela est absent. Que de choses éloignées, disparates, inalliables, à ce qu'il semble, et pourtant

réunies en un fort petit point, et par des moyens fort petits en apparence ! Que de merveilles, qui, pour être devenues trop communes, ne touchent plus que ceux qui s'appliquent à considérer de près le jeu admirable des ressorts d'une Méchanique si composée dans ses effets, si simple dans ses principes, si étendue dans son progrès, si naturelle dans son opération ! Comment tant de lignes si divergentes ont-elles pu se rencontrer dans un même centre ! Comment l'être réel, l'idée, le son, et la lettre, quatre choses d'une nature si opposée, et qui paraissent si peu conciliables, se sont-elles ainsi rapprochées ! Je laisse à part la transmission des objets corporels à l'ame : c'est une métaphysique encore plus haute que celle qui m'occupe ici. Mais quel rapport entre l'idée et le son vocal, si différent de l'idée, si différent de l'objet, produit par le mouvement matériel des organes situés dans la bouche ! Quel rapport entre le son invisible, mobile, aérien et la peinture littérale, fixe et visible !

## §. II.

*Leur réunion en un même point prouve, que malgré leur dissemblance, elles se tiennent par un lien secret, principe nécessaire de la fabrique des mots, et qu'il est question de découvrir.*

Il faut bien néanmoins qu'il y ait entre toutes ces choses une relation cachée qui ait pu conduire de l'une à l'autre. Je dis une relation physique et nécessaire dans son premier principe, non simplement arbitraire et conventionnelle, telle que nous l'apperçevons aujourd'hui, depuis que l'homme, à force d'usage, d'habitude et d'inadvertance, a bâti, détruit, rebâti l'édifice immense et toujours ruineux des langages quelconques, en s'écartant du fondement solide sur lequel il avoit été nécessité de poser les premières pierres, qui, seules dans toute la construction, restent éternellement stables, sans s'écrouler. Quelques écarts qu'il y ait dans la composition des Langues, dans la fabrique des mots, quelque part quel'arbitraire puisse y avoir; la convention n'a pu s'établir qu'en vertu d'une raison effective,

née de l'existence même et de la propriété des choses. L'expérience nous montre qu'on retrouve cette raison, en suivant le fil pied à pied jusqu'aux premières sources. Sans elle, l'arbitraire même, qui la cache ou la défigure, n'aurait jamais eu lieu. L'homme n'est pas créateur de la matière : obligé d'employer l'organe vocal, tel qu'il l'a reçu de la nature, il n'est pas même ici l'artiste de l'instrument dont il se sert ; il ne fait donc que donner bien ou mal, la forme dont le sujet est susceptible ; car c'est la matière qui détermine la forme ; c'est dans ses propriétés que réside le principe physique et primordial de toute l'opération. Quand la nature a mis des barrières insurmontables entre les êtres, nul pouvoir humain ne peut les réunir ; et puisqu'il l'a fait ici pour des espèces qui paraissent si peu susceptibles d'être amenées à ce point de réunion ; il faut qu'elles se tiennent par un lien secret, qu'il est question de découvrir.

## §. III.

### *Cause de leur réunion et des premiers germes ou racine des mots.*

Essayons d'y parvenir, selon la maxime

ci-dessus établie, par l'examen du matériel de la parole et des mots, par l'analyse exacte de chaque partie de la machine vocale, de chaque mouvement propre aux diverses parties résultant nécessairement de leur construction naturelle, telle qu'elle sera décrite dans les chapitres *de l'organe de la voix; de l'opération propre de chacune de ses parties; de l'alphabet organique.*

Nous y verrons d'abord que chaque organe de la bouche, imprimant à l'air un certain mouvement déterminé par la nature de sa construction, produit un bruit pareillement déterminé, et qui n'est susceptible que d'une légère variation; que ces bruits sont en petit nombre; que, dès qu'une fois la construction et le mouvement propre de chaque organe est connu, l'oreille qui entend les bruits reconnaît sans peine de quel organe chacun d'eux est parti; qu'elle peut facilement discerner ce qui n'est qu'une variété du même mouvement, d'avec les bruits essentiellement différens, comme étant provenus d'un autre organe, et ranger ainsi tous les mouvemens imprimés à l'air par la voix humaine, chacun sous la classe de

l'organe qui les a modulés. Chacun de ces sons ou mouvemens articulés, est le premier germe d'un certain nombre de racines. Le nombre des racines ainsi produites n'est pas grand ; mais celui des branches ou dérivés qui sortent des racines est presque infini.

Nous verrons ensuite, que lorsque l'homme veut représenter par la voix quelque objet réel, et faire passer dans l'oreille d'autrui l'idée de cet objet qu'il a lui-même dans l'esprit, il ne peut employer de méthode plus naturelle, plus efficace, plus prompte, que de faire avec sa voix le même bruit que fait l'objet qu'il veut nommer; car il y a peu d'objets qui n'en fassent ; et c'est de ce bruit sur-tout dont on se sert pour imposer les noms originaux. Rien de plus simple que d'adopter cette méthode, puisque la parole s'adresse à l'ouïe. Un Sauvage qui veut nommer un fusil, ne manque pas de l'appeler *pouh*. On veut nommer un certain oiseau, on dit *Coucou*, parce que l'oiseau a fait entendre un pareil son. Première méthode méchanique et naturelle de la formation des mots.

L'organe prend, autant qu'il peut, la figure qu'a l'objet même qu'il veut dépeindre avec la voix : il donne un son creux si l'objet est creux, ou rude si l'objet est rude ; de sorte que le son qui résulte de la forme et du mouvement naturel de l'organe mis en cet état, devient le nom de l'objet ; nom qui ressemble à l'objet par le bruit rude ou creux que la prononciation choisie porte à l'oreille. A cet effet, la voix, pour nommer, emploie par préférence celui de ses organes dont le mouvement propre figurera le mieux à l'oreille, soit la chose, soit la qualité ou l'effet de la chose qu'il veut nommer. C'est la nature qui conduit la voix à se servir, par exemple, d'un organe dont le mouvement soit rude pour former l'expression *racler*. Seconde méthode.

Ces principes, auxquels je joints en passant quelque exemple évident et familier, propre à les éclaircir, sont généraux, naturels et physiques. Ce n'est pas ici le lieu de leur donner tout leur développement. J'y viendrai dans la suite, pied à pied. Il en faudra conclure que si les sons vocaux signifient les idées représentatives des objets réels, c'est

parce que l'organe a commencé par s'efforcer de se figurer lui-même, autant qu'il a pu, semblable aux objets signifiés, pour rendre aussi par-là les sons aériens qu'il moule le plus semblables qu'il lui est possible à ces objets. Nous en aurons la preuve dans les chapitres *de la Langue primitive* et de *l'Onomatopée.*

Avant que d'aller plus loin, passons un moment des sons vocaux au caractère d'écriture. Nous verrons le même système naturel de ressemblance s'établir entre le caractère et l'objet qu'il veut designer; car la première méthode d'écriture a été de figurer grossièrement aux yeux les objets même qu'on voulait faire connaître. La vue de la figure réveillant l'idée de l'objet dépeint, la voix appliquait aux caractères tracés le même son par lequel elle avait nommé l'objet. Ainsi dans l'ancienne écriture Chinoise, le caractère par lequel on écrit *Soleil* en a la figure, et se prononce par le même son qui signifie *soleil.* Cette méthode-ci ne regarde encore que l'écriture *représentative* la plus sauvage. Mais nous verrons bientôt que cette formule grossière a donné naissance aux hiéroglyphes plus

composés, desquels on a enfin tiré la figure des plus anciens caractères alphabétiques.

Le tout donc tendait d'abord, dans l'écriture comme dans la voix, à cette ressemblance avec l'objet exprimé. Si le caractère écrit signifie les sons vocaux, c'est donc parce qu'il a commencé par ressembler, autant qu'il a été possible, à l'objet nommé et signifié, ainsi que je le montrerai dans le chapitre *de l'écriture primitive*. De sorte que la réunion de trois espèces par elles-même aussi disparates que le sont l'idée, la voix et la lettre, résulte de ce commun effort d'assimilation, et de leur tendance vers l'objet signifié, où elles trouvent un centre commun, établissant entr'elles une relation non seulement intuitive, mais réelle, et dont l'effet est d'une extrême promptitude.

La parole commence dès l'enfance, dès que les organes de la voix ont acquis assez de force pour articuler. Mais tous les organes vocaux n'acquièrent pas à-la-fois cette faculté d'opérer; elle ne se développe que successivement, selon que l'organe est plus mobile, ou son opération plus aisée. L'enfant qui ne peut encore mettre qu'un de ses

organes en jeu, est dans la nécessité de rendre les seuls sons que cet organe peut produire. Cet enfant veut parler et nommer. Comment le pourrait-il faire autrement qu'en employant les seules articulations dont il est encore capable ? Il faut qu'il dise *papa* et *mama*, qui sont les inflexions simples de l'organe labial, le premier et le plus mobile de tous : il faut que ces syllabes deviennent les noms qu'il impose aux objets qu'il nomme. Il n'y a ici aucun choix de sa part, car il ne peut articuler autrement : c'est l'opération nécessaire de la nature ; opération qui doit être à-peu-près la même dans tous les langages, dans tous les pays, puisqu'elle n'a rien d'arbitraire, de conventionnel, ni d'autrement possible. Troisième méthode naturelle de former les mots.

Je dis donc que s'il y a certaines expressions qui se développent régulièrement les premières, dès que la faculté de parler commence à se mettre en exercice ; que si ces expressions se retrouvent essentiellement les mêmes chez les peuples des quatre angles de la terre, il en faudra conclure qu'elles sont natives au genre humain, nécessairement

résultantes de la structure physique de l'organe vocal, et du produit de son plus simple exercice. L'examen des premiers mots du langage enfantin nous en fournira la preuve.

Une des observations précédentes (savoir, que chaque organe, en raison de sa construction, a un mouvement qui lui est propre, d'où il résulte dans l'air un son déterminé) nous conduit a de plus étendues.

En comparant le son rendu par un organe avec le nom donné à cet organe, nous aurons lieu de remarquer qu'ils sont semblables; qu'on s'est servi de ce son naturel à l'organe, pour le nommer lui-même; que l'articulation *gheu* est, par exemple, l'articulation propre à la *gorge*, et que le mot *gorge* a pour base ou racine cette articulation, et la fait entendre. Voilà donc une relation habituelle entre le mouvement propre d'un organe, entre le son produit par ce mouvement et les mots servant à exprimer les noms, tant de cet organe que des choses relatives à son action, à sa figure, etc., comme les noms même donnés à ces organes, aux dérivations, aux comparaisons qui en sont tirées, nous l'indiqueront ci-après.

Il est clair que le mouvement propre de l'organe, et le son qui en résulte, ont tout naturellement déterminé à nommer l'organe par un tel son. En deux mots, le mouvement d'un organe produit un certain son : on veut nommer l'organe, on se sert de ce son pour le nommer, avec raison, assurément; car il ne pouvait être mieux désigné que par son opération propre. Quatrième méthode.

Nous avons vu que l'instrument vocal, lorsqu'il veut nommer, cherche naturellement à imiter les bruits aisés à contrefaire. Il va plus loin sur le même principe. L'expérience et les observations en très-grand nombre, nous montreront encore une liaison habituelle entre un certain son provenant d'un certain organe, et tout un genre d'idées ou de choses considérées sous une certaine face. Nous observerons que la plupart des objets qu'on a pu considérer comme étant par leur nature dans un état de *stabilité* (par exemple) tirent leur nom d'une certaine racine, ou d'un certain *mouvement d'organe* plus propre que nul autre à *désigner* cet état; que ceux qu'on a pu considérer comme étant dans un état de *fluidité*, d'*excavation*,

de *rudesse*, etc. fournissent de pareilles observations ; qu'en chacun de ces cas, on a, pour former la racine du nom de l'objet, naturellement fait usage du mouvement de l'organe le plus *fixe*, ou le plus *mobile*, ou le plus *creux*, ou le plus *rude*, etc. comme étant sur-tout propre à dépeindre l'effet qu'on voulait désigner. Ceci n'est qu'une extension de la seconde méthode un peu plus développée.

Nous aurons un juste sujet d'en induire que la nature a mis un rapport entre la forme du son et la manière d'exister des objets nommés, et que ce rapport est naturellement fondé entr'elles sur une espèce de ressemblance imparfaite, telle que le mouvement d'organe employé par préférence peut la produire mieux qu'aucun autre. C'est en effet ce qu'il sera difficile de nier à la vue d'une foule d'exemples qui nous montreront que chaque classe de choses ou de considérations sur les choses, se rapporte, quant aux noms qu'elles ont reçus, à un certain mouvement propre à l'un des organes, et s'articule presque toujours par ce même mouvement vocal.

Arrêtons-nous quant à présent à ce petit

nombre de premiers principes, et n'indiquons dans le début que les plus simples et les plus communs. Comme premiers germes généraux du langage humain, ils ont produit les racines d'où sont sortis les mots usités dans le langage. Il n'est pas tems encore d'indiquer par quelles méthodes secondaires et en vertu de quelle force naturelle les mots sont immédiatement sortis de leurs racines, pour former l'appareil immense de toutes les langues; car dans le mêlange et l'assemblage confus de toutes les branches dérivées, on ne parvient à connaître la cause efficiente et constitutive de l'état actuel de chacune, qu'en remontant à sa racine, où l'on découvre comment et pourquoi elle a été formée telle que nous la voyons; comment et pourquoi il arrive si souvent qu'un terme dérivé, pris dans son acception commune et vulgaire, ne participe plus à la nature spéciale de sa racine, que par la forme, et non par le sens; car chaque principe simple du genre de ceux que je me suis contenté d'exposer, est devenu la source d'une dérivation fort étendue, où la nature de sa cause première subsiste encore, quoique

souvent cachée et difficilement apperçue, à moins qu'on ne soit exercé à cette espèce d'examen. Les premiers germes originaux sont en fort petit nombre, correspondant au petit nombre de leurs causes *potestatives*; mais leur développement est prodigieux. Telle une graine d'orme produit un grand arbre qui poussant de nouveaux jets de chaque racine, produit à la longue une véritable forêt.

Si les expériences et les observations réitérées nous montrent les choses telles que je viens de les exposer, n'aurons-nous pas lieu de croire que, dans les cas ci-dessus énoncés, tout roule primordialement sur deux principes matériels: l'imitation des objets par la voix, et le mouvement propre à chaque organe en conformité de sa structure; qu'ainsi les premières opérations sur lesquelles s'est propagé tout le système de la parole, sont nées de la nature physique des choses, ou de la nécessité des effets résultans d'une cause donnée, bien plus que de la réflexion ou d'un choix arbitraire fait par l'esprit humain?

Mais puisque c'est la nature qui a posé

les premiers fondemens, puisqu'elle est l'auteur véritable des premiers germes et des vrais mots primitifs que les grammairiens ont avec raison nommé *racines*; puisqu'on lui doit tous les termes qui sont incontestablement radicaux; n'en faut-il pas tirer cette conséquence, qu'elle a beaucoup influé dans le développement du total; qu'il est à propos de s'attacher sur-tout à suivre, à démêler son opération dans le progrès immense des langages quelconques, si multipliés, si variés, si dissemblables, mais peut-être, au moyen de cet examen, réductibles à un même principe! Les branches participent toujours plus ou moins à la nature de leur racine, quoique plus elles s'en éloignent, plus les formes en deviennent arbitraires, bizarres et anomales.

L'examen des premières questions que je viens d'exposer, joint aux observations détaillées qui en donnent la solution, fera voir *d'où viennent* les mots qu'on peut appeller *primitifs*, comme étant immédiatement engendrés des signes radicaux, comme étant des troncs sortis de la racine, et qui vont pousser un nombre infini de branches.

L'examen de la dernière question montrera *où vont* ces mêmes mots primitifs ; comment les branches se propageant sur le tronc même, et se subdivisant en une infinité de *dérivés*, forment enfin sur un petit nombre d'origines l'assemblage immense et total d'une langue quelconque, et de tous ses dialectes. Je traiterai ces matières dans les chapitres des *racines* ; de la *dérivation* et de *l'accroissement des mots*.

## §. IV.

### *Cause de leur écart immense dans le progrès et le développement des langues ; manière de les réduire par l'analyse aux mêmes principes généraux et communs.*

On ne pouvait, au premier coup-d'œil comprendre comment quatre choses aussi diverses que l'être réel, l'idée, le son et la lettre avaient pu converger en un même point, pour y produire un même effet. Mais quand on a percé ce mystère difficile, on n'est pas moins étonné, dans le progrès de l'observation, de reconnaître à quel excès ces quatre choses, après s'être ainsi rapprochées d'un centre commun, s'écartent

de nouveau par un système de dérivation qui rassemble toutes les irrégularités que peu-accumuler à l'envi leur totale disparité d'actions, et qu'on trouvera développées dans les chapitres de la *dérivation* et *du nom des êtres moraux*. Chacun des quatre principes élémentaires de la fabrique des mots travaille à multiplier l'irrégularité de cette fabrique; chacun diverge sur sa propre trace, ou, qui plus est, s'égare sur la trace de l'un des autres. L'esprit dérive d'idées en idées; la voix, de sons en sons; la main, de figures en figures. Que sera-ce, si l'idée vient à s'écarter sur la route du son, ou sur celle de la figure, lorsque leurs opérations n'ont aucune ressemblance avec la sienne? De là tant de locutions [illegible] origine, mais pourtant [illegible]. Disons plus: de là cette [illegible] tant d'existences imaginaires, [illegible] pire que les [illegible] humain, qui [illegible] réflexion, à [illegible] des êtres très-[illegible] ne signifient rien de réel. Les [illegible] ture sont les [illegible]

l'ouvrier guide l'instrument ; souvent
l'instrument guide l'ouvrier, qui aurait o
d'une toute autre manière, s'il eût eu en
un tel outil au lieu d'un autre. Cepen
l'ouvrage reste, bien ou mal fait, passabl
dinairement dans son total, quoique par
mal assemblé dans ses parties. S'il y en
paraissent s'écarter de leur but, ou n'y te
que d'une manière trop indirecte, o
trouvera cependant un grand nombre p
celles-ci, qu'on peut ramener à l'anal
commune, en les examinant, en les déc
posant, en repassant sur la piste qui
écartée de la route ordinaire. Quant à c
qu'il n'est plus possible de décomposer
sera-t-il pas juste de croire que, par l'
lyse, elles auraient donné les mêmes résu
connus, et qu'elles peuvent, ainsi qu
autres, être ramenées aux mêmes prin
généraux et communs ?

## §. V.

*Nécessité de rassembler de petites obse
tions particulières, pour en déduir
principes généraux.*

C'est le but que je me propose ; et je

que je suis plus obscur que je ne le voudrais dans l'exposition rapide que j'en viens de faire, comme on l'est toujours, lorsqu'à la vue des conséquences, on veut tout d'un coup remonter aux sources, et faire toucher les deux extrémités sans passer par les propositions intermédiaires, sans parcourir le fil qui les tient l'une à l'autre. Mais je demande qu'on m'écoute jusqu'au bout. Alors, la liaison clairement apperçue entre des choses où l'on n'en aurait pas soupçonné, et les traces de l'esprit humain mises à découvert, malgré l'irrégularité de sa marche, rendront intelligible ce qui ne l'était pas d'abord. *Ex fumo dare lucem cogitat.* On verra que la thèse que je me propose d'établir n'a pas le défaut ordinaire des systêmes, d'être gratuite et de s'éloigner de la nature et de l'expérience.

Pour l'ordinaire on juge des esprits moins par eux-mêmes que par la grandeur ou par la petitesse des objets sur lesquels ils s'exercent. En ce cas, un étymologiste doit s'attendre, sur le seul titre, à être peu favorablement jugé de la plupart des gens. Dans le cours de cet ouvrage, je serai souvent

obligé de procéder à l'anatomie des mots. Le genre de mon sujet exige cette espèce de travail, réellement minutieux aux yeux de tout le monde, comme aux miens, et que beaucoup de personnes, à qui je ne serai pas en peine de répondre bientôt, regarderont comme inutile, même dans son objet. Mais je ne m'arrête aux mots que pour arriver aux choses. Si j'en examine la fabrique, c'est dans l'espérance qu'elle me découvrira celle des idées, et au lecteur intelligent celle des opinions :

*Sicque adopinamur de causis maxuma parvis,*

LUCRET.

C'est sans doute ce qui a dès-long-tems fait penser à de très-bons esprits, que la forme matérielle du langage mériterait bien que la philosophie lui consacrât une science particulière. Mais il faut se garder de rédiger cette science en système, avant que l'expérience n'en ait recueilli les détails. On ne fait point de grands bâtimens sans amasser de petites pierres. Ce n'est qu'en rassemblant de petites observations détaillées,

qu'on parvient à généraliser les idées. Les réflexions naissent des faits; les propositions générales, presque toujours abstraites, ne seroient ni facilement entendues, ni suffisamment prouvées sans le secours des exemples particuliers, dont le concours uniforme donne la conclusion demandée. Mon dessein est de me porter toujours, autant qu'il sera possible, au centre où toutes les lignes viennent aboutir : de tâcher par des observations, des analyses et des exemples, de mettre à la main le nœud de toutes les petites vérités de détail qu'on aurait à rechercher sur cette matière; de montrer les vues générales, qui embrassant les rapports éloignés, et les réunissant en une même classe sous leurs principes communs, décident à-la-fois une infinité de questions. Que s'il vient à m'arriver de m'arrêter par-fois à des remarques qui paraissent n'avoir trait à aucune proposition générale, quelle est la science dont il faille exclure à la rigueur toute recherche de pur amusement, de simple curiosité ! Souvent même il arrive qu'elles ont l'avantage imprévu d'amener quelque découverte qu'on n'attendait pas. Un homme

réfléchi, s'il s'adonne à observer la vérité avec des yeux exercés par l'étude et par l'expérience, découvrira des principes généraux où d'autres ne voient que des faits particuliers.

## §. VI.

*Ce Traité roule sur l'opération matérielle de la voix, non sur l'opération spirituelle de l'ame qui la dirige.*

J'avertis d'avance que mon premier but est d'observer les opérations corporelles de l'organe vocal. Celui d'observer les opérations de l'esprit humain dans l'usage de la parole et dans la fabrique des mots, n'est que le second. C'est en vertu de la constitution physique des orgagnes de la voix humaine que je veux examiner comment l'intelligence spirituelle parvient à faire résonner un instrument que la nature a mis en sa disposition, pour en tirer parti selon sa fabrique : d'où il arrive que l'esprit intellectuel, dans la suite des sons qu'il lui fait rendre, est souvent guidé ou entraîné par les propriétés de l'instrument, comme l'instrument

trument l'est lui-même, par les propriétés des objets sensibles. Ainsi, l'examen de la suite et de la génération des sons doit souvent conduire à reconnaître quelle a été la suite et la génération des pensées, et faire découvrir la marche de l'esprit humain dans son opération; car on sait assez que la raison se laisse guider par l'imagination, et l'imagination par les organes et par les sens. Des exemples à milliers pourraient confirmer cette méthode d'observation. Je n'en citerai dans cet Ouvrage qu'un petit nombre. L'esprit humain tire de l'instrument vocal des consonances et des dissonances; car on peut appeler *consonances* les mots pris dans leur sens vrai, physique, propre et primordial : et *dissonances*, les mots pris dans un sens détourné, relatif, figuré, abstrait, moral et métaphysique, en un mot, tout ce qu'en termes de grammaire on peut appeler *trope* dans le discours. Les accords, qui résultent du mélange ci-dessus, forment le langage commun, par lequel l'opération extérieure et corporelle rend sensible, l'opération intérieure et spirituelle. Ce n'est que de l'opération matérielle qu'il sera ques-

tion dans ce Traité. Dans les remarques qu'il contient, l'organe de la voix, n'est considéré que comme un instrument méchanique, que comme une machine propre par sa construction à rendre des sons articulés et à les rendre nécessairement tels qu'il les rend, en vertu d'une organisation donnée, et abstraction faite de l'opération toute spirituelle de l'ame humaine qui dirige le jeu de la machine. Mais il arrivera souvent que les effets nous feront découvrir les causes; et qu'au moyen du jeu de l'instrument, nous connaîtrons la conduite et la direction de la puissance intérieure qui le règle.

## §. VII.

### *La vérité des mots est leur conformité avec les choses nommées.*

Dans le langage comme dans l'harmonie, les consonances sont les premiers sons fondamentaux : les dissonances n'y sont engendrées qu'en second ordre par les consonances même. La vraie signification propre et physique des mots, les noms appelatifs des objets réels qui ont une existence sensible, y sont antérieurs au sens détourné de ces

mêmes mots, au développement prodigieux que la culture du langage a produit dans les mots primitifs, en faisant jetter à leurs racines des branches très-étendues et très-divergentes. La première règle, la plus simple qu'indique la nature dans la formation des mots, est qu'ils soient *vrais*; c'est-à-dire qu'ils représentent la chose nommée, aussi bien qu'il est possible à l'instrument vocal de la représenter. La vérité des mots, ainsi que celle des idées, consiste dans leur conformité avec les choses : aussi l'art de dériver les mots a-t-il été nommé *étymologie*; c'est-à-dire *discours véritable*: ἔτυμος, *verus*; λόγος, *sermo* (d'ἔτος, *verus*, *quod est* ou d'εἰμὶ; *sum*). Nul doute que les premiers noms ne fussent convenables à la nature des choses qu'ils expriment : en juger autrement ce serait croire les hommes insensés; car ce serait dire que leur but, en parlant, n'était pas de se faire entendre.

## §. VIII.

### *L'étymologie n'est pas un art incertain.*

Mais comme il y a dans les choses une quantité de points que nous n'avons jamais

connus ou dont la connaissance est perdue, faut-il s'étonner si nous ne pouvons connaître la cause de tous les noms, sur-tout si l'on considère qu'elle se tire non-seulement des objets, mais encore de mille circonstances de fait qui y sont relatives, qui ont paru propres à les représenter lors de la première institution, et que nous ne pouvons qu'ignorer pour la plupart? Des exemples clairs et sans nombre, en nous montrant la vérité de ces deux propositions dans les cas particuliers auxquels elles sont applicables, nous apprennent ce que nous devons juger des autres cas pareils, où le fil de l'application se trouve interrompu. N'est-il donc pas plus juste d'admettre l'étymologie comme un art certain, par les exemples assurés que l'on en donne, que de le nier sur ceux dont on ne peut rendre raison? *Igitur de originibus verborum qui multa dixerit commodè, potiùs boni consulendum, quàm qui aliquid nequiverit reprehendendum; præsertim cùm dicat etymologicè non omnium verborum posse dici causas.* (Varro, L. lat. l. vj, c. l.)

Cependant mille gens vont jusqu'à croire

que cette science n'a presque rien de réel, même à l'égard des mots. On sait combien Ménage eut de railleries à essuyer quand il donna son curieux et savant Ouvrage sur l'origine des mots de notre langue française. Il y a encore aujourd'hui des personnes qui par ignorance, ou faute d'y avoir réfléchi, se figurent que les étymologies sont chimériques ou purement arbitraires. Elles croient sans doute que les noms ont été imposés aux objets sans raison suffisante, et par hazard. C'est, à proprement parler, dire qu'il se produit des effets sans cause; ce qui est contre les premières notions du sens commun.

## §. IX.

*L'étymologie n'est pas un art inutile.*

D'autres personnes, en convenant que les expressions dérivent véritablement les unes des autres ne laissent pas de se figurer pour l'ordinaire que la recherche de leur origine n'est qu'un pur amusement grammatical assez frivole, puisqu'il ne roule que sur des mots. Quelques réflexions, où je ne ferai

que jetter le premier germe de mes idées sur ce sujet, suffiront pour faire voir combien cette façon de penser est peu juste. Certaines observations que l'on peut faire sur cette matière, et qui ne paraissent d'abord que de simples questions de grammaire, s'élèvent en les généralisant jusqu'à la plus subtile métaphysique, jusqu'à la naissance même de nos idées. Non-seulement la science étymologique n'est pas inutile dans cette partie de la philosophie, où elle nous montre les rapports des noms aux choses, et nous développe le fil des idées humaines; mais elle est d'un si grand usage dans presque toutes les parties de la littérature, surtout pour ce qui regarde l'histoire ancienne, qu'elle y sert (pour ainsi dire) d'instrument universel; comme l'algèbre et la géométrie en servent à ceux qui s'adonnent aux sciences mathématiques. C'est ce qu'il faut montrer en peu de mots dans le chapitre suivant, qui pourra me servir d'apologie près d'un grand nombre de personnes, si je parviens à faire voir que l'art en question n'est imaginaire, méprisable, ni frivole; et qu'il n'y a guères de sciences auxquelles

on n'en puisse étendre l'usage. Peut-être ce résultat serait-il mieux placé à la fin de ce Traité, comme un corollaire et une application des conséquences qu'on doit tirer des principes qui y sont établis. Mais je ne puis m'empêcher de le faire précéder, dans l'unique vue d'adoucir la sécheresse de la matière, par la considération préalable du profit que peut apporter cette méthode assez nouvelle d'observer de ce côté méchanique l'expression verbale de nos connaissances et de nos sentimens, ainsi que la structure de la machine complette dont la nature nous a doués pour une pareille opération.

# CHAPITRE II.

## Utilité qu'on peut retirer de l'art étymologique pour les autres sciences.

### §. I.

*Utilité de l'examen méchanique des mots;*

LA plupart des gens sont, comme je l'ai remarqué, dans l'habitude de regarder les observations étymologiques comme frivoles dans leur objet, et inutiles dans leurs conséquences. A l'égard de la frivolité, il est vrai que le détail des remarques particulières qui ne roulent que sur les mots, a toujours un air de petitesse assez propre à le faire dédaigner des lecteurs, qui ne vont pas au-delà d'une première apparence des choses. Cependant, quoique les observations grammaticales soient toutes de ce genre, beaucoup de personnes spirituelles et savantes n'ont pas laissé que d'en faire l'objet de leurs études. Deux des plus illustres compagnies de gens de lettres qu'il y ait en

Europe, l'académie Française et celle de Crusca, ont choisi cette matière pour le sujet de leur travail habituel. Le plus grand homme de l'univers à tous égards, le plus grand génie qu'aucun siècle ait jamais produit, Jules César, n'a pas cru qu'il fût au-dessous de lui, d'écrire un ouvrage sur l'analogie des mots. Messala, dit Quintilien, l. 1, ch. 7, en a usé de même, sans être taxé de pédanterie, sans rien perdre de la réputation d'homme poli. *An vim C. Cæsaris fregerunt editi de analogia libri? Aut ideo minus Messala nitidus, quia quosdam totos libellos non verbis modo singulos, sed etiam litteris dedit?* Si l'on regarde les petites remarques de Grammaire comme annoblies par leur but, qui tend à la perfection du discours, on doit voir d'un œil plus favorable encore les remarques étymologiques qui tendent à l'examen et à la perfection des idées : car c'est sous cette face que je me propose sur-tout de les employer dans cet Ouvrage. *Non obstant hæ disciplinæ per illas euntibus, sed circa illas hærentibus*, ibid. Ainsi, toutes minutieuses que pourront paraître la plupart

des petites observations, auxquelles il faudra que je m'arrête ici, elles n'en seront pas plus méprisables. Les grands objets qui excitent notre admiration, ne sont composés que de petites parties, qui n'ont rien d'admirable. Ce n'est qu'en décomposant l'assemblage, et qu'en observant le détail, qu'on peut parvenir à connaître l'art de la fabrique, et la structure intérieure des sciences. Ceux qui sont frappés d'étonnement à la vue d'un superbe édifice, ne songent guères aux fondations que la terre couvre, et qui d'ailleurs n'ont rien de capable d'attirer les yeux. C'est néanmoins la base sur laquelle tout porte, sans quoi l'édifice n'aurait pu être élevé. Quintilien s'écrie à ce propos, l. 1, ch. 4 : *Minus ferendi sunt qui hanc artem ut tenuem et jejunam cavillantur; quæ nisi fundamenta fideliter jecerit, quidquid superstruxeris corruet. Ne quis igitur tam parva fastidiat elementa, etc.* (Voyez l'épigraphe). Le sentiment de ce savant rhéteur sert de réponse à ceux qui croient l'art étymologique inutile dans ses conséquences. Il savait mieux que personne combien l'examen, suivi de ses petits élé-

mens, et du progrès de leur assemblage, met de connaissance à découvert : il savait que cet examen montre ce qu'a de solide ou de mal fondé l'édifice des sciences et des opinions humaines dont il déterre, pour ainsi-dire, la base. Les sciences se prêtent un secours mutuel, et tiennent toutes l'une à l'autre par quelqu'endroit, enchaînées comme elles sont par un lien encyclopédique ; mais sur-tout elles tiennent toutes à cet art-ci qui s'exerce sur les mots, comme étant la peinture naturelle ou métaphysique des idées ; à cet art qui recherche, dans la dérivation des noms imposés aux choses, quelles ont été les perceptions primitives de l'homme ; quel germe celles-ci ont produit dans son esprit ; quel développement ce germe a donné à ses sentimens et à ses connaissances.

## §. II.

*Utilité métaphysique de l'étymologie servant à faire connaître les différens ordres d'idée humaines, simples et composées. La fabrique des grammaires est une suite de cet ordre.*

C'est en dire assez pour indiquer de quelle

utilité l'étymologie peut être dans l'étude de la philosophie. M. Locke a tellement senti combien l'examen des mots était nécessaire pour parvenir à la connaissance de l'esprit humain, qu'il n'a pas craint d'y employer une partie considérable de son Traité de l'entendement. Indépendamment de ce qu'il en a dit, à quoi le lecteur peut avoir recours, il est constant que cette matière, considérée avec des vues métaphysiques, devient une partie essentielle de l'histoire de l'esprit humain.

Elle nous indique comment les hommes doués de la faculté de se servir des sons comme des signes de leurs conceptions intérieures, sont parvenus par certaines considérations naturelles et primitives à appliquer certains sons à certains objets.

Comment, après avoir établi un premier ordre d'idées simples, étant venus à considérer un objet d'une manière réfléchie, relative et combinée avec un autre objet, ils ont établi un second ordre d'idées et un second ordre de sons qui conserve avec le premier la même corrélation qu'ont entr'eux le premier et le second ordre d'idées.

Comment de ce second ordre est né un troisième ordre pareillement proportionnel et correlatif d'idées plus combinées, et de sons plus composés; de ce troisième un quatrième, et ainsi de suite.

Comment les hommes, les variant à l'infini à mesure que leurs mœurs se polissaient, et que leurs esprits s'exerçaient, ont trouvé le secret d'exprimer d'un seul mot une quantité de circonstances de leurs idées, par ce qu'ils appellent noms, pronoms, verbes, adverbes, déclinaisons, conjugaisons, etc. en variant ou augmentant un peu le son radical de la chose.

Comment ces terminaisons, une fois établies pour une chose, ont servi de règle pour les autres dans la même langue, et d'exemples dans d'autres langues; ce qui a donné naissance aux grammaires.

Comment on est venu à bout d'exprimer par le son, non-seulement les objets réels, mais même la négation de ces objets, en joignant par la dérivation une idée positive à l'absence de la chose, dont cette idée est le sujet.

Comment, pour remédier à l'inconvé-

nient de la multiplicité des sons, qui en aurait trop embarrassé l'usage, on a inventé les termes généraux qui comprennent sous un même signe une multitude d'être particuliers : comment ces termes sont devenus d'un usage encore plus fréquent que tous les autres ; et comment l'esprit humain, dans les dérivations, a tantôt conclu du général au particulier, et tantôt du particulier au général : tantôt, a tiré les noms généraux des qualités, de celui de certaines substances où elles dominaient, et plus souvent les noms des substances de celui des qualités qu'il y appercevait.

En effet, les qualités sensibles des corps telles que leur couleur, leur figure, leur étendue, sont ce qui a d'abord frappé les hommes, plus prômptement même, en quelque façon, que la substance simple qui en est le sujet. C'est ce que l'on apperçoit dès que l'on commence à sentir l'usage de ses sens, et à jouir de la faculté de concevoir. Les termes qui expriment ces qualités sont néanmoins de ceux que nous regardons comme destinés à n'exprimer que des accidens ; ce sont des adjectifs. Mais, dans

l'ordre primitif de nos connaissances, ils ont la priorité sur les substantifs : ils servent à former le concept, et ensuite la définition de chaque objet particulier. Rien n'est donc plus naturel que de penser que ces adjectifs ont souvent servi de racines aux noms d'une infinité d'objets particuliers ; soit que ce nom se trouve tiré d'une des principales qualités extérieures de l'objet, également frappante pour tout le monde ; soit, comme il arrive parfois, que le premier qui a donné le nom à la chose ait été par hasard frappé d'abord de quelque particularité singulière, qui n'aurait peut-être pas tant affecté d'autres personnes. Car, rien ne vous montre mieux la marche de l'esprit de l'homme dans la suite de ses idées, que la suite exacte de certaines dérivations ; et alors on est étonné de voir la bisarrerie de la route qu'il a souvent prise ; et de quelle manière la moindre circonstance superficielle des qualités extérieures d'un certain objet, a suffi pour le faire ranger dans une certaine classe.

## §. III.

*L'usage des mots détermine souvent l'usage des choses, et peut faire croire la réalité de ce qui n'existe pas.*

Rarement cette acception incomplette a-t-elle manqué d'entraîner, d'un certain côté la direction des connaissances, et quelquefois celle des mœurs et des usages : sur-tout par la facilité avec laquelle on vient à se figurer que les paroles signifient aussi la réalité des choses, et que les choses existent dans la nature, parce qu'elles ont un nom dans la langue. Ce dernier point est de plus grande conséquence qu'on ne le saurait dire. (*V.* le §. 4.) Avec un peu d'attention, l'on reconnaîtra que dans tous les siècles la plupart des dispustes, dans les Ecoles, ne roulent que sur des mots dont les choses n'existent point ; quoique l'on en ait une fois donné une définition reçue, qui bien approfondie ne signifie rien, et sur laquelle néanmoins on ne cesse de disserter. Il n'est donc pas étonnant que les disputes, autrefois élevées sur de telles matières, n'ayent

jamais pu prendre fin; puisqu'il n'y a point d'originaux auxquels on ait pu comparer les termes de la définition reçue, et vérifier lequel des deux parties avait tort ou raison. On peut en dire autant de ce qui a fondé quantité de dogmes et d'usages reçus parmi les nations. Le langage, dit Michaëlis, *de l'influence des opinions sur le langage*, perpétue les erreurs comme les vérités; lorsqu'une fausse opinion s'est glissée, soit dans la dérivation d'un terme, soit dans une phrase entière, elle s'enracine et passe à la postérité la plus reculée : elle devient un préjugé populaire; quelquefois un préjugé savant, pire que le préjugé populaire; et par malheur il y a des préjugés pires encore que les préjugés savans.

## §. IV.

*Les mots sont les fondemens de la science, leur examen découvre ces fondemens.*

Quoique les mots ne soient en eux-même que les signes dont on est convenu pour s'entendre, ils ne sont devenus que trop souvent les fondemens de la science. A la

vérité cela ne devrait pas être, mais comme l'imposition des noms a souvent été faite sur des rapports arbitraires, et en conséquence des différens points de vue, sous lesquels on s'est avisé de considérer les objets, la route s'est ouverte sur les traces de ces rapports; elle a tourné de ce côté la direction ainsi que la suite des idées subséquentes: on a frayé le chemin où il était ouvert: on l'a étendu dans la même ligne. Les esprits des hommes se sont formés sur les idées de leurs prédécesseurs. C'est ainsi que de peu-à-peu s'est construit l'édifice entier de chaque opinion générale. Car les hommes ne font que porter au tas où les autres avaient fait un amas: rarement font-ils quelque construction nouvelle; et encore n'est-ce la plupart du tems que sur les vieilles ruines d'un ancien édifice.

Nos opinions générales n'embrassent d'ailleurs que des idées générales; et celles-ci, n'étant composées que des idées particulières, sont relatives à l'échelle continue des objets particuliers et des noms qu'on leur a souvent donné d'une manière très-imparfaite en ne considérant qu'une petite partie de l'objet.

## §. V.

*L'examen des expressions découvre le faux ou le frivole des opinions. Exemple tiré de l'astrologie.*

Ainsi, pour retrouver le fondement d'une opinion, pour déterrer la base de tous les accessoires dont on l'a grossie; pour connaître la liaison qu'ont entr'elles les diverses parties de la machine, pour suivre le plan sur lequel elle est construite, et sentir combien le pivot, sur lequel elle porte, est faible, il ne faut quelquefois que remonter à la source des expressions qu'une science ou qu'une croyance met en usage, ou que démêler toutes les différentes ramifications d'une même racine, en considérant combien de matières hétérogènes elles ont élevées avec elles en s'écartant de leur tronc.

Y eut-il jamais d'art plus faux, plus insensé, plus dénué de liaison dans sa pratique, plus généralement reçu en même-tems, et plus impérieux sur la conduite des hommes que celui de l'astrologie judiciaire? Comment a-t-il pu s'établir une première

fois, et subsister encore parmi des peuples qui ne sont pas imbécilles ? Comment n'a-t-on pas vu qu'il n'y a pas la moindre relation entre les préceptes de cette prétendue science et leurs résultats ? On n'a pour le savoir qu'à rechercher l'origine et la signification des premiers noms donnés aux astres, des riches épithètes attribuées à la lumière admirable de ces beaux objets : on n'a qu'à réfléchir à l'idée de puissance naturellement jointe à de telles expressions qu'on avait employées comme les plus belles ; à l'affinité de dérivation entre les termes qui expriment le respect, et ceux qui expriment le pouvoir ; au culte des astres établi en conséquence ; à l'identité des titres donnés aux rois et aux astres : identité de mots qui a fait naître l'opinion connue de l'ancien orient, que les rois devenaient des astres ; c'est-à-dire que les ames des grands souverains allaient, après leur séparation d'avec le corps, habiter, animer, régir les étoiles, d'où elles continuaient à gouverner le monde comme auparavant, à y envoyer les influences dont elles disposaient. Ces influences ne peuvent manquer d'avoir les qualités

conformes à la signification du terme arbitraire employé pour nommer l'astre ; tristes si elles viennent du vieillard Saturne, sanglantes si elles partent du guerrier Mars. Les principes chimériques de cette science sont-ils fondés sur autre chose que sur les noms que certaines allusions ont jadis fait donner aux étoiles ? On se figura que ces noms exprimaient leurs fonctions et spécifiaient leurs influences. Le moment le plus décisif à choisir pour que les influences pussent déterminer la destinée générale d'un homme, parut être celui de sa naissance : et le moment le plus marqué du pouvoir de l'étoile, celui où elle monte sur l'horison. Ainsi, l'homme né à l'instant où le lion se lève, devait être courageux. Le scorpion mal-faisant ne pouvait que donner des inclinations pareilles ; au lieu que la balance était le présage d'un esprit d'ordre et d'équité. On rafina davantage sur l'art en combinant l'ascension de l'étoile avec celle du soleil et des planètes ; au moyen de quoi on parvenait à rendre un peu mieux raison de la différence qui se trouve entre les destinées ; article fort embarrassant pour les

artistes. Comme les astres décidaient des inclinations et de la fortune générale d'un homme au moment de sa naissance, l'aspect du ciel pouvait aussi avoir son influence sur chaque action particulière de la vie, et marquer l'instant essentiel où il était à propos de l'entreprendre. On attend encore aujourd'hui cet instant en Asie; on le combine avec le plus grand scrupule. C'est un usage commun, et reçu dans les actions ordinaires de la vie, dès qu'on y attache quelque importance. La profession d'astrologue demande beaucoup d'appareil, d'exactitude et de calculs : tellement qu'on est parvenu à joindre à cet art ridicule un travail réel et une apparence de savoir qui n'a fait que lui donner plus de relief. Que sert de s'étendre sur de telles absurdités où les mots seuls n'ayant qu'un rapport absolument faux aux choses qu'ils désignent ( pour mieux dire n'y en ayant aucun ) n'ont pas laissé que d'établir une science reçue, qui s'est long-tems attiré par-tout un respect aveugle ! L'Europe infatuée de ce préjugé pendant tant de siècles, n'en est entièrement guérie que depuis peu. Mais les Persans,

peuple spirituel et policé, sont aussi crédules que jamais sur ce point. Le meilleur moyen de faire revenir ceux qui y croient, serait de leur montrer l'origine des mots, dont celle de leur croyance n'est qu'une suite.

## §. VI.

*Erreurs des hommes, nées de ce qu'ils ont mis dans l'expression ce qui n'était pas dans la chose; et de ce qu'ils ont ensuite pris l'expression pour la réalité. Exemples et effets de ceci.*

Nous sommes les créateurs des mots. Il est vrai que nous les appliquons aux choses réelles, suivant ce que nous y voyons. Mais souvent nous croyons y voir ce qui n'y est point; et c'est en vertu de cette préoccupation que nous imposons le nom : de sorte que souvent aussi il n'y a dans l'expression des choses que ce que nous y avons mis nous-même. Cependant l'expression de la chose née d'une considération qui lui est étrangère, vient à tenir lieu de la chose même et de la réalité. Toute la suite de nos raisonnemens se fait en conséquence de cette

expression, que nous regardons comme le *compendium* de la définition ; c'est-à-dire d'une courte description de l'objet.

Il est si vrai que nous voyons dans les choses ce qui n'y est point, que souvent même, nous ne cherchons pas à les voir autrement : sur-tout lorsque nous les envisageons eu égard à certaines relations imaginaires ou à un certain ordre de classes que nous nous sommes fait pour notre propre commodité. C'est presque toujours là-dessus que nous imposons les noms. Mais cet ordre, ces relations ne sont point dans l'objet, et n'ont rien à faire à lui. Cependant l'expression de la chose, née d'une considération qui lui est étrangère, détermine la classe en laquelle on la range. Cette classe *guide* la façon de penser sur l'objet, jugement dont les branches se propagent ensuite, *bien* ou mal, fort au loin.

Prenons pour exemple l'idée de pudeur et de chasteté, idée bonne et vertueuse en soi, sagement réglée par la législation au juste exercice d'une faculté naturelle, de manière à prévenir l'abus qu'on pourrait faire de cette faculté par deux excès également contraires,

contraires, l'un à la politique, et l'autre aux mœurs.

Mais cette idée, ce préjugé raisonnable et réfléchi, est-il naturel, comme on convient qu'il est moral ? Comment a-t-il pu naître au tems de la loi de pure nature (1),

(1) Le premier homme et la première femme étaient nuds et n'en avaient point de honte. *Erat autem uterque nudus, Adam scilicet et uxor ejus, et non erubescebant.* Dans la suite, après leur désobéissance, ils se firent des vêtemens avec de larges feuilles : et lorsque la crainte de paraître devant Dieu, à qui ils avaient désobéi, les eut porté à se cacher en entendant sa voix, ils dirent pour excuse qu'ils s'étaient mis à couvert dans le bois, parce qu'ils étaient nuds. Mais leur faute n'ayant rien de relatif à certains endroits du corps humain, n'avait rien qui pût leur inspirer la pensée de les dérober promptement à la vue, ni leur faire naître aucun sentiment de honte sur leur usage naturel. D'ailleurs, quoiqu'il soit certain que nos premiers parens ont connu l'usage des vêtemens, ce n'est pas au tems même de la formation de l'homme qu'il faut prendre les institutions et les coutumes humaines : c'est à la renovation du genre humain, après le déluge, qui remit au premier pas les hommes dispersés et isolés sur la surface de la terre. On ne fait que rarement cette observation, qu'on devrait toujours faire, que l'homme, si on le considère dans

s'établir fortement ensuite conformément à la loi positive, et malgré le désir de la nature, se porter même à des excès quelquefois nuisibles à la société ! Le préjugé presque général parmi les nations non sauvages, qu'il est glorieux de se priver des besoins et des plaisirs naturels, a contribué sans doute à mettre en honneur le célibat. Mais convenons que cette cause n'est ni la plus ancienne ni la plus naturelle. Il est aisé d'en assigner d'autres qui le sont davantage. L'usage nécessaire, mais désagréable aux sens pour lequel la nature a disposé les conduits inté-

---

l'état de nature, doit être pris non avant, mais après l'inondation qui dépeupla la terre, lorsque les arts furent nécessairement perdus par le défaut même des matières premières, et que la dispersion du genre humain, loin de sa première demeure, eut effacé presque par-tout les anciennes connaissances acquises. Alors ils redevinrent sauvages, et vécurent nuds, même absolument nuds, comme on les trouve encore dans les contrées de la terre où l'homme est resté le plus brute, quoique l'art de se vêtir eût probablement été bien perfectionné long-tems avant eux, et qu'on ne puisse douter que la famille unique qui survécut à la destruction totale du reste des hommes, n'eût conservé l'habitude de se couvrir de vêtemens.

rieurs du corps humain ; les changemens involontaires auxquels les parties des sexes sont assujéties ; la facilité de les blesser en dedans ou en dehors, lorsqu'on habite tout nud au milieu des bois, a porté les hommes à les couvrir les premières, tant pour les cacher, que pour les garantir. On ne trouve guères d'hommes assez brutes pour ne pas vouloir éviter eux-mêmes ou cacher aux yeux l'excessive mal-propreté. Parce que ces parties étaient la sentine du corps humain, et parce qu'elles étaient par préférence dérobées à la vue, on y a attaché une idée de turpitude, et on les a nommées *honteuses*. Mais il ne faut pas prendre ici la cause pour l'effet ; la nature n'a point fait d'ouvrage dont elle doive rougir. Ce qui est nécessaire peut être déplaisant, convenable à cacher, mais non pas honteux, selon le sens que l'on attache ici à ce terme. Et si l'on y prend garde, *pudor* ne signifiait dans son origine que ce qu'il devait réellement signifier (1) ; car c'est précisément

(1) Les latins définissent ce mot : *ob aliquam rem verdidam timor.*

le même mot que *putor*, synonime de *fœtor*. Aïnsi, le mot *pudeur*, si l'on s'en fût tenu à son origine, n'aurait jamais été employé que pour exprimer une certaine espèce de sensation désagréable; mais ayant égard aux circonstances dont la chose qu'on voulait exprimer était accompagnée, on s'est servi du même terme pour exprimer *l'observation des bienséances*. Or, perdant de vue le physique de l'expression, on l'a tout-à-fait tournée du côté moral. Le besoin, l'occultation, la honte, la bienséance, toutes ces idées, fort différentes, mais exprimées par un même terme, et par-là souvent confondues, ont formé un mélange dans la tête des hommes, ont dirigé la façon de penser, et l'ont entraînée fort loin. C'est ce qui arrive très-souvent, au moyen du pouvoir que les mots ont sur les idées, sur-tout lorsqu'ils sont pris du côté moral, où les termes ne sont pas fixes et déterminés, comme ils le sont dans le sens physique. Ne pourrait-ce donc pas être de cette fausse application d'idée, faite en conséquence de l'introduction d'un terme ou épithète impropre, que pourraient être nées

en première origine les idées primordiales de pudeur ; c'est-à-dire *honte honnête*, le plus souvent très-bonnes en soi, et conformes à l'humanité, mais qui s'étendent si loin parmi certaines nations ! Ne serait-ce pas aussi de-là qu'est venue la gloire stérile mise dans la virginité, qui a produit tant d'effets dans les mœurs et dans l'état des hommes, ainsi que l'honneur attaché au non-exercice de l'une des facultés naturelles les plus utiles au genre humain ?

## §. VII.

***Moyen de reconnaître les erreurs métaphysiques, en remontant à l'analyse des idées par la décomposition des mots. Circulation des idées vraies ou fausses par le commerce des mots, qui est le plus grand lien de la société universelle.***

Nous pouvons bien sur tout ceci faire une réflexion pareille à celle qu'un écrivain célèbre fait sur les sciences numérales. Savoir bien distinguer ce qu'il y a de réel dans un sujet d'avec ce que nous y met-

tons d'arbitraire en le considérant ; démêler clairement les propriétés qui lui appartiennent, de celles qu'on pourrait lui prêter, serait le meilleur fondement de la méthode d'imposer les noms. Si les premiers impositeurs des noms avaient été en état de fixer leur vue sur ce principe, on n'aurait pas vu paraître ensuite tant d'erreurs souvent reçues pour des vérités ; tant de fausses peintures des objets réels, tant de paradoxes, d'opinions, de fausses croyances, tant de questions insolubles, parce qu'elles ne roulent que sur des mots pris pour des choses, quoique ces mots ne fussent pas applicables avec justesse aux objets réels : on n'aurait pas transporté dans le sujet réel ce résultat idéal qui n'est que dans le terme, et dont on a par dérivation tiré tant de fausses conséquences : on s'entendrait mieux aujourd'hui sur la métaphysique des sciences : on aurait moins à faire à décomposer nos idées par la décomposition des mots qui les expriment, pour en suivre ainsi le fil, qui, mieux qu'aucun autre guide, nous peut faire remonter aux premières traces de nos opi-

nions, et reconnaître les préjugés et les erreurs que nous avons nous-mêmes portées dans les sciences réelles.

Enfin, soit qu'il soit question d'idées abstraites, ou de toute autre connaissance humaine quelconque et plus usitée, la bonne ou mauvaise manière de procéder à l'imposition des noms, a jetté de profondes racines éternellement durables. L'étymologie nous montre comment, les nations se prêtant un secours mutuel, et faisant entre elles plus de commerce des mots que de toute autre chose que ce puisse être, chaque peuple, pour augmenter l'étendue de ses idées combinées, a profité des idées et des sons originels de son voisin, en les détournant par des dérivations conformes à sa propre manière de penser et d'articuler, et comment il a fait par-là de la faculté de parler le grand instrument universel, et le lien commun de la société.

tons d'arbitraire en le considérant ; démêler clairement les propriétés qui lui appartiennent, de celles qu'on pourrait lui prêter, serait le meilleur fondement de la méthode d'imposer les noms. Si les premiers impositeurs des noms avaient été en état de fixer leur vue sur ce principe, on n'aurait pas vu paraître ensuite tant d'erreurs souvent reçues pour des vérités ; tant de fausses peintures des objets réels, tant de paradoxes, d'opinions, de fausses croyances, tant de questions insolubles, parce qu'elles ne roulent que sur des mots pris pour des choses, quoique ces mots ne fussent pas applicables avec justesse aux objets réels : on n'aurait pas transporté dans le sujet réel ce résultat idéal qui n'est que dans le terme, et dont on a par dérivation tiré tant de fausses conséquences : on s'entendrait mieux aujourd'hui sur la métaphysique des sciences : on aurait moins à faire à décomposer nos idées par la décomposition des mots qui les expriment, pour en suivre ainsi le fil, qui, mieux qu'aucun autre guide, nous peut faire remonter aux premières traces de nos opi-

nions, et reconnaître les préjugés et les erreurs que nous avons nous-mêmes portées dans les sciences réelles.

Enfin, soit qu'il soit question d'idées abstraites, ou de toute autre connaissance humaine quelconque et plus usitée, la bonne ou mauvaise manière de procéder à l'imposition des noms, a jetté de profondes racines éternellement durables. L'étymologie nous montre comment, les nations se prêtant un secours mutuel, et faisant entre elles plus de commerce des mots que de toute autre chose que ce puisse être, chaque peuple, pour augmenter l'étendue de ses idées combinées, a profité des idées et des sons originels de son voisin, en les détournant par des dérivations conformes à sa propre manière de penser et d'articuler, et comment il a fait par-là de la faculté de parler le grand instrument universel, et le lien commun de la société.

## §. VIII.

*Utilité de l'étymologie dans la physique. L'étymologie sert à faire connaître les variétés de conformation anatomique dans l'organe vocal selon les différens climats.*

Ce n'est pas seulement à la partie intellectuelle de la philosophie que l'art en question peut devenir utile, il l'est encore à sa partie matérielle dans les sciences physiques, lorsque les nomenclatures sont bien faites. L'étymologie, en instruisant du vrai sens et de la juste signification des mots, apprend à connaître les propriétés des choses, dont le nom, s'il est bien imposé, doit être un *compendium* de la définition, et comme une courte description de la chose nommée. Ainsi la connaissance de la force des noms donnés aux choses naturelles est déjà d'un grand avancement pour les connaissances physiques. Les physiciens et en particulier les botanistes ont été plus exacts dans les dénominations que

nuls autres artistes, s'étant attachés à dresser leur nomenclature sur les qualités de chaque plante les plus propres à la distinguer. Par exemple, le nom *ortie*, c'est-à-dire *brûlante*, annonce d'abord le suc caustique contenu dans les pointes dont cette plante est ouverte. *Urtica*, dérivé d'*uro*, vient du Chaldéen *ur ignis*, que les Grecs articulent avec un mouvement labial en disant en leur langue πῦρ. Il est vrai que l'opération des nomenclateurs devient plus aisée à pratiquer, quand il ne s'agit que de former logiquement, par observation et par étude, un nouveau langage technique que le vulgaire n'a pas encore gâté, et c'est ce qui rend le langage des arts ignorés du peuple, plus juste dans ses expressions et plus facile à composer.

Ajoutons qu'on peut indirectement tirer de l'art étymologique quelques connaissances de la structure intérieure d'une partie du corps humain, et qu'il n'est pas sans quelque usage pour l'histoire physique de la conformation de l'homme. On observe que chaque peuple procède à la

fabrique de son langage propre avec certaine méchanique qui lui est pa culière, et qu'on pourrait compar ce que les peintres appellent *mani* laquelle fait reconnaître la main où l'e de l'artiste. L'observation montrant quelle manière un peuple a coutume t térer les mots qu'il tire d'une nation sine, elle fera connaître l'aptitude qu nature a donnée à l'homme, selon l versité des climats où elle l'a *fait naî* à se servir facilement de tels ou tels organes de la parole. Car c'est de-là dépendent les accens qui caractérisent nation. Chaque peuple a son alphabet n'est pas celui d'un autre, et dans le plusieurs lettres sont impossibles à pro cer pour tout autre. (Voyez le §. 1: ce chapitre). Le climat, l'air, les lieux eaux, le genre de vie et de nourriture duisent des variétés dans la fine struc de l'organisation. Ces causes donnent de forces à certaines parties du corps affaiblissent d'autres. Ces variétés qui éc peraient à l'anatomie, peuvent être fa ment remarquées dans les organes ser

la parole, en observant quels sont ceux ont chaque peuple fait le plus d'usage ans les mots de sa langue, et de quelle nanière il les emploie. On verra par-là que Hottentot a le fond de la gorge, et l'Anlais l'extrémité des lèvres doués d'une très-rande activité. On verra que dans l'émiration des mots d'un langage à un autre, l'une contrée à une autre, à mesure qu'ils 'avancent vers le nord, l'homme les charge le sifflement labial et nasal, comme au :ontraire à mesure qu'ils s'avancent vers le nidi, il les recule au fond du canal vocal, :n les chargeant d'aspirations gutturales; 'voy. le §. 30 du chap. 6,) d'où il suit qu'en général, vers le septentrion, le bout extérieur le l'instrument vocal est plus agile, et se met plus aisément en jeu; et que vers les conrées méridionales, c'est au contraire l'exrémité intérieure du canal que la nature a ormé plus facile à mouvoir: disposition générale qui ne peut naître que de l'inluence qu'a le climat sur l'organisation humaine. Ces petites remarques sur les vaiétés de la structure humaine peuvent quelquefois conduire à de plus importantes. En

une matière aussi difficile à connaître qu'est la configuration de notre propre corps et où les moindres détails ont tant d'intérêt pour nous, on ne doit pas négliger d'y appliquer les observations et les méthodes des arts étrangers : sur-tout à des points où les opérations propres à l'art même, seraient probablement insuffisantes.

## §. IX.

*Elle indique le caractère d'ame des peuples*

Cette habitude d'un peuple d'employer certains sons par préférence, ou de fléchir certains organes plutôt que d'autres, étant donc un bon indice du climat, il l'est en même tems du caractère de la nation, qui en beaucoup de choses est déterminé par le climat ; comme le génie de la *langue* l'est par le caractère de la nation.

L'usage habituel des lettres rudes désigne un peuple sauvage et non policé. Les lettres liquides sont dans la nation qui les emploie fréquemment, une marque de mollesse et de délicatesse, tant dans les organes que dans le goût. Citons pour exemple d'un

d'une part les langues du nord; et d'autre part la langue italienne, et sur-tout la chinoise. On peut tirer un fort bon indice du caractère mol de la nation Chinoise, assez connu d'ailleurs, de ce qu'elle n'a aucun usage de l'articulation rude *R*. La langue italienne, qui n'est qu'un latin corrompu, a perdu sa force, s'est amollie en vieillissant, en même proportion que le peuple qui la parle a perdu de la vigueur des anciens Romains. Mais comme elle était plus près de sa source, qu'elle a moins contracté de barbarie, que sa mollesse est tombée sur une langue fort mâle, dont le caractère sévère avait peut-être besoin d'être adouci, elle est encore restée la plus belle entre les dialectes de l'Europe.

La langue latine est franche et sèche, ayant des voyelles pures et nettes, et n'ayant que peu de diphthongues. Si cette constitution de la langue latine en rend le génie semblable à celui des Romains, c'est-à-dire, propres aux choses fermes et mâles, elle l'est d'un autre côté beaucoup moins que la grecque, et même moins que la nôtre, aux choses qui ne demandent que

de l'agrément et des graces légères. Aussi notre langue est-elle, ainsi que notre nation, beaucoup plus semblable à la grecque qu'à la romaine; quoique plus éloignée de celle-là dans l'ordre de la filiation. Mais le génie du peuple l'a emporté et a déterminé la ressemblance; outre que les exemples sont communs de gens qui ressemblent plus à leur aïeul qu'à leur père. On sent assez que je n'entends parler ici que d'une ressemblance dans l'idiotisme et dans certaines tournures de phrases qui dénotent le caractère d'une nation, non de la ressemblance dans les termes qui chez nous est plus grande avec les mots de la langue latine, dont les nôtres sont immédiatement sortis.

La langue grècque est pleine de diphtongues qui en rendent la prononciation plus allongée, plus sonore, plus gazouillée; c'est ce qui rend sa poésie plus belle, plus harmonieuse encore que la poésie latine. La langue grècque a par elle-même un certain ramage facile à reconnaître en lisant à haute voix les vers d'Homère. La langue française, pleine de diphtongues et de lettres mouillées, approche davantage en cette par-

tie de la prononciation du grec que de celle du latin. Que si la poésie française est, malgré cela, fort au-dessous de celle des Latins, ceci ne vient que du peu de prosodie de notre langue, de la monotonie de nos pieds toujours équivalens aux anciens spondées, et du retour fatiguant de nos rimes plates, insupportable à l'oreille dans un poëme de longue haleine en vers hexamètres. Quant à notre prose, selon l'opinion commune, elle l'emporte sur toutes celles des autres nations par la clarté; et c'est un des principaux mérites que puisse avoir un langage.

La réunion de plusieurs mots en un seul, ou l'usage fréquent des adjectifs composés, marque dans une nation beaucoup d'esprit, une appréhension vive, une humeur impatiente, et de fortes idées : tels sont les Grecs et les Anglais.

On remarque dans l'espagnol que les mots y sont longs, mais d'une belle proportion, graves, sonores et emphatiques, comme la nation qui les emploie.

L'habitude de changer la voix franche en voix nasale, d'atténuer l'articulation d'un

organe, de transposer les inflexions fermes pour les rendre plus souples, provenant d'une prononciation vicieuse, affectée ou molle, est un signe de peu de force dans la nation qui en use. Exemple, *Campidoglio* pour *Capitolium; Drento* pour *Dentro*. Quoique ces deux exemples-ci soient tirés de l'italien, qu'on se garde encore une fois de croire que je veuille insinuer par-là que la langue italienne est une langue faible ou médiocre. Si elle abonde en diminutifs et en paroles molles, si elle se prête aisément aux petits jeux de mots et d'imagination, aux pointes puériles et recherchées qu'on appelle mal-à-propos du beau nom de *concetti*, c'est qu'elle est souple, insinuante, spirituelle, et exagérée comme la nation qui la parle. Mais ces faiblesses n'empêchent pas que d'un autre côté elle ne soit sonore, vocale plus qu'aucune autre, vive et pathétique au dernier point, dans les sujets grands et sublimes. Pour se convaincre qu'elle est propre à tous les styles et à tous les sujets, il n'y a qu'à lire l'Arioste.

## §. X.

*Le caractère des peuples aussi très-marqué par les idiotismes et par la syntaxe de chaque langue.*

Il n'est pas inutile non plus d'observer les idiotismes tant de construction que d'expression particulières à chaque peuple. La plûpart naissant de ses mœurs ou de son tempérament, peuvent être d'assez bons indices de sa façon générale de penser. Les Français se plaisent sur-tout à ce qu'ils appellent avoir de l'*esprit*. Cette expression qui caractérise le ton habituel de leur conversation et de leurs livres, est propre à leur langue, et ne se trouve dans aucune autre. Ils aiment les *jolies* femmes, plus que les belles : et ce mot *joli* n'est pas ailleurs que chez eux. Ils s'entendent eux-mêmes beaucoup moins qu'ils ne le croient sur la signification précise de ces façons de parler si communes, *un homme d'esprit, une jolie femme ;* c'est une chose qu'on sent mieux qu'on ne la définit ; et pour marque évidente, très-souvent ils ne sont d'accord

ni de la définition, ni de l'application particulière. Les mots anglais, *humour*, *splen*, etc. ne se peuvent traduire exactement. Les termes de cette espèce n'ont point d'équivalens ni même de dérivés dans d'autres langues : ils restent confinés chez la nation qui se les est rendu propres par son caractère d'ame.

## §. XI.

*L'arrangement des termes propres à chaque langue indique quel genre de considération prévaut dans l'esprit de chaque peuple, quel est l'arrangement qu'on doit nommer* ordre *ou* inversion. *Faut-il pour plus de clarté du discours le tirer de la nature des perfections, ou de la nature des affections ?*

Nous vantons par exemple la clarté de l'esprit de notre nation indiquée par l'extrême clarté de notre langue, qui procède toujours comme les choses procèdent elles-mêmes dans la nature, et ne se permet point, à l'exemple de beaucoup d'autres, d'en intervertir l'ordre. Notre phrase présente d'abord l'acteur qui agit (le *nominatif*);

puis son action (le *verbe*); puis sa manière d'agir (l'*adverbe*); puis le sujet sur lequel il agit (l'*accusatif*); puis la qualité de ce sujet (l'*adjectif*), etc. Nous sommes fortement persuadés que c'est la manière la plus naturelle de procéder. Cependant, ceux qui auront lu le Traité de l'Inversion de M. le Batteux (Cours des Belles-Lettres, tome II.) Ouvrage rempli d'une métaphysique très-critique et très-fine, verront que c'est le défaut de terminaisons propres à distinguer le nominatif de l'accusatif qui nous a forcé à prendre cet ordre moins naturel qu'on ne le croit; que l'inversion est dans notre langue, non dans la langue latine comme on se le figure; que les mots étant plus faits pour l'homme que pour les choses, l'ordre essentiel à suivre dans le discours représentatif de l'idée des objets n'est pas tant la marche commune des choses dans la nature, que la succession véritable des pensées la rapidité des sentimens ou de l'intérêt du cœur, la fidélité de l'image dans le tableau de l'action; que le latin, en préférant ces points capitaux, procède plus naturellement que le français, et sans crainte

de l'amphibologie, parce que ses terminaisons annoncent d'avance la distinction de l'agent et du sujet, du nominatif et de l'accusatif, etc.

On peut consulter là-dessus le livre de M. Pluche, de la manière d'étudier les langues. Il y rapporte cet exemple, l. 2, p. 115.

*Goliathum proceritatis inusitatæ virum* (1) *David adolescens* (2) *impacto in ejus frontem lapide* (3) *prostravit* (4): *et allophylum cùm inermis puer esset* (5) *ei detracto gladio* (6), *confecit* (7).

Le jeune David (2) renversa (4) d'un coup de fronde au milieu du front (3) Goliath homme d'une taille prodigieuse (1) et tua (7) cet étranger avec son propre sabre qu'il lui arracha (6): car David étoit un enfant désarmé (5).

" Dans la marche que l'on fait prendre ,, à la phrase française, on renverse entiè- ,, rement l'ordre des choses qu'on y rap- ,, porte; et pour avoir égard au génie, ou ,, plutôt à la pauvreté de nos langues vul- ,, gaires, on met en pièce le tableau de la ,, nature. Dans le français, le jeune homme ,, renverse avant qu'on sache qu'il y ait ,, quelqu'un à renverser: le grand Goliath ,, est deja par terre, qu'il n'a encore été ,, fait aucune mention, ni de la fronde, ,, ni de la pierre, qui a fait le coup: et ce

„ n'est qu'après que l'étranger a la tête
„ coupée, que le jeune homme trouve une
„ épée au lieu de fronde pour l'achever.
„ Ceci nous conduit à une vérité fort re-
„ marquable, que c'est se tromper de croire
„ comme on fait, qu'il y ait inversion ou
„ renversement dans la phrase des anciens,
„ tandis que c'est très-réellement dans no-
„ tre langue moderne qu'est ce désordre.
„ Le latin présente dans sa simplicité his-
„ torique un vrai tableau du fait; et si vous
„ y considérez l'adresse avec laquelle la
„ langue latine dispose ses termes, vous y
„ trouverez plus que l'art des peintres même
„ ne peut fournir. Ceux-ci n'ont qu'un ins-
„ tant à vous livrer : au lieu que vous avez
„ ici la continuité de l'action, et le progrès
„ des circonstances qui se succèdent. Vous
„ voyez d'abord (1 et 2) selon l'ordre de
„ la nature, les deux champions en pré-
„ sence, et la disproportion de l'un à l'au-
„ tre : puis on les met aux prises (3). La
„ pierre, partie de la fronde du jeune homme
„ brise le front du géant : il tombe (4). Le
„ jeune Hébreu se trouvant sans armes (5)
„ lui enlève son épée (6), et l'achève (7). Ici

„ l'ordre grammatical du latin se rend esclave „ de la nature ; et quoiqu'il conserve ses „ droits en donnant à chaque terme l'in- „ flexion et la terminaison qui en caracté- „ rise l'emploi, cependant la suite des „ choses signifiées n'est point dérangée par „ l'ordre du latin : au contraire, la marche „ de la phrase est précisément comme celle „ de l'action „.

Je ne voudrais pas néanmoins conclure de ceci, que les Romains avaient plus de clarté que nous dans l'esprit, mais seulement qu'ils y avaient plus de vivacité ; qu'ils ne regardaient pas les objets du même biais, ni dans le même ordre que nous les regardons, et que concevant plus vivement les choses, ils suivaient dans leurs expressions l'ordre des sentimens préférablement à celui des choses.

*Durum sed levius fit patientiâ quidquid corrigere est nefas.* Tout ce qui est sans remède est cruel, mais la patience l'adoucit.

Les idées sont rangées, dans le latin, selon l'ordre qui a frappé l'esprit. La plus vive est la première, *durum* : celle qui affecte le plus promptement ensuite est l'adoucissement cher-

ché à l'affliction, *levius* : puis le moyen d'obtenir cet adoucissement, *patientiâ*. Ce n'est qu'après que l'esprit a marqué ainsi les principaux objets dont il est frappé, qu'il ajoute les autres mots qui ont fait naître ses affections. Le français suit l'ordre de l'intelligence ; mais le latin suit l'ordre du sentiment et des mouvemens du cœur : en quoi il est plus vif et plus noble. De même,

| | |
|---|---|
| *Usque adeone mori miserum est?* | La mort est-elle donc un si grand mal ! |

Le français parle d'abord de l'objet considéré qui est *la mort* ; mais le Romain sent et s'écrie ; *Usque adeone !* Danet, de qui j'emprunte ces exemples et ces réflexions (Préfac. du Dict. fr.) ajoute ingénieusement : " Le latin est un langage de gens ,, passionnés qui se pressent d'exprimer ce ,, qu'ils sentent davantage. Le français est ,, un langage de philosophes tranquilles, ,, qui tend à faire connaître les choses telles ,, qu'elles sont en effet, et dans un ordre ,, tout-à-fait naturel ,,.

Je n'en dirai pas davantage sur une matière fort curieuse, qui appartient aux tro-

„ l'ordre grammatical du l
„ de la nature ; et que
„ droits en donnant
„ flexion et la term
„ térise l'emploi
„ choses signifiées
„ l'ordre du latin
„ de la phrase
„ de l'action

Je ne vor
de ceci, q
clarté que
lement q
qu'ils ne
biais, n
regard
les ch
sions
à cel

*Du*
*patie*
*rige*

, pl
je m
on la re
ritent pas
articulière. La
saurait être app
examine les relatio
d'esprit des peuples
tive de leurs organe
on étudie l'homme
et de tous les climats, pou
l'envisageant de tous le
peut-être un des objets le
de l'esprit philosophique
carrière d'ailleurs les recher-
origine des mots n'ouvrent-elles
vraie critique qu'on doit regarder
l'exercice de ce même esprit „
l'Acad. des B. L. tom. XX).

## §. XII.

*indique aussi leur police plus ou l'o oins ancienne : leurs inventions, leurs p onnaissances,*

n peut juger de la police ancienne ou

récente

récente d'un peuple, de l'ancienneté ou de la nouveauté de sa langue, par la quantité plus ou moins grande des mots, par la variété plus ou moins nuancée des constructions. L'abondance des mots, la richesse d'expressions nettes et précises supposent dans la nation un esprit qui s'exerce depuis long-tems, un grand progrès de connaissances et d'idées. ( Buffon, Hist. nat. t. I, disc. I. ) De même, pour connaître à quel peuple un art doit son invention et ses développemens, ou du moins pour remonter à ce sujet autant qu'il est possible, la meilleure méthode est d'examiner en quelle langue se trouvent les plus anciens termes de cet art. Nous voyons par-là de combien de choses les Grecs avaient des idées précises, qu'ils ne pouvaient avoir acquises que par une étude de ces mêmes objets, par une longue suite d'observations et de remarques. » Ils ont même, dit l'auteur que j'ai cité, » des noms pour les variétés, et » ce que nous ne pouvons représenter que par » une phrase, se nomme en leur langue par » un seul substantif. » Il remarque ailleurs que la meilleure preuve que la boussole,

pes et à la syntaxe des langues, plus encore qu'aux mots simples dont je m'occupe. " Mais les mots même, selon la remarque „ de M. Falconet, ne méritent pas moins „ ici une considération particulière. La for- „ mation des mots ne saurait être appro- „ fondie, si l'on n'en examine les relations „ avec le caractère d'esprit des peuples et „ la disposition primitive de leurs organes; „ en un mot, si l'on étudie l'homme de „ tous les siècles et de tous les climats, pour „ ainsi dire, en l'envisageant de tous les „ côtés, c'est-là peut-être un des objets les „ plus dignes de l'esprit philosophique. „ Quelle vaste carrière d'ailleurs les recher- „ ches de l'origine des mots n'ouvrent-elles „ pas à la vraie critique qu'on doit regarder „ comme l'exercice de ce même esprit „ (Mém. de l'Acad. des B. L. tom. XX).

## §. XII.

*Elle indique aussi leur police plus ou moins ancienne : leurs inventions, leurs connaissances,*

On peut juger de la police ancienne ou récente

récente d'un peuple, de l'ancienneté ou de la nouveauté de sa langue, par la quantité plus ou moins grande des mots, par la variété plus ou moins nuancée des constructions. L'abondance des mots, la richesse d'expressions nettes et précises supposent dans la nation un esprit qui s'exerce depuis long-tems, un grand progrès de connaissances et d'idées. ( Buffon, Hist. nat. t. I, disc. I. ) De même, pour connaître à quel peuple un art doit son invention et ses développemens, ou du moins pour remonter à ce sujet autant qu'il est possible, la meilleure méthode est d'examiner en quelle langue se trouvent les plus anciens termes de cet art. Nous voyons par-là de combien de choses les Grecs avaient des idées précises, qu'ils ne pouvaient avoir acquises que par une étude de ces mêmes objets, par une longue suite d'observations et de remarques. » Ils ont même, dit l'auteur que j'ai cité, » des noms pour les variétés, et » ce que nous ne pouvons représenter que par « une phrase, se nomme en leur langue par » un seul substantif. » Il remarque ailleurs que la meilleure preuve que la boussole,

par exemple, est une invention moderne dûe aux Italiens, et que les Arabes n'en ont pas, comme le rapporte Bergeron, anciennement connu l'usage, est qu'il n'y a dans l'arabe aucun mot relatif à cette connaissance; les Arabes qui se servent de la boussole se servant aussi du mot italien qui la nomme.

Il est certain que le langage d'un peuple contient, s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, les véritables dimensions de son esprit. Il est la mesure de l'étendue de sa logique et de ses connaissances. Lascaris disait de la langue grecque qu'elle est aux sciences et aux arts ce que la lumière est aux couleurs; qu'elle paraît avoir été formée moins par le besoin et par la convention, que par la nature même. Un écrivain moderne, qui possède le talent d'approfondir les objets qu'il traite, enchérit encore sur cet éloge. Selon lui, la langue grecque fut incontestablement l'ouvrage des hommes les plus sensibles et les plus heureusement organisés. On dirait que la nature s'était offerte à eux par ses côtés les plus frappans et les plus riches; qu'avant que d'avoir rien nommé, ils avaient parcouru l'universalité des

choses, et en avaient saisi les rapports, les différences, l'enchaînement, en un mot, toutes les propriétés, tant cette langue est l'image fidèle de l'action des objets sur les sens, et de l'action de l'ame sur elle-même : des mots qui, par le mêlange heureux des élémens qui les composent, forment, ou plutôt deviennent des tableaux, qui s'étendent, se nuancent et se ramifient, conformément à la nature des sensations, ou des idées, dont ils sont non-seulement l'instrument, mais la plus vive image : qui, par leur aptitude à ne s'unir et former qu'un corps avec une infinité d'autres mots, obtiennent le double avantage de rapprocher, multiplier les idées, et de devenir en même-tems plus majestueux et plus-sonores ; qui par la transposition à laquelle ils se prêtent, tantôt procèdent comme la raison tranquille, tantôt s'élancent, se troublent, se désordonnent comme les passions : des systêmes entiers renfermés dans son sein : des combinaisons variées à l'infini, d'où résulte une harmonie enchanteresse, mais dont la partie la plus sensible (les accens) a péri. Une marche pleine de mou-

vement, etc. (ARNAUD, (*Journ. étrang.*)

La source de tant de louanges données à la langue grecque, la plus belle en effet de celles que les hommes ont jamais parlé, du moins de notre connaissance, vient de ce qu'elle est plus facile à reconnaître pour l'ouvrage de la nature; de ce qu'elle a mieux réussi qu'une autre à peindre les objets extérieurs, en se tenant attachée de plus près au système de la nature, qui n'est autre que ce penchant qu'elle a donné à l'homme de combiner la forme d'une inflexion vocale avec la forme d'un objet physique, pour les assimiler l'une à l'autre; système dont le développement fait la matière du Traité que j'écris. Convenons cependant de bonne foi que la langue grecque, à force de culture et d'abondance, est devenue bien moins sage dans la fabrique de l'énorme quantité de composés et de dérivés qu'elle possède, lorsqu'ils ont à exprimer des noms d'êtres relatifs, abstraits, métaphysiques, etc.; qu'il lui est souvent arrivé d'en former les dénominateurs sur des considérations singulières et peu apparentes; qu'elle aurait, en les formant, pu faire un choix plus simple

et plus heureux des approximations ou des comparaisons ; qu'elle a quelquefois pris des routes trop détournées, et poussé des branches bizarrement écartées du tronc ; qu'en un mot, elle a trop obéi au génie vif et fin d'une nation qui s'exprimait avec promptitude et entendait à demi-mot, par la facilité qu'elle avait à saisir les objets, lors même qu'ils n'étaient présentés que sous les plus petites faces. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les discussions que demanderait une pareille thèse.

## §. XIII.

*Utilité de l'étymologie dans l'histoire ancienne et dans la mythologie. Exemple.*

Venons à l'histoire ancienne. Il faudrait n'en avoir qu'une bien médiocre teinture pour ignorer tous les secours que lui fournit la matière étymologique : combien elle sert à débrouiller le chaos de la mythologie ; à réduire à des événemens fort simples le faux merveilleux dont se pare l'an-

tiquité ; à reconnaître la nature et la situation des climats, les noms des villes et des nations, leurs mœurs, leurs usages, leurs rits religieux. Rien sur-tout ne contribue davantage à nous mettre au fait des émigrations des peuples, de leurs navigations, et des colonies qu'ils ont portées en des climats éloignés. Il n'y a point de meilleure manière de suivre un peuple, que de le suivre à la trace de sa langue. En ceci, il est à propos d'observer, non-seulement les termes primitifs et leurs dérivations, mais aussi les idiotismes et la syntaxe, non moins essentiels et décisifs que les mots simples. C'est par-là que l'on parvient à connaître, le mieux qu'il est possible, l'origine des peuples, leurs mêlanges, le progrès de leurs connaissances, la variation de leurs usages, la source de leurs coutumes et de leurs dogmes, pourvu toutefois que les preuves étymologiques que l'on apporte soient solides et réitérées, que l'on ne se laisse pas emporter à l'esprit de système ; et que l'on ne prenne pas à tâche de vouloir, comme il n'arrive que trop souvent, tout ramener à un seul principe que l'on s'est fait. Il ne faut donner d'au-

tres preuves de cette proposition que l'excellent ouvrage du célèbre Bochart. Avec une profonde connaissance des langues orientales, et par le seul secours de l'étymologie, quelle lumière ce savant homme n'a-t-il pas jetté sur ce que l'histoire ancienne a de plus obscur ? et malgré le petit reproche qu'on peut lui faire d'avoir trop embrassé de choses dans son système, y a-t-il un autre livre sur cette matière dont on puisse tirer autant d'utilité ?

A l'aide des explications que Bochart et les autres personnes versées dans les anciennes langues d'orient, nous ont données des termes de ces langues, il ne serait peut-être pas difficile de montrer, si c'était ici le lieu de le faire, que tous les noms des anciennes divinités n'expriment qu'une seule et même idée relative au soleil et aux astres, ou aux épithètes qu'on leur donnait : Que dans les premiers tems il n'y a eu chez tous les peuples de l'orient, si on en excepte les Hébreux, d'autre religion que le *Sabéisme*, ni d'autre divinité que le soleil, objet naturel du culte de tous les peuples qui ne sont ni tout-à-fait grossiers, ni assez phi-

losophes ; que presque tous ces noms de divinités fabuleuses, Grecques et Romaines, sont dérivés de certains mots Egyptiens, Phéniciens, Chaldéens, Assyriens ou Persiques, qui tous signifient le *soleil*, ou un adjectif exprimant une épithète donnée au soleil ; que ces adjectifs personnifiés dans la suite par les peuples qui n'entendaient pas les langues orientales sont devenus autant de divinités particulières, d'où est né le *Polythéisme ;* que ces adjectifs, donnés pour épithètes, soit par flatterie, soit par honneur, soit par convenance de signification, aux anciens rois d'orient, ont introduit l'*idolâtrie*, et enfin que ces mêmes adjectifs, mal entendus, pris dans un sens équivoque, altérés dans la prononciation, ou rapportés par les Grecs (peuple menteur et ignorant en histoire étrangère) à certains mots de leur langue assez semblables pour le son, leur ont donné lieu de débiter, sur les histoires anciennes, mille circonstances fausses et ridicules, mille contes puériles, métamorphoses et fables de toute espèce : ce qui a donné naissance à la *mythologie*, c'est-à-dire, à la chose du monde la plus absurde

et la plus dénuée de liaison, si l'on n'y porte le flambeau de l'étymologie.

## §. XIV.

*Nécessité d'entrer dans l'examen des termes appellatifs et des noms propres dont l'altération a été une source continuelle d'erreurs dans l'histoire ancienne.*

On ne saurait croire combien l'aversion pour les sons barbares et la grande sensibilité pour l'euphonie, ont introduit d'erreurs dans l'histoire, par la mauvaise habitude d'estropier les noms propres étrangers, à qui l'écrivain veut donner une tournure et une terminaison, conformément à son idiome national. La langue grecque affectait sur-tout cette délicatesse. On voit qu'Hérodote s'excuse quelquefois d'être obligé de rapporter des noms qui rendent un son étranger : il y a même des cas où il aime mieux les omettre tout-à-fait. Les écrivains grecs altèrent les noms barbares; ils les plient à la forme de leur langue, et les *grécisent* si bien (par exemple *euty-*

vement, etc. (ARNAUD, (*Journ. étrang.*)

La source de tant de louanges données à la langue grecque, la plus belle en effet de celles que les hommes ont jamais parlé, du moins de notre connaissance, vient de ce qu'elle est plus facile à reconnaître pour l'ouvrage de la nature; de ce qu'elle a mieux réussi qu'une autre à peindre les objets extérieurs, en se tenant attachée de plus près au système de la nature, qui n'est autre que ce penchant qu'elle a donné à l'homme de combiner la forme d'une inflexion vocale avec la forme d'un objet physique, pour les assimiler l'une à l'autre; système dont le développement fait la matière du Traité que j'écris. Convenons cependant de bonne foi que la langue grecque, à force de *culture* et d'abondance, est devenue bien moins sage dans la fabrique de l'énorme quantité de composés et de dérivés qu'elle possède, lorsqu'ils ont à exprimer des noms d'êtres relatifs, abstraits, métaphysiques, etc.; qu'il lui est souvent arrivé d'en former les dénominateurs sur des considérations singulières et peu apparentes; qu'elle aurait, en les formant, pu faire un choix plus simple

et plus heureux des approximations ou des comparaisons ; qu'elle a quelquefois pris des routes trop détournées, et poussé des branches bizarrement écartées du tronc ; qu'en un mot, elle a trop obéi au génie vif et fin d'une nation qui s'exprimait avec promptitude et entendait à demi-mot, par la facilité qu'elle avait à saisir les objets, lors même qu'ils n'étaient présentés que sous les plus petites faces. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les discussions que demanderait une pareille thèse.

## §. XIII.

*Utilité de l'étymologie dans l'histoire ancienne et dans la mythologie. Exemple.*

Venons à l'histoire ancienne. Il faudrait n'en avoir qu'une bien médiocre teinture pour ignorer tous les secours que lui fournit la matière étymologique : combien elle sert à débrouiller le chaos de la mythologie ; à réduire à des événemens fort simples le faux merveilleux dont se pare l'an-

tiquité; à reconnaître la nature et la situation des climats, les noms des villes et des nations, leurs mœurs, leurs usages, leurs rits religieux. Rien sur-tout ne contribue davantage à nous mettre au fait des émigrations des peuples, de leurs navigations, et des colonies qu'ils ont portées en des climats éloignés. Il n'y a point de meilleure manière de suivre un peuple, que de le suivre à la trace de sa langue. En ceci, il est à propos d'observer, non-seulement les termes primitifs et leurs dérivations, mais aussi les idiotismes et la syntaxe, non moins essentiels et décisifs que les mots simples. C'est par-là que l'on parvient à connaître, le mieux qu'il est possible, l'origine des peuples, leurs mêlanges, le progrès de leurs connaissances, la variation de leurs usages, la source de leurs coutumes et de leurs dogmes, pourvu toutefois que les preuves étymologiques que l'on apporte soient solides et réitérées, que l'on ne se laisse pas emporter à l'esprit de système; et que l'on ne prenne pas à tâche de vouloir, comme il n'arrive que trop souvent, tout ramener à un seul principe que l'on s'est fait. Il ne faut donner d'au-

tres preuves de cette proposition que l'excellent ouvrage du célèbre Bochart. Avec une profonde connaissance des langues orientales, et par le seul secours de l'étymologie, quelle lumière ce savant homme n'a-t-il pas jetté sur ce que l'histoire ancienne a de plus obscur ? et malgré le petit reproche qu'on peut lui faire d'avoir trop embrassé de choses dans son système, y a-t-il un autre livre sur cette matière dont on puisse tirer autant d'utilité ?

A l'aide des explications que Bochart et les autres personnes versées dans les anciennes langues d'orient, nous ont données des termes de ces langues, il ne serait peut-être pas difficile de montrer, si c'était ici le lieu de le faire, que tous les noms des anciennes divinités n'expriment qu'une seule et même idée relative au soleil et aux astres, ou aux épithètes qu'on leur donnait : Que dans les premiers tems il n'y a eu chez tous les peuples de l'orient, si on en excepte les Hébreux, d'autre religion que le *Sabéisme*, ni d'autre divinité que le soleil, objet naturel du culte de tous les peuples qui ne sont ni tout-à-fait grossiers, ni assez pli-

losophes ; que presque tous ces noms de divinités fabuleuses, Grecques et Romaines, sont dérivés de certains mots Egyptiens, Phéniciens, Chaldéens, Assyriens ou Persiques, qui tous signifient le *soleil*, ou un adjectif exprimant une épithète donnée au soleil ; que ces adjectifs personnifiés dans la suite par les peuples qui n'entendaient pas les langues orientales sont devenus autant de divinités particulières, d'où est né le *Polythéisme ;* que ces adjectifs, donnés pour épithètes, soit par flatterie, soit par honneur, soit par convenance de signification, aux anciens rois d'orient, ont introduit l'*idolâtrie*, et enfin que ces mêmes adjectifs, mal entendus, pris dans un sens équivoque, altérés dans la prononciation, ou rapportés par les Grecs (peuple menteur et ignorant en histoire étrangère) à certains mots de leur langue assez semblables pour le son, leur ont donné lieu de débiter, sur les histoires anciennes, mille circonstances fausses et ridicules, mille contes puériles, métamorphoses et fables de toute espèce : ce qui a donné naissance à la *mythologie*, c'est-à-dire, à la chose du monde la plus absurde

*lingua Punica usata da Maltesi*). Le langage de l'isle de Malte, dit Jean Quintin dans la description qu'il nous a donnée de cette isle, est fort mêlé d'africain. J'ai vu à Malte en 1533, certaines colonnes de pierre sur lesquelles sont gravées des lettres puniques avec des espèces de points : leur figure approche assez de l'hébreu. Et il est si vrai que l'idiome maltais participe du phénicien, que les insulaires entendent, prononcent fort bien, et ont dans leur langue quelques-uns des mêmes termes que l'on trouve dans la scène de Plaute, dans Avicenne, et dans l'Evangile, entr'autres ceux-ci de l'Evangile *Eloi, epphta, kumi.* On sait que les mots de cette espèce ne s'écrivent pas facilement en caractères latins, et ne se prononcent bien que par ceux à qui la langue est naturelle. Si les restes du vieux langage qu'on retrouve à Malte viennent véritablement de la colonie Phénicienne, comme le croit Quintin, il serait fort à souhaiter qu'un homme habile dans les langues d'orient s'y transportât pour rechercher les vestiges du phénicien et du punique. Mais il ne faudrait pas qu'il bornât sa course à ce seul endroit.

Peut-être les découvertes seraient-elles plus assurées dans deux autres isles de la Méditerranée, la Sardaigne et la Corse. Il est constant, à la vérité par le rapport de tout le monde, que le langage vulgaire de Malte est à demi mêlé d'oriental : mais les Arabes et les Sarazins ont occupé cette isle il y a peu de siècles, et ce peut être la raison pour laquelle les Maltais entendent si bien les termes d'Avicenne. Il est à craindre que l'oriental qu'on trouve mêlé dans leur langue ne vienne au moins autant de ces derniers que des Tyriens ou des Carthaginois. Pour travailler avec succès sur cette matière, il faudrait séparer tous les mots Maltais qui peuvent venir des racines grecques ou latines par les langues modernes d'Europe ; puis séparer tous les termes qui sont purement arabes, et ne laisser que ceux qui ne se trouvant point dans l'arabe, auraient un rapport analogique pour la figure, le son ou la signification avec les langues d'orient ; sur-tout avec le samaritain et le chaldéen. Alors on pourrait assurer que ces mots sont vraiment phéniciens. Mais comme ils seraient sans doute difficiles à démêler d'avec les termes de

la langue arabe, qui n'est elle-même qu'un dialecte assez semblable au phénicien, on travaillerait avec succès à vérifier ce qui est punique en observant avec soin les langues sarde et corse moins mêlangées que celle de Malte. Les peuples de ces deux isles, sur-tout de celle de Corse, sont vraiment le reste des anciens Sauvages de l'Europe. Nul pouvoir n'a pu les assujettir parfaitement : nul gouvernement les policer. Les grandes puissances Carthaginoise et Romaine auxquelles ils ont été soumis, n'ont pas autrefois mieux réussi à cet égard que leurs maîtres modernes. Les contrées intérieures de l'isle de Corse ne sont pas fréquentées par les étrangers; les Sarazins l'ont possédée trop peu de tems pour que leur langue y ait pu faire de grands progrès. Avant les Carthaginois, on n'y avait vu d'autres étrangers qu'une colonie de Phocéens et une d'Etrusques. Ainsi je regarde la langue des Corses comme une des moins mêlangées parmi celles où l'on peut faire des recherches. Leur idiôme doit être composé, 1°. de l'ancienne langue barbare des insulaires Auochtones; 2°. de quelque teinture de pho-

ration du soleil sous la figure du feu, religion actuelle des *Guebres*, dont le comme on le voit, est le même que des *Cabires*. Tout l'ancien monde a été tagé entre cette religion *Sabéenne*, culte plus grossier de certaines divinité térielles, animées ou inanimées, tels animal, un arbre, un lac, etc. culte semblable à celui que les peuples N rendent à leurs *Fétiches*, dont on depuis peu donné l'histoire. Ces deux gions sont antérieures à l'*idolatrie* pro ment dite, c'est-à-dire, au culte des hor déifiés : le développement de l'origi ce dernier culte appartient plus propre à l'histoire des règnes et des évène particuliers de chaque pays.

## §. XV.

*Utilité de l'étymologie pour recouvr partie les anciennes langues pera manière d'y parvenir.*

A ne regarder l'étymologie qu'en ce q a de grammatical, il est certain qu' son usage le plus commun, qui est d

Lettres, liv. XXV, page 68) ont par-là tellement brouillé les tems, les personnes, et les faits, qu'ils ont rendu l'histoire ancienne, déja si ténébreuse, presqu'entièrement méconnaissable. De sorte qu'il est difficile de dire, si dans l'étude des anciennes origines et des premiers siècles, les auteurs Grecs, de qui nous tenons presque tout ce qui en reste, (les originaux des autres nations étant perdus) nous servent plus, parce qu'ils nous apprennent réellement, qu'ils ne nous nuisent en nous le transmettant d'une telle manière.

Tout ceci, pour être développé autant qu'il le faut, demanderait des explications fort étendues, ou plutôt un livre entier. J'y pourrai revenir, quoique succintement, dans un chapitre particulier vers la fin de ce Traité : mais ce n'est pas le cas d'arrêter plus le lecteur au début. Je ne le dis ici que pour montrer que la science étymologique est la vraie clef de l'histoire ancienne. C'est ce que je me propose d'expliquer avec plus de détail dans un Mémoire sur les dieux *Cabires*, où je ferai voir que le culte de ces dieux n'était autre chose que l'ado-

le mieux conservée; telles que la Bretagn
le pays de Galles, la Biscaye. Peut-êt
tirerait-on aussi d'assez grands secours
l'irlandais : mais c'est sur quoi je ne p
rien dire, n'ayant aucune connaissance
cette langue.

Je citerai encore un exemple de la mêm
méthode qu'on pourrait employer par ra
port à la langue punique. L'isle de Malt
au rapport de Diodore, l. 5, est originai
rement une colonie de Phéniciens, qui da
l'habitude où ils étaient de voyager jusqu'
grand océan occidental pour les affaires d
leur commerce, y établirent un entrep
commode, parce qu'elle est située en hau
mer à moitié chemin de Tyr à Gades,
qu'on y trouve de bons ports. Ce récit
Diodore est confirmé par l'étymologie
nom de trois isles de ce canton de la me
*Malit* en Phénicien, i. e. *Refugium*: Gau
*los*. i. e. *Rotunda* : Lampas ou *Lampedu*
vient de *Lapid*, i. e. *Lampas*. Le géogra
phe Scylax rapporte en effet qu'il y av
dans cette dernière isle deux grandes to
qui probablement servaient de phares. (
Bochart, *Chan.* 1. 26, et Soldani, *De*

logie des mots, elle en peut avoir
beaucoup plus curieux ; ce serait
uvrer en partie les anciennes lan-
décomposant les langues moder-
la méthode que je proposerais
venir. Que l'on ôte du français,
, tout le grec et le latin qu'y
les Marseillais et les Romains,
ou le theuton qu'y ont ap-
Francs ; que l'on ôte du résidu
l'on reconnaîtra, par la compa-
logues d'orient, venir des colo-
mes, il est presque certain que
rait le pur celtique des anciens
de pareilles opérations, on
mbrique ou *cimraéc* en Angle-
ntabre en Espagne ; l'osque, le
mbre en Italie ; l'illyrien en Es-
le runique en Scandinavie. La
que le mélange des peuples a
re leurs langues, n'empêche pas
oir démêler l'origine et le fond,
nt l'alliage qui les déguise. Il fau-
sir, en faisant ce travail, le lan-
la campagne dans les provinces de
royaume, où la vieille langue s'est

ration du soleil sous la figure du feu, et la religion actuelle des *Guebres*, dont le nom, comme on le voit, est le même que celui des *Cabires*. Tout l'ancien monde a été partagé entre cette religion *Sabéenne*, et le culte plus grossier de certaines divinités matérielles, animées ou inanimées, tels qu'un animal, un arbre, un lac, etc. culte assez semblable à celui que les peuples Nègres rendent à leurs *Fétiches*, dont on nous a depuis peu donné l'histoire. Ces deux religions sont antérieures à l'*idolatrie* proprement dite, c'est-à-dire, au culte des hommes déifiés : le développement de l'origine de ce dernier culte appartient plus proprement à l'histoire des règnes et des évènemens particuliers de chaque pays.

## §. XV.

*Utilité de l'étymologie pour recouvrer en partie les anciennes langues perdues; manière d'y parvenir.*

A ne regarder l'étymologie qu'en ce qu'elle a de grammatical, il est certain qu'outre son usage le plus commun, qui est de faire

la généalogie des mots, elle en peut avoir un autre beaucoup plus curieux ; ce serait de recouvrer en partie les anciennes langues, en décomposant les langues modernes. Voici la méthode que je proposerais pour y parvenir. Que l'on ôte du français, par exemple, tout le grec et le latin qu'y ont apportés les Marseillais et les Romains ; tout le saxon ou le theuton qu'y ont apportés les Francs ; que l'on ôte du résidu tout ce que l'on reconnaîtra, par la comparaison des langues d'orient, venir des colonies Phéniciennes, il est presque certain que le restant serait le pur celtique des anciens Gaulois. Par de pareilles opérations, on aurait le cambrique ou *cimraéc* en Angleterre ; le cantabre en Espagne ; l'osque, le sabin, l'umbre en Italie ; l'illyrien en Esclavonie ; le runique en Scandinavie. La confusion que le mélange des peuples a mise entre leurs langues, n'empêche pas d'en pouvoir démêler l'origine et le fond, en séparant l'alliage qui les déguise. Il faudrait choisir, en faisant ce travail, le langage de la campagne dans les provinces de chaque royaume, où la vieille langue s'est

le mieux conservée; telles que la Bretagne, le pays de Galles, la Biscaye. Peut-être tirerait-on aussi d'assez grands secours de l'irlandais : mais c'est sur quoi je ne puis rien dire, n'ayant aucune connaissance de cette langue.

Je citerai encore un exemple de la même méthode qu'on pourrait employer par rapport à la langue punique. L'isle de Malte, au rapport de Diodore, l. 5, est originairement une colonie de Phéniciens, qui dans l'habitude où ils étaient de voyager jusqu'au grand océan occidental pour les affaires de leur commerce, y établirent un entrepôt commode, parce qu'elle est située en haute mer à moitié chemin de Tyr à Gades, et qu'on y trouve de bons ports. Ce récit de Diodore est confirmé par l'étymologie du nom de trois isles de ce canton de la mer; *Malit* en Phénicien, i. e. *Refugium* : *Gaulos*, i. e. *Rotunda* : Lampas ou *Lampedusa* vient de *Lapid*, i. e. *Lampas*. Le géographe Scylax rapporte en effet qu'il y avait dans cette dernière isle deux grandes tours qui probablement servaient de phares. (V. Bochart, *Chan.* 1. 26. et Soldani, *Della*

*lingua Punica usata da Maltesi*). Le langage de l'isle de Malte, dit Jean Quintin dans la description qu'il nous a donnée de cette isle, est fort mêlé d'africain. J'ai vu à Malte en 1533, certaines colonnes de pierre sur lesquelles sont gravées des lettres puniques avec des espèces de points : leur figure approche assez de l'hébreu. Et il est si vrai que l'idiome maltais participe du phénicien, que les insulaires entendent, prononcent fort bien, et ont dans leur langue quelques-uns des mêmes termes que l'on trouve dans la scène de Plaute, dans Avicenne, et dans l'Evangile, entr'autres ceux-ci de l'Evangile *Eloi, epphta, kumi*. On sait que les mots de cette espèce ne s'écrivent pas facilement en caractères latins, et ne se prononcent bien que par ceux à qui la langue est naturelle. Si les restes du vieux langage qu'on retrouve à Malte viennent véritablement de la colonie Phénicienne, comme le croit Quintin, il serait fort à souhaiter qu'un homme habile dans les langues d'orient s'y transportât pour rechercher les vestiges du phénicien et du punique. Mais il ne faudrait pas qu'il bornât sa course à ce seul endroit,

Peut-être les découvertes seraient-elles plus assurées dans deux autres isles de la Méditerranée, la Sardaigne et la Corse. Il est constant, à la vérité par le rapport de tout le monde, que le langage vulgaire de Malte est à demi mêlé d'oriental : mais les Arabes et les Sarazins ont occupé cette isle il y a peu de siècles, et ce peut être la raison pour laquelle les Maltais entendent si bien les termes d'Avicenne. Il est à craindre que l'oriental qu'on trouve mêlé dans leur langue ne vienne au moins autant de ces derniers que des Tyriens ou des Carthaginois. Pour travailler avec succès sur cette matière, il faudrait séparer tous les mots Maltais qui peuvent venir des racines grecques ou latines par les langues modernes d'Europe ; puis séparer tous les termes qui sont purement arabes, et ne laisser que ceux qui ne se trouvant point dans l'arabe, auraient un rapport analogique pour la figure, le son ou la signification avec les langues d'orient ; sur-tout avec le samaritain et le chaldéen. Alors on pourrait assurer que ces mots sont vraiment phéniciens. Mais comme ils seraient sans doute difficiles à démêler d'avec les termes de

la langue arabe, qui n'est elle-même qu'un dialecte assez semblable au phénicien, on travaillerait avec succès à vérifier ce qui est punique en observant avec soin les langues sarde et corse moins mêlangées que celle de Malte. Les peuples de ces deux isles, sur-tout de celle de Corse, sont vraiment le reste des anciens Sauvages de l'Europe. Nul pouvoir n'a pu les assujettir parfaitement : nul gouvernement les policer. Les grandes puissances Carthaginoise et Romaine auxquelles ils ont été soumis, n'ont pas autrefois mieux réussi à cet égard que leurs maîtres modernes. Les contrées intérieures de l'isle de Corse ne sont pas fréquentées par les étrangers ; les Sarazins l'ont possédée trop peu de tems pour que leur langue y ait pu faire de grands progrès. Avant les Carthaginois, on n'y avait vu d'autres étrangers qu'une colonie de Phocéens et une d'Etrusques. Ainsi je regarde la langue des Corses comme une des moins mêlangées parmi celles où l'on peut faire des recherches. Leur idiôme doit être composé, 1°. de l'ancienne langue barbare des insulaires Auochtones ; 2°. de quelque teinture de pho-

céen d'Asie, et d'étrusque ; 3°. de punique ; 4°. de grec, latin et italien qui y domine. Mais comme la langue barbare des insulaires était sans doute aussi pauvre que le sont d'ordinaire les langues des Sauvages, et que ce n'est que par le moyen des Carthaginois, dont les établissemens dans la Sardaigne et la Corse furent grands et durables, que les naturels du pays commencèrent à acquérir un plus grand nombre d'idées et de connaissances, et par conséquent de mots, il y a apparence que la langue corse doit abonder en termes puniques, et qu'ils y doivent être moins difficiles à démêler et à comparer que nulle part ailleurs.

# CHAPITRE III.

## De l'organe de la voix et de l'opération de chacune des parties qui le composent.

### §. I.

*Découverte de l'alphabet et du nombre des articulations de la voix. Méthode de figurer chaque articulation par un caractère. Défaut de cette méthode d'un alphabet général.*

L'ART de l'écriture, qui peint et fixe la parole, suppose une découverte antérieure et tout aussi merveilleuse : c'est celle de l'alphabet, par laquelle, avant que de peindre les objets, on a observé, reconnu, fixé et déterminé ce qu'on aurait à peindre. Ce qu'il y a de plus admirable, à mon gré, dans l'art de l'écriture, c'est-à-dire dans la plus belle invention de l'esprit humain, n'est pas tant d'avoir figuré des caractères pour représenter les articulations de la voix,

que d'avoir su discerner la variété des mouvemens qui forment une parole, et distinguer chaque articulation simple. Mais il est arrivé à l'auteur de cette découverte, ce qui arrive à tous les premiers inventeurs, qui après avoir, par un coup de génie, découvert le principe originel d'un art, n'emploient ensuite dans le détail et dans la pratique qu'une méthode assez défectueuse. En effet, il serait difficile que le talent d'inventer se trouvât joint à la patience nécessaire pour perfectionner. Les inventeurs de l'*alphabet* crurent avoir trouvé le nombre des articulations de la voix, et jugèrent qu'il ne restait plus qu'à l'exprimer par autant de figures conventionnelles. Il est certain néanmoins que d'un côté ils ont été au-delà du vrai, s'ils n'ont voulu rendre que les mouvemens primitifs de la parole, et que d'un autre côté, ils sont restés infiniment au-dessous, s'ils ont cru figurer toutes les variations dont est susceptible en soi chacun de ses mouvemens primitifs.

## §. II.

*Chaque peuple a son alphabet propre assez différent de celui d'un autre.*

Il n'y a pas une contrée qui n'ait sa manière d'articuler qui lui est propre, et que ceux d'un autre pays n'imitent jamais parfaitement, ou ne peuvent point imiter du tout. On ne vient pas mieux à bout, dit Quintilien, de prononcer les mots comme un autre homme les prononce, que de jouer d'un instrument comme un autre homme en joue. *An cujusvibet est exigere litterarum sonos ! non Hercule magis quàm nervorum*, (Quintil. liv. 1, chap. 4). Nous avons en Europe des lettres qu'il est impossible aux Chinois de prononcer : et tous nos efforts sont inutiles pour copier les inflexions des Hottentots. Sans aller si loin, quelle différence entre un Anglais qui fait sortir toutes ses paroles en sifflant du bout des lèvres, et un Florentin qui les fait toutes rentrer dans le fond de sa gorge ? Les consonnes de l'allemand, du français et de l'espagnol, sont-elles parfaitement les mêmes ?

Non sans doute; et chaque peuple qui veut prononcer un mot d'une langue voisine, ne fait qu'employer les lettres de sa propre langue qui en approchent le plus, en se servant du même organe, qu'il fléchit à la manière de son pays. A peine un Français peut-il entendre un Allemand qui lui parle en latin, à cause de la grande différence de prononciation. Plus les nations sont éloignées, plus la différence est remarquable. Quant aux voyelles, tout le monde en Europe emploie les mêmes figures: mais tel peuple donne à une de ses figures le son qu'un autre peuple donne à une autre. Il est donc constant que chaque nation a son alphabet qui lui est propre; et sans doute le premier inventeur n'avait porté son attention que sur sa propre langue. Il s'ensuit de-là que si l'on voulait compter combien il y a de lettres qui ne sont pas parfaitement les mêmes, il faudrait compter combien il y a de sons dans les voix, et combien il y a d'inflexions différentes dans la manière dont chaque peuple de la terre varie le mouvement de chacun de ses organes: ce qui produirait un nombre de lettres infini.

## §. III.

*Il n'y a qu'une voyelle et que six consonnes primitives correspondantes aux six organes.*

Ramenons les choses à une méthode plus simple et plus certaine, c'est-à-dire au principe invariable de leur origine et de leur cause efficiente, par l'examen de l'organe, ou des organes qui s'emploient successivement à former la parole, par-tout où il y a des hommes. Nous trouverons que toutes les lettres ou inflexions possibles, dont le nombre est infini, en raison de leur légère différence, peuvent être rangées par classes sous l'organe primitif qui les forme; que le nombre de ces organes composant l'instrument de la parole, est très-petit, et qu'il en est de même par conséquent du nombre des lettres qui correspond justement, sans plus ni moins, à celui d'autant d'organes, dont chacun produit son articulation propre. Ainsi, pour avoir une méthode générale, applicable à toutes les langues, dont la vérité sera bientôt démontrée, je pose pour

principe que dans tous les langages de l'univers, dans toutes les formes quelconques de prononcer, il n'y a qu'une voyelle, et que six consonnes correspondantes à autant d'organes servans à la parole. Je m'explique.

Mais avant que de commencer, je préviens le lecteur que je suis obligé d'entrer dans un détail d'observations curieuses, nécessaires, mais minutieuses et peu amusantes. Le maître de philosophie de *M.* Jourdain se rend ridicule, lorsque déployant un appareil déplacé, il remonte aux principes physiques, et explique l'opération des organes à un bourgeois, qui opère fort bien sans savoir comment, et qui ne demande qu'à apprendre un peu d'ortographe. Il ne l'eût pas été, s'il eût eu à traiter des principes et des règles d'un art, lequel ne consiste qu'en observations des pratiques naturelles et primordiales qui en sont le fondement.

## §. IV.

### *La voyelle est le son conduit dans le canal de la parole.*

La voyelle en général n'est autre chose que la voix, c'est-à-dire que le son simple et permanent de la bouche, que l'on peut faire durer, sans aucun nouveau mouvement des organes, aussi long-tems que la poitrine peut fournir l'air. Les consonnes sont les articulations de ce même son que l'on fait passer par un certain organe, comme à travers d'une filière, ce qui lui donne une forme. Cette forme se donne en un seul instant, et ne peut être permanente. Que si elle paraît l'être dans quelques articulations fortes qu'on appelle *esprits rudes*, ce ce n'est plus un son clair et distinct; ce n'est qu'un siflement sourd qu'on est obligé d'appeler du nom contradictoire de *voyelle muette*. Ainsi, la *voix* et la *consonne* sont comme la matière et la forme, la substance et le mode. L'instrument general de la voix doit être considéré comme un tuyau long qui s'étend depuis le fond de la gorge jus-

qu'au bord extérieur des lèvres. Ce tuya
est succeptible d'être resserré selon un dia
mètre plus grand ou moindre, d'être étend
ou racourci selon une longueur plus grand
ou moindre. Ainsi, le simple son qui e
sort représente à l'oreille l'état où on a tem
le tuyau en y poussant l'air. Les différence
du son simple sont comme les différences d
cet état, d'où il suit qu'elles sont infinie
puisqu'un tuyau flexible peut être cond
par dégradation insensible depuis son pl
large diamètre et sa plus grande longueu
jusqu'à son état le plus resserré et le pl
racourci. On remarque communément se
divisions plus marquées du son simple
ou sept états du tuyau qu'on appelle voyelles
*a*, *η*, *e*, *i*, *o*, *ω*, *u*. Mais il est clair qu'u
ligne ayant autant de parties qu'il y a
points indivisibles, qui la composent da
toute sa longueur, il y a autant de voyell
qu'il peut y avoir de divisions intermédiair
entre les sept ci-dessus, d'où il suit qu'il
en a une infinité. On remarque facileme
en effet qu'une nation ne divise pas préci
ment comme une autre le diapason,
échelle de sa voix, et que les voyelles d

Anglais, par exemple, ne sont pas celles des Français. Aussi, ne reconnaît-on plus rien dans le son des voyelles du même mot prononcé dans deux langues différentes.

## §. V.

*La consonne est la manière dont le son est affecté par l'organe et la forme qu'il en reçoit.*

Je dis donc qu'il est à propos, pour éviter l'embarras de ces variétés infinies, de considérer la voyelle ou le son simple comme unique, quelque soit l'état ou chacun tient le tuyau de sa voix, et d'observer seulement, pour fixer un alphabet, l'état particulier de chacune des parties qui composent le tuyau ou instrument; car ce canal est formé par plusieurs parties ou organes, chacun desquels à un mouvement qui lui est particulier, une articulation qui lui est propre, et qui sert à faire distinguer que le son simple, en passant par le tuyau, a été affecté par cet organe, et non par un des autres. Il y a donc autant de manières d'affecter le son,

et de lui donner, pour ainsi dire, une figure, qu'il y a d'organes le long du tuyau, et il n'y en a pas plus. Ce sont ces mouvemens imprimés au son que l'on appelle *lettres* ou *consonnes*. Elles ne sont par elles-mêmes que des formes qui n'existeraient pas sans la *voix*, qui en est la matière et le sujet. Ainsi, tout le méchanisme de la parole peut être, quoiqu'imparfaitement, comparé à une flûte. L'air, poussé dans le tuyau de cette flûte, en est le son simple, ou la *voix*. Les trous par lesquels il sort, sont les divisions de cette voix simple, et ces divisions peuvent aussi-bien être dans un endroit du tuyau que dans un autre. La position ou figure des doigts sur ces trous, sont les *lettres* ou *consonnes* qui donnent la forme au son, forme qui par elle-même n'aurait aucune existence pour le sens de l'ouïe sans l'air ou voix qui en est la matière et le sujet.

## §. VI.

*Des variations infinies de la voyelle.*

La chose ne sera pas moins sensible si nous comparons la voix, ou le son simple de la voyelle, à celui que rend une corde tendue sur un instrument, où les divisions sont marquées par des touches dans toute sa longueur. Il n'y a personne qui ne se soit apperçu que pour former dans leur ordre les cinq voyelles vulgaires, on ne fait qu'accourcir successivement la corde. *A*, est la voix pleine et entière, ou la corde tenue dans toute sa longueur, depuis la gorge aux lèvres. *I*, est la corde raccourcie de moitié, tenue du palais aux lèvres. *O*, est le bout de la corde à l'extrémité des lèvres. Nous allongeons les lèvres en dehors, et tirons, pour ainsi-dire, le bout d'en haut de cette corde pour faire sonner dessus *U*, ( voyelle particulière aux Français, et que n'ont pas les autres nations ), tandis que les Orientaux la prolongent tant qu'ils peuvent d'en bas, pour former dessus un son profondément gut-

tural, *h*. Ainsi, les deux extrêmités les plus marquées de la corde, le *complementum acuti*, et le *complementum imi*, sont le siflement *u*, et l'aspiration *h*.; elles font le par-dessus et la basse-contre sonnés sur la corde de la parole.

Comme la corde, dans toute sa longueur, est divisible à l'infini, il y a dans la ligne une infinité de points où l'on peut placer la division : de sorte que les diverses voyelles de tous les peuples de l'univers, quoique variées à l'infini, ne diffèrent cependant, qu'en ce qu'un peuple divise sa corde dans un endroit, et un autre dans un autre. Aussi, les anciens Orientaux, dans leur écriture, négligèrent-ils de marquer la *voix*, qu'en lisant ils suppléaient par intervales entre les vraies *lettres*, qui sont les *consonnes*.

Au reste, ce n'est que pour une intelligence plus facile, que j'ai comparé la voyelle à une simple ligne étendue, divisible dans sa longueur. La véritable image de la voix, conforme à celle de la bouche ouverte, est un entonnoir flexible dont on diminue à volonté les deux diamètres pour

dégrader le son voyal : ensorte que *a* est le plus grand entonnoir, et *u* est le plus petit.

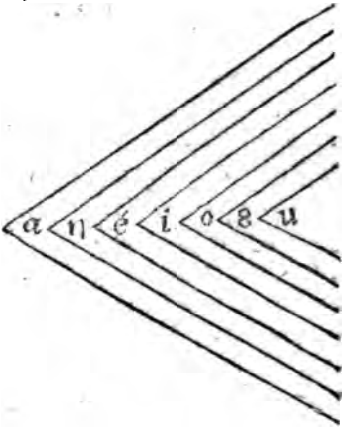


Mais je me contente ici d'exprimer la grandeur de chacun de ces entonnoirs concentriques par une ligne faisant partie de l'axe qui les traverse tous.

## §. VII.

### *Des six consonnes produites par les six organes du canal vocal.*

Je viens de dire que chaque organe qui est dans la bouche, a sa figure et son mouvement propre formant une lettre qui lui est particulière : qu'il y a autant de *lettres* ou *consonnes* que *d'organes* : et qu'il n'y en a pas plus. Ce sont 1°. *les lèvres*; 2°. *la gorge*; 3°. *les dents*; 4°. *le palais*; 5°. *la langue*. Il y en a un sixième, savoir, *le nez*, qui doit être regardé comme un second tuyau à l'instrument; car ainsi qu'on pousse l'air du fond de la gorge à l'extrémité des lèvres, on peut le pousser du fond de la gorge à l'extrémité des narines. Cet organe a sa consonne; il a même, comme nous le verrons bientôt, sa voyelle *an, in, on*, etc. ou son simple qui lui est propre, et donc je traiterai en particulier dans le chapitre suivant. En ce sens on doit dire qu'il y a réellement deux voyelles, celle de la bouche et celle du nez : cependant, quoique la voyelle soit

susceptible d'une différence effective selon le tuyau par lequel l'air est conduit, je ne laisserai pas de la considérer comme unique, tant que je ne la regarderai que comme l'air sortant d'un instrument. On peut nommer chaque lettre ou consonne du nom de son organe propre, ce qui la rendra reconnaissable à toutes les nations de la terre, sous quelque caractère que l'on la figure. Nous les figurons ainsi : *lèvre*, *Be*; *gorge*, *Ke*; *dent*, *De*; *palais* *Je*; *langue*, *Le*; *nez*, *Se*. Je joins ici aux lettres, pour les faire sonner un peu, la voyelle sourde que nous appellons *e* muet. De ces six lettres, les trois premières sont parfaitement muettes; les trois autres sont un peu liquides et permanentes, en ce qu'étant coulées ou sifflées, la forme du mouvement de l'organe peut se continuer un peu plus long-tems par une espèce de voix sourde; au lieu que dans les trois précédentes, la forme est purement instantanée.

## §. VIII.

*La multiplication des lettres n'est que l'effet du mouvement plus fort ou plus faible dans chaque organe.*

Chaque organe peut donner son mouvement propre d'une manière douce, moyenne, rude, plus ou moins douce, plus ou moins rude. Les modifications rudes sont celles qui poussent le son en dehors; *je*, *te*, *re*, *ke*, *che*, *se* : les douces sont celles qui semblent le retenir; *ve*, *the*, *ne*, *ghe*, *ze*. Ces manières produisent dans chaque lettre des variations qui ont fait croire qu'il y en avait un nombre plus grand qu'il n'est en effet. Et si l'on voulait distinguer par un *caractère* particulier chacun des degrés de ces différences, on aurait un nombre infini de lettres consonnes, par la même raison que j'ai rapportée plus haut en parlant du nombre infini des voyelles. Mais à considérer seulement les trois mouvemens doux, moyen et rude, on trouve trois différences dans chaque lettre primitive, et on les appelle lettres *permutables*, ou *de même organe*. Elles s'em-

ploient très-ouvent l'une pour l'autre dans le même mot et dans la même langue ; à plus forte raison quand le mot passe d'une langue à une autre. Cette observation, qu'on sait être très-sensible dans la langue grecque, ne l'est guères moins dans les autres, si on y fait attention.

*Lèvre doux*, Be ; *moyen*, Pe ; *rude*, Fe. *Gorge doux*, Gue ou Gamma Grec ; *moyen*, Ce, Ke ; *rude*, Que en grec Xi.

*Dent doux*, THe en anglais, ou Theta en grec ; *moyen*, De ; *rude*, Te.

*Palais doux*, Ze ; *moyen*, Je ; *rude*, CHe.

*Langue doux*, Ne ; *moyen*, Le ; *rude*, Re. Dans la lettre de langue *Le Ne Re*, le moyen *Le* s'opère du bout de la langue ; le doux *Ne* du milieu de la langue un peu soulevée contre le palais, en rechassant l'air par le tuyau du nez ; le rude *Re* de la racine de la langue gonflée, en chassant l'air de la gorge par soubresault.

Quant au *nez*, comme c'est un organe moins flexible, il ne varie pas son sifflement nazal, *Se*.

Le palais, qui est encore plus immobile

les lèvres situées aux deux extrémités qui se puissent passer de son secours. Mais aucun, pas même la langue, ne peut se passer des poumons, qui sont les soufflets de cette espèce d'orgue vocal qui poussent l'air resserré et rendu plus fort dans le canal étroit du larinx. C'est du larinx et des poumons que vient l'intensité et le volume de la voix, le fort et le faible de l'intonation, qu'il ne faut pas confondre avec le fort et le faible de l'articulation. L'intonation forte ou faible n'appartient qu'à la voyelle; l'articulation forte ou faible n'appartient qu'à la consonne. Vainement la langue ferait-elle dans l'air libre ses mouvemens et ses figures, il n'en résultera rien de sensible à l'oreille, si cet air n'est en même tems chassé au-dehors par l'expiration des pou-

---

mots qu'elle veut dire. A l'égard des voyelles, il y a moins de difficulté. Comme il n'y faut point d'articulation, mais un simple son, la trompe vocale peut y suffire. Ainsi il est moins étonnant que cette fille chante avec une certaine facilité. Mais on suppose qu'elle fait entendre le chant d'un air sans y joindre les paroles, ce qui lui est probablement impossible.

tous, et celui qui se trouve placé au milieu de l'instrument. Il n'y a que la gorge et

« la parole, et chante même aisément. Cette fille, « nommée Marie Greslar, est née dans la paroisse « de St.-Hilaire, près de Mortagne en Poitou ».

On ne peut pas douter que la langue ne soit le principal agent de la parole ; et l'on n'aurait pas cru qu'il fût possible de parler quand on manque de cet organe. Cependant on peut éprouver, et j'en avais déjà fait l'expérience, que l'organe de la lèvre, et même celui de la gorge, situés aux deux extrémités de l'instrument peuvent, absolument parlant, effectuer leurs articulations propres sans le secours de la langue, ou du moins sans s'en aider que fort peu : et peut-être que par l'exercice, on peut parvenir à s'en passer tout-à-fait. Mais les lettres intermédiaires qui s'articulent au milieu de l'instrument vocal comme celle de langue, palais, et même celle de dents sont impossibles à prononcer sans elle. Ainsi sans avoir vu Marie Greslar on pourrait assurer d'avance, que si elle parle un peu en effet, après avoir totalement perdu la langue, ce n'est que d'une manière très-imparfaite : que sa faculté se réduit à prononcer les lettres labiales ou gutturales B. P. F. V. M. G. Q. K. et les mots qui en sont composés ; mais qu'elle ne peut faire entendre L. N. R. J. CH. ni Z. D. T. que les gens accoutumés à l'entendre suppléent peut-être aux

les lèvres situées aux deux extrémités qui se puissent passer de son secours. Mais aucun, pas même la langue, ne peut se passer des poumons, qui sont les soufflets de cette espèce d'orgue vocal qui poussent l'air resserré et rendu plus fort dans le canal étroit du larinx. C'est du larinx et des poumons que vient l'intensité et le volume de la voix, le fort et le faible de l'intonation, qu'il ne faut pas confondre avec le fort et le faible de l'articulation. L'intonation forte ou faible n'appartient qu'à la voyelle; l'articulation forte ou faible n'appartient qu'à la consonne. Vainement la langue ferait-elle dans l'air libre ses mouvemens et ses figures, il n'en résultera rien de sensible à l'oreille, si cet air n'est en même tems chassé au-dehors par l'expiration des pou-

---

mots qu'elle veut dire. A l'égard des voyelles, il y a moins de difficulté. Comme il n'y faut point d'articulation, mais un simple son, la trompe vocale peut y suffire. Ainsi il est moins étonnant que cette fille chante avec une certaine facilité. Mais on suppose qu'elle fait entendre le chant d'un air sans y joindre les paroles, ce qui lui est probablement impossible.

mons, et resserré au passage du larinx. C'est ce resserrement qui donne le son à la voix, et qui la distingue de la simple expiration non sonore.

*Exprimimus, rectoque foras emittimus ore :*
*Mobilis articulat verborum dædala lingua ;*
*Formatura que labrorum pro parte figurat.*

LUCRET.

## §. IX.

### *De l'articulation propre à chaque organe, ou de l'esprit qu'il affecte naturellement.*

Outre la manière particulière de moduler appartenante à chaque organe, il y a encore dans la voix certains *esprits*, ou tournures dans la manière de conduire l'air. Que l'on me permette d'employer ici pour les consonnes, ce terme *esprits*, que la langue grecque applique le plus souvent aux voyelles. Chaque organe affecte communément ceux qui conviennent le mieux à sa conformation. Les lèvres *battent* ou *sifflent ;* la gorge *aspire ;* les dents *battent ;* la langue *frappe ;* la langue et le palais ensemble *coulent*, *frolent* ou *sifflent ;* le nez *siffle :* chacun de ces effets se produit

d'une manière douce, moyenne ou rude. Chacun de ces sifflemens a un caractère propre à l'organe qui opère, et qui chasse l'air avec un bruit résultant de sa configuration : ce qui contribue encore beaucoup à la variété de la lettre primitive. Par exemple : si les deux *lèvres* battent fort rudement, elles produisent un son particulier et presque impermutable que nous figurons *Me*. Les mâchoires auxquelles les lèvres sont attachées, servent alors à lui donner ce mouvement plus fort ; de sorte qu'elles sont l'instrument propre de cette articulation dans la classe des lettres des *lèvres*. Le mouvement de la mâchoire inférieure la produit en se joignant à celui de la lèvre qui y est attaché. La mâchoire étant un organe solide et bien moins flexible que la lèvre, l'*M* devient par-là une lettre plus forte, et moins permutable que les autres lettres de *lèvres*. Si les *lèvres* sifflent doux, au lieu de siffler rude, comme c'est l'ordinaire, elles produisent le son figuré *Ve*, qui aurait été *Fe*, si on l'eût sifflé rude. Mais aucun de ces sifflemens ne donnera à l'air chassé la forme qu'il reçoit des autres or-

ganés qui sifflent aussi, soit du sifflement nazal *Se*, ou des sifflemens de langue et de palais *Ze*, *Je*, *Che*, *Re*: chacun même de ces quatre derniers, fait entendre une variété à mesure que l'air poussé entre la langue et le palais, est poussé du bout, du milieu, ou de la racine de la langue.

## §. X.

### *Effet du mêlange des esprits de divers organes.*

Il arrive souvent aussi qu'un organe se sert subitement de deux *esprits* qui lui sont habituels; ou qu'il emploie, quoiqu'avec moins de facilité, l'*esprit* habituel d'un autre organe; ou que deux organes s'emploient en même tems à articuler si vîte, qu'on dirait que la voyelle n'a passé que par une filière. Cependant on s'apperçoit si bien de la complication, que le plus souvent dans les cas ci-dessus on est obligé d'employer deux *caractères* pour figurer la *lettre*. Par exemple: si le *palais doux* est *battu* avec esprit *doux*, au lieu d'être *Ze* il est *DZe*; si le *palais moyen* est *battu*

avec esprit *doux*, au lieu d'être *Je*, il est *DJe*, à l'italienne : si le *palais rude* est *battu* avec esprit *rude*, au lieu d'être *CHe*, il est *TCHe* encore plus rude, à l'italienne.

Si la *gorge douce* aspire en *battant doux*, au lieu d'être *Ge*, elle est *DGHe* : si la *gorge moyenne* aspire *rude*, au lieu d'être *Ke*, elle est *CHe*, *Que*.

Si la *lèvre moyenne frole*, au lieu d'être *Pe*, elle est *PRe* : si elle siffle *rude*, au lieu d'être *Pe*, elle est *PSe* : si la *lèvre douce* siffle *doux*, au lieu de *Ne*, elle est *GNe* à l'espagnole ou *N* mouillée. Si la *langue moyenne* aspire *doux*, au lieu de *Le* simple, elle est *GLe* à l'italienne ou mouillée : ainsi du reste.

Dans le mêlange des *lettres* et des *esprits*, on trouvera toutes les inflexions possibles de la voix humaine de quelque peuple que ce soit sur la terre. Toutes seront réductibles sous la classe d'une des six lettres primitives que l'on aura nommée du nom de chaque organe. Toutes seront permutables entr'elles dans chaque classe, et passeront d'autant plus facilement dans une classe voisine, qu'elles en approcheront davan-

tage, soit par elles-mêmes, soit par les *esprits* étrangers qu'elles affectent le plus habituellement : remarque très-essentielle pour l'étymologie. Cette espèce de permutation est dans la nature. Il ne faut pas la confondre avec quelques autres altérations qui ne naissent que de la mauvaise habitude d'un certain peuple, ou de la méthode défectueuse qu'il met en usage, au moyen de laquelle il y a des lettres qui, sans être du même organe, sont devenues permutables par l'abus de la prononciation vicieuse d'un peuple, ou de son orthographe habituelle. Tel est parmi nous le *G.* permutable en *J*; et le *C* et le *T* permutables en *S*. Nous nous servons des premières de ces lettres dans l'écriture, et nous les lisons comme si nous avions écrit les secondes. L'exception produite par cet abus, ou par tel autre de même espèce qui peut se trouver dans d'autres langues, mérite aussi beaucoup d'attention en étymologie ; mais elle ne doit entrer pour rien dans l'examen du système général de la nature dont il s'agit ici.

Il arrive souvent qu'un peuple habitué

par l'éducation à moduler ses organes d'une certaine manière, figure tout à-la-fois par un seul *caractère* la lettre, l'esprit et l'aspiration. Alors un autre peuple se voit obligé de figurer trois *caractères* pour écrire celui-ci, et encore très-imparfaitement; l'alphabet d'une nation n'étant pas celui d'une autre. Par exemple: le *Ci* des Italiens est chez nous *TCHi; Cicero, Tchitcero.* De-là vient que certaines langues étrangères, sur-tout celles qui emploient beaucoup d'aspirations et d'esprits rudes, nous paraissent avoir tant de consonnes.

## §. XI.

### *De la consonne nazale.*

Le nez fait un second tuyau à l'instrument : son sifflement ou lettre nazale *Se*, est par-tout d'un très-grand usage, par l'habitude que l'on prend de pousser le son de la bouche au nez, ou de le ramener du nez à la bouche. Ce qui fait que le nez n'ayant pas le pouvoir de varier par lui-même sa lettre moyenne, parvient à la rendre douce ou rude en s'aidant d'un au-

tre organe. Elle est douce, si l'air passe du nez à la bouche. Exemple : *Ste* ou ϛ ( *sigmatau* ) des Grecs ; elle est rude si l'air passe de la bouche au nez. Exemple : *TSe* ou ץ ( *tsade* ) des Hébreux. Si on la rend fort rude, ramenant une seconde fois l'air le long du palais après l'avoir poussé de la gorge aux narines, c'est *TSCH* des langues barbares. Par la facilité qu'on a dans l'usage de la parole à se servir du second tuyau, il arrive que le sifflement naxal se trouve mêlé dans une grande partie des mouvemens combinés ou lettres doubles, et se marie volontiers à l'articulation de tout autre organe. *BSe*, *PSe*, *SBe*, *SPe*, *SFe*, *SVe*, *CSe*, *SCe*, *SGe*, *STe*, *TSe*, *SDe*, *SCHe*, *SNe*, *SLe*. Aussi la lettre *S* est-elle la plus commune de toutes. Elle ne diffère du *Z* qu'en ce qu'elle est un *coulé rude* le long des narines, au lieu que le *Z* est un *coulé doux* le long du palais.

## §. XII.

*Des muettes et des liquides ; des rudes et des douces, et de leur mêlange.*

Des six lettres primitives, trois étant *muettes*, et trois autres *liquides semi-voyelles*, vous ne verrez presque jamais de consonne combinée qui ne participe des deux espèces ; et si la consonne est de trois figures, la muette est entre deux liquides, qui lui donnent du corps, comme dans *eSCRime*, *aSTRingent*, *eSCLave*, *SPLendeur*. Que si dans quelques mots grecs ou orientaux on trouve une consonne combinée de deux muettes, la *voix sourde*, ou *e muet* qui les sépare s'y fait fortement sentir ; comme dans *PTOlomée*, *CTesiphon*, *BDellion*. Mais jamais il n'arrive qu'une consonne double soit composée de deux figures du même organe : comme serait, *BP*, *DT*, *CG*, *LR* ; *ZJ*, car un organe se replie bien sur un autre, mais ne peut se replier sur lui-même ; non plus que l'œil qui voit tout, ne peut se voir lui-même : ce qui est une suite de l'impénétrabilité

physique des corps. De plus, quand les deux inflexions procèdent du même organe, sans être identiques, il faut bien que l'une soit rude, et l'autre douce. Or, la rude pousse le son au-dehors, et la douce le retient au dedans. (Voyez le §. 3 de ce chapitre). Des mouvemens si opposés ne sauraient être effectués ensemble. Aussi est-il bien rare que deux articulations disparates puissent être rapprochées assez vîte pour en former une double sans aucune séparation sensible. Si le sifflement nazal se joint un peu mieux aux autres inflexions, c'est que l'organe dont il dépend n'est pas dans la bouche, et que deux instrumens ont plus de facilité pour exécuter en un même instant des choses différentes qui ne pourraient être que successives sur le même instrument. Vous avez pu remarquer que dans les syllabes de trois consonnes dont je viens de citer quatre exemples, l'une des trois est toujours la lettre S. Vous ne trouverez presque jamais trois consonnes ainsi cumulées, à moins que l'organe du nez, situé hors de l'instrument principal, n'y joigne son opération propre.

Observez encore que les trois consonnes muettes ou fixes sont principales dans la parole, plus que les trois liquides ou semi-voyelles : c'est-à-dire, que quand une fixe et une liquide sont immédiatement jointes ensemble dans la même syllabe ; la fixe affecte le premier rang, et la liquide qui la suit ne paraît quasi qu'une modulation singulière de la fixe. Jamais en commençant le mot ou la syllabe, la liquide de *langue* ou de *palais* ne précède la fixe. Du moins je ne connais pas d'exemple d'assemblage initial, tel que serait *LPa*, *RTa*, etc. dont le son serait horriblement dur, dissonant, et difficile à exécuter : au lieu que les exemples de l'arrangement contraire *PLa*, *TRa*, sont fréquens et doux tant à la bouche qu'à l'oreille. Si la liquide *S* peut précéder les fixes, j'en ai dit la raison, savoir qu'elle est produite par l'organe nazal qui a son opération à part. Il est vrai aussi que l'ordre que les fixes et les liquides tiennent presque invariablement entr'elles, n'a lieu qu'en commençant le mot ou la syllabe. Nos langues grecques et dérivées du grec l'observent de même en finissant : mais les

langues

langues barbares suivent souvent l'ordre contraire à la fin de la syllabe, en faisant précéder la liquide *aLT, OLD, eRD*. C'est même ici un des principaux caractères qui marque la différence entre les langages venus du grec, et ceux qui viennent de la langue barbare de l'Europe septentrionale.

## §. XIII.

### *Des di-lettres ou consonnes doubles.*

Il n'y a peut-être de vraies *di-lettres* marquées, c'est-à-dire, de véritables *consonnes doubles* que celles qui sont composées de deux muettes, de deux du même organe; celles en un mot dont la double articulation ne peut s'exécuter sans qu'on entende une division sensible entre les deux mouvemens d'organes qui la produisent. Il y a de fréquens abus à cet égard dans la méthode vulgaire. Si c'est une erreur dans l'usage de ne faire qu'une syllabe de certaines *di-phtongues* formant deux sons, (voyez le §. 15 de ce chapitre.); ce n'en est pas une moindre que d'écrire deux figures pour une seule lettre, comme les La-

tins dans leur *QU*, les Français dans leur *CH*, ou comme les Italiens dans leur *CH*, que les Grecs écrivaient plus correctement par *X*. J'ai même peine à regarder comme vraies *di-lettres* les consonnes doubles, lorsqu'elles ne se forment, comme c'est l'ordinaire, que du mêlange d'une lettre muette avec une lettre liquide; parce qu'alors les deux articulations se replient l'une sur l'autre sans effort et sans intervalle; agissant par des mouvemens qui se peuvent effectuer ensemble sans se contrarier. Ces mouvemens ajoutés viennent presque toujours de la langue ou du nez, comme dans *FLambeau* et dans *SPirale*. Les deux consonnes sont ici fondues: on pourrait dire qu'il n'y en a qu'une: car en effet c'est un organe qui agit, en joignant à son action l'articulation habituelle d'un autre organe au lieu de la sienne propre. Mais si la consonne double est composée de deux lettres muettes, dont le mouvement se contrarie et ne peut être simultané comme dans *CTésias*, alors il y a réellement deux consonnes séparées par un *e* muet, deux vrais sons et deux syllabes. Car ces deux mouvemens

d'organes ne peuvent se succéder sans un certain effort qui sépare les articulations, et par conséquent les syllabes. De tels mots sont fort rares, et quand ils passent d'une langue dans une autre, celle-ci leur ôte aussitôt cette double inflexion contrariante, difficile à exécuter. Exemple : *Ptolemeus*, *Tolomei*; *Psalmus*, Salmo; πτισανη, tisane.

## §. XIV.

### *Des accens.*

De même que les lettres sont sujettes aux *esprits*, la voix est sujette aux accens. Il n'y en a que deux : le *grave* et *l'aigu*; mais ils peuvent être à l'infini plus ou moins *graves*, et plus ou moins *aigus*, selon que le diamètre du tuyau est plus grand ou moindre : ainsi que tout instrument musical est grave ou aigu, selon que son coffre est plus ou moins gros. La voix peut aussi allonger ou abréger le son, le rendre sourd ou distinct. Le son grave et le son allongé paraissent redoubler la voyelle. (Exemple : *mâle*, *faire*, *nègre*, *isle*, *prône*, *voûte*, *flûte*.)

## §. XV.

### *Des Diphtongues.*

Les diphtongues doivent être soigneusement distinguées Il ne faut pas donner dans l'erreur ordinaire des grammairiens, qui, dès qu'ils voyent deux ou plusieurs voyelles écrites de suite, les appellent *diphtongues*: et qui d'un autre côté, par une maxime contraire, enseignent qne ces compositions de trois ou quatre voyelles de suite ne sont qu'une seule syllabe: erreur à la vérité autorisée par notre usage général, tant en vers qu'en prose. Mais les défauts de notre écriture et de nos usages, ne sont point dans la chose même. Règle générale; si le son est simple, soit qu'il soit bref ou long, il n'y a pas *diphtongues*, bien que l'on employe plus d'un caractère pour le figurer, comme dans *faīre*, *feŭ*, *pigeŏn*, *fleŭr*, *eău*, *coŭp*, *Seĭgneŭr*, *Reīne*, *orgeăt*, *deūx*, *œil*, *rouille*, *jeŭn*. Tous ces sons n'ont que la *voix* simple, touchée dans un endroit ou dans un autre sur la *corde* de la *parole*, et devraient régulière-

ment être notés par un seul *caractère*. Si le son est double, il y a toujours *diphtongue*, soit qu'on le prononce bref ou allongé, grave ou aigu, soit qu'on l'employe pour monosyllabe, ou pour dissyllabe, comme dans *li-ard*, *chi-ourme*, *hu-is*, *bi-ais*, *cor-diaux*, *passi-on*, *ri-en*, *pi-ed*, *Di-eu*, *ou-i*, *bois*, *lo-i*, *ou-ais*, *lo-in*. Ecrivez ces derniers à la grecque [illegible], car c'est par un défaut de l'alphabet français que nous ne savons pas les écrire juste, et par abus que nous les employons pour monosyllabes, puisque la voix, dont chaque son marque une syllabe, s'y fait évidemment sentir deux fois. L'*au* français est de deux *voix*, si on le prononce emphatiquement à la latine, *aotorité*. Il n'est que d'une voix en prononçant couramment *otorité*. La voix se redouble aussi fréquemment qu'elle le veut, en employant à chaque fois le pur son simple, sans le faire passer par aucune des filières propres aux organes particuliers. On peut faire de suite autant de voyelles que l'on veut. Il n'y a nul doute qu'il ne pût exister un langage

entièrement composé de voyelles combinées entr'elles sans aucunes consonnes.

## §. XVI.

### *De la voyelle muette.*

Il y a dans notre langue certaines voix que l'on prendrait d'abord pour des diphtongues, quoiqu'elles ne soyent réellement qu'une seule *voix* allongée. Ce sont toutes celles où après avoir fait entendre une *voix franche*, on finit en l'assourdissant par une *voix muette*, comme dans *raye*, *fée*, *vie*, *bleu*, *joue*, *rue*, qui n'ont aucune différence avec *Rāi*, *Fē*, *vī*, *bleū*, *joū*, *rū*; sur quoi il n'est pas inutile de remarquer: 1°. que nous ne passons jamais de la *voix muette* à la *voix franche*; mais toujours de la *voix franche* à la *voix muette*, en laissant mourir le son dans la bouche; que toute division de la *voix* est susceptible de finir sourdement, (comme le prouvent les exemples qu'on vient de lire) mais que la voix pleine et entière *a* l'est moins qu'une autre, sans doute parce que le son de la corde pleine et entière est trop net et top

franc pour y rendre sensible un assourdissement, qui se peut plus aisément exécuter sur les divisions de cette même corde. Quant à l'effet que fait après la consonne cette *voix sourde* ou *e* muet si fréquent dans notre langue, ce n'est pas la peine de s'y arrêter, puisqu'il n'en produit aucun. La *voix muette* nous paraît être dans notre langue d'un plus grand usage que dans nulle autre : ce qui ne vient que du peu d'habitude que nous avons des langues étrangères. Plusieurs nations élident par une prononciation précipitée la voix finale de leurs mots. L'*us* des Latins, l'*os* des Grecs, l'*o* des Italiens ; terminaisons habituelles dans ces langues, n'ont qu'une *voix muette*, ainsi que l'*e* des Français, des Anglais et des Allemands. Nous en avons la preuve dans certains mots terminés en *os* ou en *us*, qui ont passé dans notre langue sans aucune altération ; sur-tout dans plusieurs noms propres, qui, en perdant seulement l'*o* ou l'*u*, ont conservé l'*s* finale dans l'orthographe, quoiqu'on n'y ait aucun égard dans la prononciation : tels que *Nicolaos*, Nicolas ; *Carolus*, Charles, etc. L'*eu* est un

son simple qui appartient proprement à la *voix muette*, plus fortement poussée.

## §. XVII.

### *Des caractères de la voyelle.*

Pour plus de précision, on doit compter trois différences dans la *voyelle* comme dans la consonne. De même que celle-ci est douce, moyenne ou rude, l'autre est *sourde, franche, sonore*; cette dernière est la voix *nazale* et *chantée*. Nous figurons les trois voix ainsi, *e*, *é*, *en*. La *voix sourde* et la *voix franche* se peuvent également produire, soit par le flux, soit par le reflux de l'air, soit en inspirant, soit en expirant; mais presque toujours de cette dernière manière, à la différence de la *voix nasale*, qui ne peut se produire qu'en expirant l'air et non en l'inspirant.

## §. XVIII.

### *Composition de l'alphabet. Cause de l'ordre des lettres.*

L'alphabet, tel que nous l'avons, a ré-

sulté d'une partie des principes ci-dessus, inspirés par la nature même et par la construction méchanique de l'instrument vocal, encore plus que reconnus ensuite d'un examen médité. L'ordre qu'on y a suivi dans la disposition des lettres, a été plutôt nécessaire qu'arbitraire, sur-tout dans le commencement. Dans la suite, l'indication de la nature n'étant plus si forte, l'application s'est relâchée : on a fait usage de la méthode défectueuse de particulariser un trop grand nombre d'articulations, sans assez d'égard à la classe d'organes à laquelle chacune appartient ; on a successivement inventé de nouveaux caractères ; car je suis persuadé qu'il n'y en avait d'abord eu que très-peu, lors de la première invention. Tout ceci fait qu'une partie des lettres se trouve rangée dans l'alphabet d'une manière un peu confuse.

Nul doute que la voyelle ne dût occuper le premier rang dans l'alphabet, sur-tout la voyelle pleine, où la corde est tenue dans toute sa longueur sans aucune division. *Est A*, dit Scaliger, ( de Causis, lat. 1. 18. ) *prima notissimaque infantis vox*,

*cum quâ vitæ hujus spiritum primum ha simus ; neque re ullâ eget aliâ, quàm hia oris solo sine ullo cæterorum motu instr mentorum* La voix *a* étant le premier et plus simple de tous les sons, c'est donc av raison qu'on en a fait la première lettre da presque tous les alphabets. Voici comme s'exprime Plutarque à ce sujet, *Symposi* ix. 2. « Il est certain que les voyelles pr ,, cédant à juste titre les muettes et ,, demi-voyelles, l'*alpha* doit entre cell ,, là tenir le rang de capitaine, puisqu'e ,, va toujours devant et jamais après ,, deux autres ; car si vous la joignez av ,, *iota*, ou *ipsilon* pour ne faire qu'u ,, seule syllabe, elle s'y accordera pour ,, qu'elle aille devant, *ai*, *au* ; mais e ,, ne veut jamais seconder, ni suivre ,, autres.... Lamprias, mon grand-pèr ,, disait que la première voix distincte ,, articulée que l'homme prononce, c' ,, l'*a* ; car le vent et l'esprit qui sort de ,, bouche par le simple mouvement de l'o ,, verture des lèvres, est le premier ,, simple qui n'a besoin de l'aide d'au ,, autre instrument, n'appellant pas m

„ la langue à son secours. Aussi, est-ce la „ première voix que les enfans jettent ; et „ nous avons dans notre langue plusieurs „ termes que je crois n'avoir été ainsi nom- „ més, qu'à cause de l'entrebaillement et „ ouverture des lèvres, par laquelle sort „ le son de ces mots. „ Exemple : „ *Aa?* „ *Hiatus*, etc. Voici déjà une première indication de la langue primitive donnée à l'homme par la nature, et de la manière, conforme à son organisation, dont elle l'a guidé dans la fabrique des mots : méchanique qu'il faudra bientôt suivre avec soin dans les diverses branches de son opération. Pour ce moment, ne quittons pas de vue notre objet actuel, qui nous montre que la voix *a* devait nécessairement précéder toutes les autres dans la composition de l'alphabet, puisqu'elle est la première dans l'ordre de la nature. *Cur non ea princeps*, dit Juste-Lipse, *quæ naturæ dictu principium voci dat ! Infantes vide ; per hanc vagiunt, pueros ; per hanc babant, lallant, fatant ; viros fœminasque ; præcipuos affectus effe- runt.* Dans l'alphabet hébreu, *Aleph*, n'est

pas une lettre, mais une aspiration qui ne désigne que la simple ouverture du gosier.

Parmi les consonnes, la lettre *b*, ou de *lèvre douce*, est la première dans l'ordre que nous montre la nature, partant de l'organe le plus extérieur, et très facile à mouvoir. C'est le premier qu'un enfant met en jeu, *Ba Ba, Pa Pa, Ma Ma.* Et si le climat, la conformation ou l'exemple lui refuse la facile habitude de ce mouvement des lèvres, le premier organe qui met en jeu est le plus voisin de celui-ci; savoir, le mouvement *dental*; il dit *aTTa, TaTa, DaDa.* Il se sert ensuite de l'articulation de *gorge*; de sorte qu'il commence à toucher l'instrument sur les deux extrémités; puis au milieu, par la lettre *de langue L, N*, ou par celle du *palais Z, J.* Ce n'est qu'après avoir pratiqué ces trois-ci qu'il fait usage des parties intermédiaires, employant communément l'articulation douce avant que de pratiquer la rude, qui demande plus de force et d'exercice. J'en ai fait l'expérience sur des enfans, ayant pris soin d'observer de suite, et avec exactitude, l'ordre du développement de leurs organes vocaux :

il

ment être notés par un seul *caractère*. Si le son est double, il y a toujours *diphtongue*, soit qu'on le prononce bref ou allongé, grave ou aigu, soit qu'on l'employe pour monosyllabe, ou pour dissyllabe, comme dans *li-ard*, *chi-ourme*, *hu-is*, *bi-ais*, *cor-diaux*, *passi-on*, *ri-en*, *pi-ed*, *Di-eu*, *ou-i*, *bois*, *lo-i*, *ou-ais*, *lo-in*. Ecrivez ces derniers à la grecque βοῖς, λοι; car c'est par un défaut de l'alphabet français que nous ne savons pas les écrire juste, et par abus que nous les employons pour monosyllabes, puisque la voix, dont chaque son marque une syllabe, s'y fait évidemment sentir deux fois. L'*au* français est de deux *voix*, si on le prononce emphatiquement à la latine, *aotorité*. Il n'est que d'une voix en prononçant couramment *otorité*. La voix se redouble aussi fréquemment qu'elle le veut, en employant à chaque fois le pur son simple, sans le faire passer par aucune des filières propres aux organes particuliers. On peut faire de suite autant de voyelles que l'on veut. Il n'y a nul doute qu'il ne pût exister un langage

entièrement composé de voyelles combinées entr'elles sans aucunes consonnes.

## §. XVI.

### *De la voyelle muette.*

Il y a dans notre langue certaines voix que l'on prendrait d'abord pour des diphtongues, quoiqu'elles ne soyent réellement qu'une seule *voix* allongée. Ce sont toutes celles où après avoir fait entendre une *voix franche*, on finit en l'assourdissant par une *voix muette*, comme dans *raye*, *fée*, *vie*, *bleu*, *joue*, *rue*, qui n'ont aucune différence avec *Rāi*, *Fē*, *vī*, *bleū*, *joū*, *rū*; sur quoi il n'est pas inutile de remarquer: 1°. que nous ne passons jamais de la *voix muette* à la *voix franche*; mais toujours de la *voix franche* à la *voix muette*, en laissant mourir le son dans la bouche; que toute division de la *voix* est susceptible de finir sourdement, (comme le prouvent les exemples qu'on vient de lire) mais que la voix pleine et entière *a* l'est moins qu'une autre, sans doute parce que le son de la corde pleine et entière est trop net et top

lées et répétées ; mais à chaque fois qu'il commence à indiquer le premier emploi d'un organe ; c'est dans l'ordre que je viens de décrire.

Il résulte de la méthode des rédacteurs de l'alphabet, 1°. et en général, que les muettes doivent précéder les liquides : ce qui est vrai.

2°. Qu'ils ont jugé, que la première partie la plus mobile, la plus aisée de l'instrument, est le bout extérieur, *lèvre*, en quoi leur observation est certainement juste.

De-là, ils ont été à l'autre bout de l'instrument, au bout intérieur de la gorge, et lui ont assigné le second rang. Les expériences que j'ai faites ne m'ont pas toujours donné le même résultat. J'en aurais quelquefois pu conclure qu'il fallait mettre au second rang la touche voisine du premier organe, qui est la touche *dent*, et ne mettre qu'au troisième rang la touche du fond, *gorge*.

Quant aux liquides, j'aurais cru que la *langue*, ce grand et principal organe de la machine, devait tenir le premier rang en-

tre celle-ci. Les rédacteurs l'ont assigné au *palais*. Il faut respecter autant qu'il est possible l'ancien usage, et leur travail ingénieux : ils ont peut-être mieux discerné que moi le méchanisme et le vrai jeu de l'instrument.

L'organe, *nez*, qui est un second tuyau, hors et à côté de l'instrument, est constamment le dernier des six. Le *nez* serait la première lettre dans l'ordre des liquides de l'alphabet grec, si l'on s'arrêtait au *sigmatau*, ς. Mais je crois que cette inflexion composée, n'est que le *sifflé-battu*, et qu'une variété de l'articulation *dentale*, déja marquée dans l'alphabet. Le *sifflé nazal* n'est, à ce que je crois, qu'accessoire aux consonnes muettes, auxquelles il se mêle si souvent pour leur donner une inflexion composée : en pareil cas, la muette est principale.

Les lettres fort rudes ou composées comme *Tsade*, *Khof*, *Resch*, *Schin* en hébreu ; *Phi*, *Chi*, *Psi* en grec, ne viennent qu'à la fin de l'alphabet, après toutes les autres.

Pour les voyelles, les rédacteurs de l'al-

phabet hébreu, ont à-peu-près suivi dans l'arrangement le même procédé par eux employé pour celui des consonnes. Ils ont mis en tête de tout l'alphabet un signe, qui n'indique chez eux que la simple ouverture de la trompe vocale, premier mouvement nécessaire à la parole. Mais ce mouvement, dès qu'on le rend sonore, produisant naturellement le son *a*, la voix *Aleph*, *Alpha*, A, se trouve en tête des alphabets. Les Hébreux ont marqué trois divisions de la corde vocale, aux deux bouts et au milieu. Sans avoir des voyelles proprement dites (car les points sont une invention postérieure, dont le commerce avec les peuples Occidentaux leur a donné l'habitude), ils indiquent par trois caractères, s'il faut donner le son à la consonne au bout, au fond, ou au milieu de la trompe. Dans l'ordre de leur alphabet, la première indication ה, *Hé* est au fond dans la *gorge*; la seconde ו, *Vau* est au bout extérieur sur les *lèvres*; la troisième י, *Iod*, est au milieu sur la *langue*.

Quand aux rédacteurs grecs, ils ont très-bien disposé les voyelles selon l'ordre

et la diminution de la voix et des diamètres de la trompe vocale Αλφα, *a*; ψιλον, *é*; ιοτα, *i*; ομικρ, *o*; υψιλον, *y*. HTα devait précéder ψιλον, s'il était notre voix *ai* intermédiaire entre *a* et *e*. Mais dans l'alphabet grec, il représente l'aspiration profondément gutturale que nous figurons *H*; nous lui avons, dans notre alphabet, conservé la figure et le rang qu'elle a dans le grec. Quant à l'*u* sifflé, cette voyelle appartient en particulier à la langue française. L'*upsilon grec* a un son plus doux, plus tenu, quoique labial et sonné sur l'extremité de la corde vocale: il est moyen entre notre *i* et notre *u*. Les Latins en faisaient usage dans grand nombre de mots, comme *Sulla*, *maxumè*, etc. où il a ce son moyen dont parle Quintilien. *Medius est quidem* u *et* i *litteræ sonus : non enim sic* optumum *dicimus ut* optimum. Verrius Flaccus dit qu'il est à-peu-près le même que celui de l'*upsilon* grec. *Videtur eandem esse apud nos* u *litteram quæ apud Græcos* y.

Voici l'ordre des consonnes dans les trois alphabets, hébreu, grec et latin, où, à quelques petites variétés près, on

trouvera le même fond d'arrangement. On y observe que la suite totale des [illegible] n'est qu'un composé des mêmes [illegible] d'organes, répétées selon que l'articulation est moyenne, [illegible] chaque répétition [illegible] turel, composé de six [illegible] l'ordre des organes [illegible] servé dans l'alphabet grammatical, [illegible] dans l'hébreu, qui est le plus [illegible]

| | Grec. | Hébreu. | Latin. |
|---|---|---|---|
| Lèvre | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Gorge | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Dent. | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Palais. | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Langue | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Nez | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

# CHAPITRE IV.

## De la voix nazale et de l'organe du chant.

### §. I.

*De la voyelle nazale et lyrique : pourquoi on l'exprime par les consonnes* N *et* M *!*

EXPLIQUONS ce que j'ai dit plus haut, §. I. du chap. III, qu'à proprement parler, il y avait deux voyelles correspondantes aux deux tuyaux de l'instrument. L'air poussé de la gorge à l'extremité des lèvres parcourt une ligne à-peu-près droite ; mais l'air poussé de la gorge à l'extrémité des narines, se courbe au-delà de son milieu et forme un angle aigu. Cette courbure change beaucoup le son simple, qui, outre cela, retentit dans les narines comme dans un instrument sonore, la structure pro-

propre des narines et leur séparation par un mince diaphragme les rendant très-susceptibles d'oscillations. Ce n'est plus une voix franche, mais une voix demi-chantée et nazale : de-là vient que cette espèce de voyelle est si propre à la poésie lyrique. Au lieu de faire *a*, *e*, *é*, *i*, *o*, *eu*, *u*, elle fait *an*, *ain*, *en*, *in*, *on*, *oun*, *un*. Pourquoi figurons-nous ainsi la voix nazale, qui est une pure voyelle et qui ne passe nullement par l'articulation de *langue* figurée *N* ? C'est un défaut dans la méthode ordinaire ; mais dès qu'on voulait se servir d'un caractère consonne pour figurer une vraie voyelle, il était juste d'y employer par préférence la plus douce de toutes les lettres liquides, et par conséquent celle qui se rapprochait le plus de la voyelle. En ceci, comme en beaucoup d'autres choses de ce même genre, la méchanique même de l'instrument a entraîné par instinct le choix de l'inventeur ; plutôt qu'il n'a été décidé par aucune observation physique, à laquelle je ne pense pas qu'on se soit beaucoup arrêté pour lors. Une marque évidente que la lettre *N* n'entre pour rien

dans les voyelles nazales, *an*, *in*, *on*, est que la langue n'y agit point du tout, mais seulement le nez. La lettre de mâchoire, ou de lèvre double *M*, si elle est finale dans la syllabe, prend, par la manière dont on la prononce, quelque chose de nazal qui la distingue des autres articulations du même organe. Aussi s'en sert-on quelquefois, quoique mal à propos, pour figurer les voix nazales *am*, *im*, *um*; et remarquez que lorsque dans les langues latine, française, etc. on se sert de l'*M* au lieu de l'*N* pour figurer la voyelle nazale, ce n'est jamais que lorsque la voix nazale précède une lettre labiale, comme dans *imbécille*, *imprudent*, *ambigu*, *empêcher*, etc., alors au lieu de figurer la voix nazale ordinaire *in*, on la figure nazale-labiale par *im*, à cause de la consonne de même organe qui va suivre et qui l'attire : ce qui est bien une marque de cet instinct dont j'ai parlé tout-à-l'heure, par lequel une lettre d'un organe en attire une autre de même organe : car j'ai peine à croire que cet usage se soit introduit ensuite d'aucune observation méditée ; mais plutôt parce que lorsqu'un mot porte la

la consonne nazale *S*. Ceci n'est donc pas l'effet d'un choix volontaire ni raisonné, mais la suite d'une analogie secrette, résultante du physique de la machine, comme on le verra au §. 20 du chapitre X.

## §. IV.

### *Du chant et des paroles qui lui conviennent.*

La voix nazale est harmonieuse et retentissante; par-là convenable au genre lyrique, mais plutôt à la poésie, où elle met une espèce de musique, qu'à la musique même. Le chant et la parole sont deux choses si différentes dans leurs premiers principes, qu'il n'est pas aisé d'en comparer les inflexions, les élémens et les organes. Le chant pour être pur, ne doit sortir qu'à plein canal, de la bouche ouverte, et non d'aucun autre tuyau ou partie de l'instrument. Il ne veut donc que des voyelles simples et franches: car il ne porte que sur la voix, sans qu'il y ait d'action ni de réaction entre le chant et les inflexions des six organes que nous appellons consonnes: même dans les mots chantés, c'est la parole

nette, que l'air passe librement par ce tuyau sans y faire d'impression. Mais l'oscillation nazale qu'il y cause, entremêlée avec la voix pure, si elle est bien ménagée, donne de l'agrément et une certaine mélodie à la parole; au lieu qu'elle nuit presque toujours au chant, comme on le verra ci-après.

## §. III.

### *La voix nazale exprime l'idée négative.*

L'idée privative s'exprime volontiers avec la voix nazale, qui a l'air d'un geste de négation. Exemple : *in*croyable, *im*prouver, *in*fidèle. Par cette même raison naturelle, la consonne nazale *S* est devenue en certaines langues le signe et le caractère de l'idée privative; dans l'Italienne, par exemple : *Sfortunato*, *smontar*, *svaligiato*, *snaturale*, *sproposito*, etc. Cette rencontre de la voyelle et de la consonne nazale dans les expressions toutes différentes d'une même idée, marque sensiblement que la nature a déterminé cet organe chez plusieurs nations pour exprimer la négative; car il n'y a nulle ressemblance entre la voyelle nazale *in*, et la

la consonne nazale *S*. Ceci n'est donc pas l'effet d'un choix volontaire ni raisonné, mais la suite d'une analogie secrette, résultante du physique de la machine, comme on le verra au §. 20 du chapitre X.

## §. IV.

### *Du chant et des paroles qui lui conviennent.*

La voix nazale est harmonieuse et retentissante ; par-là convenable au genre lyrique, mais plutôt à la poésie, où elle met une espèce de musique, qu'à la musique même. Le chant et la parole sont deux choses si différentes dans leurs premiers principes, qu'il n'est pas aisé d'en comparer les inflexions, les élémens et les organes. Le chant pour être pur, ne doit sortir qu'à plein canal, de la bouche ouverte, et non d'aucun autre tuyau ou partie de l'instrument. Il ne veut donc que des voyelles simples et franches : car il ne porte que sur la voix, sans qu'il y ait d'action ni de réaction entre le chant et les inflexions des six organes que nous appellons consonnes : même dans les mots chantés, c'est la parole

seule qui articule les *consonnes* ; le chant n'y prend point de part, et ne s'exerce que sur la voyelle. Les voyelles nazales peuvent le contrarier, en ce qu'elles font retentir dans le nez un son qui ne doit sortir que par la bouche : en ce que le nez est un second tuyau à l'instrument mal d'accord en musique avec l'autre tuyau. Il la contraint et l'importune : elle n'aime pas à s'en servir. Aussi les voyelles pures, dont la langue italienne est remplie, ont-elles assuré la prééminence à la musique de cette nation ; aussi notre musique française, quand elle fait des roulemens sur certaines syllabes nazales familières à la poésie lyrique, telles que *chan*-ter, *triom*-phe, etc. ne fait entendre dans le roulement que la voix franche *A*, *O* ; et ce n'est que lorsqu'elle s'appuye sur une tenue, ou en finissant le roulement qu'elle fait sonner la voix nazale *an*, *om*. On en peut faire l'expérience : elle fera connaître que si en roulant sur la première syllabe du mot *chanter*, on faisait entendre la voyelle *an* au lieu de la voyelle pure *a*, on chanterait, non gutturalement, mais tout-à-fait nazalement d'une manière in-

désagréable. La musique se déplaît si fort à certaines syllabes dures, quoique lyriques, comme *amour*, *erreur*, où l'articulation frolée est jointe à la voyelle sourde, la parole a tant à travailler dans de tels sons, que le chant, dont le son est déjà si différent de celui de la parole, ne peut venir à bout d'y adapter son opération propre.

La musique en effet a sa mélodie propre. Elle ne veut être gênée dans sa marche ni par aucun effort, ni par aucune mélodie trop marquée dans les paroles; l'opération du chant et ses principes efficients étant bien moins variés et en plus petit nombre que ceux de la parole, ne peuvent la suivre dans toutes ses marches. Par cette raison elle veut des mots doux, coulans et faciles; se trouvant également gênée, s'il y a trop de rythme dans les paroles, et s'il n'y en a point du tout: car ce dernier point serait contraire à son essence. Les vers latins, d'un genre prosodique et fortement mesuré, ne lui conviennent pas; la prose française tout-à-fait plate et sans quantité, ne lui convient pas. Mais elle s'accommode [illegible] prose latine et des vers français,

parce qu'à vrai dire notre poésie n'a pas plus de mesure que la prose des Latins. Elle ne se plaît pas aux vers hexamètres des langues vulgaires trop longs pour elle, parce que le discours musical, bien plus borné que celui des idées, fait ses phrases courtes, les chargeant à tout moment de petits repos : ce qui sera facilement reconnu par ceux qui voudront prendre une pièce de symphonie et y mettre des points, deux points, et virgules par-tout où le sens musical le demandera. Ils y verront la raison primordiale pour laquelle la musique veut de petits vers coupés : combien elle se plaît aux rimes redoublées, à cause de leur analogie avec le chant : combien elle exige que dans les phrases le sens et les demi-repos des paroles soient d'accord avec ceux du chant, rien n'étant plus choquant à l'oreille que de trouver comme il n'arrive que trop, une virgule musicale qui coupe un mot par le milieu. Aussi est-il nécessaire que le plus fort accommode sa marche à celle du plus faible, s'ils veulent aller ensemble. Dans nos opéras, les chansons fort mélodieuses ne se font qu'après l'air mu-

sical et sur sa marche : de-là vient qu'il y en a si peu de bonnes quant à la poésie. Mais s'il est si difficile de faire sur la musique les vers de ces sortes de chansons, qu'on appelle *parodies*, il le serait encore plus de faire précéder la poésie. Quinault est venu à bout de faire sur une gigue de Phaëton la chanson, *Ce beau jour ne permet qu'à l'aurore*, etc.; mais on peut assurer que Lulli, tout grand maître qu'il était, n'aurait pas fait son chant tel qu'il est sur les paroles de Quinault.

Dans l'impossibilité de faire sur nos poëmes d'aussi beaux chants que ceux des Italiens, nous commençons depuis peu à faire des paroles, telles qu'elles, sur les chants Italiens. Ceux de cette nation n'ont pas cette peine : il ne leur importe guères par où ils commencent; la musique sympathisant tout-à-fait avec leur langue.

La nôtre, au contraire, n'est guères propre qu'à cette déclamation chantante, conforme à son rythme et à notre goût, que nous appellons *récitatif* et *récit*. Dans le grand nombre que nous avons de bons morceaux de musique chantante, expressifs,

nobles et bienfaits, presque tous sont des récits dans ce genre déclamatoire. A peine pourrions-nous citer dans tous nos opéras une douzaine d'airs de musique vocale faits sur la poésie, et qui méritent véritablement le nom d'airs chantans. Nous en avons davantage à proportion dans nos cantates, dont la fabrique approche plus de celle de la musique italienne. Je n'entends pas parler ici des parodies; car notre musique excelle par la variété et le nombre infini de charmantes simphonies, menuets, chacounes, rigaudons et autres ballets à danser, pleins de mélodie et de cadence. Ils deviennent de forts jolis airs à chanter, lorsqu'on parvient à faire de bonnes paroles sur la musique, ce qui n'est pas commun. La langue latine nette et sonore est aussi très-propre à la musique du genre noble, harmonieux et sublime. Je ne crois pas qu'aucune nation ait mieux ou peut-être même aussi bien réussi que la nôtre à faire usage de cette belle langue dans la musique.

## §. V.

*Les accens forment une espèce d'articulation mitoyenne entre la parole et le chant.*

Les accens qui forment, comme je le dirai ci-après, un des ordres de mots naturels de la langue primitive (voy. le §. 23 du ch. VI) entrent pour beaucoup dans la musique. Mais selon mon sentiment ils appartiennent au son vocal; et je croirais qu'il ne faut pas les confondre, comme on a fait quelquefois avec le ton musical, qui n'est pas la même chose que le son vocal; l'organe de la parole n'étant pas le même que l'organe du chant: si bien que nous ne reconnaîtrions pas un homme à la voix du chant, bien que la voix de parole nous fût familière, et que l'on remarque quelquefois des personnes dont la parole est d'un son rude et déplaisant quoique leur chant soit très-agréable, ou au contraire. Il est vrai néanmoins que les accens sont la modification du son vocal qui approche le plus de la musique, tellement qu'ils paraissent former dans la nature une espèce moyenne, intermédiaire entre la pa-

role et le chant; comme leur nom même le désigne. (*Accentus* id est, *ad cantum, prope-cantum*). Convenons encore que lorsque l'accent est poussé fort loin dans le mouvement d'une passion véhémente de douleur ou de joie, il devient assez sonore pour se convertir presque tout-à-fait en chant. Aussi le bon goût des accens entre-t-il pour beaucoup dans la composition musicale, sur-tout dans le récitatif et dans les airs passionnés. Le compositeur et le chanteur y doivent avoir le plus grand égard, s'ils veulent rendre avec vérité l'expression du sentiment. Mais on doit ici les distinguer avec soin, comme séparés, dans l'examen des principes qui ne sont peut-être pas les mêmes, ou dont l'action s'ils sont les mêmes, est infiniment plus atténuée dans le discours que dans le chant. Cela est si vrai que la déclamation de l'opéra et la déclamation de la tragédie sont toutes deux extrêmement chargées d'accens, quoique la première ait du chant, et que la seconde, pour être bonne, n'en doive point avoir. Il y a de l'accent et le même genre d'articulation dans : *Zaïre, vous pleurez*, et dans : *Seigneur, vous cha-*

*gez de visage*, que dans : *Quoi ! Sangaride est morte* ! et dans : *Le vainqueur de Renaud, si quelqu'un le peut être.* Ces exemples nous montrent que l'accent y est du ressort de la parole, et appartient au débit de la déclamation parlée. Dans les mouvemens de l'ame subits et véhémens, il produit un grand effet sur l'auditeur par une intonation imprévue et appuyée. On doit l'employer en toute espèce de déclamation, si l'on veut émouvoir avec force. En pareil cas, ce qui distingue en musique un bon compositeur d'un médiocre, c'est de savoir, comme a fait ici Lully, mettre sur de telles paroles un chant qui indique au chanteur l'accent demandé par le sentiment; qui le force même à saisir cet accent particulier. Au surplus, on n'a pas pour le marquer autant de facilité que pour écrire les paroles, ou pour noter le chant. On ne prescrit pas l'expression du sentiment. L'accent qui le manifeste est le langage du sens intérieur. Nous n'y sommes conduits que par l'émotion qu'excitent en nous les passions qui nous agitent. Les acteurs ne mettent de vérité dans leur jeu, qu'autant qu'ils excitent en nous

les mêmes émotions. (Voyez le §. suivant.)

## §. VI.

*Causes du chant. De son organe propre.*

Voici ce que l'on peut remarquer sur l'organe propre du chant. La voix chantante a de plus que la simple voix parlante, un mouvement de tout le larinx, de cette partie de la trachée-artère qui se termine à la glotte, qui en enveloppe et soutient les muscles. Le balancement et les vibrations du larinx y produisent une espèce d'ondulation qui n'est pas dans la voix de la parole, si ce n'est qu'elle se fait un peu sentir dans la voyelle nazale, où le passage de l'air fait onduler un peu les narines et le diaphragme du nez; mais sur-tout la voix du chant consiste dans les vibrations et la tension plus grande ou moindre de la glotte. On doit cette belle découverte à M. Ferrein. Il est parvenu à faire entendre le chant humain, et même les cris des animaux, en soufflant dans les larinx tirés des corps, et faisant onduler les rubans membraneux des glottes. Les contractions et les dilatations

les mêmes émotions. (Voyez le §. suivant.)

## §. VI.

*Causes du chant. De son organe propre.*

Voici ce que l'on peut remarquer sur l'organe propre du chant. La voix chantante a de plus que la simple voix parlante, un mouvement de tout le larinx, de cette partie de la trachée-artère qui se termine à la glotte, qui en enveloppe et soutient les muscles. Le balancement et les vibrations du larinx y produisent une espèce d'ondulation qui n'est pas dans la voix de la parole, si ce n'est qu'elle se fait un peu sentir dans la voyelle nazale, où le passage de l'air fait onduler un peu les narines et le diaphragme du nez; mais sur-tout la voix du chant consiste dans les vibrations et la tension plus grande ou moindre de la glotte. On doit cette belle découverte à M. Ferroin. Il est parvenu à faire entendre le chant humain, et même les cris des animaux, en soufflant dans les larinx tirés des corps, et faisant onduler les rubans membraneux des glottes. Les contractions et les dilatations

*gez de visage*, que dans : *Quoi ! Sangaride est morte !* et dans : *Le vainqueur de Renaud, si quelqu'un le peut être.* Ces exemples nous montrent que l'accent y est du ressort de la parole, et appartient au débit de la déclamation parlée. Dans les mouvemens de l'ame subits et véhémens, il produit un grand effet sur l'auditeur par une intonation imprévue et appuyée. On doit l'employer en toute espèce de déclamation, si l'on veut émouvoir avec force. En pareil cas, ce qui distingue en musique un bon compositeur d'un médiocre, c'est de savoir, comme a fait ici Lully, mettre sur de telles paroles un chant qui indique au chanteur l'accent demandé par le sentiment ; qui le force même à saisir cet accent particulier. Au surplus, on n'a pas pour le marquer autant de facilité que pour écrire les paroles, ou pour noter le chant. On ne prescrit pas l'expression du sentiment. L'accent qui le manifeste est le langage du sens intérieur. Nous n'y sommes conduits que par l'émotion qu'excitent en nous les passions qui nous agitent. Les acteurs ne mettent de vér
leur jeu, qu'autant qu'ils excitent

le ses rubans en tout sens semblables à celles les cordes de violons, forment avec une extrême rapidité dans un petit espace, les ons plus ou moins graves du chant. Les vibrations y font le chant même; l'air y fait l'office de moteur ou d'archet; le poumon qui le pousse avec plus ou moins de force, de rapidité, ou de quantité, y fait celui de la main droite qui manie l'archet. De la dose de cette force ou quantité, résulte l'intensité du son, le fort et le doux, en un mot ce qu'on appelle en musique le volume de voix. Il est vraisemblable aussi que l'abbaissement ou l'élévation du larinx, le plus ou moins de diamètre que l'on donne au tuyau, contribuent à former le grave ou l'aigu.

Ainsi, la voix de chant est un orgue à cordes, qui a des soufflets pour inspirer l'air, un tuyau pour le conduire, et des rubans oscillatoires. C'est un instrument monté de cordes, mues par le vent; deux conditions qu'on n'a jamais cru pouvoir réunir dans la fabrique d'aucun instrument, et qu'on regarde comme les plus propres à lui donner la plus grande perfection pos-

role et le chant; comme leur nom même le désigne. ( *Accentus* id est, *ad cantum*, *prope-cantum*). Convenons encore que lorsque l'accent est poussé fort loin dans le mouvement d'une passion véhémente de douleur ou de joie, il devient assez sonore pour se convertir presque tout-à-fait en chant. Aussi le bon goût des accens entre-t-il pour beaucoup dans la composition musicale, sur-tout dans le récitatif et dans les airs passionnés. Le compositeur et le chanteur y doivent avoir le plus grand égard, s'ils veulent rendre avec vérité l'expression du sentiment. Mais on doit ici les distinguer avec soin, comme séparés, dans l'examen des principes qui ne sont peut-être pas les mêmes, ou dont l'action s'ils sont les mêmes, est infiniment plus atténuée dans le discours que dans le chant. Cela est si vrai que la déclamation de l'opéra et la déclamation de la tragédie sont toutes deux extrêmement chargées d'accens, quoique la première ait du chant, et que la seconde, pour être bonne, n'en doive point avoir. Il y a de l'accent et le même genre d'articulation dans : *Zaïre, vous pleurez*, et dans : *Seigneur, vous chan-*

*gez de visage*, que dans : *Quoi ! Sangaride est morte* ! et dans : *Le vainqueur de Renaud, si quelqu'un le peut être.* Ces exemples nous montrent que l'accent y est du ressort de la parole, et appartient au débit de la déclamation parlée. Dans les mouvemens de l'ame subits et véhémens, il produit un grand effet sur l'auditeur par une intonation imprévue et appuyée. On doit l'employer en toute espèce de déclamation, si l'on veut émouvoir avec force. En pareil cas, ce qui distingue en musique un bon compositeur d'un médiocre, c'est de savoir, comme a fait ici Lully, mettre sur de telles paroles un chant qui indique au chanteur l'accent demandé par le sentiment ; qui le force même à saisir cet accent particulier. Au surplus, on n'a pas pour le marquer autant de facilité que pour écrire les paroles, ou pour noter le chant. On ne prescrit pas l'expression du sentiment. L'accent qui le manifeste est le langage du sens intérieur. Nous n'y sommes conduits que par l'émotion qu'excitent en nous les passions qui nous agitent. Les acteurs ne mettent de vérité dans leur jeu, qu'autant qu'ils excitent en nous

les mêmes émotions. (Voyez le §. suivant.)

## §. VI.

*Causes du chant. De son organe propre.*

Voici ce que l'on peut remarquer sur l'organe propre du chant. La voix chantante a de plus que la simple voix parlante, un mouvement de tout le larinx, de cette partie de la trachée-artère qui se termine à la glotte, qui en enveloppe et soutient les muscles. Le balancement et les vibrations du larinx y produisent une espèce d'ondulation qui n'est pas dans la voix de la parole, si ce n'est qu'elle se fait un peu sentir dans la voyelle nazale, où le passage de l'air fait onduler un peu les narines et le diaphragme du nez; mais sur-tout la voix du chant consiste dans les vibrations et la tension plus grande ou moindre de la glotte. On doit cette belle découverte à M. Ferrein. Il est parvenu à faire entendre le chant humain, et même les cris des animaux, en soufflant dans les larinx tirés des corps, et faisant onduler les rubans membraneux des glottes. Les contractions et les dilatations

*adagio ed allegro*, *soprano e basso*. La troisième appartient sur-tout à la tactique musicale, à ce qu'on appelle mesure et mouvement qui forme le vrai rythme de la musique. La quatrième caractérise la différence des espèces de voix et d'instrument : elle appartient ainsi que la seconde à l'intonation, tant de la parole que du chant ; mais aucune ne doit être confondue avec le chant, puisque leurs variétés se remarquent dans la prononciation du discours ordinaire.

5°. L'accent et la déclamation, qui en faisant usage de tout ce que je viens de dire, en y participant, paraît encore former une nouvelle modification dans la substance même de la voix, modification inspirée par le sentiment de l'ame, différente de la parole et du chant, puisqu'elle peut s'unir à l'une et à l'autre, ou en être retranchée. " C'est une affection qui arrive „ à notre voix, lorsque passant d'un état „ tranquille à un état agité, notre ame est „ émue de quelque passion ou de quelque „ sentiment vif. Ces changemens de la voix „ sont involontaires ; ils accompagnent né-

„ cessairement les émotions naturelles. „ Dans le chant comme dans la voix, l'ex- „ pression du chant est quelque chose de „ différent du chant même, et des intona- „ tions harmoniques. L'acteur, sans man- „ quer à ce qui constitue le chant, peut „ ajouter l'expression ou y manquer „.

6°. Le chant, qui ajoute au son vocal une modulation toute particulière, une ondulation mélodieuse, une intonation beaucoup plus variée et plus étendue, laquelle ne procède que par certains intervalles réglés. Les lois de ces intervalles sont données par la nature : elles partent toutes d'un certain principe fondamental, physique et nécessaire, appellé *la loi des corps sonores* : savoir, qu'un corps retentissant, frappé d'un seul coup, fait entendre non-seulement le son principal, mais encore la quinte aigue de l'octave, et la tierce plus aigue de la double octave; que le même coup fait frémir un autre corps sonore voisin, s'il est plus grave d'une quinte que le corps frappé. De cette *résonance* des aigus, de ce *frémissement* des graves naissent la progression harmonique, l'ordre réel et véritable

des gammes quelconques, la variété des modes majeur et mineur, les règles des accords, en un mot tous les principes de la mélodie et de l'harmonie (1). C'est, comme l'ont observé les deux habiles physiciens que j'ai cités, le balancement du larynx, la vibration de ses rubans oscillatoires qui ajoute au son vocal cette espèce d'ondulation particulière qui n'est pas dans la simple parole. On peut imprimer ou n'imprimer pas le coup harmonique au corps sonore ; c'est-à-dire, à la machine vocale du corps humain : alors la voix sera chantante, ou simplement parlante. La différence entre les deux voix vient de celle qu'il y a entre les rubans du larynx mis en vibration, ou laissés en repos sur leurs attaches. Que la voix soit de chant ou de parole, elle vient toute entière de la glotte, tant pour le son que pour le ton. Mais l'ondulation vient

(1) On peut voir ce que j'ai dit à cet égard dans le Dictionnaire encyclopédique sur la manière dont toutes les modulations majeures sont successivement engendrées les unes des autres par la *résonance* des aigus, et les modulations mineures par le *frémissement* des graves.

entièrement du balancement de tout le larynx. C'est une modification qu'on n'ajoute que quand on veut. Sans faire une partie nécessaire de la voix, elle en affecte la totalité et la substance même du son.

Toutes les variétés que je viens de décrire, n'affectent que la voyelle, sans aucun rapport aux consonnes qui la figurent. Elle reçoit seule les modifications, soit d'accens dans la simple parole, soit d'intonation musicale dans le chant. J'ai déja observé, §. 4 du chap. IV, que la consonne n'avait aucune part au chant. Elle n'en a d'autre à l'accent produit par l'émotion de l'ame, que d'être plus appuyée, plus fortement articulée dans une prononciation véhémente.

„ cessairement les émotions naturelles.
„ Dans le chant comme dans la voix, l'ex-
„ pression du chant est quelque chose de
„ différent du chant même, et des intona-
„ tions harmoniques. L'acteur, sans man-
„ quer à ce qui constitue le chant, peut
„ ajouter l'expression ou y manquer „.

6°. Le chant, qui ajoute au son vocal une modulation toute particulière, une ondulation mélodieuse, une intonation beaucoup plus variée et plus étendue, laquelle ne procède que par certains intervalles réglés. Les lois de ces intervalles sont données par la nature : elles partent toutes d'un certain principe fondamental, physique et nécessaire, appellé *la loi des corps sonores* : savoir, qu'un corps retentissant, frappé d'un seul coup, fait entendre non-seulement le son principal, mais encore la quinte aigue de l'octave, et la tierce plus aigue de la double octave; que le même coup fait frémir un autre corps sonore voisin, s'il est plus grave d'une quinte que le corps frappé. De cette *résonance* des aigus, de ce *frémissement* des graves naissent la progression harmonique, l'ordre réel et véritable

des gammes quelconques, la variété des modes majeur et mineur, les règles des accords, en un mot tous les principes de la mélodie et de l'harmonie (1). C'est, comme l'ont observé les deux habiles physiciens que j'ai cités, le balancement du larynx, la vibration de ses rubans oscillatoires qui ajoute au son vocal cette espèce d'ondulation particulière qui n'est pas dans la simple parole. On peut imprimer ou n'imprimer pas le coup harmonique au corps sonore ; c'est-à-dire, à la machine vocale du corps humain : alors la voix sera chantante, ou simplement parlante. La différence entre les deux voix vient de celle qu'il y a entre les rubans du larynx mis en vibration, ou laissés en repos sur leurs attaches. Que la voix soit de chant ou de parole, elle vient toute entière de la glotte, tant pour le son que pour le ton. Mais l'ondulation vient

(1) On peut voir ce que j'ai dit à cet égard dans le Dictionnaire encyclopédique sur la manière dont toutes les modulations majeures sont successivement engendrées les unes des autres par la *résonance* des aigus, et les modulations mineures par le *frémissement* des graves.

entièrement du balancement de tout le larynx. C'est une modification qu'on n'ajoute que quand on veut. Sans faire une partie nécessaire de la voix, elle en affecte la totalité et la substance même du son.

Toutes les variétés que je viens de décrire, n'affectent que la voyelle, sans aucun rapport aux consonnes qui la figurent. Elle reçoit seule les modifications, soit d'accens dans la simple parole, soit d'intonation musicale dans le chant. J'ai déja observé, §. 4 du chap. IV, que la consonne n'avait aucune part au chant. Elle n'en a d'autre à l'accent produit par l'émotion de l'ame, que d'être plus appuyée, plus fortement articulée dans une prononciation véhémente.

points où la touche peut être placée. Son placement marquant ainsi le caractère particulier du son simple, on aura de cette sorte par une clef presque uniforme toutes les voyelles possibles de tous les peuples de l'univers qui les varient à l'infini.

Si la voyelle est d'un accent grave et d'un son allongé qui paraît la redoubler comme dans les exemples cités, § 14 du chap. 3, il faut allonger la section transversalement de côté et d'autre de la ligne verticale, et la figurer ainsi dans l'alphabet factice, *fig.* 10, 11, 12.

S'il y a véritable diphtongue où la voix se fasse entendre deux fois comme dans les exemples cités, § 15, chap. 3, il faut figurer aussi deux fois le caractère *voyelle* dans l'alphabet factice, marquer double le son qui est tel en effet, et ne pas donner dans l'erreur d'usage notée *ibid.* Exemple des trois voix sourde, franche et sonore *e*, *é*, *en*, fig. 3, 8 et 2.

## §. II.

### *Consonnes de l'alphabet organique.*

Les six consonnes primitives ne seront pas moins faciles à figurer dans notre al-

# Planche I.

la Voix ou Voyelle avec ses Sept divi-sions qui peuvent etre intermediaire-ment divisées a l'infini.

Fig. 1. Voix ou Voyelle fran

Fig 2. Voix nazale ou sonor

Fig 3. Voix sourde

Fig 4. Voix donnée au milieu tube ou de la trombe Vo

Fig 5. Voix dans toute la longu du tube

Fig 6. Voix sonnée tout au b extérieur du tube

Fig 7. Aspiration profonde et gutturale

Fig 8. Diverses voix interme-diaires entre le milieu et les extremités interieu ou exterieures du tube

Fig 10 Diverses voix graves et allongées soit dans tout la

Fig 11 longueur, soit au milieu,

Fig 12 soit au bout exterieur du tube ou trombe vocale.

# CHAPITRE V.

## De l'alphabet organique et universel composé d'uue voyelle et de six consonnes.

### §. I.

*Manière de figurer la voyelle de l'alphabet organique.*

Si nous voulons, sur les observations que je viens de faire, fabriquer les caractères radicaux d'un alphabet primitif applicable à toutes les langues de l'univers, on y pourra figurer la voix ordinaire ou franche par une ligne droite, *planche* I, *fig.* 1, la voix sonore et nazale, où le cours de l'air est courbé, formant un angle aigu, lorsqu'après être monté par la trachée-artère il descend par les narines, ainsi, *fig.* 2, et la voix sourde ou *e muet*, qui mérite peu qu'on s'y arrête, ne faisant presqu'aucun effet, par une simple ligne plus courte, *fig.* 3.

Si la ligne droite a un petit trait au milieu, plus haut ou plus bas, tout en haut ou tout en bas, ainsi, *fig.* 4, 5, 6, cette section désignera la longueur dans laquelle on tient la corde ou le tuyau : elle montrera que le son se donne au milieu, un peu plus haut ou un peu plus bas, tout en haut ou tout en bas; car j'ai dit (§. 6 du ch. 3) que pour former dans leur ordre les cinq voyelles vulgaires, on ne fait qu'accourcir successivement la corde de la voix en la touchant sur ses divisons plus grandes ou moindres. La *fig.* 4 marque *i*, qui est à-peu-près le milieu de la corde, ou sa division par la moitié. La *fig.* 5, qui est la ligne droite ayant sa touche ou division tout à l'extrémité, marque la corde à vide désignant la voix pure et franche *a*. La *fig.* 7, différenciée d'*a* par la division marquée à gauche, au lieu de l'être à droite, est l'aspiration *h* profonde et gutturale, complément du bas. La *fig.* 6 est le sifflement *u* complément de l'aigu. La section placée plus haut ou plus bas, *fig.* 8, 9, marque *les voix* intermédiaires, dont le nombre peut être infini et l'est en effet, puisqu'il y a dans la ligne une infinité de

points où la touche peut être placée. Son placement marquant ainsi le caractère particulier du son simple, on aura de cette sorte par une clef presque uniforme toutes les voyelles possibles de tous les peuples de l'univers qui les varient à l'infini.

Si la voyelle est d'un accent grave et d'un son allongé qui paraît la redoubler comme dans les exemples cités, § 14 du chap. 3, il faut allonger la section transversalement de côté et d'autre de la ligne verticale, et la figurer ainsi dans l'alphabet factice, *fig.* 10, 11, 12.

S'il y a véritable diphtongue où la voix se fasse entendre deux fois comme dans les exemples cités, § 15, chap. 3, il faut figurer aussi deux fois le caractère *voyelle* dans l'alphabet factice, marquer double le son qui est tel en effet, et ne pas donner dans l'erreur d'usage notée *ibid.* Exemple des trois voix sourde, franche et sonore *e*, *é*, *en*, fig. 3, 8 et 2.

## §. II.

### *Consonnes de l'alphabet organique.*

Les six consonnes primitives ne seront pas moins faciles à figurer dans notre al-

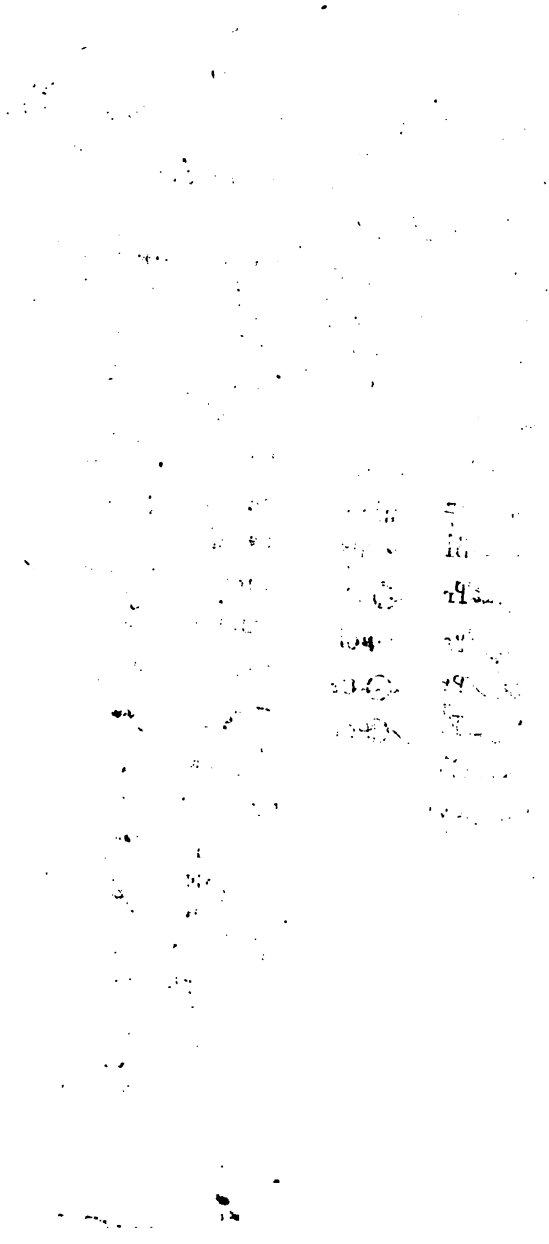

*Les six lettres ou consonnes du nouvel alphabet organique*

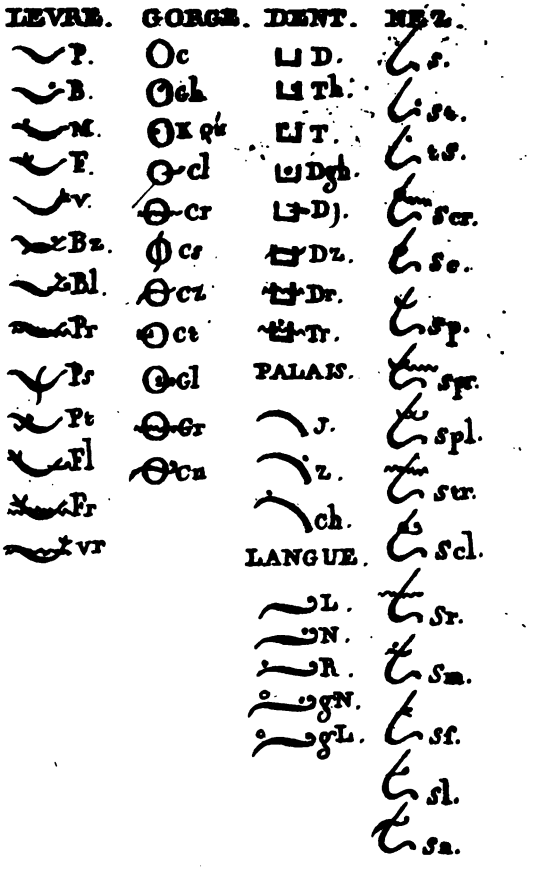

ne grossière image de l'organe qui la
duit. La voix franche y est figurée comme
e corde tendue, ayant sa touche, ou di-
ion marquée dans l'endroit de sa lon-
eur où le son doit être frappé. Dans la voix
zale, où la ligne décrite par le son se plie
ns le nez, on représente la ligne brisée en
gle à son sommet. L'articulation de lan-
e est représentée comme *Planche* II, *fig.*
Celle de nez comme *Planche* II, *fig.* 6,
i double lettre de lèvre comme vous voyez
lettre *M*, Planche IV. L'esprit frôlé, l'es-
it sifflé, etc. comme vous le voyez, *ibid.*
Le but d'un tel alphabet n'est pas de ser-
r à l'usage ordinaire dans lequel il ne s'éta-
ira jamais. Mais je le propose ici à ceux
ui voudront s'adonner aux recherches d'é-
mologie comme un instrument très-propre
les vérifier. Quiconque voudra vérifier si
te dérivation est juste, n'a qu'à écrire
ec les caractères ci-dessus le dérivant et
dérivé, par où il verra si on emploie pour
an et pour l'autre le même ordre dans le
ouvement des organes. C'est après l'iden-
té de signification, la meilleure preuve
ue l'on puisse avoir que deux mots viennent

je n'en choisirai pas un autre que celui qu'a cité Wachter, en parlant des altérations multipliées auxquelles les mots sont sujets. Ce savant homme s'élève contre ceux qui voudraient nier ou tourner en raillerie ce que les étymologistes disent des changemens de Lettres. Il s'emporte jusqu'à les traiter de bêtes ou de méchans. Il fait voir combien un mot peu altéré souffre néanmoins de changemens, en passant d'une langue à une autre. Il en remarque jusqu'à sept dans le changement du latin *Peregrinus* en *Bilgram*. 1°. *B*, au lieu de *P*; 2°. *i* au lieu d'*e*; 3°. *l*, au lieu de *r*; 4°. *e* supprimé; 5°. *a* au lieu d'*i*; 6°. *m*, au lieu de *n*; 7°. *us* supprimé. Mais les deux mots, fussent-ils plus différens qu'on ne les voit de son et de figure, quelle facilité n'aurait-on pas à les reconnaître pour le même par l'opération suivante, après avoir ôté, comme il est raisonnable de le faire, les voyelles, et la terminaison en *us* affectée au latin ?

| Pe | re | gr | inus. | Bi | l | gr | am. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4. | 1 | 2 | 3 | 4. |
| 1. Lèvre | | | P. | 1. Lèvre. | | | B. |
| 2. Langue | | | R. | 2. Langue | | | L. |

*Les six lettres ou consonnes du nouvel alphabet organique*

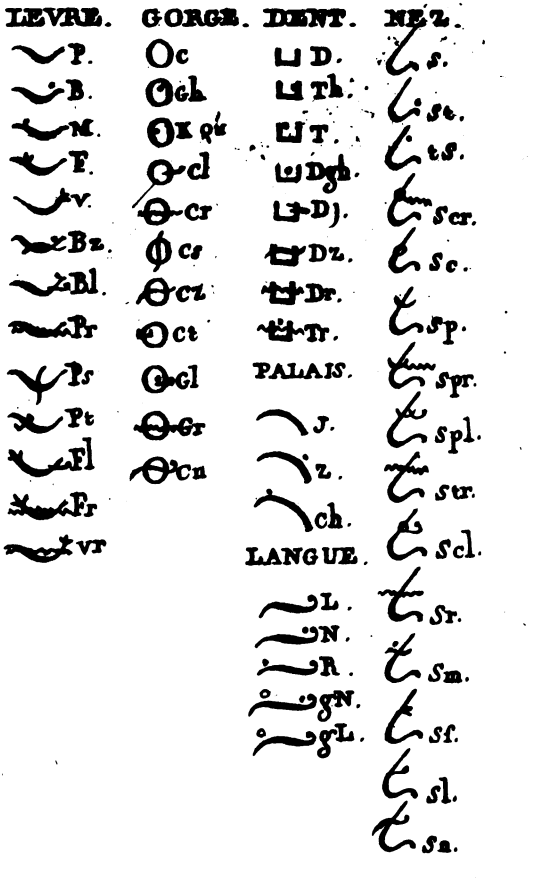

point. La ligne droite perpendiculaire représente la lettre *lèvre*; oblique de 45 degrés penchant à droite par son sommet, la lettre *dent*: oblique penchant à gauche par son sommet, la lettre *gorge*. La ligne courbe perpendiculaire représente la lettre *langue*: inclinée à droite, la lettre *palais*; inclinée à gauche, la lettre *nez*. Je ne change rien aux figures voyelles, les laissant telles qu'elles sont formées dans la tablature précédente, avec quelque légère différence qui sera expliquée ci-après. J'en forme les traits plus longs et plus déliés que ceux des consonnes, et je place chacune d'elles au-dessus de sa consonne, pour représenter les points massorettes, et former une sorte d'écriture syllabique. L'aspiration labiale ou *e muet* est marquée par le même trait voyel plus court et incliné à droite par son sommet; de même incliné à gauche, il marque l'aspiration gutturale *h*. Quant aux esprits, au lieu de les figurer comme dans la première tablature, je mets au-dessous de chaque lettre le trait représentatif de l'organe étranger dont la lettre affecte l'esprit. Reste une observation à faire sur la consonne M, lettre de *lèvre*, ou,

d'une même source ; et quand l'identité de signification s'y trouve jointe, la preuve est démonstrative. Observons seulement en employant cette méthode, qu'il ne faut pas avoir égard à certaines prononciations anomales qu'affectent quelques langues, et dont il a été parlé, (§ 10 chap. III,) On peut aussi se servir utilement de l'alphabet organique pour comparer les diverses langues. Lorsque l'on aura un modèle de chaque langue fait sur un même discours, soit sur l'Oraison Dominicale, ou sur toute autre, il faudra écrire chacune des traductions en caractères de cet alphabet. Alors par la conformité presqu'entière qu'auront ensemble un grand nombre des copies ainsi transcrites, on verra d'un coup d'œil toutes les langues réduites à trois ou quatre formant autant de classes générales.

## §. V.

### *Exemple.*

Pour donner un exemple de l'extrême facilité que donne l'alphabet organique de reconnaître si un mot est formé sur un autre,

je

sulte pourtant, à ce qu'on dit, cet avantage extrême, que parmi tous les peuples de différent langage qui se servent des clefs chinoises pour leur écriture, chacun peut lire sans traduction les caractères figurés du même livre en mots de son propre langage. Cela est facile à concevoir par la comparaison des figures d'algèbre ou d'arithmétique qui n'expriment que des idées et des résultats. Si j'écris 1752 en chiffres arabes, un Français lira *mil sept cent cinquante-deux*, et un Anglais *tousand seven hundred fisteen two*. Tous deux entendront également bien ce que j'ai voulu exprimer. Voilà un prodigieux avantage de l'écriture idéale. Dans l'écriture organique, il ne sera pas à la vérité si étendu : mais on le retrouvera, à peu de chose près, dans tous les dialectes d'une même langue. Tellement qu'un Latin, un Italien, un Espagnol, un Français pourront lire l'écriture organique, chacun dans leur idiome propre, non pas tout-à-fait à la vérité sans exception d'aucun mot, ni bien correctement pour la syntaxe ; mais assez pour fort bien entendre ce qu'on aura voulu exprimer ; et il

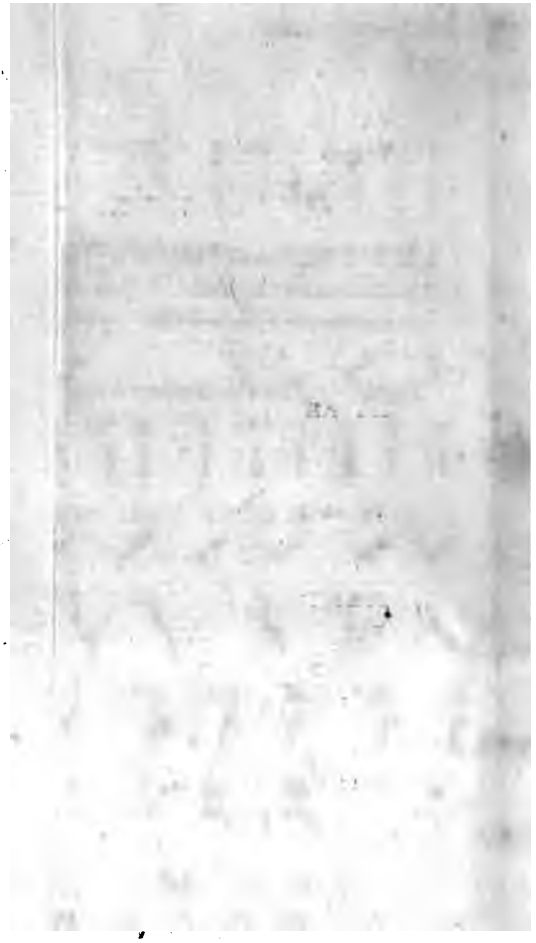

## §. VII.

### *Du point dagesch.*

Il serait bien facile dans cette tablature, de marquer la consonne redoublée, comme j'ai marqué la voyelle allongée, par un point au-dessus ou au-dessous, dont l'effet serait le même que celui du *dagesch* hébreu. Mais cette méthode serait souvent défectueuse. Le mot où se trouve la consonne redoublée est communément un mot composé. La consonne double appartient à deux syllabes différentes, le mot étant pour l'ordinaire un verbe précédé de sa préposition, *applico* pour *ad-plico*; *irritus* pour *in-ritus*; *collata* pour *con-lata*; *suppressit* pour *sub-pressit*. On a trouvé plus d'*euphonie* à ne faire qu'une articulation fortement appuyée, qu'à les marquer toutes deux par deux coups d'organes. Mais dans la tablature, ou en se conformant à l'usage, il ne faut s'écarter que le moins qu'il est possible du principe des choses, il vaut mieux figurer deux fois la lettre répliquée, que de représenter le re-

d'une même source ; et quand l'identité de signification s'y trouve jointe, la preuve est démonstrative. Observons seulement en employant cette méthode, qu'il ne faut pas avoir égard à certaines prononciations anomales qu'affectent quelques langues, et dont il a été parlé, (§ 10 chap. III,) On peut aussi se servir utilement de l'alphabet organique pour comparer les diverses langues. Lorsque l'on aura un modèle de chaque langue fait sur un même discours, soit sur l'Oraison Dominicale, ou sur toute autre, il faudra écrire chacune des traductions en caractères de cet alphabet. Alors par la conformité presqu'entière qu'auront ensemble un grand nombre des copies ainsi transcrites, on verra d'un coup d'œil toutes les langues réduites à trois ou quatre formant autant de classes générales.

## §. V.

### *Exemple.*

Pour donner un exemple de l'extrême facilité que donne l'alphabet organique de reconnaître si un mot est formé sur un autre,

je

cule. Ce serait un grand avantage, si cette peinture pouvait être assez ressemblante pour que toute nation vit par l'image de la lettre quel organe il faut employer pour la prononciation ; tellement que la même écriture devint lisible pour tous les peuples. Mais outre que la lecture ne donne pas l'intelligence des mots, si ce n'est dans les mêmes dialectes, on sent assez que l'image ne peut être que très-imparfaite. Ainsi j'abandonne cet avantage en faveur de l'extrême simplicité, de la méthode et de la facile expédition d'écriture courante qui se trouve dans la seconde tablature. Voyez l'exemple rapporté ci-après. En même tems que cette écriture est organique, ce qui est sa propriété particulière à laquelle je m'attache dans tout mon système, elle réunit les diverses formules (voyez chapitre VII), des peuples de la terre : elle est syllabique : elle est alphabétique : elle est par clefs, non pas à la vérité par clefs idéales, mais par clefs d'organes et de prononciations vocales ; et elle est si simple, qu'elle n'en contient que six avec la voyelle qui fait la septième. Les clefs d'organes

Lèvre moyenne
Langue rude
Gorge fole'
Voix nazale
assimilée
Pe re qr in
Lèvre douce
Langue moyenne
Gorge fole'
Voix nazale
explein
Bi l qr an

sulte pourtant, à ce qu'on dit, cet avantage extrême, que parmi tous les peuples de différent langage qui se servent des clefs chinoises pour leur écriture, chacun peut lire sans traduction les caractères figurés du même livre en mots de son propre langage. Cela est facile à concevoir par la comparaison des figures d'algèbre ou d'arithmétique qui n'expriment que des idées et des résultats. Si j'écris 1752 en chiffres arabes, un Français lira *mil sept cent cinquante-deux*, et un Anglais *tousand seven hundred fisteen two*. Tous deux entendront également bien ce que j'ai voulu exprimer. Voilà un prodigieux avantage de l'écriture idéale. Dans l'écriture organique, il ne sera pas à la vérité si étendu : mais on le retrouvera, à peu de chose près, dans tous les dialectes d'une même langue. Tellement qu'un Latin, un Italien, un Espagnol, un Français pourront lire l'écriture organique, chacun dans leur idiome propre, non pas tout-à-fait à la vérité sans exception d'aucun mot, ni bien correctement pour la syntaxe ; mais assez pour fort bien entendre ce qu'on aura voulu exprimer ; et il

3. Gorge frôlée GR. 3. Gorge frôlée GR.
4. Voix nazale *in*. 4. Voix nazale *am*.

Ecrivons ces deux mots selon l'alphabet organique, les lettres seulement sans voyelles franches, et ceci nous montrera combien ils sont semblables. Voyez *Planche* V.

## §. VI.

### *Autre tablature d'écriture organique.*

Voici une seconde tablature d'alphabet organique, la plus simple, la plus méthodique et la plus expéditive, ce me semble, que l'on puisse imaginer. Voyez *Planche* VI. Observons d'abord, pour la faire comprendre, que des six lettres consonnes, trois sont muettes, savoir *lèvre*, *dent* et *gorge*; trois sont liquides, savoir *langue*, *palais* et *nez*. Cela étant, je figure les muettes par une ligne droite, les liquides par une ligne courbée à son extrémité. Voilà déjà les deux caractères distingués à l'œil. On distinguera de même si la lettre est douce ou rude par un point à droite: si elle est douce par un point à gauche: si elle est rude, et si elle est moyenne, elle sera seule sans aucun

## Planche VII

**LATIN**

Pater noster qui es in regn

**ITALIEN**

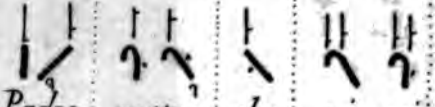

Padre nostro che sei nei regn

**ESPAGNOL**

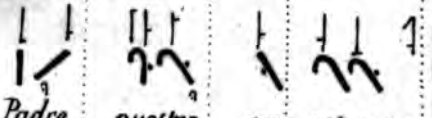

Padre nuestro que estas en regn

**FRANÇOIS**

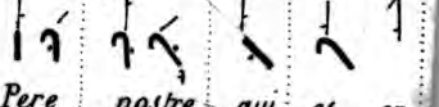

Pere nostre qui es en regn

même, tant que les hommes vécurent ensemble réunis dans une même contrée. L'époque de la diversité des langages est marquée au tems où les hommes, abandonnant leur projet de continuer l'édifice de Babel, se séparèrent en diverses colonies, et allèrent loin les uns des autres habiter des régions fort écartées. Mais l'histoire sacrée ne nous dit pas que la langue originelle de la première famille ait été pour lors tout-à-fait abolie, ni détruite jusques dans ses principes. Les savans disputent encore entr'eux sur la question de savoir si cette langue originelle est l'hébraïque ou quelqu'autre. Parmi les plus habiles commentateurs de la Bible, grammairiens ou critiques, il y en a même plusieurs, tels que Réland, le Clerc, et autres, qui ne pensent pas que, suivant le texte sacré, la diversité des langages ait aucun rapport à la dissension qui se mit entre les constructeurs de Babel. Selon leur sentiment, ceux qui soutiennent l'extinction totale et subite de la première langue, au moment que les hommes abandonnèrent la construction du grand bâtiment qu'ils élevaient dans la plaine de

Chaldée, pour se disperser en différentes peuplades sur la surface de la terre, entendent, mal-à-propos, d'une uniformité et d'une diversité de langage cette expression de l'histoire sacrée, Genèse xj, *Erat autem universa terra, unius labii eorumdemque sermonum. Ils tenaient dans tout le pays le même langage.... Ils se dirent l'un à l'autre : allons.... bâtissons pour nous une ville et une tour....* Il est plus naturel et plus simple d'entendre cette narration d'une conformité de volonté dans l'exécution du même projet de bâtir un très-grand édifice, qui leur servît de signal, de lieu de ralliment et de retraite dans les vastes plaines de Sennaar. Ce projet n'avait en soi rien de mauvais, comme on le voit par le silence de la Bible qui ne condamne pas l'entreprise comme téméraire en elle-même, et ne dit nulle part que Dieu eût fait quelque défense à cet égard. Si le bâtiment fut abandonné, c'est que les hommes après avoir eu une volonté unanime de le construire, changèrent de pensée, se divisèrent sur cet objet, et laissèrent un ouvrage sur lequel ils n'étaient plus d'ac-

cider s'il n'y a eu qu'un seul homme primitif. On voit bien que toutes les langues orientales sont dérivées les unes des autres; mais n'est-il pas aisé de faire la même remarque sur les langues européennes des pays méridionaux ? Cependant on raisonnerait fort mal dans cinquante siècles, si, ne connaissant rien alors au-delà de notre tems moderne, comme cela pourrait absolument arriver, on voulait prouver par-là que la langue mère des dialectes européens, soit la grecque, soit la latine, est l'unique langue primitive. Quoiqu'il soit constant que l'une des langues orientales est la primitive de toutes les autres du même pays, ce n'est pas à dire que cette vieille langue ne soit elle-même un mélange dérivé de plusieurs autres plus anciennes, ainsi que la langue latine n'est qu'un composé de plusieurs idiômes où le grec éolique domine; et comme le latin n'a aucun rapport avec la langue Malaye, de même la langue mère de Khanaan n'en avait-elle aucun avec celle qu'on parlait alors en Guinée. Ainsi toute la question par rapport à la langue primitive, se réduit à savoir si tous les hommes

viennent d'une première et unique famille; et ce n'est que par la foi que nous sommes assurés qu'il y a eu une telle langue, puisque n'y ayant eu qu'une seule famille, il est très-certain qu'il n'y a eu alors qu'une seule langue, dont toutes les autres sont dérivées, mais avec des altérations si fortes, que souvent il ne reste plus aucune trace qu'elles aient eu rien de commun, et qu'on ne l'aurait même jamais imaginé, si la religion ne nous l'eût appris.

## §. II.

*Il n'est plus possible à présent de reconnaître quelle est la plus ancienne langue sur laquelle toutes les autres se sont formées.*

La première des deux questions est donc fixée par le dogme, qui, une fois annoncé, ne permet plus d'examen. Ainsi, il est inutile de considérer plus long-temps les choses sous cette face. Il n'y a donc d'abord eu qu'un seul langage commun aux premiers hommes et à leur postérité. Il est naturel, et le témoignage de l'histoire paraît s'y joindre, que le langage soit resté le

même, tant que les hommes vécurent ensemble réunis dans une même contrée. L'époque de la diversité des langages est marquée au tems où les hommes, abandonnant leur projet de continuer l'édifice de Babel, se séparèrent en diverses colonies, et allèrent loin les uns des autres habiter des régions fort écartées. Mais l'histoire sacrée ne nous dit pas que la langue originelle de la première famille ait été pour lors tout-à-fait abolie, ni détruite jusques dans ses principes. Les savans disputent encore entr'eux sur la question de savoir si cette langue originelle est l'hébraïque ou quelqu'autre. Parmi les plus habiles commentateurs de la Bible, grammairiens ou critiques, il y en a même plusieurs, tels que Reland, le Clerc, et autres, qui ne pensent pas que, suivant le texte sacré, la diversité des langages ait aucun rapport à la dissension qui se mit entre les constructeurs de Babel. Selon leur sentiment, ceux qui soutiennent l'extinction totale et subite de la première langue, au moment que les hommes abandonnèrent la construction du grand bâtiment qu'ils élevaient dans la plaine de

les langues d'Asie, d'Europe et d'Afrique; et qu'ayant bien examiné la chose pour les langages d'Amérique et des îles, il n'y a trouvé aucune espèce de rapport avec celui de Noé. Il n'a même, dans les trois parties de l'ancien monde, probablement observé que les dialectes orientaux, les dérivés du grec et du latin qui, par-là, tiennent au phénicien, et les dialectes maures dérivés de l'arabe. S'il eût jetté la vue sur ceux des Foulis, des Mandigos et autres barbares au-delà du Sénégal, il en aurait peut-être porté le même jugement que de ceux de l'Amérique; et je doute que dans l'examen des langages chinois et de leurs dialectes usités dans l'Asie orientale, il eût trouvé plus d'analogie avec les objets de sa recherche.

## §. III.

*Il n'y a nulle preuve en faveur, soit de l'hébreu, soit d'aucun autre langage connu, qu'il soit la langue primitive.*

La question de savoir quelle était la langue que parlait Abraham a été agitée, dans

cord. Le germe du langage usité entr'eux n'en subsista pas moins, sur-tout parmi ceux qui, ne s'étant pas beaucoup éloignés de la première demeure, conservèrent ensemble de plus fréquentes relations, et furent moins exposés aux altérations que l'extrême diversité du climat peut produire dans la disposition native des organes vocaux, et dans les articulations qui en sont l'effet. Le Clerc rapporte un bon nombre de passages parallèles du texte sacré, où les mots *unius labii, ejusdem sermonis* ne signifient qu'un accord de sentiment, qu'une même façon de penser et de parler. Ceux qui croient, dit Réland, " que l'ancienne „ langue des habitans du monde fut tout-„ à-coup abolie en punition de leur des-„ sein téméraire, et que de nouveaux lan-„ gages subitement créés les forcèrent, „ faute de s'entendre, à se disperser sur la „ terre, donneront-ils quelque raison plau-„ sible d'un fait très-constant, et qui dé-„ truit leur opinion ? Les langages des di-„ verses colonies placées aux environs de „ l'Euphrate, avaient entr'eux beaucoup „ d'affinité, tandis que ceux qui en étaient

„ bien loin ne leur ressemblaient nullement. „ Il aurait au contraire fallu laisser ceux-„ ci sur place, et transporter au loin ceux-„ là : mettre les Chinois vers l'Euphrate, „ et les Chaldéens à l'autre bout de l'Asie, „ sans quoi il était à craindre que les „ hommes ne reprissent aisément l'exécu-„ tion de leur premier projet „.

Mais quelle est cette langue primordiale ? Subsiste-t-elle encore ? Et parmi les langages connus, entre lesquels on peut le plus vraisemblablement choisir, y en a-t-il un qui par de justes raisons doive obtenir la préférence ? C'est une seconde question, sur laquelle la littérature peut s'exercer en dissertations infinies, sans que le fait en soit par-là mieux vérifié. A force de variété, de mêlange, de multiplicité dans les langages, les fils sont devenus trop nombreux, trop embrouillés pour espérer de les démêler. Si l'on supposait que la langue quelconque, Indienne, Assyrienne, Phénicienne ou d'Egypte, que l'on croira devoir mériter la préférence, était encore alors restée dans les premiers principes de l'opération de la nature, tels qu'ils

sont par-tout, et que je vais bientôt les décrire, on pourrait peut-être espérer de réussir dans une telle recherche. Mais dès-lors, sans doute, elle était déja fort chargée d'altérations, de dérivations et d'ornemens; c'est-à-dire, que les premiers principes y seraient déja très-difficiles à reconnaître, et les germes de la nature fort dépravés. N'est-ce donc pas une chimère que de croire comme Woston (*De confus. Babilonic.*) et Stiernhielm (*Prefat. ad Evang. Ulphilæ*), qu'à force d'examen et de comparaison des langues actuelles, on puisse les ramener toutes à la seule langue primitive que les hommes parlaient avant le déluge? Outre que d'autres langues primitives ont pu se former par l'abandon de quelques enfans dans les déserts, assez naturel à supposer au milieu de tant d'émigrations qui ont suivi de près le déluge, l'intervalle de tant de siècles a tellement travaillé sur les langues, et les a dénaturées de cette primitive, à tel point, que ce serait un projet absurde que de prétendre les y ramener. Stiernhielm convient lui-même que ceci ne lui paraît praticable que pour

les langues d'Asie, d'Europe et d'Afrique; et qu'ayant bien examiné la chose pour les langages d'Amérique et des îles, il n'y a trouvé aucune espèce de rapport avec celui de Noé. Il n'a même, dans les trois parties de l'ancien monde, probablement observé que les dialectes orientaux, les dérivés du grec et du latin qui, par-là, tiennent au phénicien, et les dialectes maures dérivés de l'arabe. S'il eût jetté la vue sur ceux des Foulis, des Mandigos et autres barbares au-delà du Sénégal, il en aurait peut-être porté le même jugement que de ceux de l'Amérique; et je doute que dans l'examen des langages chinois et de leurs dialectes usités dans l'Asie orientale, il eût trouvé plus d'analogie avec les objets de sa recherche.

## §. III.

*Il n'y a nulle preuve en faveur, soit de l'hébreu, soit d'aucun autre langage connu, qu'il soit la langue primitive.*

La question de savoir quelle était la langue que parlait Abraham a été agitée, dans

la supposition que cette langue, étant la même que parlaient Heber et Noé, serait aussi le langage de la première famille du genre humain. Les Rabbins soutiennent avec opiniâtreté que le langage de la première famille était l'hébreu, c'est-à-dire le samaritain ou phénicien du pays de Chanaan. Ils jugent la gloire de la nation Juive intéressée à le prétendre ainsi, comme si les autres peuples anciens ne descendaient pas de même qu'eux de la première famille, et n'avaient pû aussi aisément et aussi probablement que les Hébreux conserver ce premier langage. Les Rabbins appuyent beaucoup sur certains jeux de mots fréquens dans la Bible, lesquels, selon eux, se rapportent mieux à la langue hébraïque qu'à nulle autre. On en trouve en effet plusieurs sur Adam, sur Ève, Seth, Japhet, Babel, etc. Il paraît que les anciens peuples d'Orient aimaient les jeux de mots : on reconnaît ce même goût chez nos sauvages modernes ; et dans le cours de mes observations, je l'ai souvent remarqué chez les enfans, qui se plaisent à corrompre les mots qu'ils savent fort bien, à dépraver les terminaisons

à rapporter les mots à d'autres à-peu-près semblables à l'oreille, et rient de bon cœur de leur procédé. Mais ces jeux de mots qu'on allégue en preuve, sont souvent forcés et sans justesse : on y a quelquefois plus d'égard à la parité de mots qu'à celle du sens. D'autres se déduisent aussi-bien d'une autre langue que de l'hébreu, ce qui est fort naturel, tous ces dialectes voisins les uns des autres, étant déduits des mêmes primitifs. Ainsi, le nom d'*Ève* (vie) donné à la première femme comme mère de tous les *vivans*, sera aussi heureusement tiré du Chaldéen *Hhavah* (*vivens*) que de l'hébreu, *Hhaï* (*vivens*). On le tirerait encore aussi bien des mots parallèles venus de la même source, tels qu'Αἰὼν (*vita*), et le latin *ævum*; sans en être mieux fondé à dire que la première famille parlait grec ou latin. Il est vrai que le mot *Adamah* (terre) ne se trouve aujourd'hui que dans le dialecte hébreu, et qu'il y a par hasard un jeu de mots dans cette phrase, Jaoh, Elohim fit Adam poussière de terre, *Adam pulverem ex Adamah*. Mais cet argument, le plus fort de ceux employés par les Rab-

bins, prouve-t-il davantage que ne ferait le raisonnement d'un latin, s'il s'avisait de dire : l'homme a été formé de terre, *Homo ex humo*, et ce n'est qu'en notre langue latine qu'on trouve un tel rapport entre ces deux mots.

On ne sait si le langage de la première famille a été conservé ou perdu lors de la dispersion des peuples. Les Juifs avancent sans aucune autorité, qu'Héber le conserva dans le sein de sa seule famille. Mais Héber, comme le porte son nom, qui signifie *l'homme d'au-delà*, habitait au-delà de l'Euphrate dans un pays ou l'on ne parlait pas hébreu. Il eut deux fils, Phaleg et Joktan. Ce dernier est la tige des Arabes, qui ont leur langue particulière, différente de l'hébreu. Abraham et Laban descendaient tous deux de Phaleg. Laban parlait, non l'hébreu, mais la langue de son pays natal. Il s'exprime en pur Chaldéen (Genes. xxxj. 47). Comment douter qu'Abraham, né à Ur de Chaldée, d'une famille qui y était établie depuis plusieurs générations, ne parlât aussi la langue du pays? Il en sortit jeune avec Tharé, son père, qui cherchait

à s'établir ailleurs. Ils vinrent d'abord demeurer à Charran en Mésopotamie; puis à Sichem en Chanaan. Enfin, toute sa famille et sa postérité se fixa dans cette dernière contrée, où, comme il arrive toujours, la famille Abrahamite prit l'habitude de parler la langue du pays, et perdit celle du langage de sa patrie. Or la langue du pays, aujourd'hui l'hebraïque, était le chananéen de la race de Cham, race qui, selon les Juifs eux-mêmes, n'avait nullement mérité les faveurs particulières du vrai Dieu; car les Rabbins voudraient qu'on regardât cette conservation du langage primitif dans leur nation, comme une espèce de grace spéciale. Les critiques reconnaissent encore dans les idiotismes de l'hébreu, les traces des anciennes mœurs Cananéennes, fort différentes en certains points capitaux de celles des Hébreux. Rien n'était plus éloigné de la façon de penser de ceux-ci, que d'admettre comme les Cananéens la pluralité des Dieux. Cependant, la Bible parle souvent de Dieux au pluriel; ce qui ne vient que du génie de l'ancienne langue du pays, qu'on suivait par habitude dans le langage vulgaire. On

peut

pent aussi regarder toutes les locutions hébraïques qui tendent à revêtir Dieu d'une forme humaine, ou des passions des hommes, comme un défaut inhérent au langage qui devait sa formation à un peuple idolâtre. Les Hébreux, par leurs mœurs propres, abhorraient la seule pensée que Dieu pût être représenté sous aucune forme. (Voyez le Clerc, *Dissert. de ling. hebraïc*). Cette langue de Chanaan avait ses jargons dans le pays même, tels que celui d'Azot, ville des Philistins, dont Néhémie se plaint, (Esdr. xiij. 24).

On ne peut donc pas dire que l'hébreu soit la langue primitive. Il y a même des raisons qui font plutôt présumer qu'elle ne l'est pas. Il en faut dire autant des langues voisines de celle-ci, où l'on n'apperçoit autre chose que l'affinité qui se remarque par-tout entre les langages des pays voisins, qui tous rapportent leur origine à un ou plusieurs autres langages plus anciens, dont ils se sont peu-à-peu formés; et c'est en vain que, par la critique ou par la comparaison, on voudrait rechercher, auquel

d'entr'eux appartient sans contestation, le droit de primogéniture.

## §. IV.

*Il faut rechercher par l'examen de la nature comment elle procéderait à la formation d'une langue primitive.*

Abandonnons cette méthode infructueuse. Ramenons de nouveau la chose à ses premiers principes : considérons-la en elle-même seulement comme si elle en était à son origine. Supposons même pour un moment l'étrange hypothèse de quelques anciens philosophes, qui prétendaient que l'homme, dans les premiers tems de l'humanité, vivait isolé dans les bois à la manière des brutes, sans savoir encore faire un usage utile de sa faculté de parler, et que ce ne fut que petit à petit, et par développement, qu'il commença d'inventer et de dresser les signes de la parole.

*Cùm procepserunt primis animalia terris,*
*Mutum ac turpe pecus, glandem atque cubilia propter,*
*Unguibus et pugnis, dein fustibus atque ita porro*

*Pugnabant armis, quæ post fabricaverat usus :*
*Donec verba, quibus voces sensusque notarent*
*Nominaque invenere. Dehinc absistere bello.*
HORAT. Serm. 1. 3.

Voyons, abstraction faite des langages usités sur la terre, comment il en peut éclore un du premier germe des organes et de la faculté naturelle donnée à l'homme d'en varier les articulations.

En exposant (chap. III.) les effets résultans de la fabrique de chaque partie de l'instrument vocal, je cherchais à pénétrer le méchanisme interne et primitif du langage quelconque. Après l'avoir connu, cherchons à présent à saisir l'instant où les premiers mots naissent des premières sensations. Voyons nos sentimens et nos premières perceptions, créer par l'organe de la voix leurs signes représentatifs, tels qu'ils peuvent convenir aux choses signifiées, et autant qu'il est possible à la voix d'effectuer cette convenance, selon ses facultés naturelles. *Hos natura modos primùm dedit* (Virgil). Suivons pas-à-pas les premières variétés des sentimens et des perceptions, pour voir les modifications de la

parole suivre insensiblement celles de la pensée, sans que la nuance des uns ni des autres s'écarte encore beaucoup de la première forme. De-là, descendant à la formation progressive et développée du langage, nous verrons l'analyse des mots nous donner celle de l'opération de l'esprit, et réciproquement les opérations de l'esprit nous donner les causes de la propagation infiniment variée du très-petit nombre des germes de la parole, et nous découvrir jusques dans sa source tout le système grammatical.

## §. V.

*Les mots sont faits premièrement pour désigner ce qui est en nous, ou ce qui est hors de nous.*

Une langue primitive, si nous en pouvons discerner la trace, nous donnera les racines des termes habituels servant à exprimer nos idées, ou à dénommer les objets qui tombent sous nos sens. L'homme parle pour faire connaître à un autre homme ce qui est en lui, ou ce qui est hors de lui; c'est-à-dire

ce qu'il sent, ce qu'il perçoit, ou ce qu'il a perçu. Ceci comprend les trois sens intérieurs, qui sont la volonté, l'intelligence, et la mémoire. S'il est question d'une simple sensation intérieure (car il ne s'agit pas encore ici de réflexion ni d'idée combinée) il la dénote fort bien par le geste, l'accent, le simple cri, et cette partie du langage est donnée à l'animal comme à l'homme. S'il faut dénoter un objet extérieur et lui donner un nom, dans le peu de relation qui se trouve entre le mot et la chose, l'homme imite au moins du mieux qu'il peut avec sa voix la peinture de l'objet. C'est ce qu'on appelle *onomatopée* ou *vox repercussa naturæ*. Le mot grec *onomatopée* signifie à la lettre, *formation du nom*. Mais on ne l'applique que lorsque le nom est formé par la peinture sonore de l'objet même. Ainsi le mot même d'onomatopée, et son acception particulière concourent à nous montrer que cette manière de *former les noms* a été la plus naturelle et la première employée.

## §. VI.

*Les causes de l'imposition des noms sont de deux espèces : soit immédiates par la peinture ou imitation de la chose même, ou médiates par simple dérivation tirée d'un mot déjà reçu.*

La fabrique des mots qui servent à désigner les objets extérieurs, ou (ce qui est le même) les causes qui ont fait imposer les noms aux choses, sont donc de deux espèces. Elles sont médiates lorsque le terme est fabriqué sur un autre terme déjà fait. Les termes de cette espèce composent le plus grand nombre sans comparaison, et c'est de ceux-ci que j'ai dit qu'il n'y avait aucun mot qui ne fut dérivé de quelqu'autre : il n'en est pas encore question ici. Elles sont immédiates lorsque le terme est fabriqué à l'imitation même de l'objet, comme dans les mots français *bruit*, *trictrac*, *taffetas*, *racler*, *flairer*, faits par onomatopée. Les termes de cette espèce directement formés sur la chose même, sont véritablement primitifs et radicaux. Il n'y a aucune langue ancienne ou

moderne qui n'en possède plusieurs, lesquels ont des dérivés dans d'autres langues voisines. C'est en rassemblant de chaque langue tous les mots ainsi formés, qu'on aurait une langue véritablement primitive ; car le premier et le plus naturel mouvement de l'homme est d'imiter dans le nom qu'il donne aux choses l'impression que la chose même fait sur les sens. Nous aurions ainsi, par abstraction, une langue primitive que personne ne parlerait, ni n'aurait jamais parlé, du moins dans tout son contenu, quoique tout le monde en ait en soi tous les germes primitifs. On assure qu'un tel langage formé par abstraction contiendrait en soi beaucoup de racines hébraïques ; ce qui est très-naturel à penser. *Skittius dixit ex omnibus linguis fieri per abstractionem posse linguam universalem matricem radicalem quam nemo loquatur ; sed quæ sit omnium radix. In hac plurima Hebræa.* ( Lettre de Leibnitz. ) Ce que je remarque ici sur la formation primitive et naturelle des mots par onomatopée, n'est qu'une observation préliminaire que je jette d'abord en avant, mais dont l'application se rencontrera si fréquem-

ment dans la suite, que je crois le devoir faire précéder avant que d'entrer en matière. Venons à prendre les choses d'une manière tout-à-fait générale et dans leurs premiers germes.

## §. VII.

### *Observation sur la langue primitive telle que les enfans la parlent.*

Puisqu'il faut renoncer à chercher la langue primitive dans l'histoire, les traditions et les grammaires ; puisque nous manquons de mémoires sur la langue que parlaient les premiers d'entre les hommes, ou que, du moins les renseignemens qu'on nous veut donner là-dessus sont si peu satisfaisans, et les auteurs qui s'en prévalent si peu d'accord entr'eux, ne pourrions-nous pas employer à la recherche de cette langue une méthode générale et métaphysique prise au sein de la nature ? C'est-là que la raison nous dit qu'il aurait fallu la chercher d'abord, et que pour savoir comment le langage humain a commencé de se former, il fallait premièrement tourner nos yeux vers ceux qui commencent

à le parler; ce sont les enfans ; puis considérer en second lieu quelles sont les premières causes qui excitent la voix humaine à faire usage de ses facultés ; ce sont les sentimens ou sensations intérieures, et non les objets du dehors qui ne sont, pour ainsi dire, encore apperçus ni connus. Entre les huit parties de l'oraison, les noms des substantifs ne sont donc pas la première, comme on le croit d'ordinaire ; mais ce sont les interjections qui expriment la sensation du dedans, et qui sont le cri de la nature. L'enfant commence par elles à montrer tout-à-la-fois qu'il est capable de sentir et de parler. Examinons-les sous ce coup d'œil : nous verrons qu'elles sont les premiers mots de la langue primitive, et nous les trouverons les mêmes chez tous es peuples. Ce premier pas nous mettra peut-être dans la bonne route, et pourra nous conduire plus loin.

## §. VIII.

*Premier ordre des mots primitifs : les interjections qui expriment le sentiment.*

Les interjections méritent d'être fort exa-

ment dans la suite, que je crois le devoir faire précéder avant que d'entrer en matière. Venons à prendre les choses d'une manière tout-à-fait générale et dans leurs premiers germes.

## §. VII.

### *Observation sur la langue primitive telle que les enfans la parlent.*

Puisqu'il faut renoncer à chercher la langue primitive dans l'histoire, les traditions et les grammaires; puisque nous manquons de mémoires sur la langue que parlaient les premiers d'entre les hommes, ou que du moins les renseignemens qu'on nous veut donner là-dessus sont si peu satisfaisans, et les auteurs qui s'en prévalent si peu d'accord entr'eux, ne pourrions-nous pas employer à la recherche de cette langue une méthode générale et métaphysique prise au sein de la nature? C'est-là que la raison nous dit qu'il aurait fallu la chercher d'abord, et que pour savoir comment le langage humain a commencé de se former, il fallait premièrement tourner nos yeux vers ceux qui commencent

quoique racines, n'ont que peu de dérivés. J'en viens de dire la raison. Elles n'expriment pas des objets extérieurs, mais des affections intérieures. Or l'homme lie fort volontiers les appréhensions de son esprit qui lui viennent du dehors : il les tire les unes après les autres comme avec un cordon, les combine, et les emmêle. Mais les mouvemens de son ame, qui sont au-dedans de lui, qui appartiennent à son existence, y sont fort distincts, y restent isolés chacun dans leur classe, selon le genre d'affection qu'ils ont produit tout d'un coup, et dont l'effet quoique permanent a été subit. La douleur, la surprise, le dégout, le doute n'ont rien de commun, chacun de ces sentimens est un, et son effet a d'abord été ce qu'il devait être. Il n'y a ici ni dérivation dans les sentimens, ni connaissance acquise, ni combinaison factice, il y en a dans les idées.

## §. IX.

### *Rapports généraux entre certains sentimens et certains organes.*

C'est une chose curieuse sans doute que

minées, non pas seulement comme simple cri et *vagissement* d'un enfant nouveau-né, qui lui est commun avec d'autres animaux, mais telles qu'elles sont dans nos langues formées et articulées, où l'on ne les apprend pas par sa propre audition et par l'intonation d'autrui; mais tout homme les tient de soi-même et de son propre sentiment; du moins dans ce qu'elles ont de radical et de significatif, qu'on trouve le même partout, quoiqu'il puisse y avoir quelque légère variété dans la terminaison. Les interjections sont courtes: elles partent du mouvement machinal et tiennent partout à la langue primitive. Ce ne sont pas des mots, mais quelque chose de plus, puisqu'elles expriment le sentiment qu'on a d'une chose, et que par une simple voix prompte, par un seul coup d'organe, elles peignent la manière dont on s'en trouve intérieurement affecté. Toutes sont *primitives* en quelque langue que ce soit, parce que toutes tiennent immédiatement à la fabrique générale de la machine organique, et au sentiment de la nature humaine, qui est partout le même dans les grands et premiers mouvemens corporels. Les interjections,

quoique racines, n'ont que peu de dérivés. J'en viens de dire la raison. Elles n'expriment pas des objets extérieurs, mais des affections intérieures. Or l'homme lie fort volontiers les appréhensions de son esprit qui lui viennent du dehors : il les tire les unes après les autres comme avec un cordon, les combine, et les emmêle. Mais les mouvemens de son ame, qui sont au-dedans de lui, qui appartiennent à son existence, y sont fort distincts, y restent isolés chacun dans leur classe, selon le genre d'affection qu'ils ont produit tout d'un coup, et dont l'effet quoique permanent a été subit. La douleur, la surprise, le dégout, le doute n'ont rien de commun, chacun de ces sentimens est un, et son effet a d'abord été ce qu'il devait être. Il n'y a ici ni dérivation dans les sentimens, ni connaissance acquise, ni combinaison factice, il y en a dans les idées.

## §. IX.

### *Rapports généraux entre certains sentimens et certains organes.*

C'est une chose curieuse sans doute que

d'observer sur le système exposé dans le Chapitre *de l'organisation vocale* sur quelles cordes de la parole se frappe l'intonation de chacun des divers sentimens de l'ame, et de voir que ces rapports se trouvant les mêmes partout où il y a des machines humaines, établissent ici, non plus une relation purement conventionnelle, telle qu'elle est d'ordinaire entre les choses et les mots, mais une relation vraiment physique et de conformité entre certains sentimens de l'ame et certaines parties de l'instrument vocal.

La voix de la douleur frappe sur les basses cordes : elle est traînée, aspirée et profondément gutturale, *heu! hélas!* Si la douleur est tristesse et gémissement, ce qui est la douleur douce ou à proprement parler l'affliction; la voix, quoique toujours profonde, devient nazale, parce que la plainte, qui de sa nature approche du chant, emploie le plus sonore des deux tuyaux.

La voix de la surprise touche la corde sur une division plus haute : elle est franche et rapide. *Ah Ah! Eh! oh oh!* Celle de la joie en diffère en ce qu'étant aussi rapide,

elle est fréquentative et moins brève *Ha Ha Ha Ha! Hi Hi Hi Hi!*

La voix du dégoût et de l'aversion est labiale : elle frappe au-dessus de l'instrument sur le bout de la corde, sur les lèvres allongées, *Fi! φœ! pouah!* Au lieu que les autres interjections n'emploient que la voyelle, celle-ci se sert aussi de la lettre labiale la plus extérieure de toutes, parce qu'il y a ici tout à-la-fois sentiment et action; sentiment qui répugne, et mouvement qui repousse : ainsi, dans le son il y a tout à-la-fois voix et figure : voix qui exprime, et figure, qui rejette par le mouvement extérieur des lèvres allongées.

La voix du doute et du dissentiment est volontiers nazale *hüm*, *hom*, *in*, *non* : à la différence, que le doute est allongé, étant un sentiment incertain, et que le pur dissentiment est bref, étant un mouvement tout déterminé. Je l'ai déjà remarqué, que le son nazal appartient naturellement à la négation. Cela est si vrai que, dans le latin, dans le français, etc. la négation, l'idée privative s'exprime par la voix du *nez*, *in*; (exemple : *Ingratus*, *infestare*, *in-*

*fini*, *intempérie*), et que dans l'italien ces mêmes idées s'expriment par la lettre de nez, §. (Exemple : *Smontare*, *spiantato*, *sfortunato*). Cependant ce n'est le rapport ni de son ni de figure qui a conduit ici, car il n'y en a aucun entre la consonne et la voyelle nazale ; et il serait absurde de se figurer que ces formules si différentes en apparence et les mêmes au fond, se fussent introduites dans les langues ensuite d'une observation réfléchie telle que je la viens de faire. Si la chose est arrivée *ainsi*, c'est tout naturellement sans y songer ; c'est qu'elle tient au physique même de la machine, et qu'elle résulte de sa conformation, du moins chez une partie considérable du genre humain.

## §. X.

### *Liaison nécessaire entre les sentimens et les sons de la voix.*

Telle est la connaissance métaphysique qu'on peut tirer de l'examen des interjections. Elles nous démontrent fort bien qu'il y a dans la conformation de l'homme cer-

lains rapports généraux entre certaines parties de l'organe vocal et certains sentimens, dont on ne peut qu'assez difficilement assigner les causes, mais dont on voit clairement les effets. Elles nous donnent les premières traces d'une liaison nécessaire, indépendante de toute convention, entre certaines idées de l'ame et certains sons de la voix; elles sont les premières expressions des langues, les plus anciens mots de la langue primitive, de tout langage enfin quel qu'il soit; car elles expriment des sentimens, et non pas des idées externes: et l'on a des sentimens, avant que d'avoir des idées. Le langage d'un enfant, avant qu'il puisse articuler aucun mot, est tout d'interjections. Les cris même qu'il fait en naissant sont-ils autre chose? N'annonce-t-il pas bien aux autres qu'il sent, et ce qu'il sent, avant qu'on le puisse soupçonner d'avoir acquis aucune idée des objets placés hors de lui, bien moins encore, d'avoir l'art et l'invention d'y appliquer des sons; art que la nature lui suggérerait sans doute de très-bonne heure indépendamment de l'exemple, et quand même il existerait seul au

monde, puisque c'est une suite nécessaire de sa nature qui l'a fait animal parlant ; tout autant qu'animal voyant !

L'enfant commence donc l'exercice de sa faculté de parler par des sons qui ne sont d'abord que de simples accens, mais qu'il figurera bientôt avec une facilité et une variété que la nature n'a donnée à aucun autre animal. La peinture d'aucun objet n'est encore entrée en lui par les portes des sens extérieurs, si ce n'est peut-être la sensation d'un toucher fort indistinct. Il n'y a que la volonté, ce sens intérieur qui naît avec l'animal, qui lui donne des idées, ou, pour parler plus juste, des sensations, des affections auxquelles il impose des noms par le son de sa voix, non volontairement, mais par une suite nécessaire de sa conformation méchanique, et de la faculté que la nature lui a donnée de proférer des sons. Cette faculté lui est commune avec quantité d'autres animaux. Aussi ne peut-on guères douter que ceux-ci n'ayent reçu de la nature le don de la parole à quelque petit degré plus ou moins grand : mais je n'examine ici que ce qui regarde le dévelop-

pement de cette faculté dans l'homme qui la possède à un degré fort éminent. Je dis que les noms des affections du sens intérieur sont les premiers mots, les plus anciens, les plus originaux de la langue primitive ; qu'ils sont invariables ; qu'ils ont une liaison nécessaire et physique en vertu de la conformation humaine avec l'affection intérieure dont ils sont l'expression ; et qu'ainsi le son, la formation des mots premièrement primitifs est indépendante de toute convention des peuples, et née de la constitution de l'homme. Il y a donc dans la langue primitive des mots nécessaires, et ce sont ceux qui signifient les idées nées de l'affection intérieure, le premier de tous les sens ; qui peignent la douleur ou la joie, l'aversion ou le desir. Ce ne sont d'abord que des accens, des voix simples, tels qu'en profèrent aussi beaucoup d'autres animaux.

## §. XI.

*Second ordre : Les mots nécessaires, nés de la conformation de l'organe, indépendamment de toute convention : les racines labiales : les mots enfantins.*

Mais bientôt l'homme figure ses accens, bien plus diversement qu'aucun autre animal, les parties de son instrument étant plus fines et plus flexibles. Il commence à caractériser ses accens ; à les figurer sur les parties les plus faciles à mettre en jeu, d'abord sur les lèvres, et ensuite sur la gorge. Quoiqu'il n'ait point encore de dents, les gencives commencent par en faire imparfaitement l'office. La langue, toute flexible qu'elle devient ensuite aux mouvemens de la parole, n'est pas d'abord d'un usage aussi facile qu'on le croirait. Le palais n'est pas mobile ; le nez rude et difficile à mouvoir. L'enfant commence donc à se servir des lettres labiales, puis des gutturales. Mais il ne s'est d'abord servi que de la simple voyelle, et il n'employera l'un de ces deux organes à la figurer qu'après

avoir acquis un peu plus de force et d'exercice. C'est un second pas qu'il fait naturellement sans avoir besoin d'être guidé par l'exemple, et duquel il faut conclure que la formation des paroles labiales est encore nécessairement dérivée de la conformation humaine indépendante de toute convention. Suivons les premières productions de la voix humaine par l'examen des enfans au berceau. Tous, en quelque pays que ce soit, ayant pour premier mouvement plus facile d'ouvrir la bouche et de remuer les lèvres, forment la voix pleine, et articulent la lettre labiale. *Cùm cibum et potionem buas et papas vocent; matrem mammam, patrem papam.* (Cato, *de Liber. educand*). Ainsi dans toutes les langues, les syllabes *Ab*, *Pap*, *am*, *ma*, sont les premiers qu'ils prononcent. De-là viennent *Papa*, *maman* et autres qui ont rapport à ceux-ci. Il n'y a point de langue, en aucune contrée, où les mots de *Père*, *mère*, et *mammelle* ne viennent de ces racines. L'histoire de l'enfant qu'un ancien roi, curieux de connaître la langue primitive, fit élever parmi des chèvres,

et qui imita le cri *bek* que rendaient ces animaux, ne peut contrarier ceci. Il est donc certain que les syllabes ci-dessus sont les premières racines qui ayent existé, en quelque langue que ce soit. Qu'on examine tous les premiers mots prononcés par les enfans, et les petits mots que leur disent les nourrices pour les contrefaire et les amuser, on les trouvera tous de voix simples, ou liées avec les lettres labiale et dentale (*baba*, *teter*, *mamma*, *teton*, *bobo*, *poupon*, *papoute*, etc.). Voici donc encore un ordre de mots nécessaires, existans indispensablement dans la langue primitive. Les mots *Baba*, *Papa*, *Mama*, *Atta*, *Tata*, *Gaga*, *Nana*, sont des racines primordiales nées de la nature humaine, et dont la naissance est une conséquence absolue de cette vérité physique, l'*homme parle*. Aussi verrons-nous ces racines croître dans toutes les langues, et y étendre des branches infinies.

## §. XII.

### *Des mots* Papa *et* Maman.

Il faut inférer de ceci que ces petits mots

*Papa* et *Maman*, familiers aux enfans et les premiers qu'ils soient en état d'articuler, sont primitifs et radicaux pour toutes les langues du monde; qu'il n'est pas besoin d'admettre ici de dérivation d'une langue à une autre ; et qu'il serait inutile de dire ( par exemple ) que nous les tenons anciennement de l'Egyptien, langue en laquelle ils se trouvent pareillement, et où *Ap, Apa*, signifie *pater*, *Am, Ama*, signifie *mater*, ou plutôt tous les deux signifient indifféremment l'un et l'autre, comme le latin *parens*. Je suis très-persuadé que tout enfant abandonné à lui-même, sans qu'on lui fasse entendre aucune voix humaine ni animale, commencera de faire usage de la parole par les syllabes, *Papa* et *Mama*, composées de sons pleins et de lettres labiales, c'est-à-dire de la voix et de la consonne la plus facile ; car ils se forment nécessairement dès qu'on emploie le simple mouvement des lèvres. Ainsi, sans recourir à aucune raison d'étymologie : on doit les regarder comme vraiment primitifs, en quelques langues qu'ils se trouvent, aussi bien dans les modernes que dans les anciennes. M. de la Condamine, qui les a

retrouvées avec leur signification ordinaire dans les langues barbares de l'Amérique méridionale, les regarde comme tels avec raison.

Mais une difficulté singulière paraît s'élever en même tems. On peut demander s'il est vrai que *Papa* signifie toujours *père*, et *mama*, *mère*; et pourquoi les enfans qui n'ont aucune idée de sexe, les différencieraient ainsi par-tout? M. de la Condamine paraît frappé de cette observation qui ne lui est pas échappée. « J'ai dressé, dit-il dans sa Relation de la rivière des Amazones, un vocabulaire des mots les plus d'usage de diverses langues indiennes. La comparaison de ces mots avec ceux qui ont la même signification en d'autres langues de l'intérieur des terres, peut non-seulement servir à prouver les diverses transmigrations de ces peuples d'une extrémité à l'autre de ce vaste continent; mais cette même comparaison, quand elle se pourra faire avec diverses langues d'Afrique, d'Europe et des Indes orientales, est peut-être le seul moyen de découvrir l'origine des Américains. Une conformité de la langue

» avérée déciderait sans doute la question.
» Le mot *abba* ou *baba* ou *papa*, et celui
» de *mama*, qui des anciennes langues
» d'orient, semblent avoir passé avec de lé-
» gers changemens dans la plûpart de celles
» de l'Europe, sont communs à un grand
» nombre de nations d'Amérique, dont le
» langage est d'ailleurs très-différent. Si
» l'on regarde ces mots, comme les pre-
» miers sons que les enfans peuvent articuler,
» et par conséquent comme ceux qui ont
» dû, par-tout pays, être adoptés préféra-
» blement par les parens qui les entendaient
» prononcer, pour les faire servir de signes
» aux idées de *père* et de *mère*, il restera à
» savoir pourquoi dans toutes les langues
» d'Amérique où ces mots se rencontrent,
» leur signification s'est conservée sans se
» croiser; par quel hasard dans la langue
» *Omogua*, par exemple, au centre du con-
» tinent ou dans quelqu'autre pareille, où
» les mots de *papa*, *mama* sont en usage, il
» n'est pas arrivé quelquefois que *Papa*
» signifiât *mère*, et *Mama père*; mais
» qu'on y observe constamment le contraire,
» comme dans les langues d'Orient et

» d'Europe. » Voilà ce que dit ce célèbre voyageur philosophe. Il serait en effet fort singulier que ces mots fussent aussi invariables dans leur signification qu'il le croit. Mais ne venons-nous pas de voir un exemple du contraire dans l'ancienne langue égyptienne où ces mots *Apa* et *Ama* se croisent, signifient également ou le père ou la mère, ou tous les deux, ainsi que le latin *parens*. L'Egypte donnait à Dieu le nom de *père*, et son Dieu était le soleil qu'elle nommait *Apis*, et *Ammon*. Cet astre a été adoré de presque tous les peuples Orientaux sous ce nom de *Am*, comme père de la nature et de toute production, qu'*ils ont prononcé* suivant les différens dialectes, *Ammon*, *Oman*, *Omin*, *Iman*, etc. De-là, en général *Iman* chez les Orientaux signifie *Dieu*, *l'Etre sacré*. *Ar-iman* chez les anciens Perses, c'est *fortis Deus*. Ce mot *Iman* se retrouve encore dans le dialecte turc pour *Sacerdos*, comme chez nous on trouve dans le même sens le mot *Abbé*. Tous deux, dans leur sens primordial, sont synonymes de *pater*, et forment un exemple de ce croisé qu'on disait ne se rencontrer jamais. Mais outre

ceci,

ci, loin qu'on observe constamment et ns aucune exception cette distinction des eux racines *papa*, *mama* exclusivement une de l'autre pour désigner le *père* et la ière, nous trouvons au contraire quelques euples qui se servent de la racine physique ama pour signifier *père*, et non pas *mère*. e Georgien et l'Ibérien disent *mamao* pour *ater;* le Tartare Mantcheou *Ama;* le unguz, *Amin*, etc. Au rapport de Dam- ière, t. 2, p. 230, dans le langage de île de Meang, aux Indes orientales, *mama* ignifie *homme*, *pere*, et *babi*, *femme*, nere.

## §. XIII.

*A défaut de l'organe de la lèvre, le plus voisin de celui-ci s'emploie le premier dans l'enfance.*

Tel est l'effet que produit la nature chez la plûpart des peuples de l'univers, en leur faisant articuler avec l'organe de lèvre le premier mot que l'homme est capable de prononcer en son enfance. On peut vérifier dans le recueil des traductions de l'Oraison dominicale en toutes langues, publié par

Chamberlayn, que parmi les nations de la terre il y en a plus qui se servent du seul organe labial, pour articuler ce premier mot enfantin, qu'il n'y en a qui l'énoncent partout autre organe quelconque. Que si par la variété légère que la diversité des climats peut apporter dans la construction ou dans l'habitude physique des corps humains, il se trouve un autre organe autant ou plus facile que l'organe labial à être le premier mis en jeu, ce sera presqu'infailliblement le plus voisin de celui-ci, et celui auquel la lèvre est adhérente, savoir l'organe de dent ou de gencive : tellement que l'enfant né dans un tel climat au lieu de dire *abba* ou *papa*, dira *atta* ou *tata*. Ainsi, comme nous avons vu que le plus grand nombre des peuples de la terre commence d'articuler la première parole de l'enfance par la letre de *lèvre*, de même verrons-nous que le plus grand nombre du restant fait la même opération par la lettre de *dent*. Quant au petit nombre de peuples qui ne se trouvent ni dans l'un ni dans l'autre des deux cas ci-dessus, et qui se servent pour le mot en question de tout autre organe que de la *lèvre* ou des *dents*; il faudrait savoir leur

langage pour pouvoir indiquer la cause de cette singularité, ou plutôt il faudrait d'abord être assuré qu'elle y existe en effet : car ceux qui nous donnent ces glossaires extraordinaires sont souvent fautifs et mal instruits. D'autres fois, au lieu du mot propre et naturel, ils nous donnent des synonymes équivalens. Si un Brachmane me demande comment on dit *pere* en latin, et que je lui réponde *genitor*, je ne mentirai pas ; mais je lui répondrai très-mal ; et s'il concluait de ma réponse que la raison éternelle de la fabrique nécessaire de ce mot est démentie par l'examen du mot en langue latine, il serait dans l'erreur en raisonnant juste sur ma réponse.

## §. XIV.

### *Formation des mots primitifs chez un peuple qui n'aurait point d'organe labial.*

Au reste, la nature est si variée, qu'il n'y a aucune de ses opérations, même les plus communes, où elle ne mette quelquefois des anomalités surprenantes. Ce sont des exceptions singulières qui n'empêchent pas que la règle n'existe, et ne puisse être donnée comme générale. On assure que la

lettre labiale, la plus facile de toutes, et que j'ai donnée pour principe des mots nécessaires, manque absolument dans la langue huronne, où l'on ne trouve aucun de ces caractères-ci *B*, *P*, *F*, *M*. La Hontan, qui le rapporte ainsi, ajoute qu'aucune nation du Canada ne fait usage de la lettre *F* (la plus extérieure des quatres labiales); que les Hurons, à qui elles manquent *toutes* quatre, ne ferment jamais les lèvres en parlant : que néanmoins leur langue paraît fort belle, et d'un son tout-à-fait beau. Dès qu'un fait si étonnant, si peu conforme à la nature humaine, est véritable, il faut que ce peuple soit un peu *engastrymythe*, comme le sont certains peuples de l'Afrique qui parlent du dedans de l'estomac, et qu'à force d'habitude contractée peu-à-peu dans une longue suite de siècles, il ait reculé en-dedans le diapason de sa voix jusqu'au point de ne plus faire sonner le bout extérieur de l'instrument, ce qui s'accorde assez avec ce qu'observe la Hontan, que la langue huronne se parle avec beaucoup de gravité, et que presque tous les mots ont des aspirations, l'*H* devant être arti-

culée le plus qu'il est possible : circonstance qui ne doit pas rendre à l'oreille le son de cette langue aussi beau qu'il le dit. Quoiqu'il en soit, je n'en suis pas moins persuadé qu'un enfant Huron, livré à lui-même, formerait naturellement les lettres labiales ; et que ce n'est que par les exemples de l'usage contraire, invétéré parmi sa nation, qu'il en peut perdre l'usage naturel. En examinant dans la langue huronne les termes de l'espèce de ceux dont j'ai formé les deux premiers ordres de termes primitifs, je suis persuadé qu'on les trouvera formés sur l'inflexion de l'organe, que la nature développe le premier dans les enfans de cette nation. Je me le persuade d'autant plus facilement, que le mot *père* en langue huronne se dit *aitaha* ; se formant comme en beaucoup d'autres langues avec l'organe de *dent* voisin de l'organe de *lèvre*, et le plus extérieur de tous après celui-ci. D'où il suit que le principe méchanique de la langue primitive subsiste, tel que je l'ai posé, et que la nature, chez un peuple ainsi constitué, dérive les premiers mots *nécessaires* de son organe le plus extérieur,

dont elle développe les mouvemens avant tous autres.

## §. XV.

*Dans tous les siècles et dans toutes les contrées on emploie la lettre de* lèvre *ou à son défaut la lettre de* dent, *ou toutes les deux ensemble, pour exprimer les premiers mots enfantins* Papa *et* Maman.

Parcourez les peuples de l'univers anciens et modernes : le Chananéen, l'Hébreu, le Syriaque, l'Arabe, et autres dérivés de l'Assyrien et du Phénicien, que nous n'avons plus, ils diront *Ab*, *Abba*, *Ava*, *Aboh*, *Abou*, etc. Le Grec, le Latin, l'Italien, l'Espagnol, le Français, diront : *Pater*, *Padre*, *Père*, etc. L'Istrien, le Catalan, le Portugais, le Gascon : *Pari*, *Para*, *Pae*, *Paire*. Le Tudesque, le Francisque, l'Anglo-Saxon, le Belgique, le Flamand, le Frison, le Runique, le Scandinave, l'Ecossais, l'Anglais, l'Allemand, le Persan, et autres qui paraissent dérivés du Scythe, diront, *Fader*, *Fater*, *Vatter*,

*Vader*, *Pader*, *Payer*, *Peer*, *Feer*, *Fœdor*, *Fadiir*, *Father*, *Fatter*, *Pader*, etc. L'Orcadien, *Favor*. Le Malabare, *Pitaïe*. Le Chingulais de l'île Ceylan *Pita*. L'Ethiopien, l'Abyssin, le Mélindien des côtes d'Afrique, et autres qui paraissent dérivés de l'Arabe, diront, *Abi*, *Abba*, *Aba*, *Baba*, etc. Le Turc *Baba*. Le Moresque *Abbo*. Le Sarde *Babu*. L'ancien Rhétique *Papa*. Le Hongrois *Apa*. Le Malais de l'Inde et de Bengale *Bapa*. Le Balie des Siamois, *Poo*. Le Mogol *Baab*. Le Tangut *Hapa*. Le Thibet, *Pha*. L'Hottentot, *Bo*. Le Chinois, l'Annamitique du Tonquin *Fu*, *Phu*. Le Tartare, *Baba*. Le Mantcheou, *Ama*. Le Tunguz, *Amin*. Le Géorgien et l'Ibérien, *Mama*. Le Caraïbe, *Baba*. Le Groënlandais *Ubia*. Le Galibis, *Baba*. Le Sauvage de la rivière des Amazones, *Pape*. Le Kalmouck, *Abega*. Le Samoïede, *Abam*. Le Moluquois, *Bapa*. Le Tamoul, *Bita*, *Vida*. Tous en se servant de la lettre de *lèvre* douce, moyenne ou rude.

L'Egyptien, le Cophthe, l'Africain d'Angola diront, *Taaut*, *Theut*, *Thot*, *Tot*, etc. Celui du Congo, *Tat*. Le Cel-

tique, le Cimraëc, l'Armorique, le bas Breton, le Gallois, le Cantabre diront, *Taat*, *Taad*, *Tad*, *Tath*, *Taz*, *Aitha*. L'Irlandais, *Nathair*. Le Gothique, *Atta*. L'Epirote, *Atti*. Le Frison *Haite*. Le Valaque, *Tatul*. L'Esclavon, le Russe, le Polonais, le Bohémien, le Dalmate, le Croate, le Vandale, le Bulgare, le Servite, le Carnique, le Lusacien, et autres derivés de l'ancien Illyrien et de l'ancien Sarmate, diront, *Otise*, *Otsche*, *Otshe*, ou par corruption *Oieze*, *Wotzo*, *Wschzi*, *Otsky*, *Wosche*, etc. Le Sauvage de la N. Zemble *Otese*. Le Lapon, *Atti*. Le Livonien, le Curlandais, le Prussien, le Lithuanien, le Mecklenbourgeois, *Tabes*, *Tews*, *Thawe*, *Tewe*, *Thewes*, ou *Tabes*. Le Hongrois, *Atyank*, *Atya*. Les Sauvages du Canada, *Aistan*, *Aytan*, *Outa*, *Adatti*. Le Huron, *Aihtaha*. Le Groënlandais, *Attata*. Le Sauvage de N. Angleterre, *Oshe*. Le Mexicain, *Tahtli*. Le Brasilien, *Tuba*. Le Kalmouck, *Atey*. Le Sibérien, *Atai*. Le Russe *Otetze*. Le Lapon, *Otziœ*, etc. Tous en se servant de la lettre de *dent* douce, moyenne ou rude : observez même qu'il

y a beaucoup de langues qui emploient à la formation du mot, les deux organes, si voisins et si bien attachés l'un à l'autre, qu'il est tout naturel qu'on en confonde l'exercice, sur-tout dans la première enfance. Le Latin dit *Pater*. Le Brasilien, *Tuba*. Le Chingulais, *Pita*. Le Livonien, *Tabe*. L'Anglo-Saxon, *Fœder*. Tous employant la *lèvre* à l'une des syllabes, et la *dent* à l'autre. De même, toutes deux sont employées pour le mot *mère*, dans le latin *Mater*; dans l'Egyptien, *Moth*; dans le Russe *Mati*; dans le Tamoul, *Mada*, etc. Une conformité si frappante entre les peuples de tous les siècles, et de toutes les contrées de l'univers, élève au plus haut dégré d'évidence la démonstration des principes ci-dessus établis.

## §. XVI.

*Troisième ordre. Les mots presque nécessaires : les noms donnés aux organes, tirés de l'inflexion même de l'organe.*

Mais puisqu'il existe des mots nécessaires dont la structure est absolument liée aux

ture a été le guide qui le plus souvent a machinalement déterminé ces mots, qu'on doit par-là regarder comme mots presque nécessaires appartenans à la langue primitive, et née de la conformation humaine. Non-seulement l'inflexion gutturale *gu*, *gh* a été, par exemple, la racine du nom de l'organe *gorge* (et ainsi dans d'autres langues. Hébreu, *gharon*. Grec, *glottis*. Latin, *guttur*. Italien, *gola*, Espagnol, *garguero*. Anglais, *gullet*. Allemand, *gurgel*), et de tout ce qui y est relatif par une infinité de mots dérivés en toutes sortes de langues; mais encore on a donné à tout ce qui fait un bruit ressemblant à celui que cette inflexion fait dans la *gorge* ou cette inflexion *gh* profondément gutturale, sert de racine: comme *gargouiller*, *gargarisme*, *gargarozzo*, *gâchis*, *glougloux*, *glotte*, *glouton*, *gouffre*, *golphe*, etc. ou autres choses, soit naturellement profondes, soit dont l'idée se lie volontiers avec celle de profondeur. On en peut aisément trouver un grand nombre d'exemples dérivés du nom de cet organe-ci, ou applicables au signe radical des noms des autres organes

de la parole. Voyez les mots qui sig
*Dent ;* vous les trouverez en la plup
langues, formés par l'articulation *D*
*T*, qui est propre à cet organe. Fr
*Dent*. Latin, *Dentes*. Grec, ὀδὼς,
et de même ἔδω (*comedo, rodo.*) A
*Tooth*, *Teeth*. Danic. *Tand*. Persan,
*dan*. Turc, *Disch*, etc.

Observez les mots relatifs à la *m*
ou à son action, vous les verrez
par l'articulation *M* qui lui est p
*Maxilla. Mala. Maschoire. Mastic*
σῆμαι, *Mascher*, *Maxcar*, (en Esp
*Manger. Mando. Manduco. Mastic*
*tiquer.* (Voilà un exemple des déri
se forment médiatement sur une cau
mitive à laquelle ils n'ont plus d
port. Le nombre en est prodigieux).
*chera* (en Italien), *Masque*, *Masc*
Persan, c'est-à-dire, *bouffonnerie*).
*tum*, menton, *Mordeo*, morceau. *M*
museau, etc. etc.

De même pour la *langue* ou po
choses relatives à son action, dont le
sont formés par l'articulation *L*, qui
propre, *Lingua. Laschon. Lak. L*

(en Hébreu). Λάχε. Λιχνίω. *Lingo*, *Ligurio*, *Lambo*, *Lamper*, *Laper*, *Lecken* (en Allemand). *Lap* (en Anglais). *Lamer* (en Espagnol). Λόγος. *Loqui*, *éLoquence*, *Logique*, *SyLLogisme... Logie... Logue* et tous leurs composés. Λαλίω (c'est-à-dire, *parler*), et tous ses dérivés, Λαλιὰ (c'est-à-dire, *cri*), etc. etc.

J'en pourrais citer un beaucoup plus grand nombre, tant sur ces deux organes-ci, que sur les autres organes situés dans la bouche, et servant à la parole. Mais une plus longue énumération deviendrait fastidieuse aux Lecteurs. Il est aisé, sur l'indication que je donne, de grossir le tas, et d'apporter à chaque monceau une quantité de termes provenus de tous les langages.

## §. XVII.

*Quatrième ordre. Les noms qui tiennent au physique de l'objet. Les mots qui peignent par onomatopée.*

2°. C'est une vérité de fait assez connue, que l'homme est, par sa nature, porté à l'imitation : on le remarque de la manière

la plus frappante dans la formation des mots. S'il faut imposer un nom à un objet inconnu, et que cet objet agisse sur le sens de l'ouïe, dont le rapport est immédiat avec l'organe de la parole; pour former le nom de cet objet, l'homme n'hésite, ne réfléchit, ni ne compare, il imite avec sa voix le bruit qui a frappé son oreille, et le son qui en résulte est le nom qu'il donne à la chose. C'est ce que les Grecs appellent purement et simplement *onomatopée*, c'est-à-dire, *formation du nom*; reconnaissant lorsqu'ils l'appellent ainsi emphatiquement et par antonomase, que, quoiqu'il y ait plusieurs autres manières de former les noms, celle-ci est la manière vraie, primitive et originale. Tous les mots de ce genre peuvent donc être regardés comme nécessaires: leur formation étant purement méchanique et absolument liée au physique des choses, sans que l'arbitraire y ait aucune part; quoique les hommes puissent d'ailleurs donner à leur guise d'autres noms à ces mêmes choses. Les mots appartiennent par conséquent à la langue primitive: si vrai, que le mouvement na-

turel et général à tous les enfans est d'appeller d'eux-mêmes les choses bruyantes du nom du bruit qu'elles font. Sans doute, qu'ils leurs laisseraient à jamais ces noms que la nature a dicté dès l'enfance, si l'instruction et l'exemple, dépravant la nature, ne leur apprenait qu'elles peuvent, en vertu de la convention des hommes, être appellées autrement. Les termes *onomatopées* sont en très-grand nombre, tous originaux et primitifs, tous faisant partie de la langue primitive naturelle; leurs dérivations sont étendues, peu altérées, et en quantité dans quelque langue que ce soit.

## §. XVIII.

### *Exemple des mots qui peignent les choses par l'impression qu'elles font sur les sens.*

Les exemples des mots, évidemment formés par l'expression imitée du bruit qu'on entend, s'offrent à chaque instant dans toutes les langues. Citons-en quelques-uns, soit substantifs, soit verbes. Je mets les verbes à l'impératif, parce que c'est à ce tems qu'est le vrai primitif du verbe. (V. le §. 12 du chap. 14.)

## NOMS.

| | |
|---|---|
| Bruit. | Fracas. |
| Sonore. | Tintouin. |
| Cliquetis. | Cri. |
| Carillon. | Claque. |
| Fredon. | Dindelles. |
| Murmure. | Rot. |
| Taffetas. | Tymbale. |
| Trictrac. | Tambour. |
| Galop. | Tympanon. |
| Eclat. | Trompettes. |
| Ruine. | Tapage. |
| Tonnerre. | Coucou. |
| Bombe. | Coq. |
| Chouette. | Choc, etc. |

## VERBES.

| | |
|---|---|
| Sifle. | Κρίζω, etc. |
| Tombe. | |
| Frôle. | *En latin.* |
| Frappe. | Clangor. |
| Grince. | Fragor. |
| Miaule. | Stridens. |
| Grogne. | Pipire. |
| Déchire. | Clamare. |

| | |
|---|---|
| Romp. | Gannire. |
| Jape. | Tintinnabulum. |
| Bourdonne. | Sugillare. |
| Hurle. | Cachinnus. |
| Gazouille. | Crepitus. |
| Bêle. | Ulula. |
| Rugi. | Ejulare. |
| Henni. | Latrare. |
| Fremi. | Coaxare. |
| *En grec.* | Baubari. |
| | Turtur. |
| ὐλαλάζω. | Upupa, ect. |

| *En Italien.* | *En Allemand.* |
|---|---|
| Tromba. | Bellen. |
| Sibilar. | Heulen. |
| Rinbombar, etc. | Knallen. |
| *En Anglais.* | Quacken. |
| | Rollen. |
| Spittle. | Thonen, etc. |
| Bellow, etc. | |

Et ainsi de toutes les autres langues ien n'est plus naturel ni plus commun ie le nom des choses rendu par le bruit 'elles font à l'oreille. C'est en ces oc-

casions que l'organe vocal a beau jeu pour la fabrique des mots, puisque l'ouïe est le sens dont le rapport est immédiat avec la voix, qui est un bruit. Mais quoique le rapport soit infiniment moins marqué pour les autres sens, on peut cependant y reconnaître des termes imitatifs. Dans le sens du goût, *âpre*, *âcre*. *aigre*, *acerbus*, *saur*, etc. Dans le sens toucher, *rude*, *glisser*, *tactus*, *racler*, *grater*, *grimper*, γ,ύπτω, γράφειν, *griffe*, *keristen* (en Persan, le même qu'en Allemand *greiffen*, i. e., *capere*.) *Frangere*, *stringere*, *salebra*; *rabot*, *scabreux*, etc. Dans le sens de l'odorat *flairer*, etc.

Tous ces mots viennent cependant d'une onomatopée d'oreille. On sent qu'ils procèdent d'un mouvement sonore opéré par les autres sens et dont l'ouie se trouve affectée. *Flare*, d'où vient le mot *flairer*, vient évidemment à son tour de l'articulation labiale modulée par l'articulation de langue *FL*, que j'ai appellé ci-dessus le *sifflé-coulé*. (V. § 7 du ch. 3 et § 2 du c. 5.) Le mot *flare* est un bruit, imitatif de celui qu'on fait en soufflant avec le bord des lèvres. Nous verrons bientôt les racines organiques

de cette espèce produire une innombrable quantité de dérivés: et pour le dire d'avance il y a lieu de croire que toutes les racines purement organiques dont j'aurai à parler dans la suite de quelqu'inflexion de l'instrument vocal qu'elles procèdent, ne viennent presque toutes, dans leur première origine, que d'une onomatopée d'oreille. C'est là-dessus que la parole agit directement et par nature. Les premiers principes originaux et radicaux des noms ayant sans doute eu leur source dans quelqu'impression première que les choses nommées ont faite sur les sens, il est naturel que la voix humaine ait ramené tant qu'elle a pu cette impression au sens de l'ouie, pour copier par un bruit semblable l'objet qu'elle avait à dépeindre; car le bruit est son opération propre, et (si l'on me permet de parler ainsi) la seule couleur que lui ait donnée la nature pour représenter les objets externes. Par exemple le mot *fluide* n'est-il pas une onomatopée sensible, où la voix à voulu peindre les propriétés de la chose même, par le bruit, par la racine *FL*, par le coup d'organe *sifflé-coulé*, en y employant la

plus liquide et la plus coulante des articulations qu'il lui soit possible d'effectuer.

C'est par cette raison qu'il est difficile de trouver des exemples d'onomatopée relatives aux sens de la vue. L'opération de ce sens est si subtile, que dans les impressions qu'il reçoit, on ne dirait pas que les objets arrivent à lui; la lumière qui les transmet ne fesant aucun mouvement sensible sur l'organe. Dans ce qu'il y a de relatif à la parole, il lui faut un tout autre élément que le bruit. C'est la figure; et *je traiterai* cette matière à part. Mais si, relativement à la vue, il y a quelque mouvement qui puisse produire quelque bruit, il donnera lieu à l'onomatopée, comme dans *nictare*, *clignoter*, etc.

Non seulement les langues peignent par l'onomatopée les choses sonores, mais aussi les choses en mouvement. Car il n'y a guères de mouvement sans quelque bruit. Il semble (par exemple) que dans la plupart des langues on ait tâché dans le nom du *vent* d'imiter un mouvement de l'air. *Ruagh*, πνεμα, Ἄω, Ἄαζω, *Spiritus*, *Ventus*, *Flatus*, *Halitus*, *Anhelitus*, etc.

L'onomatopée s'étend même aux noms des choses qui remuent les sens intérieurs, lorsque leur effet est de produire au dedans du corps quelque mouvement inusité. Alors les noms sont imitatifs des mouvemens imprimés au corps par l'affection de l'ame. Exemple. *Horror*, *Palpiter*, *Frémir*, *Trembler*, etc.

## §. IX.

*Cinquième ordre. Les mots consacrés par la nature à l'expression de certaines modalités des êtres.*

Toutes les observations ci-dessus prouvent qu'il y a des figures de mots, des caractéristiques de sons liés à l'existence des sensations intérieures; qu'il y en a de liés à l'existence des objets extérieurs ou du moins à l'effet quelles produisent sur le *sensorium*. D'autres observations paraissent nous montrer qu'il y en a aussi de liées à certaines modalités des êtres; sans qu'il soit quelquefois possible de démêler nettement le principe de cette liaison entre des choses où l'on n'apperçoit aucun rapport; telles que sont certaines lettres, et certaines figures ou modes des objets *extérieurs*.

Mais lors même qu'en ce cas la cause reste inconnue (car elle ne l'est pas toujours) l'effet ne laisse pas que d'être fort sensible. C'est ce que Platon a fort bien reconnu, et ce qu'il observe en ces termes: *Quandam nominum proprietatem ex rebus ipsis innatam esse.* PLAT. *in Cratyl.* Les exemples sont en si grand nombre qu'il faut que quelque nécessité cachée ait ici coopéré à la formation des mots. Par exemple, pourquoi la fermeté et la fixité sont-elles le plus souvent désignées par le caractère *St*! Pourquoi ce caractère *St* est-il lui-même l'interjection dont on se sert pour faire rester quelqu'un dans un état d'immobilité. Exemples *stare*, *stabilité*, *stips*, *stupide*, στα, στηλ, *stamen*, *stagnum* (eau dormante) *stellæ* (les étoiles fixes) *strenuus*, *stapia*, *structure*, *estat*, *consistence*, *estime*, *stuc*, *stérile*, στέρις, *stay*, *stead*, *stone*, etc. J'en pourrais citer une infinité en toute sorte de langues, sans parler de leurs dérivés qui n'ont plus de rapport à ceci, et qui sont sans nombre, tels que *stellio*, *stipendium*, *estable*, *estafier*, etc.

Pourquoi le creux et l'excavation le sont-ils par le caractère *Sc* ! Ex. σκάλλω, σκάπτω, σκαφὴ, σκίλλω, *scutum*, *scaturire*, *scabies*, *scyphus*, *sculpere*, *scrobs*, *scrutari*, *secare*, *scotto*, *écu*, *écot*, *écuelle*, *scarifier*, *scier*, *scabreux*, *sculpture*, *scop*, *screw*, *schinden*, *schall*, etc. sans parler ici des dérivés en second et en troisième ordre; comme lorsque du latin *secare* on a fait *secalia*, d'où vient notre mot français *seigle*, nom d'un grain qui ne présente plus aucun rapport au caractère primitif dont il tire sa première origine, à moins qu'en se remettant sur la trace de sa filiation, on ne s'apperçoive que le bled a été nommé *secale*, parce qu'on le *scie* avec des faucilles au tems de la moisson. De *Secale* vient *Secalaunia*, *Sologne*, nom d'une contrée de la France où l'on recueille beaucoup de grains de cette espèce : *Sologne*, c'est-à-dire *plaine de seigle*.

Leibnitz a si bien fait attention à ces singularités, qu'il les remarque comme des faits constans. Il en donne plusieurs exemples en sa langue que l'on peut voir. (*Mantissa miscellan.* § 16 du ch. 3.) Mais

quelle en pourrait être la cause ? Celle que j'entrevois paraîtra-t-elle satisfaisante ? savoir que les dents étant le plus immobile des six organes de la voix, la plus ferme des lettres de *dent*, savoir le *T* a été machinalement employée pour désigner la fixité; comme pour désigner le creux et la cavité on emploie le *K* ou *C*, ou lettre de *gorge*, le plus creux et le plus cave des six organes. Quant à l'*S* ou articulation nazale qui se joint volontiers aux autres articulations, elle est ici, ainsi qu'elle est souvent ailleurs, comme un augmentatif plus marqué, tendant à rendre la peinture plus forte.

Cette cause se montre plus clairement dans quelques-uns des autres organes, où l'on voit sans peine la liaison de la cause avec l'effet, celle du mot avec la chose qu'il signifie. Par exemple, *N* la plus liquide de toutes les lettres, est le caractéristique de ce qui agit sur le liquide. *No*, Ναῦς, *Navis*, *Navigium*, Νεφος, *Nubes*, *Nuage*, etc.

De même *FL*, caractère liquide, est affecté au fluide, soit ignée, soit aquatique, soit aërien; *flamma*, *fluo*, *flatus*, *flabellum*,

*flabellum*, *floccus*, *floccon*, (tel qu'en portaient sur les bonnets les prêtres payens, nommés par cette raison *Flamines*), *flot*, *souffle*, *souflet*, *flambeau*, *flûte*, *flageolet*, etc. De même en tout tems et par tout pays; car *phium* en Egyptien signifiait *mer*, *lac*, *grande abondance d'eau*, comme le latin *flumen*. Et remarquez que l'organe dans la fabrique des noms, cherche si bien à peindre l'effet des choses, que si la chose est douce et coulante, il se sert d'un son doux et coulant, *flûte*. Si la chose est rude et perçante, il rend ce même son rude et âpre, *fifre*, etc. La même articulation *FL* est affectée encore à ce qui, par sa mobilité, peut avoir rapport aux liquides élémentaires; *fly* (en Anglais *mouche*, voler) *flight* (fuir) *flèche*, *vol*, *vîte*, *pli*, *flexible*, *flagro*, *flagellum*, *fléau*, *flotte*, *flos*, φυλλον, *feuille*, *soufflet* sur la joue: (car dans notre ancienne comédie, un des farceurs faisait *enfler* ses joues en *soufflant*, et les autres venaient frapper dessus pour réjouir la canaille), etc. Leibnitz remarque que si l'*S* y est jointe, *Sw*, est *dissipare*, *dila-*

*lare ; SL* est *dilabi, vel labi cum recessu :* il en cite plusieurs exemples en langue allemande, auxquels ont peut joindre en anglais *Slide, Slink, Slip*, etc.

On peint la rudesse des choses extérieures par l'articulation *R*, la plus rude de toutes. Il n'en faut point d'autre preuve que les mots de cette espèce : *Rude, âcre, âpre, roc, rompre, racler, irriter*, etc. Si la rudesse est jointe à la cavité, on a joint les deux caractéristiques. Exemple : *Scabrosus*. Si la rudesse est jointe à l'échappement, on a de même joint deux caractéristiques propres, savoir, ceux du mouvement labial et de l'articulation rude *FR*. Exemples : *frangere, frustra, Briser, Brèche, Phur* ( en hébreu ), *fregit*. On redouble cette onomatopée, s'il faut peindre cet effet au plus haut degré ; car plusieurs langages n'ont pas de meilleure manière d'exprimer le superlatif qu'en réitérant le mot. Ainsi l'Oriental dit : *Pharphar*, pour *briser fort menu, moudre*, et le latin dit aussi pour *bled moulu, far, furfur, farina*. Je ne multiplie pas les exemples, de peur d'ennuyer le lecteur,

qui de lui-même en trouve assez. On voit dans ceux-ci que l'organe labial y peint toujours la modalité ; qu'il la peint rude par *frangere*, et la peint douce dans *fluere*. S'il y a mouvement avec dureté, quelques angues y joignent l'*S*. Exemple : *Sreien*, *ragen*. S'il y a mouvement, fixité et rulesse, les trois caractérisques se trouvent ccumulés l'un sur l'autre, comme dans *tringere*, *strangulare*. Cette même inlexion *R* détermine le nom des choses qui ont d'un mouvement vîte accompagné l'une certaine force. *Rapide*, *ravir*, *rota*, *heda*, *rouler*, *racler*, *rainure*, *raie*. Aussi ert-elle souvent au nom des rivieres dont e cours est violent : *Rin*, *Rhin*, *Rhône*, *Eridanus*, *Garonne*, *Rha*, (le Volga) *Araxe*, etc. *Valor ejus*, dit Henselius, n parlant de cette lettre, *erit egressus rapidus et vehemens, tremulans et trepidans : hinc, etiam infert, affectum vehementem apidumque*. C'est la seule observation raionnable qu'il y ait dans le système absurde ue cet auteur s'est formé sur les proprietés chimériques qu'il attribue à chaque ettre.

S 2

Les choses entr'ouvertes se peignent par la lettre de gorge, comme *Gouffre*, *Golphe*, ou encore mieux par le caractère de l'aspiration, comme dans *Hiatus*, AΩ (*respiro*) est un terme imitatif pour lequel, comme dans *Hiare*, l'instrument organique se figure en *hiatus*, comme l'objet qu'il veut représenter : ce qu'il tâche toujours de faire dans tous les mots physiques dont le son ou l'inflexion peuvent être représentatifs de la chose nommée.

L'organe du nez ou lettre *S* est par sa construction propre à peindre les bruits de sifflement. Exemple : *Sibilare*, *Siffler*, *Souffle*. Dans ces mots, l'organe exécute lui-même l'action signifiée en chassant l'air par les deux tuyaux du nez et de la bouche à-la-fois, par les deux lettres nazales et labiales. Selon la remarque de Leibnitz, les *S* sont employées à désigner que les choses se dissoudent : mais alors le caractère labial se particularise davantage, et se forme en *M*. Exemple : *Smelen*, *Smoke*, *Smunk*, etc.

Il y a une onomatopée radicale qui vient du mouvement de l'air dans la bouche,

soit qu'il soit figuré, soit même qu'il ne soit qu'une pure voyelle simple et non figurée. Le simple mouvement de respirer, d'exhaler l'air, produit, dans le langage, trois racines qui abondent en dérivés. Si on le pousse de la *gorge* à bouche ouverte, il fait Αω. Si on le pousse des *lèvres*, il fait *FLo :* si on le pousse du *nez* il fait *Spiro*. Voilà trois verbes établis par onomatopée dans le langage, en conséquence du simple mouvement de respirer : ils y produiront de nombreuses familles. Par exemple : on voit bien que le verbe σπειρῶ *Spargere* est fait sur le verbe de langue primitive *spiro ;* et qu'on a cherché à rendre l'image d'un homme qui pousse sa respiration en soufflant sur les choses pour les *disperser*.

Mais ne nous arrêtons qu'au mouvement simple Αω (*Spiro*) tout voyelle et non figuré par aucun organe, pour faire voir que la voyelle seule devient ge[illegible] radical dans le langage primitif ; qu[illegible]ots qu'elle y engendre sont phy[illegible]aturels au genre humain. D[illegible]ment *Halo, exhalo, H[illegible]ler,*

*exhalaison*, *Hâle*, (souffle de vent chaud), *Hâlé* (brûlé, desséché par l'air), *Αὔω* (*exhalo*); là-dessus la langue flamande appelle un lièvre *Haaze*, à cause de l'odeur qu'il *exhale*, et laisse après lui : le Français ne donne le nom d'*aze* qu'à la femelle du lièvre. *Antlo* (respirer avec peine), *exantlo* (faire un travail forcé qui coupe la respiration; *Antlia* (pompe); *anhelitus* (respiration difficile). Ici la racine simple se charge d'articulations dures et pénibles pour peindre la peine et l'action violente.

Si l'on veut peindre qu'une chose est profondément entr'ouverte, on se sert de la profonde aspiration gutturale *H*. Exemple : *Hic*, *Hiatus*, *Hiulcus*, etc. (1).

---

(1) Catulle dit en badinant sur la mort d'un homme qu'il n'aimait pas, et qui venait d'être *englouti* dans la mer Ionienne.

*Ionios fluctus, cùm jam pervéneret illuc,*
*Tam non Ionios esse, quam Hionios.*

## §. XX.

*Il y a de certains mouvemens des organes appropriés à désigner certaines classes de choses.*

Tant d'exemples dérivés de chaque organe, et conformes à ses propriétés, démontrent jusqu'à l'évidence que la nature agit primitivement sur le langage humain, indépendamment de tout ce que la reflexion ou la convention y ont ensuite ajouté sur le plan déjà dressé par la nature, qui en a toutefois été souvent altéré. Ils nous donnent lieu de poser pour principe, qu'il y a de certains mouvemens des organes appropriés à désigner une certaine classe de choses de même espèce ou de même qualité. Ils nous font voir comment l'homme sans convention, sans s'en appercevoir, forme machinalement ses mots les plus semblables qu'il peut aux choses signifiées; et que sa voix étant un son modifié propre à peindre quelquefois les objets, l'organe effectue cette peinture tout aussi souvent que l'occasion de le faire se pré-

sente. Publius Nigidius, ancien grammairien Latin, poussait peut-être ce système trop loin, lorsqu'il voulait l'appliquer, par exemple, aux pronoms personnels, et qu'il remarquait que dans les mots *ego* et *nos* le mouvement d'organe, se fait avec un retour intérieur sur soi-même, au lieu que dans les mots *tu* et *vos* l'inflexion se porte au-dehors vers la personne à qui on s'adresse. Mais il est du moins certain qu'il a rencontré juste dans la réflexion générale qui suit : *Nomina verbaque non posita fortuitò, sed quâdam vi et ratione naturæ facta esse P. Nigidius in grammaticis Commentariis docet, rem sanè in philosophiæ dissertationibus celebrem. Quærè enim solitum apud philosophos φυσει τὰ ὀνόματα sint ἢ θέσει* (*naturâ nomina sint an impositione*). *In eam rem multa argumenta dicit, cur videri possint verba esse naturalia magis quàm arbitraria.... Nam sicutti cùm* adnuimus *et* abnuimus, *motus quidem ille vel capitis vel oculorum à naturâ rei quam significat non abhorret ; ita in vocibus quasi gestus quidam oris et spiritûs naturalis est. Ea-*

*dem ratio est in Græcis quoque vocibus, quam esse in nostris animadvertimus.* A. GELL. l. x, cap. 4.

Les Grecs, dont le goût était extrêmement fin et délicat, regardaient les noms imposés par cette méthode naturelle, comme les plus justes et les plus vrais. Quand ils trouvaient que le son d'un mot avait quelque rapport avec la chose qu'il exprimait, ils le nommaient εἰκὼν (l'image, la peinture de cette chose); ils concevaient qu'un terme n'était pas parfaitement expressif, à moins qu'il ne fût composé de lettres propres à lui donner un son qui eût rapport avec la chose qu'il devait signifier: ils ne trouvaient pas que le mot répondît pleinement à l'idee, à moins que le son et les lettres n'imitassent et ne représentassent l'objet désigné. C'est la remarque de Shuckford (Hist. of the World, tom. ij, pag. 285), qui observe avec justesse à ce sujet, combien les anciens étaient philosophes en ce qui regarde les mots et les lettres.

## §. XXI.

*L'émigration des peuples est prouvée par l'identité de mots conventionnels, mais non par celle des mots nécessaires et naturels.*

Qu'on ne s'étonne donc pas de trouver des termes de figure et de signification semblables dans les langues de peuples fort distant les uns des autres, qui ne paraissent avoir jamais eu de communication ensemble; car bien que la conformité dans les termes arbitraires soit une preuve assurée d'émigration ou de *communication* entre deux peuples, on n'en peut tirer aucune conséquence pareille, si dans l'examen des mots semblables on découvre qu'ils sont tous du genre de ceux que la nature produit d'elle-même, auxquels j'ai, par cette raison, donné l'épithète de *nécessaires*. J'aurais pu les appeler *verba nativa*, mots naturels, pour les distinguer des mots *conventionels* qui sont en bien plus grand nombre, et que les hommes ont formés ensuite d'une comparaison arbitraire entre l'objet qu'ils

voulaient nommer, considéré sous une certaine face, et d'autres objets extérieurs. Chaque objet a tant de faces et de qualités, et chaque homme, tant de manières d'en être diversement affecté, qu'on ne doit pas être surpris de trouver tant de variété dans les mots conventionnels, même dans les racines; s'il est vrai toutefois qu'il puisse y en avoir de cette espèce parmi les racines vraiment primordiales. C'est une matière que je me réserve d'examiner bientôt, en recherchant les causes générales de l'imposition des noms aux objets physiques que le mouvement de la voix ne peut espérer de prendre, tels que sont ceux qui tombent purement sous le sens de la vue, sans mouvement, bruit ni son.

## §. XXII.

*Fabrique des noms d'objets qui n'agissent que sur le sens de la vue.*

Alors même, à ce que je crois, l'homme se départ le moins qu'il peut du plan dressé par la nature, ainsi que de l'envie et de l'habitude qu'il a de peindre. Pour ne pas inter-

rompre actuellement le fil de mes idées, je remets à montrer ci-après (V. §. 29 de ce ch.) qu'il saisit méchaniquement l'objet visible par la face ou la qualité apparente qui lui donne le plus de jeu, pour en former le nom par comparaison ou par approximation avec d'autres mots *naturels* déjà faits. Il y a de *l'arbitraire*, à la vérité, dans cette méthode; cependant, la nature, à ce qu'il semble, n'y en souffre que le moins qu'elle peut.

## §. XXIII.

*L'altération des mots nécessaires n'est que dans la terminaison. Exemple tiré du mot* Maman.

Mais il n'y en a point dans les purs mots *naturels*. La comparaison n'y entre pour rien: la spontanéité de l'homme n'y a point de part; s'ils sont tels, c'est qu'ils ne peuvent être autrement. Il n'est pas au pouvoir de l'enfant qui commence d'articuler, de dire autre chose que *Pa pa*, *Ba ba*, *Ma ma*. Cependant, il veut nommer et parler, parce que sa faculté constitutive l'y pousse, comme à tout autre mouvement résultant de son organisation. Il dit

ce qu'il peut dire : il nomme ce qu'il connaît. ( Voyez §. III du chapitre I, et §. II de ce chapitre. ) Les Latins ont adopté des mots d'enfans, qui n'ont rapport qu'à leur petit jargon primitif : *Papare*, *Lallare*, *Tatare*, *Nanare*. L'enfant appelle également *mama* la mère qui l'allaite, et la mamelle qu'il suce. Ce sont les deux seuls objets dont le besoin et la familiarité lui ayent donné l'idée permanente. Il se servira de cette expression simple pour nommer sa *mère*, jusqu'à ce que l'âge et l'usage lui apprennent à joindre aux mots une terminaison finale. Mais la variété arbitraire ne sera que dans la terminaison. La racine organique et physique subsistera partout. L'Egyptien dira *Amma* et *Muth*. Le Chaldéen, *Am*. Le Grec, le Latin et les dialectes d'Europe, leurs dérivés, diront *Mater*, *Madre Mère*. Le Persan, *Madar*. Le Germain, *Muder*, ou *Mother*. Le Sarmate, *Materz* ou *Mati*. Le Russe, *Mate*. L'Arménien, *Mair*. L'Epirote, *Mame*. Le Celte, *Mam*, *Mamus*, *Ama*. Le Cantabre, *Amar*. Le Tangut, le Thibet, le Tonquinois, *Ma Hama*, *Man*. Le Nè

*Imma.* Le Moluquois, *Mama*, *Mata.* Le Samoïede, *Imam.* Le Lapon et le Finnois, *Am*, *Ama.* Le Péruvien, *Mama.* Le Paraguai, *Immer*, *Hamma.* Le Maltois, *Omma.* Le Guianois, *Bibi.* Le Turc, *Ava.* Le Japonois, *Fava* (toujours avec l'organe labial), etc., etc....

## §. XXIV.

***Sixième ordre servant d'appendix au premier ordre. Les accens, ou l'expression jointe à la parole. De l'accent né des affections de l'ame.***

Les accens sont une espèce de chant, joint à la parole, comme le marque leur nom : *Accentus est etiam in dicendo cantus obscurior.* (CIC. *de Ora.*) Ils lui donnent une vie et une activité plus grande. Ils sont de la langue primitive, étant chez tous les hommes l'expression pure et première de la nature : ils y forment un sixième ordre de sons primitifs, ou, pour mieux dire, n'étant pas des mots, ils doivent être joints au premier ordre, qui est celui des interjections ; car ils sont comme elles l'expression du sentiment intérieur. On peut dire

qu'ils sont l'ame des mots. Ils sont au discours ce que le coup d'archet et l'expression sont à la musique. Ils en marquent l'esprit : ils lui donnent le goût, c'est-à-dire l'air de conformité avec la vérité. Ce qui a sans doute porté les Hébreux à leur donner un nom qui signifie, *goût, saveur*, (Læescherus, *Caus. ling. hebr.* l. ij, c. 5), et les Grecs à les appeller *esprits*. Ils sont les fondemens de toute déclamation orale, et l'on sait assez combien ils ajoutent de force au discours écrit ; car, tandis que la parole peint les objets, l'accent peint la manière dont celui qui parle est affecté, ou dont il voudrait en affecter les autres. *Vocis mutationes totidem sunt quot animorum.* (Cic. *ibid.*) Ils naissent de la sensibilité de l'organisation : ils tiennent à la conformation physique ; aussi sont-ils des sons *nécessaires* appartenans à la langue primitive, et se trouvent-ils plus ou moins dans toutes les langues quelconques, à mesure que le climat rend une nation plus susceptible, par la délicatesse de ses organes, d'être fortement affectée des objets extérieurs. Le langage des accens est général, expressif, intelligible encore plus que

celui des mots. Les mots des langues étrangères sont inutiles à prononcer devant ceux qui ne les ont pas apprises. Mais les inflexions expressives du sentiment forment, comme les interjections, une langue universelle aussi facile à entendre qu'il est aisé de reconnaître par-tout les passions dont un homme est agité, en voyant l'air et le mouvement des traits de son visage. Les signes du sentiment intérieur ont, les uns comme les autres, leur caractère propre, leurs nuances et leurs dégrés distinctifs, servant à marquer le genre des affections, ainsi que le plus ou le moins de force de chacune, auquel le spectateur et l'auditeur ne se trompent guères, quand ils sont rendus avec vérité. Or, ils le sont presque toujours, puisqu'on ne fait en cela que s'abandonner aux simples mouvemens de la nature.

## §. XXV.

*De l'accent né du climat. Qu'il pourrait y avoir un langage où la diversité des mots ne consisterait presque qu'en la variété des accens.*

L'accent est à tel point inhérent au lan-

gage, que chaque climat a le sien particulier, assez marqué pour faire reconnaître de quel royaume ou de quelle province est la personne qui parle. L'accent de cette espèce naît du climat et de l'habitude d'organe : il est différent de celui qui naît des passions et des mouvemens de l'ame. Il ne faut pas confondre ici ce que je dis de l'un avec ce que je dis de l'autre. Dans la langue française on paraît mépriser l'accent du climat. Ceux qui en ont en parlant, sont traités de provinciaux. Mais cela ne signifie autre chose, sinon que celui qu'ils ont n'est pas conforme au bel usage. Quoique l'habitude nous fasse croire que notre langue se parle sans accent, je suis persuadé que l'accent propre de notre langue est aussi remarquable pour un Italien ou pour un Anglais qui nous entend parler, que celui de ces peuples est remarquable pour nous. L'accent fait tant d'impression à l'oreille ; il se diversifie en tant de manières qu'un langage pourrait être presqu'entièrement composé sur la seule variété des intonations. On dit qu'il entre pour beaucoup dans la fabrique de la langue chinoise, qui n'a

qu'un très-petit nombre de syllabes primitives, et dont les mots varient du tout au tout pour la signification, selon l'accent dont on les accompagne. Il est probable qu'une langue primitive en aurait beaucoup plus qu'une langue formée. Celle-là, n'ayant que peu de termes, mettrait une différence entr'eux par ce moyen fort naturel, servant à les particulariser. Mais cet expédient devient inutile et s'abolit à mesure que les expressions se multiplient dans *un langage*. Un écrivain moderne fait sur le chant des accens une observation très-bien exprimée.

» La nature, dit-il, a donné aux hommes
» les tons de la voix pour manifester leurs
» différentes sensations; ainsi les enfans
» marquent par des accens vifs, tendres,
» gais ou tristes, leurs sentimens, leurs
» desirs, leurs besoins. C'est le langage de
» le nature : il est de tous les pays et de
» tous les tems. Les societés une fois for-
» mées, donnèrent de nouveaux besoins,
» de nouvelles idées; les simples articu-
» lations des tons ne furent plus des expres-
» sions assez variées ni assez étendues : on
» fut donc obligé de modifier le chant na-

» turel, et de le diviser pour en former des » mots et des signes de conventions ». (*Lacombe, Spectacle des Arts*).

## §. XXVI.

### *Puissance et effets de l'accent.*

Remarquons avec cet écrivain que le germe ainsi décomposé, perdit beaucoup de sa force ; le mot conventionnel indiquant assez ce qu'on voulait exprimer, l'inflexion primitive fut moins observée. La nature se reposa, lorsque l'art commença d'agir; mais le germe radical, loin d'être aboli se reproduit à tout moment sans qu'on y songe ; et l'accent, interprète et organe de la nature, reparaît dans toutes les affections vives, les grandes passions, les mouvemens subits, les intérêts touchans : c'est par-là que nous rendons encore la douleur, l'effroi, le plaisir, la joie, etc. Plus les nations sont susceptibles d'être affectées, plus on y trouve de vestiges de ce chant naturel : nos pays méridionaux, par exemple, conservent beaucoup d'accens dans leur langage ; et leur discours, même le plus familier et le plus

uni, est tel qu'on pourrait quasi le noter. La langue des Italiens est plus accentuée que la nôtre. Leur simple parole, ainsi que leur musique, a beaucoup plus de chant. C'est qu'ils sont sujets à se passionner davantage. La nature les a fait naître plus sensibles. Les objets extérieurs les remuent si fort, que ce n'est pas même assez de la voix pour exprimer tout ce qu'ils sentent. Ils y joignent le geste et parlent de tout le corps à-la-fois.

C'est à cette sensibilité qu'il faut attribuer les puissans effets de la musique et de l'éloquence chez les peuples Grecs. Ce qu'on raconte des merveilles opérées par leur musique ne prouve pas qu'elle fût meilleure que la nôtre; mais seulement que leur organisation était plus délicate, et leurs nerfs plus sensibles. D'ailleurs, les peuples républicains sont plus faciles à émouvoir que les autres. Ainsi, les causes politiques concouraient ici avec les causes physiques. On peut juger de la vive impression que les orateurs Grecs étaient capables de faire lorsqu'à la sublime éloquence que nous admirons dans leurs harangues, ils joignaient la véhémence

du geste, la force et la vérité de l'accent, Aristote reconnaît dans sa poétique, que de toutes les causes qui peuvent faire valoir une pièce, aucune ne contribue plus au succès que le talent du déclamateur : *Maxime autem delectat melopeïa ;* vérité tous les jours confirmée à nos représentations théâtrales, où le public assemblé porte la forme et l'esprit d'un gouvernement républicain.

## §. XXVII.

*Comment le systéme de dérivation commence à s'établir sur les mots nécessaires et naturels.*

J'ai décrit les différentes espèces de mots résultans d'une manière nécessaire de la constitution méchanique de l'homme ; mots qu'il a formés dès le commencement, qu'il formera radicalement les mêmes par tout pays, parce que c'est la nature, et non la volonté refléchie qui le porte à ce faire. Les interjections et les accens du sentiment intérieur en ont formé le premier ordre. Le second est celui des mots enfantins, déterminé par la mobilité plus grande ou moindre de

chaque partie de l'instrument vocal, jointe au besoin intérieur ou à la nécessité d'appeller les objets extérieurs. Le troisième est celui du nom des organes même de la voix, de tout ce qui a quelque rapport avec eux ou qui leur ressemble en formation, déterminé par l'inflexion articulée qui résulte de la structure méchanique de l'organe nommé et qui lui est propre. Le quatrième est celui du nom des choses extérieures qui peuvent produire quelque bruit à l'oreille, par le son, le mouvement, ou le frémissement des nerfs, en écoutant, flairant, goûtant, touchant ou râclant; déterminé par un penchant vrai et dicté par la nature à faire comme font les choses que l'on veut désigner; méthode la meilleure de toutes pour les faire promptement reconnaître. Le cinquième ordre, qui est une conséquence sourde du précédent, mieux connue par ses effets innombrables que par sa cause, naît de ce que la structure machinale de certains organes les approprie naturellement à nommer certaines classes de choses du même genre; l'inflexion propre à l'organe étant indiquée par la nature pour le caractéristique de cette

classe : ce qui vient au fond de ce que les choses contenues dans cette classe ont quelque qualité ou quelque mouvement semblable à celui qui est propre à l'organe. C'est donc la nature qui maîtrise ici ; qui, dans cette opération préside seule à la fabrique des mots, sur ce seul principe que l'homme est doué de perceptions simples et d'organes vocaux. La combinaison, qui est une opération de l'esprit, n'y a point encore de part. Quand elle y en prendra, elle suivra la route ouverte, formant, par exemple, le verbe, ou l'expression de l'action de la chose, sur le nom déjà formé de la chose ; l'adverbe, ou la modalité de cette action, sur le verbe ou sur le nom, etc. Elle mettra quelque variété dans la terminaison du mot toujours répétée dans les mêmes cas, et qui lui servira de caractéristique pour distinguer par classe chaque genre de combinaison : et dès-lors voilà le système de dérivation bien établi, ayant toujours sa source première dans les mots nécessaires qu'a fabriqué la nature.

Que s'il est question de trouver de nouveaux mots pour nommer quelque combi-

naison difficile, multipliée, non relative au bruit ou au mouvement, où l'organe ne puisse faire comme fait l'objet, il s'écartera toujours le moins qu'il pourra du plan de la nature : il saisira quelque circonstance de ressemblance avec un autre objet que l'organe a pu peindre, et s'en servira pour fabriquer le nouveau nom. Mais qui pourrait le suivre dans ces routes égarées et arbitraires, où il sort de la voie battue, où il dépravé, pour ainsi dire, la nature même en suivant son plan; où l'on travaille depuis tant de siècles à effacer la trace de ses pas écartés, en marchant et remarchant par-dessus, en changeant et rechangeant les langues! Cependant nous distinguons encore quelquefois sa trace, comme je le ferai par quantité d'exemples, en traitant du nom des êtres moraux.

## §. XXVIII.

*Comment le système de dérivation peut influer sur les opinions humaines.*

De plus, nous reconnaissons par-tout avec évidence, que les métaphores et figures

res oratoires quelconques, où l'on emploie les termes en un sens détourné du sens propre de la racine, procèdent de quelque trait de l'imagination, qui a toujours la ressemblance pour fondement. Les exemples des mots formés par métaphore sont extrêmement communs. Dans la suite, j'en rapporterai quelques-uns de diverses espèces; mais un lecteur philosophe ne les aura pas attendu pour réfléchir sur les conséquences prodigieuses du passage des termes, du simple au figuré, du réel à l'abstrait. Il n'aura trouvé que trop d'exemples des effets de ce passage, et de son influence sur les opinions humaines, (voyez §. IV et X du chap. I). Toute expression figurée, dont on se sert dans le discours, soit ordinaire, soit oratoire ou dogmatique, est sans danger tant qu'on la prend comme on la doit prendre, c'est-à-dire, comme une comparaison, sans s'écarter de son origine, ni du simple but qu'on avait en l'employant. Mais on ne s'en tient pas toujours là. On perd le fil de l'application, quand l'expression a pris force par l'usage habituel, quand elle frappe des au-

diteurs ignorans ou enthousiastes. Les opinions des hommes font un étrange chemin, dès que les abstractions, les métaphores, les métonymies et autres figures sont regardées comme existences réelles, sont employées comme principes, et deviennent la base du raisonnement.

## §. XXIX.

*Difficulté dans la fabrique des noms qui n'appartiennent qu'au sens de la vue.*

Le lecteur s'est apperçu, et j'en ai dit un mot dans les réflexions précédentes (voyez §. 22 de ce chapitre), que le sens de la vue n'entrait pour rien dans tout le système de la première fabrique des mots *nécessaires*. Ce sens est le plus différent qu'il soit possible de celui de l'ouïe; car, enfin, on peut faire quelque bruit en touchant, en flairant, etc. au lieu que les objets extérieurs qui entrent en nous par le simple sens de la vue, ne produisent en arrivant ni bruit, ni mouvement sensible. L'âpreté qui affecte le goût trémousse les nerfs: c'est un frémissement, c'est quelque chose un peu analogue au son.

Mais, à l'exception de la lumière éclatante, les objets rudes, même ceux dont on détourne la vue par sentiment d'aversion, ne font pas frémir l'œil ; quoiqu'un aveugle-né, interrogé sur ces sensations, se fût une fois figuré que le rouge vif ressemblait au son d'une trompette. Les objets se peignent sur la rétine presqu'avec aussi peu de sensibilité que sur un miroir. L'organe vocal n'a donc point de moyen primitif pour peindre les objets visibles, puisque la nature ne lui a donné de faculté que pour peindre les objets bruyans. Cependant les objets visibles sont innombrables ; le sens de la vue étant le plus étendu de tous. Il faut les nommer. Comment la voix s'y prendra-t-elle ?

## §. XXX.

### *On les fabrique par comparaison ou par approximation.*

Je l'ai dit, par comparaison, par approximation, s'il est possible, en s'écartant le moins qu'elle pourra du chemin qu'elle sait tenir. Une *fleur* n'a rien que la

voix puisse figurer, si ce n'est sa mobilité qui en rend la tige flexible à tout vent. La voix saisit cette circonstance, et figure l'objet à l'oreille avec son inflexion liquide *FL* que la nature lui a donnée pour caractéristique des choses fluides et mobiles. Lorsqu'elle nomme cet objet *Flos*, elle exécute le mieux qu'elle peut ce qu'il est en son pouvoir d'exécuter. Mais qui ne voit combien cette peinture, qui ne s'attache qu'à une petite circonstance *presqu'étrangère*, est infidelle et éloignée de celle que rendent les mots *tymbale*, *fracas*, *gazouillement*, *racler*, etc. Toute imparfaite qu'elle est néanmoins, on est rarement dans le cas de pouvoir faire usage de cette approximation. Il faut en venir à la comparaison; appeller une fleur *immortelle*, à cause de sa longue durée; *belsamine* ou reine des cieux (en phénicien); *œillet*, parce qu'elle est ronde comme l'œil; *anémone* ou venteuse, parce qu'elle s'ouvre du côté du vent; *renoncule* ou grenouillette, parce qu'elle croît dans les terreins marécageux, et que sa patte ressemble à celle d'une grenouille, etc. Observons ici une chose

fort singulière. La fleur est un être qui agit immédiatement sur un de nos sens, par sa qualité odorante. Pourquoi donc n'est-ce pas de la relation directe à ce sens qu'elle a tiré son nom ? Parce que l'homme voit de loin et ne sent que de près ; parce qu'il a vu avant que de sentir, et que toujours pressé de nommer ce qu'il voit de nouveau, il s'attache à la première circonstance forte ou faible qui saisit son appréhension.

## §. XXXI.

*L'insuffisance de cette méthode fait naître l'écriture primitive par la peinture des objets.*

Dans cette méthode arbitraire et comparative d'imposer les noms, si commune en toute espèce de derivation, la nature est encore plus dépravée que dans la précédente, et l'objet plus défiguré. Il fallut donc avoir recours à un autre, et l'homme l'eut bientôt trouvée. C'est ici que la nature lui ouvre un nouveau système d'un tout autre genre, primitif comme le précédent, ( car la réflexion et la combinaison

n'y ont aucune part), et presqu'aussi *nécessaire*, quoiqu'à vrai dire la volonté de l'homme y ait un peu plus de part qu'à l'autre. Avec sa main et de la couleur, il figura ce qu'il ne pouvait figurer avec sa voix. Il parla des choses visibles aux yeux par la vue, puisqu'il n'en pouvait parler aux oreilles par le son, comme des choses bruyantes. Ainsi la nature rentra dans ses droits, offrant à chaque sens ce qu'il était susceptible de recevoir : ainsi l'écriture primitive naquit d'une manière presque *nécessaire* de l'impossibilité de faire autrement. Cette matière importante demande un examen à part, et veut un Chapitre séparé pour y être suivie dans tout son progrès.

# CHAPITRE VII (1).

## De l'écriture symbolique et littérale.

### §. I.

*Naissance nécessaire de l'écriture primitive. Elle n'a d'abord été qu'une peinture des objets seulement relative aux yeux.*

JUSQU'ICI la voix a fait sur l'imposition des noms tout ce qu'il était en son pouvoir d'exécuter pour transmettre les sons à l'oreille, en s'efforçant de les former le plus

(1) J'avais écrit ce Chapitre avant que d'avoir lu l'Essai de Warburthon sur les hiéroglyphes Egyptiens. J'ai vu avec satisfaction que je m'étais rencontré avec lui sur une partie des questions dont il s'agit ici : sur-tout en ce qu'il pense que les inscriptions sculptées sur les obélisques dans les places publiques n'étaient point du tout une écriture mystérieuse, et que loin de contenir une doctrine secrette, ces inscriptions ne faisaient qu'exposer aux yeux du peuple les choses

ressemblans qu'il lui était possible aux choses qu'elle voulait désigner. Son opération ne va pas plus loin. Un instrument invisible et totalement acoustique devenait inutile dès qu'il fallait signifier des choses qui ne peuvent affecter que le sens de la vue; et c'est le plus grand nombre. La méthode de peindre les objets par imitation vocale du bruit qu'ils portent à l'oreille *manquant* tout-à-fait ici, il fallut chercher une autre méchanique, et trouver *le moyen* de parler aux yeux avec un autre instrument que la langue. La main de l'homme si agile, si heureusement conformée, cet inestimable présent de la nature, auquel l'homme doit ainsi qu'à son organe vocal sa supé-

---

dont on voulait qu'il conservât le souvenir. Je pourrais renvoyer le lecteur à cet ouvrage plein d'érudition et de sagacité. Mais la nature de mon sujet m'ayant engagé à traiter des différentes formules d'écriture d'une manière plus générale et plus étendue que Warburthon n'était dans le cas de le faire, il me semble plus à propos d'ajouter ici quelques observations qui m'étaient échappées et que je tire de l'auteur Anglais et de son commentateur.

riorité corporelle sur les autres animaux, était un instrument approprié pour mettre en pratique la nouvelle méthode. Elle pouvait figurer les objets à la vue par gestes ou en traçant leur image. C'était une nouvelle route ouverte pour la transmission des idées : et la nature rentrant dans ses droits, sans s'écarter de son procédé, y guidait l'homme, comme elle avait fait dans la précédente, d'une manière simple, nécessaire et imitative des objets signifiés. La figure de l'objet présentée aux yeux pour en faire naître l'idée, a dû, ce me semble, précéder l'imposition du nom donné à ce même objet pour en fixer ou pour en réveiller l'idée chaque fois que ce mot serait prononcé. Ici, le nécessaire est dans la peinture, et non plus dans le nom de l'objet. Ainsi, l'imposition en peut devenir conventionelle et beaucoup plus arbitraire qu'elle n'avait ci-devant été dans la méthode purement vocale des sons imitatifs.

Il me paraît évident que le premier pas qui a été fait dans cette nouvelle carrière, a été de tracer la figure même de l'objet absent, dont on voulait faire naître l'idée.

On voulait dire à son compagnon ce qu'il n'était pas possible de lui montrer, ni de lui faire entendre. Qu'auraient servi les paroles, ou même les noms conventionels donnés à la chose, si l'on n'eut eu quelque première notion de ce à quoi on les donnait ? La convention d'appliquer des noms aux objets, de les signifier par des mots qui ne les peignent pas, suppose nécessairement quelque connaissance antérieure de ces mêmes objets parvenue par l'un des sens ; sinon, le mot n'est qu'un bruit vague, tout-à-fait dénué de sa relation, *sans laquelle* son effet n'existe pas. On a donc commencé par figurer grossièrement à la vue quelque portrait de l'objet ; et sur cette première connaissance donnée par les yeux, on a commencé d'y appliquer des paroles un peu plus explicatives, et de pouvoir se faire entendre. C'est ainsi qu'on montre à un enfant une planche sur quatre pieds : on lui dit *table* : il regarde l'objet ; il répète machinalement *table* : il joint la vue à l'ouïe, le son à l'objet : la convention est faite : il vous entendra désormais là-dessus.

## §. II.

*Il n'eût pas été plus possible par cette première invention de faire entendre aux oreilles les objets de la vue que de montrer aux yeux les objets du son.*

Quoi qu'on en veuille dire, les premiers élémens de l'invention de l'écriture ne sont dûs, ni à une méditation suivie, ni aux regrets de l'absence, ni au besoin de transmettre au loin ses paroles. L'homme aurait plutôt cru qu'il lui était possible de voler dans les airs, que d'imaginer qu'il lui était possible de transporter et de fixer sa parole loin de lui, hors de lui et sans lui. L'esprit humain ne fait pas tout d'un coup de si grands pas. Il pose par hasard, ou par nécessité, une petite pierre à l'édifice de ses connaissances; et quand il est monté dessus, il s'apperçoit qu'il peut en poser une autre, et monter un peu plus haut. D'ailleurs, l'écriture, telle que nous l'avons, et la peinture primitive des simples objets visibles, sont des choses tout-à-fait différentes. L'homme, de ce tems-là, aurait été aussi

embarrassé depuis son invention, de montrer aux yeux les objets du son, qu'il l'avait été de faire entendre aux oreilles les objets de la vue.

## §. III.

*Gradation de l'invention*, 1°. *par peinture.* In rebus.

Des peintures grossières de cette espèce, et même isolées, sans aucune suite de phrase, sont le premier élément de l'art d'écrire; la première notion de la possibilité de le faire, que nous trouvions chez les peuples très-brutes et très-sauvages. Les Australiens de la Magellanique, peuple de la plus brute nature, et qu'on peut regarder comme étant au premier pas sur les connaissances de l'humanité, avaient figuré sur les bruyères, avec de la terre rouge, le vaisseau d'un capitaine Anglais. Or, j'appelle ceci une vraie écriture. Toute peinture mérite ce nom. Toute opération faite pour exciter des idées par la vue, est une véritable formule d'écriture; et ce n'est pas une métaphore, que de dire en ce sens que le monde est un grand livre vivant ouvert à

tous les yeux. On voit que l'art avait fait un peu plus de progrès chez les Américains moins barbares de la partie septentrionale. Ils avaient des peintures suivies, faites à dessein de représenter une suite de choses connexes, écrites, pour ainsi dire *in rebus*, par des hiéroglyphes naturels, sans symbole.

## §. IV.

### 2°. *Par écriture où les choses sont prises pour symboles.*

Mais les Egyptiens, peuple policé, et de longue main, exercé dans les arts, avaient étendu bien loin cette pratique, en faisant servir les figures naturelles, non pas seulement à ce qu'elles représentaient, mais comme symboles et allusions à diverses choses non susceptibles d'être peintes, par une méthode arbitraire d'approximation, et de comparaison tout-à-fait semblable à celle dont j'ai montré la suite dans la fabrique des mots formés par l'organe vocal. Les monumens Egyptiens sont les plus anciens qui nous restent de l'emploi des tropes

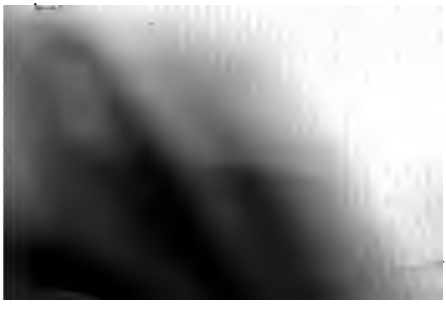

dans le discours écrit, en faisant servir allégoriquement des peintures d'objets physiques à signifier des êtres intellectuels qui y avaient quelque rapport. Les premiers Sauvages n'avaient pas eu grand besoin de pousser l'invention jusque-là, n'ayant que peu ou point d'idées intellectuelles. Mais tous les peuples qui ont commencé à se policer, et à faire un grand commerce réciproque de leurs idees, ont été contraints d'y recourir, du moment qu'ils ont commencé à exercer leur esprit, non plus sur les êtres réels et extérieurs seulement, mais sur leurs propres concepts intérieurs et réfléchis. Faute de pouvoir peindre la *prévoyance*, on peignit un *œil* et un *oiseau* pour la *vitesse*. La route est la même et la marche en gradation pareille, dans ce que la main a fait pour la vue, et dans ce que la voix a fait pour l'ouïe. La nature et la nécessité y ont fait d'abord ce que l'arbitraire et la convention ont continué sur le même plan. La spontanéité de l'homme qui n'y avait d'abord eu que peu de part, y en a pris ensuite la plus grande.

## §. V.

3°. *Par dérivation des figures symboliques en traits plus simples et clefs chinoises.*

Quand une fois les figures naturelles ont été reçues comme symbole d'autres objets, on a eu tant de choses à leur faire dire qu'il a fallu abréger, altérer, dépraver la nature, et réduire les figures à des traits plus simples, qui les rendaient méconnaissables, aussi bien, n'y avait-il presque plus de rapport entre ces traits composés et la chose qu'ils désignaient; mais la pratique était connue, et les yeux saisissaient le sens de la représentation : ce qui devait suffire, et ce qui suffit encore à l'écriture chinoise qui s'est conservée sur cet ancien plan.

## §. VI.

4°. *Par application des traits simples à la représentation des syllabes et des articulations organiques.*

Enfin, quand il a été reçu dans l'usage que des traits informes pouvaient signifier

des choses, un puissant génie, embarrassé de la multiplicité des choses et des traits, a essayé si des traits ne pourraient pas signifier les syllabes des mots, et les articulations diverses de l'organe vocal, qui sont en petit nombre; au moyen de quoi on n'aurait besoin que d'un très-petit nombre de traits, les mêmes servant pour tous les mots et pour toutes les choses; et il a trouvé que cela se pouvait, soit en convenant de certains traits figurés qui représenteraient à-la-fois le son vocal, et la figure consonante qu'on lui donne, ce qui est l'écriture syllabique telle que la Siamoise, soit en séparant la voyelle de la consonne, en figurant d'une part le son, et d'une autre part la forme articulée qu'il reçoit de l'un des organes vocaux; ce qui est l'écriture littérale, telle que la nôtre.

## §. VII.

### *Réunion du sens de la vue et du sens de l'ouïe.*

Or, ceci est la plus sublime invention où se soit jamais élevé l'esprit humain, et

la chose la plus difficile qu'il ait jamais entrepris d'exécuter; car il est parvenu à réunir, autant qu'il était possible, dans un seul art deux choses tout-à-fait disparates, et dont la nature semblait rendre la jonction impossible; je veux dire le sens de la vue et celui de l'ouïe : ou s'il ne les a pas réunis eux-mêmes, il en a du moins assujetti les objets sous un même point fixe; en même-tems que ces deux genres d'objets restent très-séparés l'un de l'autre, dans les deux effets de l'art qui les joint; car l'écriture et la lecture, qui est la parole, sont deux choses tout-à-fait différentes, et autant que le sont les deux organes qui dominent souverainement dans chacune des deux; l'œil dans l'un, l'oreille dans l'autre.

## §. VIII.

*Caractère ou classe des langues, distingué par leur fabrique primitive sur le sens de la vue, ou sur celui de l'ouïe.*

Ne perdons jamais de vue cette distinction importante, qui, entr'autres points, fixe le caractère des langues, et leurs clas-

ses ; indique leur filiation et leur origine, en montrant si leur écriture est faite pour être vue ou pour être entendue : si elle défère plus au sens de l'œil comme celle des Chinois ou au sens de l'oreille, comme celles d'Europe ; car chacune tient encore infiniment de son origine immédiate ; et l'on discerne dans sa fabrique si l'usage du peuple de qui vient le langage déférait plus à la voix qui peint les objets à l'oreille, ou à la main qui peint les images aux yeux.

## §. IX.

### *Des six ordres d'écriture.*

Je me suis hâté d'exposer rapidement dans les articles ci-dessus tout le plan de la fabrique de l'art d'écrire, et de ses progrès de dégrés en dégrés, depuis sa cause nécessaire et son premier élément le plus grossier, mais en même-tems le plus naturel, jusqu'au point où il s'est fixé. J'ai voulu donner d'un coup-d'œil le tableau progressif d'un art qui a tant influé sur l'accroissement des langues, sur l'assemblage des perceptions, sur la culture des esprits, sur tout le système habituel de dérivation, et qui

doit être employé comme principe dans la matière que je traite. En deux mots, mêmes ordres de caractères primitifs formés par la main, et faisant leur effet par les yeux, que de mots primitifs formés par la voix, et faisant leur effet à l'oreille. 1°. Peinture simple, ou image isolée; 2°. peinture suivie, écriture, *in rebus*, représentative des choses même, ou caractères à la Mexicaine; 3°. symboles allégoriques, hiéroglyphes représentatifs des qualités des choses, ou caractères à l'Egyptienne; 4°. traits, clefs représentatives des idées, ou caractères à la Chinoise; 5°. traits représentatifs des syllabes, ou caractères à la siamoise; 6°. lettres détachées, organiques et vocales, ou caractères à l'Européenne. De ces six ordres, les deux premiers se rapportent aux objets extérieurs; les deux autres aux idées intérieures; les deux derniers aux organes vocaux. Il y a donc deux genres d'écriture, partis de principes absolument différens. L'un est l'écriture figurée, représentative des objets, qui indique par la vue ce qu'il faut penser et dire: ce genre comprend les quatre premiers ordres ci-dessus; l'au-

tre, à qui appartiennent les deux derniers ordres, est l'écriture organique, représentative des articulations de l'instrument vocal, qui indique aussi par la vue ce qu'il faut effectuer et prononcer. L'un, en fixant tellement quellement la vue des objets, en excite le nom; l'autre va plus loin, il fixe la vue du nom même de l'objet. C'est par son moyen, qu'on opère cette admirable jonction de l'ouïe et de la vue, dont j'ai parlé (Voyez §. 7 de ce chap.)

## §. X.

*Les trois formes d'écriture correspondent aux trois exercices de l'esprit. Cause forcée de l'invention de l'écriture par lettres.*

Observons encore que ces trois formules d'écriture, figurée, symbolique, et littérale répondent très-bien aux divers exercices de la pensée auxquels elles ont dû leur naissance : savoir la perception par un sens extérieur, la perception par un sens intérieur, et le mélange interne des perceptions qu'on appelle réflexion ou jugement. Tant que la pensée ne s'exerce que sur les

objets extérieurs et sensibles qu'elle connaît et qu'elle veut faire connaître aux autres, il lui suffit d'en figurer l'image pour en exciter l'idée en autrui; et les peuples fort sauvages n'ont guères d'autres idées à transmettre que celles-ci. Que si l'homme veut communiquer les idées non-sensibles qui sont en lui, et qui ont été occasionnées par les objets sensibles, il peut encore venir à bout de transmettre ces idées-ci; soit qu'il les transmette par écrit, en figurant l'objet extérieur qui les a occasionnées ou qui y ressemble le mieux, comme un *œil* pour la *prévoyance*, un *chien* pour la *fidélité*, à la charge toutefois d'expliquer la relation conventionnelle qu'il établit entre son idée non sensible, et l'objet sensible qu'il a dépeint: soit qu'il les transmette verbalement, en se servant d'un terme dérivé du nom de l'objet extérieur; ce qui donne à entendre d'une manière vive et courte la relation qu'on établit entre les deux. C'est ainsi que nous appellons *coquetterie* le vice de caractère qui porte à changer d'amours comme le *coq* change de poules. Mais cette méthode des symboles

pour exprimer une idée non-sensible ne peut-être de quelqu'usage qu'autant que l'idée se trouve avoir avec l'objet extérieur un large rapport facile à saisir. Toute imparfaite et arbitraire qu'elle est, on n'en tire bien ôt plus aucun secours, lorsque l'opération de l'esprit, se concentrant sur lui-même, éloigne ou atténue les rapports; s'exerçant à réfléchir des notions déjà réfléchies, à combiner des choses déjà combinées, à porter des jugemens, c'est-à-dire, à faire naître en lui une notion nouvelle résultante d'un grand nombre de premières idées simples déjà mélangées. Alors les explications abandonnent le symboliste, et les figures ne peuvent plus suffire au peintre. Elles se brouillent à force d'être multipliées sur un même point, et ne présentant plus rien de net aux yeux, elles n'offrent aussi plus rien de perceptible à l'esprit. Il a donc fallu pour lors abandonner une méthode devenue insuffisante, et la remplacer par quelqu'autre méthode plus générale et moins diffuse. Les efforts que la nécessité a contraint de faire à cet égard ont donné lieu à la plus belle inven-

tion qui soit jamais sortie de l'esprit humain ; je veux dire à l'invention de l'écriture alphabétique.

## §. XI.

*De l'écriture par figure des objets physiques, formant des mots simples. Ecriture des Patagons.*

Revenons à présent sur nos pas. Il faut représenter une seconde fois le même tableau dans toutes ses parties, et repasser sur chacun de ces ordres, ou méthodes d'écriture, en montrant avec plus de détail de quelle manière chacune a procédé, en développant les effets qu'elles ont produits, ainsi que les conséquences que l'on en peut tirer.

Il est constant que lorsque les hommes sauvages voulurent autrefois exprimer leurs paroles par des figures, ils ne surent employer d'autre méthode plus facile et plus naturelle que celle de tracer des images grossières des choses qu'ils voulaient signifier. Cela n'était alors ni fort difficile ni fort compliqué. Il n'était presque jamais ques-

tion que de représenter des objets familiers, visibles, sensibles, sur lesquels roulent toutes les pensées bornées des gens grossiers, qui n'ont presqu'aucune de ces idées combinées, relatives, morales, métaphysiques, *générales*, mathématiques et philosophiques, que les nations en se civilisant, acquièrent peu-à-peu par l'exercice de l'esprit, et qui ont successivement introduit dans nos langues une foule si étonnante de mots impossibles à dépeindre sous des images sensibles et souvent même peu entendus par ceux qui en font usage. Considérons les prémices connus de tous les peuples anciens et modernes. Ceux qui sont tout-à-fait barbares n'ont aucun usage de l'écriture. Ceux qui le sont moins écrivent par peintures et *par symboles*.

» Durant le séjour que nous fimes au » port Saint-Julien en Magellanique, nous » vîmes, dit Narborough, des figures que » les habitans, sauvages avaient faites de » notre vaisseau, sur la terre et dans les » buissons, où ils avaient mis des bâtons » en guise de mâts, et rougi les buissons. » Cette représentation était pour se ressou-

» venir

» venir de nos vaisseaux : car je m'imagine » que ces sortes de figures leur servent de » mémoriaux. » Cette forme primitive d'écriture si simple qui chez les Patagons ne dit que des mots isolés, ou plutôt qui indique des choses, nous la trouvons en usage d'une manière plus suivie chez les Algonkins, et chez les Mexicains moins grossiers que tous les autres Américains.

## §. XIII.

### *Des mêmes figures formant un discours suivi. Écriture des Iroquois.*

La Hontan donne un modèle de l'écriture des Sauvages du Canada. C'est l'histoire d'une expédition guerrière faite par quelques Français contre une des nations Iroquoises. Elle est écrite *in rebus*, en dix lignes figurées de la manière suivante.

Ligne première. Les armes de France, et une hache au-dessus. La hache est le symbole de la guerre parmi les sauvages, comme le calumet est celui de la paix; ainsi cela signifie que les français ont levé la hache, c'est-à-dire qu'ils ont été à la

guerre au nombre d'autant de dixaines d'hommes que vous voyez de marques aux environs, lesquelles étant au nombre de 18, font 180 guerriers Français.

Lig. 2. Une montagne qui représente la ville de Montréal (selon les Sauvages) et l'oiseau partant du sommet signifie le départ. Une lune sur le dos d'un cerf signifie le tems du premier quartier de celle de Juillet, appelée la Lune au cerf.

Lig. 3. Un canot qui signifie qu'on a voyagé par eau autant de journées que vous voyez de cabanes, c'est-à-dire vingt et un jours.

Lig. 4 Un pied qui signifie qu'on a marché ensuite autant de jours que vous y voyez de cabanes, c'est-à-dire sept journées de guerriers; chacune valant cinq lieues communes de France, ou de vingt au degré.

Lig. 5. Une main et trois cabanes, ce qui signifie qu'on est approché jusqu'à trois journées du village des *Iroquois Tsonontouans*, dont le blason, c'est-à-dire, le signe représentatif sont, la cabane avec les deux arbres pouchés que vous y découvrez.

Ensuite un soleil marqué que c'est justement à l'orient du village qu'on a été. Car il faut remarquer que si l'on eût marché à l'occident, les armes des Sauvages seraient placées à l'endroit où est la main, et la main serait tournée et placée à l'endroit où sont lesdites armoiries, savoir, la cabane et les deux arbres.

Lig. 6. Douze marques, qui signifient douze dixaines d'hommes, comme à la première ligne. La cabane avec les deux arbres étant les armes des *Tsonontouans*, signifient que ce sont des gens de cette nation; et l'homme qui paraît couché, marque qu'ils ont été surpris.

Lig. 7. Une massue et onze têtes, qui signifient qu'on a tué onze *Tsonontouans;* et les cinq hommes debout sur cinq marques, signifient autant de dixaines de prisonniers de guerre qu'on a emmenés.

Lig. 8. Neuf têtes dans un arc, c'est-à-dire, que neuf des aggresseurs ou du parti vainqueur, ont été tués; et les douze marques qui paraissent au-dessous sont le même nombre des blessés.

Lig. 9. Des flèches décochées en l'air

les unes deçà, les autres de-là, qui signifient une bonne défense, et une résistance vigoureuse de part et d'autre.

Lig. 10. Les flèches filant toutes d'un même côté, supposeraient que les vaincus l'ont été en fuyant, ou en se battant en retraite, en confusion et en désordre.

« Tout ceci réduit en quatre mots, veut » dire que 180 Français étant partis de » *Montréal* au premier quartier de la lune » de juillet, naviguèrent 21 jours. En- » suite, après avoir fait trente-cinq lieues » à pied, ils surprirent cent vingt *Tsonon-* » *touans* à l'orient de leur village, d'entre » lesquels onze d'entr'eux perdirent la vie, » et cinquante furent pris, avec perte de » la part des Français de neuf hommes et » de douze blessés, le combat ayant été » fort opiniâtre.

» Concluons de-là vous et moi que nous » devons bien rendre grace à Dieu de nous » avoir donné les moyens d'exprimer nos » pensées et nos sentimens par le simple » arrangement de vingt-trois lettres : sur- » tout de pouvoir écrire, en moins d'une » minute, un discours dont les Américains

» ne sauraient donner l'intelligence dans » une heure avec leurs impertinens hiéro- » glyphes. Le nombre qu'ils en ont, quoi- » qu'assez médiocre, est capable d'embar- » rasser extrêmement l'esprit d'un Euro- » péen » ( *Voyage de la Hontan.*, t. 2, p. 191.

## §. XIV.

### *Ecriture des Mexicains.*

Les peuples du Mexique plus artistes, plus civilisés que ceux du Canada, faisaient aussi de l'écriture figurée un usage plus fréquent et plus étendu. Antonio de Solis parle avec éloge de leur industrie à cet égard dans son Histoire de la conquête, *livre xj*, *chap.* 1.

» Les officiers de Montézuma, avaient, » dit-il, emmené avec eux, au camp Es- » pagnol de Cortez, des peintres Mexi- » cains qui travaillaient avec une diligence » admirable, à représenter les vaisseaux, » les soldats, les chevaux l'artillerie, et » généralement tout ce qui était dans le » camp : pour cet effet, ils avaient ap- » porté des toiles de coton préparées et

» imprimées, où ils traçaient des figures, » des paysages et d'autres sujets, d'un » dessein et d'un coloris qui pouvaient » mériter quelque approbation des con- » naisseurs.

» Les peintures se faisaient par l'ordre de » Teutilé, qui voulait donner à Montézuma » une connaissance entière de tout ce qui » regardait les Espagnols. Les peintres y » ajoutaient, en certains endroits, quel- » ques caractères, à dessein, comme » il semblait, d'expliquer ce qui pouvait » manquer aux figures. C'était leur ma- » nière d'écrire ; car ils n'avaient pas en- » core l'usage des lettres, ni cet art qui, » par des signes ou des élémens que les » autres nations ont inventés, peint la » voix, et rend visibles les sons.

» Ils ne laissaient pas néanmoins de se » faire entendre avec le pinceau, en re- » présentant les objets matériels par leurs » propres images ; et le reste par des nom- » bres ou par d'autres signes, avec une » disposition si juste, que le nombre, le » caractère et la figure s'entr'aidaient réci- » proquement à exprimer la pensée, et

» formaient un raisonnement entier. On » peut juger du génie de ces peuples, par » la subtilité de cette invention assez sem- » blable aux hyéroglyphes des Egyptiens, » dont les Mexicains faisaient un usage or- » dinaire; pratiquant cette manière d'écrire » avec tant d'habileté, qu'ils avaient des » livres entiers de ce style, où ils conser- » vaient la mémoire de leurs antiquités, et » donnaient à la postérité les annales de » leurs rois.

» On avertit Cortez du travail de ces » peintres. Il sortit pour les voir, et fut » surpris de la facilité avec laquelle ils » exécutaient leurs desseins. On lui dit » qu'ils exprimaient sur ces toiles non- » seulement les figures, mais encore la » conversation qu'il avait eu avec Teutile, » afin que Monteruma fut instruit de tout, » et sut en même tems le dessein et les » forces de l'armée Espagnole. Sur quoi » Cortez qui voulait soutenir la fierté qu'il » avait témoignée, et qui avait l'esprit » vif et présent, comprit d'abord que ces » images sans action et sans mouvement, » donneraient une idée qui ne serait pas

» avantageuse à ses desseins. Il résolut » d'animer la représentation en faisant faire » l'exercice à ses soldats, pour faire pa- » raître leur adresse et leur valeur, et » donner en même tems une grande viva- » cité à la peinture.

» On vit alors les peintres Mexicains in- » venter de nouvelles figures et de nou- » veaux caractères, pour donner de nou- » velles expressions de ce qu'ils venaient » de voir. Les uns dessinaient les soldats » armés et rangés en bataille : les autres » peignaient les chevaux dans le mouve- » ment du combat. Ils figuraient un coup » de canon par du feu et de la fumée, et » même le bruit par quelque chose qui » représentait un éclair, sans oublier au- » cune de ces terribles circonstances qui » pouvaient exciter les soins, ou satisfaire » la curiosité de leur Empereur. «

Les recueils de Purchas et de Melchisédech Thevenot contiennent un curieux essai des livres historiques des Mexicains, écrits par peinture *in rebus*, dont Antoine de Solis vient de parler ci-dessus. Le Gouverneur du Mexique envoya cet essai en Es-

pagne avec une interprétation que les Mexicains en avaient donnée, nécessaire à l'intelligence de ces grossières figures, et traduite en espagnol. L'original Mexicain a été successivement entre les mains d'André Thevet, d'Hackluit, du chevalier Raleigh, d'Henri Spelman et de Purchas, qui l'a fait graver en soixante-trois planches. Les unes représentent l'histoire, les conquêtes et la succession des rois, et même leur chronologie assez adroitement représentée autour de chaque planche, par la répétition d'une période de quatre années. Dans les planches suivantes, on a peint les productions naturelles du pays, les revenus de chaque contrée et les tributs qu'elle payait. On raconte quelque chose d'à-peu-près pareil des figures gravées sur les obélisques de l'Egypte. Les autres images contiennent ce qui a rapport à l'éducation, aux mœurs, aux usages, à la discipline et aux lois pénales. Toutes ces figures sont extrêmement grossières. On n'y distingue que des images d'objets sensibles et visibles, sans aucune idée intellectuelle, sans aucune liaison de

syntaxe dans la narration figurée. Celle-ci même serait inintelligible pour nous, si la tradition n'en avait conservé l'explication dans le pays d'où elle nous a été transmise. Mais en examinant cette espèce d'écriture avec la version à côté, on sent combien il serait aujourd'hui mal-aisé de pénétrer le sens des hiéroglyphes égyptiens, pour l'explication desquels nous n'avons que fort peu de secours, et qui doivent être encore plus difficiles, puisque les figures y sont employées non-seulement *selon leur* représentation naturelle, mais encore en un sens symbolique et détourné. La manière nette et curieuse dont Acosta décrit l'art de l'écriture figurée des Mexicains, montre au juste quelle étendue cet art avait chez eux, et qu'il n'allait pas aussi loin qu'Acosta le prétend ; sur-tout lorsqu'il fallait exprimer des choses qu'il n'est presque pas possible de rendre par l'image figurée de quelque objet matériel. « En recherchant, dit-il, de » quelle façon les Indiens avaient conservé » leurs histoires, et tant de particularités, » j'appris qu'encore qu'ils ne fussent point » si subtils, ni si curieux que les Chinois,

» ils avaient cependant entr'eux quelques
» sortes de lettres et de livres par lesquels ils
» conservaient à leur mode les choses de
» leurs prédécesseurs. En la province de
» Yucatan, il y avait des livres de feuilles
» d'arbres à leur mode pliés et équarris,
» où les sages Indiens tenaient comprises
» et déduites la distribution de leur tems,
» la connaissance des planètes, des ani-
» maux, et des autres choses naturelles,
» avec leurs antiquités : chose pleine de
» grande curiosité et diligence. Il sembla
» à quelque pédant que tout cela était un
» enchantement et art de magie, et soutint
» obstinément que l'on devait les brûler,
» de sorte qu'ils furent mis au feu : ce que
» depuis non-seulement les Indiens recon-
» nurent avoir été mal fait, mais aussi les
» Espagnols curieux qui désiraient connaî-
» tre les secrets du pays. Il en est arrivé
» autant ailleurs ; car les nôtres, pensant
» que le tout fût superstition, ont perdu
» plusieurs mémoires des choses anciennes
» et sacrées dont on pouvait beaucoup pro-
» fiter. Cela procède d'un zèle fol et igno-
» rant, qui, sans savoir ni vouloir entendre

» les choses des Indiens, disent que ce » sont toutes sorcelleries. Un de nos pères » Jésuites, homme habile et curieux, as- » sembla les anciens de la province du » Mexique, et conféra fort amplement » avec eux. Ils lui montrèrent leurs livres » d'histoires et calendriers, qui étaient » choses fort dignes de voir, en ce qu'ils » avaient leurs figures hiéroglyphiques, » par lesquelles ils représentaient les choses » en cette manière.

» Celles qui avaient *forme ou figures*, » étaient représentées par leurs *propres ima-* » ges ; et celles qui n'en avaient point, » étaient representées par des caractères » qui les signifiaient : et par ce moyen *ils* » figuraient et écrivaient ce qu'ils voulaient. » Et pour marquer le tems auquel quelque » chose arrivait, ils avaient des roues » peintes, chacune contenant un siècle, » qui était de cinquante-deux ans, composé » de treize périodes de quatre ans, chaque » année distinguée par son caractéristique » propre, savoir, le lapin, le roseau, la » pierre de flèche, et la maison. A côté de » ces roues ils peignaient avec figures,

» caractères et couleurs à l'endroit de l'an-
» née, les choses mémorables arrivées en
» cette année. Ils marquèrent l'année que
» les Espagnols entrèrent dans leur pays,
» en peignant un homme avec un chapeau,
» et une jupe rouge, au signe du roseau qui
» courait alors, et ainsi des autres événe-
» mens. Mais comme leurs écritures et
» caractères n'étaient pas aussi suffisans que
» nos lettres et écritures, ils ne pouvaient
» exprimer de si près les paroles, mais
» seulement la substance des conceptions :
» et d'autant qu'ils avaient accoutumé de
» raconter par cœur dans des discours et
» dialogues composés par leurs orateurs et
» rhétoriciens anciens et dans beaucoup de
» *chapas* dressés par leurs poëtes, ce qu'il
» était impossible d'apprendre par les hiéro-
» glyphes et caractères. Les Mexicains
» étaient fort curieux que leurs enfans ap-
» prissent par mémoire ces compositions :
» raison pourquoi ils avaient des écoles où
» les anciens enseignaient aux enfans ces
» oraisons, et beaucoup d'autres choses qui
» se conservaient entr'eux par la tradition
» des uns aux autres aussi entièrement

» que si elles eussent été couchées par
» écrit. Tellement que quand les Espagnols
» vinrent en leur pays et qu'ils leur eurent
» enseigné à lire et écrire notre lettre,
» plusieurs de ces Indiens écrivirent alors
» ces harangues. Mais ils écrivaient aussi
» nos discours à leur mode par des images
» et caractères. J'ai vu les Oraisons du
» *Pater noster*, *Ave Maria*, *Credo* et *Con-*
» *fiteor*, écrites en cette façon d'Indiens, et
» à la vérité quiconque les verra, s'émer-
» veillera. Car pour signifier ces paroles
» *moi je me confesse*, ils peignent un In-
» dien aux genoux d'un religieux, comme
» quelqu'un qui se confesse; et puis pour
» celles-ci, *à Dieu tout-puissant*, ils pei-
» gnent trois visages avec leurs couronnes,
» en façon de la Trinité; et *à la glorieuse*
» *Vierge Marie*, ils peignent un visage de
» Notre-Dame et un demi-corps de petit
» enfant; et *à Saint-Pierre et Saint-Paul*,
» des têtes avec des couronnes, une clef et
» une épée; et où les images ne pouvaient ex-
» primer, ils mettaient des caractères de
» nos lettres, comme à ces paroles, *en quoi*
» *j'ai péché*, etc. » Cette dernière circons-

tance du récit d'Acosta, montre bien à quoi se bornait l'art des Mexicains : et qu'il se trouvait en défaut; aussitôt qu'il fallait exprimer quelque terme ou quelqu'idée intellectuelle, morale, relative ou abstraite; en un mot toute autre idée que celles des objets visibles et sensibles. Et quoiqu'Acosta ait dit ci-dessus, *que les choses qui n'avaient point de figures étaient représentées par des caractères qui les signifiaient*, nous n'en voyons aucun exemple dans les monumens Mexicains, à l'exception de quatre ou cinq marques, qui selon l'avertissement donné par le traducteur, sont les signes conventionnels de certains nombres. De plus, tous les mots y sont isolés. Il n'y a rien qui lie le discours, ni qui l'assujétisse à aucune forme de syntaxe ou de grammaire. « J'ai vu au Pérou, continue le même historien, » la confes-» sion de tous ses péchés qu'un Indien » apportait pour se confesser, écrite en la » même sorte de peintures, et de carac-» tères, en peignant chacun des dix » Commandemens d'une certaine façon, » où il y avait certaines marques comme

» des chiffres, qui étaient les péchés » qu'il avait faits contre ce Comman- » dement. »

## §. XV.

*Formule singulière d'écriture usitée chez les Péruviens. Quipos ou cordelettes nouées. Cette formule paraît avoir autrefois été usitée en Egypte et à la Chine.*

Les Péruviens suppléaient à l'insuffisance de cette méthode d'écriture simple et grossière par une autre mécanique beaucoup plus industrieuse à mon gré ; laquelle était d'un genre et avait des principes élémentaires tout différens. Elle se rapportait aux couleurs, à la mémoire artificielle, et sur-tout au calcul, aux rapports numéraires, et aux jettons dont parmi nous les personnes qui ont peu d'habitude de l'écriture, se servent pour compter. Ces formules, quoique très différentes de celles du Mexique et de l'Egypte, et de beaucoup d'autres qu'on pouvait inventer, se rapportent cependant toujours aux images que la main trace pour les présenter à la vue, et exciter ainsi l'idée des objets et la

tance du récit d'Acosta, montre bien à quoi se bornait l'art des Mexicains : et qu'il se trouvait en défaut; aussitôt qu'il fallait exprimer quelque terme ou quelqu'idée intellectuelle, morale, relative ou abstraite; en un mot toute autre idée que celles des objets visibles et sensibles. Et quoiqu'Acosta ait dit ci-dessus, *que les choses qui n'avaient point de figures étaient représentées par des caractères qui les signifiaient*, nous n'en voyons aucun exemple dans les monumens Mexicains, à l'exception de quatre ou cinq marques, qui selon l'avertissément donné par le traducteur, sont les signes conventionnels de certains nombres. De plus, tous les mots y sont isolés. Il n'y a rien qui lie le discours, ni qui l'assujétisse à aucune forme de syntaxe ou de grammaire. « J'ai vu au Pérou, continue le même historien, » la confes-» sion de tous ses péchés qu'un Indien » apportait pour se confesser, écrite en la » même sorte de peintures, et de carac-» tères, en peignant chacun des dix » Commandemens d'une certaine façon, » où il y avait certaines marques comme

„ petits et grands, et de filets attachés,
„ les uns rouges, les autres verds, les
„ autres azurés et les autres blancs; et fina-
„ lement tant de diversités, que comme
„ nous tirons une infinité de mots des vingt-
„ quatre lettres en les accommodant en
„ diverses façons, ainsi ils tiraient des signi-
„ fications innombrables de leurs nœuds
„ et diverses couleurs. Encore aujourd'ui
„ au Pérou, quand, au bout de deux ou
„ trois ans, un commissaire va pour infor-
„ mer, les Indiens viennent avec leurs cor-
„ delettes rendre un compte exact de ce
„ que chaque bourgade ou chaque personne
„ ont déjà fourni ou doivent de reste, soit
„ en argent, soit en denrées de diverses
„ espèces. La preuve étant faite sur-le-
„ champ par cette quantité de nœuds et
„ de poignées de cordes, cela demeure
„ pour témoignage et écriture certaine. Je
„ vis une poignée de ces filets par lesquelles
„ une Indienne portait écrite la confession
„ générale de toute sa vie, comme j'eusse
„ pu faire en du papier écrit, et lui deman-
„ dai ce que c'était que quelques filets qui
„ me semblaient un peu différens, elle me

„ dit que c'était certaines circonstances que
„ le péché requérait pour être entièrement
„ confessé. Outre ces quipos de fil, ils ont
„ une autre certaine manière d'écrire avec
„ de petites pierres par le moyen desquelles
„ ils apprennent ponctuellement les paroles
„ qu'ils veulent savoir par cœur. C'est une
„ chose plaisante de les voir avec une roue
„ faite de petites pierres, apprendre *Pater*
„ *noster*, avec une autre, *Ave Maria*, et
„ avec une autre le *Credo*, et de retenir
„ quelle pierre est, *Qui fût conçu du saint*
„ *Esprit*, et laquelle, *souffrit sous Ponce*
„ *Pilate:* de les voir corriger, quand en
„ contemplant leurs petites pierres, ils
„ voyent qu'ils ont manqué. Je n'ai pas
„ moins été surpris d'une autre sorte de qui-
„ pos qu'ils font de grains de maïs. Car
„ pour faire un compte difficile, auquel un
„ bon arithméticien serait bien empêché
„ avec sa plume, et pour faire une partition,
„ afin de voir combien un chacun doit con-
„ tribuer, ils tirent tant de grains d'un
„ côté, et en ajoute tant de l'autre, et
„ ils s'en vont avec leur compte certain,

„ sans faillir d'un point. „ ( *Acosta, Hist. des Indes, liv. vj, ch.* 8. )

« Lorsque les Indiens voulaient faire leurs comptes, qu'ils marquaient par le mot *quipu*, qui signifie *nouer* ou *nœud*, et se prend pour le compte même, parce que les nœuds se faisaient de toutes sortes de choses, ils prenaient ordinairement des fils de différentes couleurs ; car les uns n'en avaient qu'une seule, les autres deux, les autres trois, et ainsi du reste. Chaque couleur, soit qu'elle fut simple ou mêlée, avait sa signification particulière. Ces cordons, qui étaient de trois ou quatre fils retors, gros comme de la moyenne ficelle, et de la longueur de trois quarts d'aune, étaient enfilés par ordre en long, dans une autre ficelle; ce qui faisait une espèce de frange : on jugeait du contenu de chaque fil par la couleur, comme par exemple le jaune désignait l'or, le blanc marquait l'argent, et le rouge les gens de guerre ».

« Que s'ils voulaient désigner des choses dont les couleurs ne fussent point remarquables, ils les mettaient chacune selon son rang, commençant par les plus consi-

dérables jusqu'aux moindres ; ainsi, par exemple, s'il se fût agi de bleds ou de légumes, ils auraient mis premièrement le froment, puis le seigle, les pois, les féves, le millet, etc. De même, quand ils avaient à rendre compte des armes, ils mettaient les premières celles qu'ils estimaient les plus nobles, comme les lances, et ensuite, les flèches, les arcs, les javelots, les massues, les haches, les frondes, etc. Que s'ils voulaient faire un compte des vassaux, ils commençaient par les habitans de chaque ville, puis par ceux de chaque province, ce qu'ils faisaient ainsi : ils mettaient au premier fil les vieillards de soixante ans, et au-dessus ; au second, ceux de cinquante ; au troisième, ceux de quarante, et ainsi des autres en descendant de dix en dix ans, jusqu'aux enfans à la mammelle ; ils tenaient le compte des femmes, selon leurs âges, dans le même ordre ».

« Il y avait dans quelques unes de ces ficelles d'autres petits fils forts déliés, d'une même couleur, et qui semblaient être des exceptions de ces autres règles générales ;

comme par exemple les petits fils qui étaient au cordon des femmes ou des hommes mariés de tel et tel âge, signifiaient ce qu'il y avait de veufs et de veuves cette année-là. Car ces comptes étaient comme des annales qui ne rendaient raison que d'une année seulement ».

« On observait toujours dans ces cordons ou dans ces filets, l'ordre d'unité, comme qui dirait dixaine, centaine, mille, dixaine de mille ; ils passaient rarement la centaine de mille, parce que chaque ville ayant son compte particulier, et chaque capitale sa province, le nombre ne montait jamais si haut que cela. Ce n'est pas pourtant que s'il leur eût fallu compter par le nombre de centaine de mille, ils ne l'eussent pu faire de même, parce que leur langue est capable de tous les nombres d'arithmétique. Chacun de ces nombres, qu'ils comptaient par les nœuds de filets, était divisé de l'autre ; et les nœuds de chaque nombre dépendaient d'un, comme ceux d'une cordelière, ce qui se pouvait faire d'autant plus facilement qu'ils ne passaient jamais neuf, non plus que les unités ni les dixai-

nes, etc. Ils mettaient le plus grand nombre, qui était la dixaine de mille, au plus haut des filets, et plus bas le mille, et ainsi du reste. Les Nœuds de chaque fil et de chaque nombre, étaient égaux les uns aux autres, et placés de la même manière qu'un bon arithméticien a coutume de les poser pour faire une grande supputation ».

« Parmi les Indiens, il y avait des hommes exprès qui gardaient ces *quipus*, ou ces cordons à nœud. On les appellait *quipucamayu*, c'est-à-dire *celui qui a la charge des comptes*; le nombre de ces *quipucamayus*, ou de ces maîtres-des-comptes, devait être proportionné aux habitans de toutes les villes des provinces; pour si petite que fût une ville, il fallait qu'il y en eût quatre, et ainsi toujours en montant jusques à vingt et à trente : bien qu'ils eussent tous un même registre, et que par conséquent, ils n'eussent pas besoin de plus d'un maître-des-comptes, l'*Ynca* néanmoins voulait qu'il y en eût plusieurs dans chaque ville pour couper chemin aux supercheries, disant que s'ils étaient peu, ils pourraient s'entendre en-

semble, au lieu que cela n'était pas si facile à plusieurs, et qu'il fallait ainsi, ou qu'ils fussent tous fidèles, ou qu'ils trempassent tous dans une même méchanceté ».

« Ils comptaient par nœuds tous les tributs que l'*Ynca* recevait d'eux chaque année, sans qu'il y eût aucune maison qui n'y fût spécifiée, selon son genre et sa qualité : on y voyait le rôle des gens de guerre, de ceux qu'on y avait tué, des enfans qui naissaient, et de ceux qui mouraient tous les ans, dont ils désignaient le nombre selon les mois. En un mot, on comprenait dans ces nœuds toutes les choses qui pouvaient être supputées par des nombres, jusqu'à y marquer le nombre des batailles et des rencontres, des ambassades de la part de l'*Ynca*, et des déclarations que le Roi avait données. Mais on ne pouvait pas exprimer par des nœuds le contenu de l'ambassade, les paroles expresses de la déclaration, et tels autres évènemens historiques, parce que ces choses consistaient en des termes articulés de vive voix, ou par écrit; et que les nœuds marquaient bien les noms, mais non pas la parole.

nes, etc. Ils mettaient le plus grand nombre, qui était la dixaine de mille, au plus haut des filets, et plus bas le mille, et ainsi du reste. Les Nœuds de chaque fil et de chaque nombre, étaient égaux les uns aux autres, et placés de la même manière qu'un bon arithméticien a coutume de les poser pour faire une grande supputation ».

« Parmi les Indiens, il y avait des hommes exprès qui gardaient ces *quipus*, ou ces cordons à nœud. On les appellait *quipucamayu*, c'est-à-dire *celui qui a la charge des comptes*; le nombre de ces *quipucamayus*, ou de ces maîtres-des-comptes, devait être proportionné aux habitans de toutes les villes des provinces; pour si petite que fût une ville, il fallait qu'il y en eût quatre, et ainsi toujours en montant jusques à vingt et à trente : bien qu'ils eussent tous un même registre, et que par conséquent, ils n'eussent pas besoin de plus d'un maître-des-comptes, l'*Ynca* néanmoins voulait qu'il y en eût plusieurs dans chaque ville pour couper chemin aux supercheries, disant que s'ils étaient peu, ils pourraient s'entendre en-

s'en acquiter avec plus d'honneur, ils étudiaient sans cesse les nœuds pour bien retenir par cœur la tradition qu'ils avaient des exploits de leurs ancêtres : on les exemptait du tribut ordinaire et de tous autres services, afin qu'ils eussent le loisir de s'y perfectionner ».

« Par ce même moyen, ils se rendaient capables de discourir de leurs lois, de leurs ordonnances, de leurs coutumes et de leurs cérémonies ; car, par la couleur du filet et par le nombre des nœuds, ils apprenaient ce que telle ou telle loi défendait, et quelle punition devait être faite de ceux qui la violaient. Ils savaient encore quels sacrifices il fallait faire au Soleil, à certaines fêtes de l'année ; quelles ordonnances, ou quels édits étaient en faveur des veuves, des étrangers et des pauvres ; enfin, rien n'échappait à leurs connaissances, et ils pouvaient parler pertinemment de toutes les choses de leur pays, qu'ils avaient apprises par cœur et par tradition ; car chaque filet ou chaque nœud leur remettait en mémoire ce qu'il contenait.... Comme ils n'avaient aucun usage des lettres, ils

faisaient tout leur possible pour empêcher qu'elles ne leur échappassent de la mémoire : parce qu'un Indien qui n'avait pas appris par tradition leurs comptes ou leurs histoires, s'y trouvait aussi ignorant qu'un Espagnol ou un autre étranger. J'eus occasion dans ma jeunesse de me rendre savant dans l'art de manier ces nœuds. Lorsque les Indiens sujets de mon père et les autres *curacas*, venaient à la ville, à la saint Jean, pour y payer le tribut, ils priaient ma mère qu'elle me commandât de revoir leurs *quipus*, parce qu'étant d'un naturel assez défiant, ils ne prenaient pas plaisir que les Espagnols les maniassent, ce que je leur accordais très-volontiers, et je les collationnais avec leurs nœuds, pour en voir la conformité avec le tribut qu'ils apportaient ; de sorte qu'à force de les manier, je m'y rendis aussi habile qu'eux ». ( *Ynca Garcilasso*, Histoire du Pérou, liv. vj, chap. 8 et 9 ).

Ce n'est pas tout. Nous avons des indices que cette étrange formule d'écriture en quipos ou cordelettes garnie de nœuds a été connue des Egyptiens et des Chinois

s'en acquitter avec plus d'honneur, ils étudiaient sans cesse les nœuds pour bien retenir par cœur la tradition qu'ils avaient des exploits de leurs ancêtres : on les exemptait du tribut ordinaire et de tous autres services, afin qu'ils eussent le loisir de s'y perfectionner ».

« Par ce même moyen, ils se rendaient capables de discourir de leurs lois, de leurs ordonnances, de leurs coutumes et de leurs cérémonies ; car, par la couleur du filet et par le nombre des nœuds, ils apprenaient ce que telle ou telle loi défendait, et quelle punition devait être faite de ceux qui la violaient. Ils savaient encore quels sacrifices il fallait faire au Soleil, à certaines fêtes de l'année ; quelles ordonnances, ou quels édits étaient en faveur des veuves, des étrangers et des pauvres ; enfin, rien n'échappait à leurs connaissances, et ils pouvaient parler pertinemment de toutes les choses de leur pays, qu'ils avaient apprises par cœur et par tradition ; car chaque filet ou chaque nœud leur remettait en mémoire ce qu'il contenait.... Comme ils n'avaient aucun usage des lettres, ils

faisaient tout leur possible pour empêcher qu'elles ne leur échappassent de la mémoire : parce qu'un Indien qui n'avait pas appris par tradition leurs comptes ou leurs histoires, s'y trouvait aussi ignorant qu'un Espagnol ou un autre étranger. J'eus occasion dans ma jeunesse de me rendre savant dans l'art de manier ces nœuds. Lorsque les Indiens sujets de mon père et les autres *curacas*, venaient à la ville, à la saint Jean, pour y payer le tribut, ils priaient ma mère qu'elle me commandât de revoir leurs *quipus*, parce qu'étant d'un naturel assez défiant, ils ne prenaient pas plaisir que les Espagnols les maniassent, ce que je leur accordais très-volontiers, et je les collationnais avec leurs nœuds, pour en voir la conformité avec le tribut qu'ils apportaient ; de sorte qu'à force de les manier, je m'y rendis aussi habile qu'eux ». ( *Ynca Garcilasso*, Histoire du Pérou, liv. vj, chap. 8 et 9 ).

Ce n'est pas tout. Nous avons des indices que cette étrange formule d'écriture en quipos ou cordelettes garnie de nœuds a été connue des Egyptiens et des Chinois

dans leur haute antiquité. On croit apperce-voir encore les figures de ces fils tressés et noués parmi les gravures des obélisques. Leur usage, s'il a été établi en Egypte comme un secours de plus pour exprimer les pensées, y aura été mêlangé dans les monumens publics tracés en creux sur les pierres, avec les figures ordinaires de l'écriture *réelle* représentative des objets nommés. Il semble même que les prêtres du pays ayent conservé l'usage d'exécuter ensemble ces deux anciennes formules, long-tems encore après l'introduction publique et vulgaire de l'écriture *verbale*; puisqu'Apulée, (*Metam. Liv. ix*), paraît les décrire toutes deux à-la-fois dans le passage suivant : » Un vieux prêtre d'Isis „ tira du fond du sanctuaire certains livres „ écrits en caractères inconnus : les uns „ en figures d'animaux de toute espèce, „ représentant à l'esprit une suite d'idées „ et de discours ; les autres entassés en „ traits ou accens les uns sur les autres, „ tracés en nœuds, en roues tortueuses, „ et en spirales comme les vrilles de la „ vigne. C'était pour empêcher les pro-

„ fanes curieux de pouvoir les lire. „ *Sacerdos senex protinus de opertis adyti profert quosdam libros litteris ignorabilibus prænotatos, partim figuris cujusmodi animalium concepti sermonis compendiosa verba suggerentes ; partim nodosis et in modum rotæ tortuosis, carpolatimque* (aliàs *capreolatim*) *condensis apicibus, à curiosâ profanorum lectione munita.*

Quant aux Chinois, on assure que dans les premiers siècles de leur police, ils ont eu cette écriture, dont l'image et la formule s'est conservée sous le nom de *Ho-tou*, dans un de leurs vieux livres appellé *I-King*. Le *Ho-tou* est formé de diverses lignes ou fils, dans lesquels se trouvent de distance en distance des espèces de nœuds ouverts ou fermés, soit cercles et globules, blancs ou noirs. Il ressemble à un assemblage de cordelettes. Les cercles blancs sont comme les nœuds ouverts, et les cercles noirs comme les nœuds fermés. Telle est la description qu'en fait le père Gaubil. „ On assure, dit Freret, (*Mém. de l'Acad.* „ tome vj, pag. 609), que les Ch[illegible]s „ la plus profonde antiquité se s[illegible]

„ cordelettes nouées en guise d'écriture. „ Le nombre des nœuds de chaque corde „ faisait un caractère, et l'assemblage des „ cordes tenait lieu d'une espèce de livre „ qui servait à rappeller, ou à fixer dans „ l'esprit des hommes, des choses qui, sans „ cela, se seraient effacées. „ On ne peut qu'être fort surpris de trouver une manière d'écrire si extraordinaire en des siècles et en des lieux aussi distans les uns des autres qu'il soit possible, à la Chine, en Egypte, au Pérou. Si le fait est vrai, on serait tenté de présumer que cette formule d'écriture est un reste des inventions de l'ancien monde, un art échappé à la dernière révolution que les eaux ont causée sur la surface de notre globe. Au reste, cette formule n'est pas d'un genre d'invention qui doive naturellement tomber dans l'esprit humain, en tant de lieux éloignés et différens, à moins que ce ne soit pour marquer des nombres. Aussi apprenons-nous de l'*Inca* Garcilasso que c'était à cet usage qu'on l'avait premièrement et principalement employée. Il y a donc grande apparence qu'après s'en être servi à nombrer,

on l'a dans la suite appliquée à d'autres significations, où cette méthode ne peut être que tout-à-fait défectueuse.

Nous avons encore une indication de quelqu'autre espèce de formule d'écriture autrefois usitée chez les peuples de la Sibérie orientale, et chez les Américains septentrionaux. On lit dans les anciennes relations d'anciens voyageurs Chinois, dont M. de Guignes nous a donné de curieux extraits, que les peuples Sibériens, appelés *Che-gòei*, placés au nord du fleuve Amur, en tirant vers les bords de la Léna, avaient une écriture composée de petits morceaux de bois, qui exprimaient leurs différentes idées par la manière dont on les disposait. Ceci ressemble assez à l'arrangement de plusieurs petites pierres, portant chacun leur signe mémorial et significatif, au moyen desquelles les Péruviens, au rapport d'Acosta, lisaient, ou plutôt récitaient l'Oraison Dominicale. Les mêmes relations Chinoises parlent d'un pays appelé *Fou-sang*, découvert à l'orient de la Chine sur la fin du cinquième siècle de l'ère vulgaire par les navigateurs Chinois, et qui paraît être

l'Amérique septentrionale de l'ouest aujourd'hui inconnue; où les peuples, disent ces relations, avaient l'usage d'une espèce d'écriture. Cela peut être vrai. Mais il faut avouer que ces relations probablement vraies quant au fond et à la découverte, contiennent plusieurs détails fort suspects, quoiqu'infiniment moins absurdes que la fable de ce prétendu voyage de l'amiral de *Fuente* et de son compagnon *Bernardo* dans cette même partie occidentale de l'Amérique. Il est honteux pour la nation Française, qu'ayant possédé si long-tems le Canada, elle n'ait pas daigné se mettre au fait de ce que contient cette vaste partie du globe, située à l'occident des Assiniboils et des Sioux.

## §. XVI.

### *De l'écriture symbolique.*

Plus les anciens peuples ont eu de police, d'esprit, et de connaissances, plus ils ont étendu l'usage de cette formule primitive d'écriture figurée, en la détournant par un système général de dérivation, par l'application des figures, non-seulement aux objets

réels qu'elles représentaient, mais encore aux qualités les plus frapantes de ces mêmes objets. C'était encore suivre la nature en commençant de l'altérer; et il est aisé de penser que la dépravation, commencée sur un plan jusques-là supportable, n'a cessé d'augmenter avec le besoin d'exprimer tant de considérations idéales, qui n'ont plus qu'un rapport fort compliqué avec les objets de la vue, seuls susceptibles de lui être fidèlement représentés. C'est ce qui est arrivé aux Égyptiens. Après s'être d'abord servi, comme des barbares, des figures des objets pour exprimer les objets, ils ont employé ces mêmes figures comme termes généraux servant à signifier les qualités dominantes dans ces objets; puis ils en ont fait des applications plus détournées, particulières à leurs idées; applications difficiles sans doute, qui n'étaient guères entendues qu'à force d'explications et de conventions, et qui ne l'ont plus été du tout lorsque l'usage de cette méthode allégorique a cessé d'être commun, et que la mémoire des interprétations traditionelles s'est effacée avec le tems. Cette méthode, quoique si em-

barrassée qu'elle a bientôt dégénéré en énigmes et en mystères, était très-ingénieuse en soi, et paraissait d'abord s'écarter de la nature, moins qu'aucune autre possible. Les Egyptiens passent pour avoir eu l'honneur d'une invention qui donnait une large étendue aux formules auparavant si bornées de l'écriture sauvage, ayant été les premiers, dit Tacite, qui aient inventé d'exprimer les idées de l'esprit par la figure des objets physiques. *Primi per figuras animalium Ægyptii, mentis sensus effingebant: ea antiquissima monumenta memoriæ humanæ saxis insculpta erant.* (Tacit. *Annal. l.* 2.) Il paraît même qu'ils ne s'en sont pas tenus-là, et qu'ils ont fait de ces figures, des clefs générales, telles à-peu-près que celles des Chinois, susceptibles d'un certain nombre d'acceptions, de dérivations et de synonimes, souvent aussi mêlangées par la réunion de plusieurs symboles sur une seule figure rendue monstrueuse, telle qu'un homme à tête de chien ou d'épervier, afin d'exprimer par un seul caractère toute une idée compliquée, ce qui leur a servi à tracer, tellement quellement, l'exposition de leurs sciences. Les

maîtres la faisaient entendre aux étudians à force d'explications. Après quoi, le monument imparfait qui restait, servait à leur en conserver la mémoire.

## §. XVII.

### *Elle est nécessairement plus ancienne que l'écriture littérale.*

Lucain, Tacite, Marcellin et beaucoup d'autres nous disent nettement que l'écriture symbolique a précédé l'écriture littérale; et si leur témoignage nous manquait, le fait n'en aurait pas pour nous moins d'évidence, à considérer la nature même des choses. Un art est imparfait à mesure qu'il est plus voisin de sa naissance. Ce n'est qu'à force d'essais et d'habitude qu'on parvient à lui donner plus de précision, de promptitude et de netteté dans l'exécution. L'écriture par figures hiéroglyphiques étant plus diffuse, plus compliquée, moins nette que celle par petites lettres conventionelles, est donc constamment plus ancienne. Outre que la convention qu'on doit nécessairement supposer dans l'usage introduit des

caractères de lettres en est une preuve, je ne puis me persuader qu'il y ait jamais eu d'assez puissant génie pour imaginer tout d'un coup, sans aucun préalable, de réduire à de petits traits conventionels tous les sons de la voix, tous les noms des objets extérieurs et les noms des combinaisons qu'en fait l'esprit humain, c'est-à-dire les paroles et leur syntaxe. Cette invention serait si merveilleuse qu'on ne doit pas s'étonner si quelques auteurs ont voulu l'attribuer à Dieu même, en disant que la première écriture littérale avait été celle qu'il avait tracée sur les tables de la loi donnée à Moyse. ( Voyez *Eusebii Præpar. Evang. cap. iv.* ) ( *Isidor. Origin.* 1. 3. ) La nature va pied à pied de petites inventions en petites inventions. L'esprit humain ne fait pas de si grands pas. L'homme de génie qui chez un peuple grossier s'est avisé le premier d'écrire des mots et de donner de la permanence aux noms des choses, n'a sans doute pas imaginé pouvoir figurer rien autre que les noms appellatifs des objets réels qui tombent sous le sens de la vue. C'est seulement à ce sens si net, si

étendu, que l'écriture a d'abord été relative, n'ayant pour but que de montrer un objet absent, et d'en exciter l'idée. L'inventeur pour écrire *oiseau*, *œil*, *main*, a figuré un oiseau, un œil, une main. Cela n'était pas trop difficile à imaginer. Cependant celui qui a fait ce premier pas a tout fait : car il a guidé les autres. Comment s'y prendre quand il a fallu écrire des noms de choses qui ne tombent point sous le sens de la vue, telles que sont par exemple les qualités ? On a figuré les objets visibles où ces qualités dominaient : on a figuré un oiseau pour signifier *vitesse* ; un œil pour *attention ;* une main pour *puissance* ou *action ;* un vieillard pour la *mort* : et peut-être, pour le dire en passant, est-ce de ces figures qu'est venue l'habitude de personnaliser tant d'êtres qui n'existent point, comme la mort, l'amour, la fortune, la nature, et tant d'autres relatifs qu'on a fini par prendre pour autant d'êtres personnellement existans. Quoiqu'il en soit, rapportons ici une phrase entière écrite en formule symbolique, telle qu'on la trouve dans Clément d'Alexandrie ( *Stromat*, *liv. v.* ) » On voit, dit-il

» à Diospolis en Egypte, dans un temple » appellé Pylon, une inscription portant » les figures d'un enfant, d'un vieillard, » d'un épervier, d'un poisson, et d'un cro- » codile. En ce langage, enfant signifie la » *naissance*, vieillard la *mort*, épervier » *Dieu*, poisson *haine*, crocodile *impudence*. » De sorte que cette inscription paraît se de- » voir traduire par la maxime suivante : » O vous tous qui *naissez* et qui *mourrez*, » (ou plus simplement) *Jeunes et vieux*, » *Dieu hait les impudens.* » Les bonnes ou mauvaises qualités d'un homme se figu- raient en peignant cet homme avec la tête ou quelqu'autre membre de l'animal recom- mandable par ces qualités, avec une tête de chien ou d'épervier, avec une patte d'oie, etc. Les adjectifs exprimant tou- jours des qualités s'écrivaient par la fi- gure d'un animal.

*Nondum flumineas Memphis contexere biblos*
*Noverat, et saxis tantùm volucresque feraque,*
*Sculptaque servabant magicas animalia linguas.*
LUCAN. Lib. iij.

Alors la route s'est élargie. On l'a sui-

vie par habitude et comme usage reçu, peut-être même long-tems après avoir reconnu qu'elle était difficile, et qu'elle menait mal : et quand on a pris la résolution de la rendre moins embarrassée, de la frayer par une nouvelle méthode, on a sans doute en la redressant suivi tant que l'on a pu, les directions de l'ancienne, où l'on avait accoutumé de marcher. Les Egyptiens n'ont donc eu dans les premiers tems d'autre écriture que la *symbolique*. Les prêtres d'Egypte la conservèrent parmi eux, même après que l'écriture littérale fut devenue la seule vulgaire, et continuèrent, à ce qu'on assure, de l'employer pour les choses sacrées; les vieux usages se retenant toujours partout pour les choses de religion, tant par respect, que parce qu'ils ont l'air de mystère qui lui est convenable. Alors cette écriture fut nommée *sculpture sacrée*, en grec *hiéroglyphes*.

## §. XVIII.

*De la formule d'écriture égyptienne. Elle était vulgaire, et non mystérieuse.*

Elle est devenue pour les siècles posté-

rieurs un grand objet de curiosité : et comme cette formule d'écriture symbolique d'un peuple déjà policé tient, d'une part à la méthode tout-à-fait grossière d'écriture primitive *in rebus* dont elle est dérivée; et d'autre part à l'écriture littérale dont elle a dans la suite donné l'idée, et fourni, selon l'apparence, les plus anciens caractères, (Voyez §. 33 de ce chap.,) je ne craindrai pas de m'arrêter encore sur cette matière qui tient de si près à mon sujet, tant pour la faire connaître avec plus de détail, que pour mettre sur les voies les personnes curieuses qui voudraient tenter de déchiffrer ces anciennes énigmes. Elles nous apprendraient, sans doute, des choses fort singulières sur les mœurs, les usages, les opinions, le style et la façon de penser d'un peuple célèbre, dont on ne peut assez louer la police morale; mais dont on a, si je ne me trompe, beaucoup trop vanté la philosophie; étonnant par la grandeur prodigieuse de ses entreprises, et par le mauvais goût de leur exécution; peuple à demi grossier, sans élégance dans les arts, sans logique dans les sciences; mais, à qui les autres

nations reconnaissent devoir les connaissances dans lesquelles ils l'ont depuis surpassé. Les sciences lui rendront toujours le respect qu'un empire doit à ses fondateurs : et les gens de lettres ne cesseront jamais de regarder ses monumens et ce qu'ils contiennent comme un des plus dignes objets de leur attention.

Par malheur les siècles de l'Egypte sont trop éloignés de nous, pour qu'il soit possible de donner un détail de la formule d'écriture Egyptienne, aussi bien suivi que ceux que je viens de rapporter de l'écriture des Américains. Nous n'avons aucune traduction suivie, faite en une langue connue, de quelques-uns des grands monumens hiéroglyphiques qui nous restent, qu'un long fragment de celle qu'Hermapion avait donnée de l'obélisque aujourd'hui élevé à Rome devant l'église Latran. Mais quoique le traducteur ait eu le soin de marquer dans sa version les faces de l'obélisque qu'il traduisait, eu égard à la position qu'il avait de son tems, comme le monument a changé de place, et que les figures qu'il explique ne sont ni mentionnées, ni

jointes à l'explication, on ne sait plus à quel endroit des sculptures il faut rapporter le fragment de traduction grecque qu'on lit dans Ammien Marcellin. On rencontre dans les anciens écrivains quelques explications isolées du sens que les Egyptiens donnaient à certaines figures. Horapollon Panopolitain, qui, au rapport de Suidas, tint une école de grammaire à Alexandrie, puis à Constantinople au tems de Théodose, a dressé en sa langue maternelle un catalogue d'hiéroglyphes accompagné d'un commentaire explicatif, dont la traduction grecque, par Philippe, nous est parvenue. Ce vocabulaire, en deux livres, paraît n'être qu'une partie d'un ouvrage plus étendu; car il n'explique que des figures d'animaux. C'est l'ouvrage le plus détaillé que l'on puisse consulter sur le génie de la langue hiéroglyphique, dès-lors inusitée depuis un grand nombre de siècles; mais dont il paraît néanmoins par plusieurs témoignages de l'antiquité que la tradition explicative s'était en partie conservée jusqu'au tems de la domination Romaine, et n'a été entièrement perdue que par l'invasion

des Arabes en Egypte. On trouverait aussi des explications répandues dans quantité d'anciens livres, et en particulier dans le cinquième des Stromates de Clément Alexandrin.

On verra dans ce vocabulaire que les figures signifient, non-seulement les objets qu'elles représentent naturellement; non-seulement les choses dont elles peuvent faire naître l'idée par des allusions faciles à saisir; mais encore qu'on les prenait en des sens tout-à-fait détournés, éloignés, et dont la vue de ces figures ne nous donnerait pas la moindre idée, tant ils sont énigmatiques à notre égard. Ils ne sont souvent fondés que sur des propriétés singulières ou imaginaires que les Egyptiens attribuaient aux animaux, sur de prétendus faits d'histoire naturelle; sur des préjugés puériles, des contes ou opinions populaires qui devaient néanmoins être généralement répandues, puisqu'elles devenaient la base du langage commun. Elles décèlent dans la nation Egyptienne une excessive crédulité, en même-tems qu'une assez mauvaise méthode de raisonner, et de déduire les analogies. C'est ce

rapport était hasardé et difficile à saisir. Mais ces trois manières de s'exprimer selon le besoin, en constituant trois usages des mots ou caractères, ne font pas trois manières d'écrire. C'est le style qui change et non l'écriture, comme nous n'avons qu'une même manière d'écrire les mots dont nous nous servons, soit en sens propre, soit en sens figuré ou tropique, presqu'aussi commun que le sens propre, soit en un sens encore plus figuré et très-hardi, qu'on n'emploie guères que dans la poésie.

## §. XX.

*Ils étendaient chaque figure à divers sens propres, métaphoriques, ou emblématiques.*

La formule d'écriture Egyptienne était tellement bornée par sa nature même, qu'on était obligé d'employer une même figure en plusieurs sens et acceptions différentes, qui n'avaient aucun rapport entr'elles, et n'en avaient aussi presqu'aucun avec l'objet figuré. Un *épervier* signifiait *Dieu*, *hauteur*, *profondeur*, *excellence*,

## §. XIX.

*Les Egyptiens n'avaient qu'un genre d'écriture servant à tous les styles.*

On ne doit, à vrai dire, reconnaître que deux genres d'écriture, ayant eu cours en Egypte, savoir le figuré, en usage dans les siècles qui ne nous sont peut-être plus guères connus, et l'alphabétique probablement déja inventé lors de l'établissement des plus anciennes colonies Egyptiennes dans la Grèce, où l'on n'apperçoit aucune trace de l'écriture figurée. Si Warburton admet quatre espèces d'écritures en Egypte, c'est qu'il divise, après Porphyre et Clément Alexandrin, l'écriture figurée en trois espèces; savoir, la curiologique qui représentait les choses énoncées sous leurs propres images ( Κύριος *proprius* : Κυριολογία *proprius fermo* ); la symbolique qui, par la représentation d'un objet donnait à entendre, non l'objet représenté, mais un autre objet ou quelque idée qui y avait un rapport assez clair : et l'énigmatique plus compliquée que la précédente, lorsque le

tait chez eux, sans doute, une grande preuve de sagesse et de pénétration, que d'être venu à bout de trouver quelques-unes de ces formules difficiles, et d'en enrichir le langage écrit. Cependant les rapports, quoique fondés sur les opinions nationales, étaient tellement forcés, qu'il fallait bien, pour les faire entendre, que ceux qui les avaient trouvés en donnassent l'explication publique. Elle se perpétuait par tradition, et par le soin d'en renouveller les leçons de tems à autre. Il ne faut pas demander comment les Egyptiens, peuple instruit et policé, ont pu garder très-long-tems une manière d'écrire aussi obscure et aussi embarassée. Cela est tout simple. Il est au contraire surprenant qu'ils se soient enfin déterminés à l'abandonner. Ils avaient jusques-là fait comme les Chinois, peuple non moins instruit et industrieux, qui, malgré les exemples contraires, gardent encore aujourd'hui leur espèce d'écriture symbolique chargée de 80000 caractères. Rien n'est plus difficile que de faire prendre aux nations de meilleures méthodes de faire les choses qui se font à chaque

instant,

instant. Tout ce que l'on peut ordinairement leur persuader, c'est de simplifier et de rectifier peu-à-peu la méthode habituelle. Mais enfin, l'invention des lettres et leur usage, infiniment préférable, fit oublier au public le sens de ces sculptures grossières, où nous reconnaissons à peine aujourd'hui les images des objets propres, tant ils sont mal figurés. Les prêtres seuls en conservèrent le sens parmi eux : ce fut une partie considérable de leur doctrine que d'avoir l'intelligence de cette vieille écriture des siècles sauvages, qu'on nomma *hiérogrammatique* ou *sacrée*, pour la distinguer de l'*écriture littérale*.

## §. XXI.

### *Explication des divers caractères hiéroglyphiques.*

Dans le grand nombre d'exemples que contient le livre d'Horapollon, sur la manière de s'exprimer par écrit selon la formule Egyptienne, j'en vais citer quelques-uns contenant des allusions, tantôt assez

tait chez eux, sans doute, une grande preuve de sagesse et de pénétration, que d'être venu à bout de trouver quelques-unes de ces formules difficiles, et d'en enrichir le langage écrit. Cependant les rapports, quoique fondés sur les opinions nationales, étaient tellement forcés, qu'il fallait bien, pour les faire entendre, que ceux qui les avaient trouvés en donnassent l'explication publique. Elle se perpétuait par tradition, et par le soin d'en renouveller les leçons de tems à autre. Il ne faut pas demander comment les Egyptiens, peuple instruit et policé, ont pu garder très-long-tems une manière d'écrire aussi obscure et aussi embarassée. Cela est tout simple. Il est au contraire surprenant qu'ils se soient enfin déterminés à l'abandonner. Ils avaient jusques-là fait comme les Chinois, peuple non moins instruit et industrieux, qui, malgré les exemples contraires, gardent encore aujourd'hui leur espèce d'écriture symbolique chargée de 80000 caractères. Rien n'est plus difficile que de faire prendre aux nations de meilleures méthodes de faire les choses qui se font à chaque instant.

instant. Tout ce que l'on peut ordinairement leur persuader, c'est de simplifier et de rectifier peu-à-peu la méthode habituelle. Mais enfin, l'invention des lettres et leur usage, infiniment préférable, fit oublier au public le sens de ces sculptures grossières, où nous reconnaissons à peine aujourd'hui les images des objets propres, tant ils sont mal figurés. Les prêtres seuls en conservèrent le sens parmi eux : ce fut une partie considérable de leur doctrine que d'avoir l'intelligence de cette vieille écriture des siècles sauvages, qu'on nomma *hiérogrammatique* ou *sacrée*, pour la distinguer de l'*écriture littérale*.

## §. XXI.

### *Explication des divers caractères hiéroglyphiques.*

Dans le grand nombre d'exemples que contient le livre d'Horapollon, sur la manière de s'exprimer par écrit selon la formule Egyptienne, j'en vais citer quelques-uns contenant des allusions, tantôt assez

visibles, tantôt plus ou moins forcées qu'on ne devinerait jamais si l'auteur du vocabulaire n'eût ajouté le commentaire explicatif. Ils serviront à faire connaître la tournure d'esprit du peuple Egyptien ; son goût particulier pour l'histoire naturelle, dont il tirait la plupart des allusions, et en même tems sa facilité à donner un libre cours à toutes les fables qu'on débitait alors sur les propriétés des animaux.

L'aveuglement est représenté par une *taupe*. L'amour par un *lacet*. La vigilance et l'exactitude par une *tête de lion*. La franchise par un *cœur suspendu à un gosier*. La vengeance par *une corne de vache*. La cruauté, le caractère impitoyable par un *homme à mi-corps tenant une épée nue*. L'impossibilité de faire quelque chose par *deux pieds marchant sur l'eau*. L'impudence est désignée par *une mouche* qui revient toujours quoiqu'on la chasse. La pénétration d'esprit par *une fourmi* qui se glisse dans les lieux les mieux fermés pour manger ce qu'on y a resserré. La destruction par *une souris* qui ronge tout. L'imprudence par *un petit* parce que

instant. Tout ce que l'on peut ordinairement leur persuader, c'est de simplifier et de rectifier peu-à-peu la méthode habituelle. Mais enfin, l'invention des lettres et leur usage, infiniment préférable, fit oublier au public le sens de ces sculptures grossières, où nous reconnaissons à peine aujourd'hui les images des objets propres, tant ils sont mal figurés. Les prêtres seuls en conservèrent le sens parmi eux : ce fut une partie considérable de leur doctrine que d'avoir l'intelligence de cette vieille écriture des siècles sauvages, qu'on nomma *hiérogrammatique* ou *sacrée*, pour la distinguer de l'*écriture littérale*.

## §. XXI.

### *Explication des divers caractères hiéroglyphiques.*

Dans le grand nombre d'exemples que contient le livre d'Horapollon, sur la manière de s'exprimer par écrit selon la formule Egyptienne, j'en vais citer quelques-uns contenant des allusions, tantôt assez

*Une chauve-souris* signifie une bonne nourrice ; cet oiseau étant le seul qui ait des dents et des mammelles. *La chauve-souris* signifie encore un homme faible qui entreprend au-dessus de ses forces, parce que cet animal veut voler sans avoir de véritables ailes.

*Une ligne* signifie un nombre, et s'il y a *une ligne transversale sur les autres*, elle décuple le nombre.

Le nombre *seize* signifie le plaisir de l'amour, parce que l'homme en devient susceptible à seize ans, qui est l'âge de la puberté. *Ce nombre figuré deux fois* signifie l'habitude qu'ont ensemble un homme et une femme. Si l'on veut faire entendre que c'est un mari qui a commerce avec sa femme, on peint *deux corneilles*, parce que ces oiseaux s'accouplent dans la même attitude que l'espèce humaine.

S'ils veulent dire qu'une femme est accouchée d'un garçon, ils peignent *un taureau tournant la tête à droite*. Mais ils la tournent à gauche si la femme a fait une fille. Car, lorsque le taureau a couvert sa femelle, s'il en descend à droite, c'est

une marque qu'il a engendré un mâle, et une femelle s'il en descend à gauche. Si la femme dont on veut parler a fait une fausse couche, on peint une *cavalle marchant sur un loup;* parce qu'une jument pleine avorte sur-le-champ lorsqu'elle vient seulement à fouler la piste récente d'un loup. Le mot *avorton*, s'écrit par la figure d'*une grenouille*, cet animal n'ayant pas tous ses membres développés au tems de sa naissance.

Pour dire qu'une femme a les inclinations d'un homme, et qu'elle veut être la maîtresse, ils peignent *une belette ;* parce que le mâle de la belette a la partie du sexe osseuse. S'ils veulent faire entendre qu'elle a au fond de l'ame de la haine pour son mari qu'elle feint d'aimer, ils peignent *une vipère*, parce qu'au sortir de l'accouplement, la femelle mord le mâle et le tue.

S'ils veulent dire qu'une personne se laisse trop facilement aller aux discours des flatteurs, ils peignent *un cerf et un homme qui joue de la flûte ;* car le cerf, sensible à la mélodie des instrumens, se laisse surprendre par le chasseur.

S'ils veulent dire qu'un homme supporte les malheurs qui lui arrivent sans en être abattu, ils figurent *la peau d'une hyenne*, parce qu'elle a la propriété de rendre invulnérable celui qui en est revêtu; tellement qu'il peut passer au travers d'une armée ennemie sans recevoir de blessures.

S'ils veulent parler d'un juge qui rend bien également justice à tout le monde, ils peignent *une aile d'autruche* avec les barbes égales de part et d'autre de la tige: au lieu qu'elles sont toujours inégales aux plumes de l'aile des autres oiseaux.

Le même auteur fait encore mention d'une manière très-singulière, que le hazard fournissait quelquefois, de rendre par écrit certaines expressions, en figurant un objet dont le nom faisait une équivoque ou un jeu de mots avec ceux qu'on voulait faire entendre. Par exemple: *Bai* en Egyptien signifie *ame*: *Eth* signifie *cœur*, et le mot *Baieth*, qui réunit les deux syllabes, signifie *épervier*. Là-dessus, les Egyptiens pour écrire les mots *une ame vigoureuse*, ou un *cœur bien animé*, (ψυχὴν ἐγκαρδίαν) qu'il n'aurait pas été possible de rendre directe-

[illegible]

ment par [illegible]
un [illegible]
voyant [illegible]
on faisait entendre [illegible]
*bai* [illegible]
soi-même [illegible]
tiens [illegible]
l'ame [illegible]
étaient, ainsi [illegible]
Orientaux, [illegible]
[illegible]
[illegible]
l'ame [illegible]
jamais [illegible]

## [illegible]

*Monumens* [illegible]

[illegible]

momies, ou incrustés en argent sur la fameuse table Isiaque (que les savans croyaient perdue, je ne sais pourquoi, car elle est publiquement exposée à Turin dans une salle du Trésor des Archives) (1); ou sculptés sur les obélisques amenés d'Egypte à Rome. Ceux-ci contiennent une, deux ou trois lignes d'écriture perpendiculaire sur chaque face : ce qui semblerait indiquer que tel était l'usage des Egyptiens dans la direction des lignes de leur écriture, semblable à celui des Indiens et des habitans de la Taprobane mentionnée par Diodore, *l.* 2, *n°.* 57. Cependant cette direction peut avoir été déterminée par la forme des obélisques. Les Egyptiens ne paraissent pas s'être attachés à une manière invariable de diriger les lignes de leur écriture. Richard Pococke, durant son séjour en Egypte, a fait dessiner plusieurs figures dont les vêtemens sont chargés d'écriture hiéroglyphique, disposée par lignes horizontales comme la nôtre. Il y a parmi celles-ci une très-belle Isis vêtue d'une espèce de juppe cou-

(1) Actuellement à la bibliothèque nationale.

verte d'écriture horizontale. Mais la statue d'Osiris qui est à côté, et qui paraît évidemment fabriquée de la même main pour être le pendant de l'autre, porte sur le dos une bande chargée de deux lignes perpendiculaires, et par-devant, au milieu une espèce de tablier plissé, une autre ligne d'écriture aussi perpendiculaire.

Les trois lignes sculptées sur chaque face des obélisques à Rome, commencent probablement du haut en bas, (ce qui est plus naturel que de les présumer écrites du bas en haut,) et se suivent probablement aussi de droite à gauche, selon l'usage ordinaire de l'écriture orientale.

## §. XXIII.

*Tradition de l'antiquité sur ce que ces monumens contiennent.*

Les auteurs qui ont écrit dans un tems où l'on n'avait pas encore perdu l'intelligence de ces inscriptions lapidaires, parlent à-peu-près du même ton de ce qu'elles contenaient. Selon Strabon, *liv. xvij pag.* 816, celles qu'il a vues sur les obélisques dressés au-

devant des cavernes de la Thébaïde, où les Rois ont leur sépulture, apprennent au voyageur quelles furent la puissance et la richesse de ces rois: comment leur empire s'est étendu jusqu'en Scythie, en Bactriane, dans l'Inde et sur le pays qu'on appelle à présent Ionie: quels sont les tributs qu'on leur payait et la quantité de troupes qu'ils entretenaient, allant à près d'un million d'hommes. On voit par ce récit de Strabon que ces inscriptions étaient à-peu-près de même genre que celles que nous avons trouvées chez les peuples du Mexique. Il s'accorde avec Diodore, qui raconte, *l. j. p.* 53, que Sésostris avait fait élever deux obélisques de pierre dure, hauts de six-vingt coudées, sur lesquels on avait inscrit le dénombrement de ses forces, la quantité des tributs qu'il recevait et le nombre des nations par lui soumises. Proclus rapporte (*in Tim. Platon.*) que les faits arrivés en Egypte restaient toujours présens à la mémoire des habitans, qu'on en conservait le souvenir par l'histoire, et l'histoire elle-même au moyen de certaines colonnes sur lesquelles on avait décrit tous

les bons enseignemens et tout ce qui était digne de remarque soit en actions, soit en inventions. Lorsque Germanicus alla, dit Tacite, (*Ann. II.* 60,) visiter les magnifiques restes de l'ancienne ville de Thèbes, il y trouva des masses de pierres couvertes d'écriture égyptienne qui attestait encore l'ancienne opulence du pays. Le plus ancien des prêtres mandé pour en donner l'explication, dit que cela signifiait qu'il y avait eu à Thèbes sept cent mille habitans en âge de porter les armes : que le roi Ramsès en avait fait une armée à la tête de laquelle, il avait conquis la Lybie, l'Éthiopie, la Perse, la Médie, la Bactriane et la Scythie ; soumis les peuples de Syrie et d'Arménie et tout le pays depuis la Cappadoce jusqu'aux mers de Bithynie et de Lycie : qu'on y lisait aussi les tributs imposés aux nations, le poids des sommes d'or et d'argent ; le nombre des présens faits aux temples ; la quantité d'ivoire et de parfums, de grains et d'ustensiles que chaque province devait fournir ; en un mot, un détail qui faisait voir que les richesses de l'Egypte n'étaient pas moins grandes que l'ont été celles des Parthes et des Romains. Pline,

( *xxxiij*, 10, ) nous apprend ce que con tenaient en particulier les deux obélisque placés dans le grand Cirque à Rome, don je parlerai bientôt plus au long. Tous deux dit-il, contiennent des explications d choses naturelles, selon les idées que l philosophie égyptienne en donnait. *Inscripti ambo rerum naturæ interpretationen Ægyptiorium philosophiâ continent.* Il voulu dire, ce me semble, qu'on y avai exprimé les paroles et les conceptions hu maines par des représentations d'objet naturels, pris allégoriquement et en un sen relatif aux propriétés que la philosophi égyptienne s'imaginait avoir découvert dan les choses naturelles. Car je ne puis m'empêcher de croire que c'est dans la découverte et dans la [illegible]ance de ces prétendus rapports que [illegible]ait sur-tout cette sagesse [illegible] science mystérieuse [illegible]ne Egypte. Ann[illegible]endre ainsi lor[illegible]mes, ( *L.* [illegible] bien [illegible] dû aux [illegible]

„ a rendu célèbre cette prodigieuse quan-
„ tité de notes et de petites figures que nous
„ voyons sculptées de toute part en Egypte.
„ L'usage était autrefois de graver des re-
„ présentations d'animaux et d'oiseaux,
„ même fantastiques, ou qui n'existent que
„ dans un autre monde, quand on voulait
„ transmettre aux races suivantes, la mé-
„ moire publique et la connaissance des
„ grands événemens. Ces notes apprennent
„ aussi quels sont les vœux faits ou ac-
„ quités par les rois du pays. Aujourd'hui
„ un petit nombre de lettres convenues et
„ d'un emploi facile, suffit pour exprimer
„ toutes les conceptions de l'esprit humain.
„ Il n'en était pas de même autrefois, et
„ les Egyptiens n'écrivaient pas comme
„ nous. Chacun de leurs caractères fait un
„ nom ou mot complet, quelquefois même
„ un sens ou une phrase entière. Voici
„ deux échantillons de leur science et de
„ leur méthode. Chez eux pour écrire le
„ mot *nature*, on figurait un *vautour*, parce
„ que selon leurs connaissances physiques il
„ n'y a point de vautour qui ait le sexe
„ mâle : pour écrire *un Roi*, ils peignent

(*xxxiij*, 10,) nous apprend ce que contenaient en particulier les deux obélisques placés dans le grand Cirque à Rome, dont je parlerai bientôt plus au long. Tous deux, dit-il, contiennent des explications de choses naturelles, selon les idées que la philosophie égyptienne en donnait. *Inscripti ambo rerum naturæ interpretationem Ægyptiorum philosophiâ continent.* Il a voulu dire, ce me semble, qu'on y avait exprimé les paroles et les conceptions humaines par des représentations d'objets naturels, pris allégoriquement et en un sens relatif aux propriétés que la philosophie égyptienne s'imaginait avoir découvert dans les choses naturelles. Car je ne puis m'empêcher de croire que c'est dans la découverte et dans la connaissance de ces prétendus rapports que consistait sur-tout cette sagesse si vantée, et cette science mystérieuse des prêtres de l'ancienne Egypte. Ammian Marcellin paraît l'entendre ainsi lorsqu'il s'exprime en ces termes „ (*L. xvij, c. 4.*) qui expliquent assez bien ceux de Pline. „ Un vieux respect dû aux „ monumens des premières connaissances

„ a rendu célèbre cette prodigieuse quan-
„ tité de notes et de petites figures que nous
„ voyons sculptées de toute part en Egypte.
„ L'usage était autrefois de graver des re-
„ présentations d'animaux et d'oiseaux,
„ même fantastiques, ou qui n'existent que
„ dans un autre monde, quand on voulait
„ transmettre aux races suivantes, la mé-
„ moire publique et la connaissance des
„ grands événemens. Ces notes apprennent
„ aussi quels sont les vœux faits ou ac-
„ quités par les rois du pays. Aujourd'hui
„ un petit nombre de lettres convenues et
„ d'un emploi facile, suffit pour exprimer
„ toutes les conceptions de l'esprit humain.
„ Il n'en était pas de même autrefois, et
„ les Egyptiens n'écrivaient pas comme
„ nous. Chacun de leurs caractères fait un
„ nom ou mot complet, quelquefois même
„ un sens ou une phrase entière. Voici
„ deux échantillons de leur science et de
„ leur méthode. Chez eux pour écrire le
„ mot *nature*, on figurait un *vautour*, parce
„ que selon leurs connaissances physiques il
„ n'y a point de vautour qui ait le sexe
„ mâle : pour écrire *un Roi*, ils peignent

„ *une mouche à miel* ; ce qui signifie que „ celui qui gouverne doit joindre la dou- „ ceur à l'aiguillon qui le rend redoutable, „ et ainsi du reste. „ Le même Marcellin a tiré d'un livre de l'Egyptien Hermapion, et inséré dans son histoire, la version grecque de l'un des obélisques du Cirque, contenant un pompeux éloge que les dieux font du roi Ramestes. Mais malgré les rapports que le nom de ce roi et ses conquêtes paraissent établir entre cette explication et celle qu'un prêtre Thébain donnait à Germanicus, on n'y trouve pas une convenance dans les détails suffisante pour assurer que toutes les deux soient l'explication du même monument.

Ce que nous disent tant d'auteurs bien instruits, suffit au moins pour nous assurer que les hiéroglyphes sont une écriture réelle, telle qu'elle a été inventée et usitée dans les premiers siècles avant l'invention de l'écriture littérale ; et pour nous instruire en général de ce que contiennent les monumens de cette écriture. C'est en vain que Pluche a voulu soutenir qu'elle contenait toute autre chose que ce que nous avons dit ici. Ni lui,

ni le père Kirker, qui accuse Hermapion d'imposture, et traitent de rêverie sa traduction, n'en savent pas autant là-dessus, qu'en savaient les auteurs dont on vient de lire les témoignages. On va reconnaître à la lecture de cette version, qu'Hermapion, s'il l'a forgée, ne pouvait déguiser la supposition avec plus d'adresse et de vraisemblance. Tout ce qu'on y lit s'accorde à merveille avec ce que l'histoire nous apprend de la façon de penser et de l'ancienne croyance des Egyptiens. Le père Kirker malgré le tems et l'érudition qu'il a perdu à faire effort pour recouvrer dans ces monumens les chimères de la philosophie Porphyrienne, n'est pas non plus mieux fondé à croire que cette écriture était lettres closes pour le peuple et qu'elle contenait une doctrine profonde, sublime et mystérieuse qu'on voulait cacher au public. On l'exposait au contraire par-tout à ses yeux, grande marque qu'elle n'apprenait que des faits célèbres dont on voulait qu'il conservât la mémoire. Les prêtres Egyptiens ont eu, sans doute, des mystères qu'ils ne révélaient pas volontiers. Le rapport de l'antiquité ne

laisse aucun doute à cet égard. Mais on peut assurer que ce qu'on exposait ainsi au milieu des places, n'était pas ce qu'on voulait dérober à la connaissance du public.

## §. XXIV.

*Traduction de l'inscription hiéroglyphique gravée sur un obélisque autrefois élevé en l'honneur du roi Rameste.*

Toutes les tentatives ont été jusqu'à présent inutiles pour trouver l'art de déchiffrer cette écriture énigmatique, et si singulière. Ce problême, peut-être au fond plus curieux qu'utile, est sans doute d'une extrême difficulté tant par les raisons que j'ai déjà touchées, que par quantité d'autres faciles à sentir : mais n'est-ce pas aller trop loin que de le croire impossible à résoudre! Lorsque les termes d'une langue littérale sont perdus, et ne peuvent être retrouvés par analogie, il devient impossible de retrouver la langue; quand même les caractères de l'écriture nous resteraient connus. Mais, par la raison qu'une écriture symbolique exprime ses pensées par des figu-

res, et non par des mots formés de lettres détachées, ne pourrait-on pas absolument parlant, la deviner; comme on devinerait les principes de géométrie par les figures d'Euclide dénuées de leur explication, ou les principes d'astronomie à la vue d'une sphère armillaire; comme on retrouverait un jour à venir les intervalles et la juste intonation du chant d'un de nos airs à la vue des lignes et des notes qui nous servent à les écrire dans notre méthode ordinaire; ce qui serait, sans doute, infiniment difficile, si la connaissance de notre tablature musicale était une fois perdue; car à peine même alors, à la vue des monumens, pourrait-on se douter qu'ils nous servaient à exprimer la mélodie par écrit.

Il y a des gens doués d'un talent tout particulier pour deviner ces sortes d'énigmes. La méthode qu'ils y pourraient employer serait de dessiner pièce à pièce toutes les figures hiéroglyphiques, par forme de catalogue: elles sont en petit nombre et souvent répétées. On écrirait ensuite à côté de chaque figure le sens et les explications, telles qu'elles sont répandues çà et là dans

les auteurs de l'antiquité. On y pourrait joindre aussi le recueil de tout ce qui nous reste de mots Egyptiens rassemblés par Wildkins dans sa Dissertation sur la langue Cophte. A l'aide de cette espèce de dictionnaire, on essayerait de confronter à l'original la traduction grecque que l'Egyptien Hermapion a donnée de l'an des obélisques de Rome.

Ammian Marcellin nous l'a transmise en faisant le récit du transport, ordonné par l'Empereur Constance, du grand obélisque de Thèbes à Rome, où il le plaça dans le grand Cirque. C'est le même que le Pape Sixte V a depuis fait élever dans la place de saint Jean de Latran. Cette inscription en forme de discours direct fait par le Soleil, divinité de l'Egypte, contient un panégyrique du Roi Ramestes. Elle est très-propre à nous montrer quel était l'ancien style des Egyptiens, la magnificence emphatique de leurs expressions, et des titres superbes qu'on donnait à leurs souverains. Le traducteur a eu soin de numéroter chacune des trois lignes de chaque face et de faire mention qu'il commençait par la face

exposée au midi; il finit par celle d'orient; ce qui montre qu'après avoir lu la face du midi, il continuait à lire par la face d'occident; tournant ainsi sur la gauche à mesure qu'il parcourait successivement les quatre faces : et ceci confirme ce que j'ai conjecturé, que les lignes se suivaient de droite à gauche. On ne sera pas fâché de voir ici cette pièce singulière qui n'a jamais été traduite en notre langue. Voici quel en est à-peu-près le sens. Je le rends le plus littéralement qu'il m'est possible, en suppléant quelque chose à la syntaxe, qui dans le langage hiéroglyphique, ne peut manquer d'être maigre, obscure et embarrassée. Le défaut de liaison dans les phrases s'apperçoit aisément à la lecture de la version grecque.

## A commencer du côté du Midi.

*Première ligne.*

LE SOLEIL AU ROI RAMESTES.

Je t'ai donné de régner sur la terre au gré des nations,

Toi que le Soleil aime.
Qu'aime Apollon le fort, l'amateur de la vérité, le fils de Héron, le fils de Dieu.
Lui qui a fait le monde.
Toi que le Soleil a choisi, roi Ramestes, courage de Mars,
Dont la force et l'audace ont soumis toute la terre;
Roi Ramestes, immortel fils du Soleil.

*Deuxième ligne.*

Apollon le fort, vrai Seigneur des diadêmes;
Qui possède l'Égypte et la remplit de sa gloire;
Qui embellit la ville du Soleil;
Qui donne la forme à la terre entière,
Qui honore les Dieux habitans de la ville du Soleil;
Que le Soleil aime.

*Troisième ligne.*

Apollon le fort, fils du Soleil tout lumineux,
Celui que le Soleil a choisi, que le vaillant Mars a comblé de faveurs:

Celui dont la fortune n'est point sujette aux vicissitudes :
Qu'Ammon chérit ;
Qui remplit les temples des richesses de la Phénicie,
A qui les Dieux ont donné une longue vie ;
Apollon le fort, fils de Héron.
Ramestes, le roi du monde ;
Qui a sauvé l'Égypte et vaincu les étrangers ;
Que le Soleil aime,
A qui les dieux ont donné de longs jours :
Ramestes : l'immortel Seigneur du monde.

## Sur une autre face de l'obélisque.

*Seconde Ligne.*

Moi le Soleil, le grand dieu, le Seigneur du Ciel,
Je t'ai donné une vie exempte de traverses :
Moi Apollon le fort, l'incomparable, le maître des trônes ;
Le Seigneur d'Égypte nous a élevé des statues dans ces Palais ;
Il a embelli la ville du Soleil :
Il a rendu hommage au Soleil ; au Seigneur du Ciel,

Ton ouvrage nous plaît.
O fils du Soleil, ô roi immortel!

*Troisième ligne.*

Moi le Soleil, Seigneur du Ciel,
J'ai donné au roi Ramestes la force et la toute-puissance,
A ce roi, qu'Apollon, l'oracle de la vérité, le Seigneur des tems,
Et Vulcain, le père des Dieux, ont choisi en faveur de Mars,
A ce Prince tout gracieux, fils du Soleil, favori du Soleil.

## Du côté d'Orient.

*Première ligne.*

A la ville du Soleil; voix du grand dieu céleste,
Et d'Apollon le fort, fils de Héron,
Que celui que le Soleil a nourri,
Que les Dieux honorent,
Qui commande à la terre;

Que ce roi vaillant, que le Soleil a choisi
en faveur de Mars,
Que ce Prince chéri d'Ammon,
Règne à jamais dans la ville du Soleil :
Ainsi l'ordonne le maître de la lumière.

# NOTES
## Sur l'Inscription Égyptienne.

*Le Solcil au roi Ramestes.* ) On lit pour titre dans plusieurs exemplaires de Marcellin. *Voici ce que nous avons donné au roi Rameste.* Ce sont les dieux qui parlent: Le P. Brunelli Jésuite, (Vid. Lindenbrog *Observ. in Ammiam*, et Bargæus, dans son *Traité de l'obélisque Flaminien*; Vid. Græv. *Thes. Ant. t. iv*, ) ont suivi cette leçon dans leurs traductions latines qu'on peut comparer à la mienne. On y trouvera quelques légères différences. Mais je n'ai fait que donner aux paroles un sens un peu plus intelligible et suivi, en me tenant le plus près qu'il est possible des termes grecs.

*Le Soleil.* ) Je ne doute pas que le mot égyptien ne soit EL ou ELOAH (*Deus*), d'où les Grecs ont tiré leur mot ΗΛΙΟΣ

( le

( le Soleil. ) *El* est une épithète qui désigne *la force*, et prise comme titre de dignité, *la puissance*. Le Soleil est le second souverain de l'Egypte dans la dynastie des dieux, rapportée par Manéthon.

*Rameste.* ) Le mot *Ram* désigne la hauteur, l'élévation. Pris comme nom de dignité, il répond à notre titre *d'Altesse*, et à celui *de sa Hautesse*, que porte le grand seigneur Ottoman. *Est*, signifie *l'Orient, le Soleil, le Feu.* De-là vient le nom de la Divinité grecque *hephestos* ( le père du feu ), et celui de la Divinité latine *Vesta*, ( le feu par excellence, le feu perpétuel ). Les Latins prononçaient *phesta*, et ont fait là-dessus le mot *festus* (*feste*). Le pur oriental *Est* est parvenu jusqu'à notre langue pour signifier *le côté d'Orient*. RAM-EST est donc un titre qu'on pourrait rendre par celui *d'Altesse lumineuse*, ou *d'Altesse orientale*. Dans la suite de l'inscription, ce Prince est aussi décoré des titres de *fils du Soleil* et de *tout-lumineux*. On ne peut guères douter que ce Prince ne soit le fameux Sésostris, qui avait subjugué l'Asie, en l'honneur de qui

on éleva dans le temple du Soleil à Thèbes deux grands obélisques, soit de son vivant, soit sous le règne de Phéron son fils, comme le rapporte Hérodote (ij, 3). Le vrai nom de ce Roi est *Seth-Ochris*, c'est-à-dire, *Seth* surnommé *le Victorieux*. Je l'explique ainsi d'après les anciens même, qui nous apprennent que le nom de la Reine *Nitocris* signifiait *la fille victorieuse* (Neith *Virgo*, Ochris *Victrix*). Les Egyptiens appellaient *Seth* (*Sothis*) la plus belle des étoiles fixes, sur le lever de laquelle ils réglaient leur grande période (*Sothiacale*) des tems, comprenant une révolution de 1460 ans. Ils nommaient aussi comme nous cette étoile *Sir*, *Siris*, *Sirius*, c'est-à-dire, *Royale*. On voit donc que les noms des Rois *Osiris* et *Sésostris* sont à-peu-près synonimes. Aussi ces deux Princes ont-ils souvent été pris l'un pour l'autre. *O-Siris*, signifie à la lettre *le Roi*, *le Sire*. Il y a apparence que les Egyptiens écrivaient ou prononçaient Y-SER, comme on en peut juger par le nom d'un très-ancien Roi d'Egypte, appellé *Y-Ser-Cheres*, ce qui signifie *le Roi de la terre*.

Quant au nom de la Reine *Isis*, c'est le nom générique de la *femme* et celui de tout le *genre féminin*, (*Ischa*, *fœmina*), raison pour laquelle on ne doit plus être surpris de le voir appliqué chez les Egyptiens à tant de personnes et de choses différentes.

*Apollon.*) Je crois que le mot original est A-BELEN (*le Divin*, tiré du primitif *Bel* (Dieu) dont les Grecs ont fait *A-πόλλων* et les Latins *A-Polline*. Apollon est le cinquième Souverain dans la dynastie des demi-Dieux, et le successeur immédiat d'Hercule. L'inscription joint toujours à son nom l'épithète de *fort*. Homere a suivi cette coutume de joindre, au nom d'un personnage principal, une épithète consacrée à le désigner particulièrement, *Achille aux pieds légers*, etc. Virgile et l'Arioste suivent en ceci l'exemple d'Homere. *Pius Æneas*; *il buon Ruggiero*.

*L'amateur de la petite.*) Ceci nous rappelle une ancienne coutume Egyptienne. Le président des tribunaux portait au col une petite image de Divinité, représentant le symbole de la vérité, et la présentaient

à baiser à l'une des deux parties plaidantes, pour marque qu'elle avait gagné sa cause. Cette image était probablement celle d'Apollon. Ce qu'en dit ici l'inscription fait voir que, selon l'idée des Egyptiens, cette Divinité présidait à la justice. Les Grecs et les Latins ont confondu Apollon avec le soleil, quoique l'inscription les distingue nettement. Mais elle n'en donne pas moins à entendre qu'Apollon est un des astres. Elle lui donne le titre de *Tout-lumineux*, et de *Seigneur des tems*, comme elle appelle le soleil, *Seigneur du Ciel*: ce qui me fait présumer qu'Apollon était l'étoile *Seth* ou *Sirius* dont le lever marquait le commencement de la grande année égyptienne, et dont la révolution formait la grande période des tems.

*Le fils de Héron.*) C'est-à-dire, selon l'opinion commune, *le fils d'Hercule*. En effet, dans le catalogue de Manéthon, Hercule (Ηρακλῆς) est le quatrième Souverain de la dynastie des demi-Dieux, prédécesseur immédiat d'Apollon. Ce sentiment est le plus vraisemblable. Cependant quelques critiques croient qu'il faut lire ici le nom

de *Héron* avec une articulation labiale *Phéron*, c'est-à-dire, *Pha-Raon* (le Roi). Hérodote nomme *Phéron* le Roi qui fit élever deux obélisques à Thèbes, et dit qu'il était fils de Sésostris. *Ro* ou *Rao* (et en faisant précéder l'article grammatical de la langue Egyptienne *Pha* ou *Pi*, (*Pha-Rao*, *Pi-Ro*) est le titre générique des Souverains de l'Egypte; comme il l'est encore des Souverains de l'Europe, *Rex*, *Roi*, et même de ceux de l'Inde *Raia*. Dans les dialectes Arabes *Reys* est aussi un titre d'honneur. Plusieurs Princes Egyptiens portent dans l'ancienne histoire les noms de *Phe-Ron*, *Pho-Ronée*, *P-l'ot*, etc.

D'autres pensent que par fils de Héron, on peut entendre fils d'Horus, ou fils de Heres, deux noms très-communs dans la haute antiquité de l'Egypte. *Horus* est le premier Souverain de la dynastie des demi-Dieux. Son nom, qui signifie *lumière*, est la racine d'une infinité de termes usités; *Horæ*, les parties du jour. *Oriens*, le côté de la lumière, le côté du soleil levant; *oriri* en général, naître, se lever: *aurum*, métal qui a la couleur du soleil, etc.

à baiser à l'une des deux parties plaidantes, pour marque qu'elle avait gagné sa cause. Cette image était probablement celle d'Apollon. Ce qu'en dit ici l'inscription fait voir que, selon l'idée des Egyptiens, cette Divinité présidait à la justice. Les Grecs et les Latins ont confondu Apollon avec le soleil, quoique l'inscription les distingue nettement. Mais elle n'en donne pas moins à entendre qu'Apollon est un des astres. Elle lui donne le titre de *Tout-lumineux*, et de *Seigneur des tems*, comme elle appelle le soleil, *Seigneur du Ciel*: ce qui me fait présumer qu'Apollon était l'étoile *Seth* ou *Sirius* dont le lever marquait le commencement de la grande année égyptienne, et dont la révolution formait la grande période des tems.

*Le fils de Héron.*) C'est-à-dire, selon l'opinion commune, *le fils d'Hercule.* En effet, dans le catalogue de Manéthon, Hercule (Ηρακλῆς) est le quatrième Souverain de la dynastie des demi-Dieux, prédécesseur immédiat d'Apollon. Ce sentiment est le plus vraisemblable. Cependant quelques critiques croient qu'il faut lire ici le nom

de *Héron* avec une articulation labiale *Phéron*, c'est-à-dire, *Pha-Raon* (le Roi). Hérodote nomme *Phéron* le Roi qui fit élever deux obélisques à Thèbes, et dit qu'il était fils de Sésostris. *Ro* ou *Rao* (et en faisant précéder l'article grammatical de la langue Egyptienne *Pha* ou *Pi*, (*Pha-Rao*, *Pi-Ro*) est le titre générique des Souverains de l'Egypte; comme il l'est encore des Souverains de l'Europe, *Rex*, *Roi*, et même de ceux de l'Inde *Raia*. Dans les dialectes Arabes *Reys* est aussi un titre d'honneur. Plusieurs Princes Egyptiens portent dans l'ancienne histoire les noms de *Phe-Ron*, *Pho-Ronée*, *P-[illegible]bt*, etc.

D'autres pensent que par fils de Héron, on peut entendre fils d'Horus, ou fils de Heres, deux noms très-communs dans la haute antiquité de l'Egypte. *Horus* est le premier Souverain de la dynastie des demi-Dieux. Son nom, qui signifie *lumière*, est la racine d'une infinité de termes usités; *Horæ*, les parties du jour. *Oriens*, le côté de la lumière, le côté du soleil levant; *oriri* en général, naître, se lever: *aurum*, métal qui a la couleur du soleil, etc.

*Heres*, ou avec l'aspiration gutturale *Cheres*, *Ceres*, est le nom propre de la *terre* (erets, *terra*). Le nom du Roi d'Egypte *Mer-chères* signifie *le maître du pays*, *Dominus terræ*. Cérès, c'est-à-dire, la terre qui produit le bled, est devenue chez les Mythologues une Reine qui a fait présent au genre humain de cette nourriture si utile, la déesse et l'inventrice de l'agriculture.

*Mars*.) Le mot Egyptien doit être *MARES* ou *Mœris*, non commun dans la langue du pays; de la R *Mar* qui, en langue orientale et en tant d'autres, signifie *Dominus*, *Herus*. La version grecque de l'inscription, et celle du catalogue de Manéthon insérée dans la Chronique de Syncelle porte Ἀρῆς. De ce mot sortent ceux qui, en langue grecque, expriment la force et la vertu. L'épithète jointe au nom de Mars est ἄλκιμος (courageux). Elle peut avoir déterminé les Grecs et les Latins à faire de Mars le Dieu de la guerre. Il est le second des Souverains dans la dynastie des demi-Dieux. Le nom de *Mares*, se retrouve dans le Catalogue des Rois, donné par Era-

tosthène qui l'interprète *don du Soleil.* Il y a beaucoup de rapport entre le nom *Mares*, *Mœris*, *Miris*, et le nom *Mihr* qui est celui du Soleil.

*La ville du Soleil.*) C'est le titre de la ville de Thèbes. Les Grecs l'ont traduit à la lettre *Héliopolis*, et *Diospolis.* C'est aussi le sens de l'expression Egyptienne *NO-AMMON*, dont les prophètes Hébreux se servent en parlant de l'une des principales villes d'Egypte, quelle que soit celle dont ils ont voulu parler. *Ammon* est le Soleil. Ainsi les prophètes nous apprennent que *No* en langage Egyptien signifie *ville.* Du moins est-il certain que les cités ou banlieues s'appellaient *nomes.* Sésostris avait divisé tout le pays en trente-six nomes (*Civitates*). Le texte d'Isaïe (xix, 18), appelle une des principales villes d'Egypte *Ir-Hœres* : et le Targum d'Onkelos traduit ce nom par *Héliopolis, ville du Soleil.* C'est un équivalent du sens littéral *terre du feu ;* car c'est ce que paraît signifier *Ir-hœres* (Ur *ignis ;* erets *terra*).

*Ammon.*) Ammon, le grand Dieu de la Thébaïde, est le sixième Souverain de

la dynastie des demi-Dieux. Il a plu aux Grecs de l'appeller *Jupiter*. Son nom AM signifie en effet *Pater*. On l'a confondu avec le bélier qui était l'animal divin, ou le fétiche de cette contrée. Mais il n'est pas question de la religion des fétiches dans notre monument qui se rapporte par-tout au Sabéisme, qui est le culte des Astres et du feu. Ammon est un titre d'honneur que l'Egypte Sabéiste a souvent donné au Soleil comme au père de la nature. D'autres dérivent ce titre de *Cham*, *chemi* (*calidus*) autre épithète convenable au soleil. D'autres, enfin, ont cru que *Cham*, fils de Noë, étant le premier auteur de la nation, les Egyptiens en avaient fait leur Dieu Ammon.

*De la Phénicie.*) Le mot Egyptien est probablement *CHNA*. C'est ainsi que les anciens Orientaux appellaient la Phénicie et la Palestine, que nous nommons encore indifféremment de ce dernier nom, ou de celui de *Chanaan*. Au tems de saint-Augustin, lorsqu'on demandait aux paysans du territoire de Carthage (colonie Punique ou Phénicienne) de quel pays ils

étaient, ils répondaient : *Nous sommes Chnonins*. ( Chananéens ).

*Vaincu les étrangers.* ) L'histoire parle fort au long des conquêtes de Sésostris, l'un des plus célèbres guerriers de la haute antiquité. On peut consulter, entr'autres, Hérodote et Diodore. Ils détaillent les richesses immenses et la quantité de prisonniers qu'il en ramena, et qu'il employa pour élever les monumens dont il est ici question. Ils parlent aussi des inscriptions hiéroglyphiques qu'il laissait en différens pays. Il y faisait graver son nom, celui de sa patrie, ceux des peuples vaincus, en faisant mention de la résistance plus grande ou moindre que la nation soumise avait opposée à ses armes. Quand il l'avait trouvée sans courage, on l'exprimait sur la colonne en représentant la partie naturelle d'une femme. Hérodote dit avoir vu en Palestine deux de ces inscriptions, l'une avec la marque du sexe feminin, et l'autre en Ionie, sur une statue de ce Roi haute de cinq palmes. Elle est armée à l'Egyptienne et à l'Ethiopienne, tenant une flèche de la main droite, et un arc

de la gauche. On a écrit sur son dos, d'une épaule à l'autre, une inscription en lettres hiéroglyphiques d'Egypte qui signifie : *J'ai conquis ce pays par mes épaules*, c'est-à-dire, probablement, *à force de travaux. A élevé des statues dans ces palais.*) Hérodote le raconte de même. Sésostris, dit-il, fit élever au-devant du temple de Vulcain sa propre statue et celle de sa femme, chacune haute de trente coudées, et les statues de ses quatre enfans, de vingt coudées de haut. Darius, Roi de Perse, ayant dans la suite voulu faire mettre sa statue au même lieu, au-devant de celles-ci, le prêtre de Vulcain ne le voulut pas souffrir, disant que Darius n'était pas un conquérant tel que Sésostris, et que n'ayant pas encore fait des choses qu'on pût comparer aux grandes actions de ce Prince célèbre, il n'était pas juste de mettre dans le temple son offrande au-devant de celle de Sésostris. Darius ne s'offensa pas de la liberté courageuse du prêtre de Vulcain. Liv. ij, c. 110.

*Vulcain.*) Je rends ici, selon l'usage, le grec Ἥφαιστος par le français *Vulcain*.

L'un et l'autre nom sont orientaux. Ainsi le mot de l'original peut-être APH-ESTA (le père du feu) ou BAAL-KHAN (Dieu puissant.) *Baal* est un nom de Dieu chez les Orientaux; et le nom de *Khan* est encore usité parmi eux comme titre ordinaire des Souverains. Les Latins, qui ont conservé beaucoup plus exactement que les Grecs les noms des Divinités orientales, ont retenu celui de *Balcan*, qui n'est que légèrement altéré dans le mot latin *Vulcanus*. Comme il est synonime d'*Hephaistos*, qui signifie *pere du feu*, on voit la raison pour laquelle les Latins ont fait de Vulcain la Divinité du feu et des arts où l'on emploie la forge. Vulcain est le premier Souverain de l'Egypte dans la dynastie des Dieux, dont notre inscription l'appelle *le père*: et le Soleil qui lui succède immédiatement dans le catalogue de cette dynastie, y est nommé *fils de Vulcain.*

*Fils du Soleil.*) En comparant ici un passage de Pline, on a lieu de conjecturer que le mot Egyptien de l'original est *NUNCORES.* On lit dans Pline, (xxxvij, 11,) le nom d'un Roi d'Egypte *Nunco-*

*yeux*, qui ne se trouve en aucun autre ancien écrivain. Il était, dit-il, fils de Sésostris. Étant devenu aveugle, il fit vœu d'élever un obélisque dans le temple du Soleil; ce qu'il exécuta, après avoir recouvré la vue. On voit par ce récit que ce prince est celui qu'Hérodote, qui en raconte précisément les mêmes choses, a nommé *Phéron*. On voit aussi que ce surnom de *fils du Soleil* était un titre de dignité assez ordinaire aux rois d'Egypte, également porté par Sésostris-Rameste, et par Phéron son fils. C'est ce que signifie *Nuncores* (*Nun*, fils; *Cores*, Soleil,) au rapport de Plutarque, qui nous apprend que le vrai nom de Cyrus, roi de Perse, est *Cores*, qui veut dire *Soleil*. Quoique Plutarque ne nous donne pas ce mot comme tiré de la langue égyptienne, et que *Nun* soit aussi un mot chaldéen ou hébreu, je n'hésite pas à croire que les anciennes langues d'Orient, ne différaient pas plus entr'elles qu'elles diffèrent aujourd'hui; c'est-à-dire qu'elles avaient ce même rapport que nous appercevons sans peine entre les dialectes d'un même langage. Nous avons plus d'une preuve que les peuples d'Égypte et

ceux de Chanaan, si voisins l'un de l'autre, parlaient à-peu-près le même langage. Selon l'apparence, ils différaient comme l'italien diffère du français; c'est-à-dire, moins que ces deux-ci ne diffèrent de l'anglais.

Nous lisons dans Isaïe (xix, 18) que cinq villes du territoire de l'Egypte parlaient la langue Phénicienne du pays de Chanaan. Il appelle une des cinq villes, *la ville du Soleil* Mais il n'y a nulle apparence que l'Héliopolis dont il parle, soit celle de la Thébaïde; car il y avait en Egypte plusieurs villes de ce nom. Regardons en général la langue de l'Orient comme nous devons regarder celle de l'Europe; c'est-à-dire, comme une seule langue partagée en plusieurs dialectes, tant que les mots qu'elle emploie sortent tous des mêmes primitifs. Quant au titre de *fils du Soleil*, les Rois d'Egypte n'étaient pas seuls en possession de le prendre. On le voit par l'exemple de Cyrus. C'était un usage commun dans les siècles et dans les pays où le Sabéiste, qui rapportait tout aux astres, était en vogue. Les Princes Arsacides se qualifiaient *frères du Soleil*

*et de la Lune.* Chosroës, fils d'Hormisdas, intitule ainsi une de ses lettres : *Chosroës, Roi des Rois, qui se lève avec le Soleil, et qui illumine la terre pendant la nuit.* (Voyez Théophylact., Samocatt., liv. iv.) Les filiations employées par les anciens souverains comme titres fastueux, ont été souvent prises à la lettre par ceux qui les ont lues dans des siècles fort postérieurs, et sont devenues dès-lors une source d'embarras et d'absurdité dans l'ancienne mythologie.

*Fin des notes sur l'inscription égyptienne.*

du tout. Je pense que l'écriture hiéroglyphique étant par images qui représentent de courtes phrases, ou des mots composés, il faudrait joindre, comme je viens de faire, diverses expressions qui se retrouvent toujours ensemble dans la version grecque.

Mais d'autre part, le moyen que je propose de mettre en usage pour résoudre ce fameux problême, souffre de grandes difficultés; 1°. les figures sont souvent si mal faites, qu'on a peine à deviner ce qu'elles représentent; 2°. Marcellin, auteur, dont le style est sans netteté, et dont le livre est mutilé en cent endroits, peut-être même ici, racontant l'histoire du transport de l'obélisque que Constance fit placer dans le grand cirque, parle aussi, tant d'un autre qu'Auguste avait déja fait mettre au même lieu et qui est aujourd'hui à la place *del Populo*, que de plusieurs autres répandus en divers endroits de Rome; après quoi il ajoute : *Voici la traduction de l'obélisque du Cirque tirée du livre d'Hermapion*. Quoiqu'il semble évidemment parler de celui qu'on venait d'y placer, et qui est l'objet

commence en haut par un tableau semblable, et distingué des trois lignes de figures : ce qui paraît être le type d'un titre répété à chaque face. Dans la traduction, la face du midi commence par un titre qu'on n'a peut-être pas répété en traduisant les autres faces. Sur l'obélisque, on voit deux figures humaines debout, coëffées d'un bonnet élevé, pointu et refendu *en forme* de mître, ayant chacune un bâton royal. L'une a l'air de parler, et l'autre d'écouter. La première tient la seconde par le bras, et lève l'autre main. Ce type a la forme de ceux que les Romains appellaient *adlocutio*, et pourrait être l'expression hiéroglyphique du titre que le traducteur a rendu par ces mots : *Le Soleil au Roi Ramestes*. On trouve dans le corps de l'inscription certains mots plusieurs fois répétés, tels que ceux-ci : *Apollon le fort, fils du Soleil, Roi Ramestes, fils de Heron, ville du Soleil, Dieu Soleil, a choisi, tout lumineux, immortel*, etc. qui donnerait à une personne versée dans l'art de déchiffrer, plus de facilité à comparer sur l'original les proportions et les relations

du tout. Je pense que l'écriture hiérogly-phique étant par images qui représentent de courtes phrases, ou des mots composés, il faudrait joindre, comme je viens de faire, diverses expressions qui se retrouvent toujours ensemble dans la version grecque.

Mais d'autre part, le moyen que je propose de mettre en usage pour résoudre ce fameux problême, souffre de grandes difficultés; 1°. les figures sont souvent si mal faites, qu'on a peine à deviner ce qu'elles représentent; 2°. Marcellin, auteur, dont le style est sans netteté, et dont le livre est mutilé en cent endroits, peut-être même ici, racontant l'histoire du transport de l'obélisque que Constance fit placer dans le grand cirque, parle aussi, tant d'un autre qu'Auguste avait déja fait mettre au même lieu et qui est aujourd'hui à la place *del Populo*, que de plusieurs autres répandus en divers endroits de Rome; après quoi il ajoute : *Voici la traduction de l'obélisque du Cirque tirée du livre d'Hermapion.* Quoiqu'il semble évidemment parler de celui qu'on venait d'y placer, et qui est l'objet

de son récit, quelques critiques modernes pensent qu'Hermapion ayant, à ce qu'on croit, vécu au tems d'Auguste, la traduction est celle de l'obélisque *del Popolo*, que cet Empereur fit transférer, non celle de l'obélisque de Latran, transféré par Constance. La raison qu'ils alléguent ne me déterminerait pas à le penser ainsi. Le nom d'Hermapion, assez commun en Egypte peut avoir été porté par des personnes qui ont vécu en différens siècles. Quand le traducteur aurait vécu au tems d'Auguste, dès qu'il avait fait un livre contenant la version d'une ou de plusieurs anciennes inscriptions *lapidaires de l'Egypte*, n'est-il pas naturel *que Marcellin en ait tiré celle qui, au tems* où il écrivait, faisait l'objet de la curiosité publique ! et n'a-t-il pas pu appeller ce vieux monument, *veterem obeliscum*, sans que par cette épithète *veterem* il faille absolument entendre celui des deux obélisques qu'on avait placé le premier dans le cirque ! De plus, l'obélisque, expliqué par Hermapion, est celui de Ramestes; comment aurait-il pu être à Rome au tems d'Auguste, s'il est le même qui était encore

à Thèbes, lorsqu'un prêtre du pays en donna l'explication à Germanicus, comme plusieurs convenances peuvent porter à le croire. Bianchini se contrarie lui-même lorsqu'il fait porter la version sur l'obélisque *del Popolo*, après être convenu qu'Hermapion a traduit le même obélisque de Rameste que Germanicus vit à Thèbes.

Je ne prétends pas disconvenir que Ramestes ne soit le même roi que Sésostris; qu'on n'eût élevé en l'honneur de ce prince plus d'un obélisque à Thèbes; que la ville dont Auguste les tira, nommée par Marcellin Héliopolis, ne soit la même que Diospolis ou Thèbes. Mais Pline dit expressément que des deux obélisques, dont Auguste embellit Rome, l'un placé dans le champs-de-Mars (et qui vient d'être déterré vers Monte-Citorio) est celui de Sésostris; l'autre placé dans le grand Cirque (aujourd'hui à la place *del Popolo*) est celui du roi Senneserte. Au reste, je ne suis pas touché de l'argument qu'on tire du nom d'Héliopolis, donné à la ville, tant dans l'inscription traduite en grec, que dans le texte latin de Marcellin. Plus d'une

ville d'Egypte a porté ce nom, qui convient fort bien à la ville de Thèbes, étant synonime de celui de Diospolis qu'on lui donne ordinairement. Ainsi, je m'en tiendrais sur cette question, plutôt à l'opinion du chevalier Marsham, qu'à celle de Bargæus; c'est-à-dire que je crois que l'obélisque en question est plutôt celui de Latran que celui *del Popolo*. Quoiqu'il en soit, il reste néanmoins quelque incertitude sur le choix de celui des deux originaux, auquel il faut comparer la traduction; 3°. il y a une lacune dans l'endroit où Marcellin a copié la version grecque d'*Hermapion*. Des douze lignes d'hiéroglyphes qui forment le tout, trois sur chaque face *de la pierre*, il n'en reste que six, et même assez fautives dans le texte de Marcellin; savoir, les trois premières inscrites sur la face méridionale; les deux dernières d'une autre face, soit l'occidentale ou la septentrionale, et la première de celle d'orient; 4°. le traducteur avertit qu'il a commencé par la face du midi. Mais la pierre a changé trois fois de place. Qui sait quelle est la face qui était exposée au midi, soit en Egypte,

soit dans le Cirque ? Il y a cependant une ressource pour rétrouver ce premier côté, au moyen du mot *immortel* qui finit la première et la dernière des trois lignes de ce côté, d'autant mieux que ce mot est précédé du mot *Ramestes*, immédiatement dans la dernière ligne, et médiatement dans la première, n'y ayant entre deux que le mot *fils du Soleil*, qui se trouve aussi être le second dans la dernière ligne de ce même côté.

Ces petites observations peuvent guider et mettre sur les voies un homme patient, exact, et habile dans l'art de déchiffrer. N'ayant pas ce talent, je dois avouer qu'étant à Rome j'y ai moi-même échoué, et qu'ayant voulu comparer sur place la version grecque aux sculptures des deux obélisques, tant de Latran que *del Popolo*, je n'y ai reconnu, ni même entrevu aucun rapport. Il ne m'est pas même possible d'imaginer comment de telles figures peuvent signifier de tels mots ; et il faut convenir que nous trouverions le même embarras dans les hiéroglyphes Américains, si on ne nous en avait donné la clef. Le nombre des figures de chaque ligne de l'obélis-

que surpasse de beaucoup celui des mots de la version grecque. Il faut qu'on ait employé un bon nombre de figures pour signifier un seul mot, ce qui serait tout le contraire de ce que dit Marcellin. Il y en a qui se trouvent parallèles, et placées en symmétrie aux mêmes endroits des quatre faces : telles sont certaines figures de lambels, peignes, ou rateaux, par lesquels il semblerait qu'on eût voulu exprimer des nombres. On y trouve à tout moment plusieurs figures renfermées dans des ovales posés sur une base. En un mot, si l'on n'était assuré par mille témoignages et par l'exemple des Mexicains que ces sculptures représentent un discours suivi, on les prendrait pour une pure fantaisie des artistes d'un siècle grossier, qui se sont avisés de disposer à leur guise de tels ornemens sur les pierres, comme nous en mettons sur nos toiles peintes et sur nos tableaux en découpures.

## §. XXVI.

*Plusieurs anciens peuples, autres que les Egyptiens, ont fait usage de l'écriture par hiéroglyphes.*

Ce n'est pas aux Egyptiens seuls parmi les anciens peuples, que cette manière d'écrire était affectée; peut-être même ne l'avaient-ils que par imitation de leurs voisins. Ils la tenaient des Chaldéens, s'il faut prendre à la lettre les termes de Cassiodore, lorsqu'il dit: « Les aiguilles de pierre » d'une hauteur surprenante, qu'on avait » élevées dans le Cirque, sont dédiées, la » première au Soleil, l'autre à la Lune. » On y a gravé les anciens rites sacrés en » caractères chaldéens, qui tenaient lieu de » lettres. » Le siècle de Cassiodore pouvait avoir conservé des monumens propres à prouver ce qu'il avance, que les caractères dont on se servait en Egypte sont ceux des Chaldéens. Les Mahométans n'existaient pas alors, et n'avaient pas encore détruit les vieux édifices des Orientaux; mais il y a plus d'apparence encore

que l'Égypte tenait immédiatement les hiéroglyphes des Ethiopiens. « J'ai lu en » Ethiopie, dit Héliodore, une bande écrite » en caractères non vulgaires, mais qu'on » appelle royaux, et qui ressemblent beau» coup à l'écriture sacrée des Egyptiens ». Thrasyle, dans Diogène-Laërce, cite un Traité écrit par Démocrite sur les lettres sacrées en usage à Meroë en Ethiophie. Comme il paraît que les Egyptiens sont un peuple moins ancien que ceux de Thébaïde et d'Ethiopie (le Delta étant un don du Nil, au rapport d'Hérodote, et croissant tous les jours, ainsi que M. Maillet l'a vérifié par de bonnes preuves) je crois très-vraisemblable que c'est de Thébaïde que les Egyptiens, et que c'est de Méroë que ceux de Thébaïde avaient tiré leur ancienne et primitive écriture figurée. Ils peuvent bien leur devoir cette invention, si, comme les Ethiopiens le soutenaient, l'Egypte tenait d'eux une grande partie de ses lois, de ses rits religieux, des cérémonies de la cour, et entr'autres la manière singulière d'ensévelir les morts. Le rapport de *Diodore* (iij, 3) est si détaillé sur ce qui re-

garde

garde l'écriture, que je ne puis m'empêcher de le transcrire ici. « Les Ethiopiens disent que les Egyptiens sont une de leurs » Colonies qui fut menée en Egypte par » Osiris. . . . . Ils allèguent diverses preuves de leur ancienneté sur les Egyptiens. . . . » Nous dirons un mot des caractères éthiopiens, et de ceux que les Egyptiens appellent hiéroglyphes . . . . Ces sortes de » lettres ressemblent, les unes à différentes » espèces d'animaux ; d'autres aux extrémités du corps humain ; d'autres à des instrumens mécaniques. Ainsi ils composent » leur écriture, non d'un assemblage de » lettres et de mots, mais d'un arrangement de figures dont un long usage a gravé » la signification dans leur mémoire. En » effet, s'ils représentent un milan, un » crocodile, un serpent ou quelque partie » du corps humain, comme un œil, une » main, un visage et d'autres choses semblables, c'est que le milan, par une métaphore assez naturelle, signifie tout ce » qui est prompt et subit, d'autant qu'il » vole le plus légérement de tous les oiseaux : le crocodile dénote toutes sortes

» de méchancetés : l'œil marque un obser-
» vateur de la justice, et tout ce qui dé-
» fend le corps. Entre les autres parties,
» la main droite avec les doigts éten-
» dus exprime l'abondance des choses né-
» cessaires à la vie ; la main gauche fermée,
» indique l'économie et l'épargne. Il en
» est à-peu-près des autres parties du corps,
» aussi-bien que des instrumens. Les
» Ethiopiens recherchant avec soin la si-
» gnification de chacune de ces figures et
» se l'impr[illegible]l'esprit par une lon-
» gue applica[illegible]naissent d'abord ce
» qu'elles repre[illegible]. »

Les Phéniciens avaient comme en Egypte des figures d'animaux pour lettres. Philon de Biblos, dans sa Préface, dit que Sanchoniaton fouilla dans les archives, et y trouva plusieurs choses secrettes écrites en lettres Ammonéenes, qui n'étaient pas entendues de tout le monde. Par lettres Ammonéenes, on peut entendre des caractères figurés, ou les hiéroglyphes, en usage dans le fameux temple du Soleil, connu sous le nom de temple de Jupiter Hammon, (*Hamma*, i. e. *Pater Sol. Hamman*, i. e. *Templum*

*Solis. Hammanim*, i. e. *Simulachra Solis*; et en général *Simulachra*, *Anaglypat.*) Les auteurs font aussi mention de l'écriture sacrée des Babyloniens. Les Hébreux prétendent en avoir eu une dans les premiers tems, et disent que le Samaritain n'était que le caractère vulgaire postérieurement mis en usage. Les Arméniens, dont la langue porte un caractère original, outre les lettres courantes, en ont d'autres figurées et représentatives, fort curieuses. Les hiérophantes des Grecs, au rapport de Théodoret, conservaient dans leur temple un caractère qu'ils appellaient sacré et différent du vulgaire. Il y a grande apparence, si le fait est vrai, que ce caractère n'était que celui d'Egypte qu'avaient apporté en Grèce les premières colonies Egyptiennes. Mais il est plus vraisemblable que dès-lors l'écriture littérale avait cours en Egypte. On a dit que les Thraces s'étaient aussi servi de caractères symboliques : c'est-à-dire seulement, qu'ils ont pu, comme les Scythes, employer des signes allégoriques, comme signes de leurs expressions.

Nous n'apprenons pas que parmi nos

peuples du Nord, Latins, Celtes, Teutons et autres, cette écriture symbolique ait été d'usage. Aussi, malgré l'antiquité que quelques auteurs veulent donner aux Runes septentrionales, dont le nom, que Spelman en son Glossaire explique, *mystère ou chose sacrée*, signifie plutôt *raie*, *rainure*, *gravure*, je suis persuadé que les Sauvages d'Europe n'ont point eu l'usage de l'écriture avant les voyages qu'y firent les Phéniciens et les Grecs, tems auquel l'usage de l'écriture *littérale* avait déjà prévalu. Mais les anciens Barbares Septentrionaux, sans avoir l'usage de l'écriture, ne laissaient pas que d'employer les figures symboliques pour exprimer verbalement leur pensée. Phérécide, ( cap. *Clem. Alex. Strom. L. v, p.* 567, ) rapporte qu'Idanturas, roi des Scythes habitans au-delà du Danube, envoya au roi de Perse Darius, qui était entré à main armée dans son pays, une souris, une grenouille, un oiseau, une flèche et une charrue pour lui annoncer quel serait le mauvais succès de son entreprise. Cela voulait dire : *A moins que vous n'échappiez en l'air comme des oi-*

*teaux, sous terre comme des rats, ou sous l'eau comme les grenouilles; vous périrez par nos flèches; car la terre que nous labourons ne vous appartient pas.* Clément Alexandrin remarque que non-seulement les Egyptiens, qui ont été fort adonnés à la philosophie, mais toutes les nations barbares qui en ont eu quelque teinture, ont fait autrefois usage de l'écriture par symboles. Il faut que cette façon d'écrire soit bien naturelle à l'homme, puisqu'on la trouve répandue chez des peuples qui n'ont point eu de liaison les uns avec les autres.

## §. XXVII.

*Les figures symboliques réduites en clefs plus simples. Ecriture chinoise.*

On peut assurer que l'on n'a écrit que rarement, et presque toujours en gravant sur des matières dures, tant qu'a duré l'usage des figures symboliques. La difficulté, la longueur, l'embaras de cette méthode, la surcharge des symboles réunis et compliqués, sont de bonnes raisons de le présumer ainsi. Mais lorsque l'usage des sym-

boles fut une fois commun et bien convenu, rien ne devint plus naturel que de se contenter de rendre les figures par des traits plus simples; ce qui rendait la méthode beaucoup plus expéditive, et commençait d'introduire une espèce d'écriture courante d'un plus commode usage pour l'écrivain; si commode même, qu'il n'y a guères moyen de douter que l'altération n'ait toujours augmenté en ceci, comme en tout le reste, et qu'on n'ait de plus en plus simplifié les esquisses des figures. Ces traits croqués, abréviations de figures non encore méconnues, étaient des clefs qui présentaient à l'œil des mots entiers ou des idées. C'était beaucoup que d'en être venu là. Les facilités, données par la nouvelle formule, faisaient tout d'un coup faire à l'art un progrès immense. On a pu même absolument parlant se contenter de cette dernière méthode, malgré les embarras d'une extrême complication qu'elle tient encore de son origine; malgré le nombre énorme de caractères qu'elle oblige d'employer, correspondant au nombre infini des idées, ou plutôt très-insuffisant pour les

rendre toutes, quoique la vie d'un homme ne suffise pas pour apprendre à lire et à connaître tous ces caractères. Nous avons aux extrêmités de l'orient l'exemple d'une quantité de peuples policés, exercés dans les arts et dans la morale, qui s'en sont tenus à cette méthode, et qui même, par habitude, la préfèrent à la nôtre. Les Chinois, le plus ancien peuple connu de la terre et le plus fidèle observateur des coutumes anciennes, n'ont jamais changé leur écriture par clefs symboliques. Ils peignent, non les sons de la voix, mais les objets de la pensée par un certain nombre de figures radicales, et par les variétés innombrables dont ils chargent chaque racine.

Je me suis trop étendu sur les formules d'écritures Américaine et Egyptienne pour m'arrêter encore long-tems à décrire celle de la Chine, mieux connue par le grand détail où nos missionnaires d'Europe sont entrés sur un objet très-intéressant pour l'histoire de l'esprit humain. Plusieurs savans en ont curieusement parlé, entr'autres, Freret, dans le sixième volume des Mémoires de l'Académie. Il suffira de dire

que, selon l'opinion commune, la plus ancienne écriture des Chinois fut purement réelle et représentative des objets nommés, comme d'un *œil*, d'une *main*, etc., et qu'on croit reconnaître encore les images grossières de ces objets dans les caractères qui les expriment aujourd'hui; tels que l'on en voit ici quelques-uns représentés; (Voyez *Pl.* VIII) qu'il y a apparence que les objets figurés ont été de bonne heure employés comme symboles; que les Chinois se sont aussi servis de cordelettes nouées pour dresser des mémoriaux, comme je l'ai rapporté (§. XIV du chap. VII); que *Fohi* substitua aux cordes nouées des caractères formés par la combinaison de plusieurs lignes droites et parallèles, les unes entières, les autres brisées. On les appelle *ko-va*, et ce mot signifie *chose exposée au public*. Il se peut, comme le croit Freret, que les cordelettes aient donné lieu à l'introduction de la peinture des lignes qui les représentent, les unes entières, les autres brisées pour représenter les nœuds. L'ancien livre *I-king*, dont l'intelligence est perdue, est écrit, partie en *hotou* ou

Planche VIII. Tom. I p. 392.

Caracteres représentatifs tirés de l'écri-
-ture Chinoise

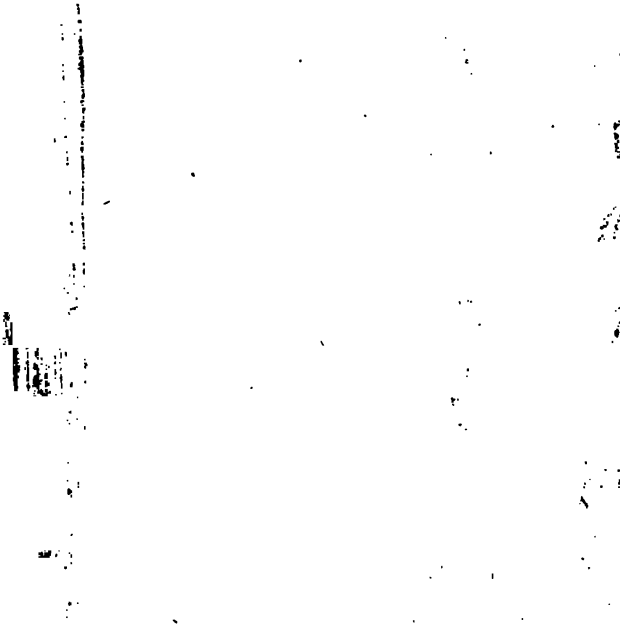

cordelettes avec des nœuds blancs et noirs, partie en *koua* ou lignes, soit entières, soit brisées. Chaque ligne est composée d'un, de deux, ou de trois points, c'est-à-dire, courte, moyenne ou longue. La ligne est entière, si les points sont contigus: si elle est brisée, c'est en deux ou en trois pièces. On a combiné parallèlement ensemble de différentes manières des lignes entières ou rompues, pour en former chaque caractère, en employant, s'il le fallait, jusqu'à six lignes parallèles des deux espèces pour un seul caractère: de sorte que la variété des combinaisons possibles ne laissait pas de donner un certain nombre de caractères élémentaires; chacun desquels était, dit-on, approprié à désigner une certaine chose ou une certaine modalité générale des êtres. Toute insuffisante qu'était cette méthode, on ne peut nier que la méchanique n'en fût ingénieuse.

Elle me paraît avoir du rapport avec les caractères inconnus gravés sur les monumens de Tschilminar, ou ruines de l'ancienne Persépolis, dont le Bruyn et Chardin nous ont donné les figures. Ce caractère

d'écriture n'a qu'un trait uniforme, comme l'est la ligne de l'ancien Chinois. C'est toujours une espèce de clou ou triangle oblong et fort etroit. Ces clous sont perpendiculaires ou inclinés plus ou moins d'un côté ou d'un autre ; la pointe en bas ou la pointe en haut ; plus grands ou plus courts ; seuls ou ensemble, deux à deux, trois à trois, quatre à quatre. On conçoit aisément qu'il peut résulter de cette variété d'assemblage et de position un certain nombre de caractères élémentaires capable d'avoir formé l'écriture de ces siècles inconnus.

Les caractères dégénérés des images réelles, réduites à des traits plus simples et plus expéditifs, sont fort anciens à la Chine. On raconte qu'un Souverain qui regnait vingt-huit siècles avant l'ère vulgaire, perfectionna cette écriture, multiplia les caractères et en varia les figures. Les Chinois ont encore un des livres écrits suivant la forme alors établie. Dans la suite, les progrès ne firent que s'étendre : ce fut, selon eux, dans le cours du douzième siècle avant l'ère vulgaire que l'écriture se trouva portée au plus haut point de per-

section. Ils ajoutent que les caractères alors en usage étaient tous fondés sur des raisons philosophiques : qu'ils exprimaient la nature des choses qu'ils signifiaient ; ou du moins la déterminaient en désignant les rapports de ces mêmes choses avec d'autres mieux connues. (*Freret, ibid.*) On ne peut mieux définir que par ces paroles l'écriture *réelle-curiologique*, et l'écriture *symbolique ;* le sens *propre* et le sens *figuré.* Comment nier que les caractères dont on parle ici, ne fussent dérivés des images réelles de chaque chose, et que tout le système de cette méthode ne portât sur un fondement plutôt nécessaire et physique, c'est-à-dire, fondé sur la représentation même des objets naturels, qu'arbitraire et conventionnel ? Je m'étonne que Freret, le plus savant homme qui ait vécu de notre tems, et l'un des meilleurs raisonneurs quand il n'était pas préoccupé, ait pu avancer comme un principe, que ces signes formés par de simples traits n'étaient que des figures arbitraires, n'ayant qu'un rapport conventionel et de pure institution avec les choses signifiées.

L'écriture chinoise souffrit un grand échec dans le troisième siècle, s'il est vrai, comme on le prétend, qu'un empereur ennemi des lettres fit brûler tous les livres, et que ce ne fut que 50 ou 60 ans après, dans le cours du deuxième siècle, qu'un autre empereur fit rechercher ceux qu'on avait pu cacher et sauver de la persécution. A l'aide de ces restes et de la tradition, on restitua de mémoire ou d'exemple une partie des caractères perdus; mais, faute d'être suffisamment instruit du véritable système de l'ancienne écriture primitive, ou d'y avoir donné une soigneuse application, on y introduisit un grand nombre de caractères bizarres qui n'avaient aucune analogie naturelle ave les anciens.

Il ne faut pas croire que ce nombre infini de clefs qu'on dit monter à 80,000, soient primitives et indépendantes les unes des autres. Comme ce sont des mots, et non des lettres, nous en avons, à vrai dire, tout autant dans nos langues. La plupart de ces clefs sont composées de plusieurs autres plus simples, et servent, ainsi jointes, à faire le tableau d'une idée combinée

de

de plusieurs idées simples. Il y a donc une analogie dans ces combinaisons, qui en fait aisément deviner le résultat par la connaissance que l'on a de la valeur des traits simples dont chacune d'elle est composée : comme dans la plupart de nos mots, presque tous composés et allongés, il y a une dérivation qui en rend l'intelligence facile dès que l'on connaît le terme simple dont ils sont dérivés. Or, chez nous les termes primitifs, et chez les Chinois les traits simples sont en petit nombre correspondant au petit nombre de nos idées simples qui ont servi à former les racines, ou les premiers traits d'où est sortie la famille innombrable des mots dérivés en toutes langues. Le père Lecomte a donné la table des expressions qui ne montent qu'à 328, dont la combinaison variée produit un nombre prodigieux. Il en est de même des traits simples, composés de la ligne droite, de la ligne courbe et du point, placés et variés en 214 manières. Ce sont autant de caractères radicaux correspondans aux notions générales que les hommes peuvent se proposer d'exprimer. (*Freret, ibid*). Il faut

observer encore deux singularités de cette langue. L'une qu'il n'y a point de rapport constitué entre le signe qui représente un objet à la vue, et le son que le nom de cet objet fait entendre aux oreilles en le prononçant. Au lieu que chez nous *B* et *A* font *BA* : en cette langue deux traits ayant chacun leur nom, s'ils sont joints ensemble, se prononcent par un son qui n'a quelquefois rien des deux autres. L'autre qu'en conséquence de ce défaut de rapport entre les signes et les sons, chacune des nations qui se sert de ces sortes de caractères, les prononce avec les sons de sa propre langue, en y attachant le même sens dans lequel on a écrit ; de sorte que toutes comprennent fort bien ce que l'on a écrit, sans rien entendre à ce qu'une d'entr'elles dirait en le lisant. La direction des lignes de cette écriture est perpendiculaire du haut en bas, les lignes continuées de droite à gauche, comme je l'ai soupçonné des hiéroglyphes Egyptiens ; quoique je sois bien eloigné de croire que ces deux peuples aient une origine commune. A la vérité, il y a quelques traits de ressem-

blance entre ces deux nations anciennement civilisées, comme il y en a entre les nations sauvages des Celtes et des Américains. Mais, pour établir la thèse moderne que les Chinois sont une colonie Egyptienne (thèse absolument démentie par l'histoire, et assez semblable à celle de Lafiteau, qui voulait que les Américains fussent une colonie de Pelasges Grecs), il faudrait, pour la faire adopter, des preuves aussi démonstratives, aussi irrésistibles que celles qu'on a jusqu'à présent apportées sont peu concluantes.

Telle est la forme actuelle de l'écriture Chinoise, dont les caractères sont les signes immédiats des idées qu'ils expriment et n'ont aucun rapport avec l'écriture verbale, dont les caractères sont les signes immédiats des mouvemens exécutés par l'organe vocal. Telle est enfin la plus ancienne méthode, plus ou moins compliquée, qu'ont suivie tous les peuples de la terre assez civilisés pour avoir un usage de l'écriture habituelle et commune.

## §. XXVIII.

***La multiplication des idées réfléchies et morales oblige d'abandonner l'écriture symbolique. Cause de l'invention de l'écriture littérale.***

Mais les défauts de cette formule, ou de toute autre qui s'exprime par symboles a forcé d'autres peuples d'abandonner l'ancienne route où ils ne faisaient que s'égarer davantage, plus ils allaient en avant; et de s'en frayer une nouvelle d'un genre absolument différent. En effet, l'augmentation des connaissances ayant de jour en jour mieux civilisé certains peuples, leurs esprits s'exercèrent aussi davantage sur les objets extérieurs; ce qui leur inspira un plus grand nombre d'idées simples, et un nouvel ordre d'idées combinées. A mesure que les idées se multiplièrent, il fallut multiplier les mots qui les expriment, et les figures représentatives de ces mots. Mais on se trouva bientôt arrêté par un inconvénient inséparable de la méthode symbolique. Quelque soin que l'on prît de borner

le nombre des symboles, et de faire adroitement servir le même caractère ou la même clef aux choses qui avaient entr'elles quelques rapports, en ajoutant, ôtant, ou variant seulement un attribut, ou une pièce de la figure symbolique, cette écriture devenait impraticable par la quantité de figures qu'il fallait multiplier ou varier, non-seulement comme les objets, mais comme les jugemens que l'esprit porte de ces objets. Alors, dans le desir de trouver une nouvelle méthode, on étudia sans doute avec soin l'organe de la parole; et l'on découvrit, ou du moins l'on crut découvrir, que les sons de la voix, avec lesquels nous pouvons signifier tout ce qui nous plaît, n'étaient qu'en petit nombre. On s'avisa donc de représenter ce petit nombre de sons par un égal nombre de caractères simples ou *lettres*, dont le mélange combiné, portant aux yeux, à force d'habitude, tout ce que les articulations des organes portent aux oreilles, présente à l'esprit l'idée des objets extérieurs d'une manière plus simple, plus courte, et plus facile que ne ferait la figure même de ces

objets. On trouva d'abord douze ou seize de ces caractères simples : puis avec un plus grand examen ou par une plus grande facilité, on y ajouta peu-à-peu un plus grand nombre, qui, à ce qu'on croit, ne passe pas 24 ou 26. J'ai fait voir ailleurs (§. I du ch. III et suiv.), que cette opinion commune ne va pas assez loin, ou qu'elle y va beaucoup trop. Au reste, je ne m'arrête pas à traiter séparément de l'écriture syllabique, et de l'écriture littérale. Toutes deux sont organiques, et n'ont, à vrai dire, entr'elles presqu'aucune différence. Ce que j'observe sur l'une convient à-peu-près également bien à l'autre. Elles n'ont de différence que dans la multiplicité des caractères alphabétiques que la première est obligée d'avoir pour ne pas séparer le son vocal de la forme que l'organe lui donne : de sorte qu'il faut multiplier chaque consonne par le nombre des voyelles qu'elle fait sonner, ou réciproquement.

## §. XXIX.

*Le passage des caractères composés aux caractères simples a fait nommer ces derniers* lettres.

Lorsque les nouveaux caractères organiques plus simples furent d'usage pour remplacer les hiéroglyphes ou caractères figurés de la grande écriture symbolique, on les nomma *lettres*, *literæ*, ou autre mot synonime : ce qui signifie *les figures simples*, *les petites figures*, pour les distinguer des anciens caractères plus compliqués : nom dérivé parmi nous du grec λίτος i. e. *simplex*, *tenuis*, *exilis* : et de *litera* on a fait le verbe *legere* par le supin *lectum*. Cette étymologie du mot *lettre*, à laquelle Vossius s'arrête par préférence, est évidemment la bonne. Elle rend une juste raison du nom imposé aux nouveaux traits pour les distinguer des anciens, en même tems qu'elle indique fort bien la trace du passage des uns aux autres.

## §. XXX.

*On ne peut indiquer en quel tems ni par qui l'écriture littérale a été introduite.*

On ne peut douter que la nature n'ait de bonne heure indiqué les premiers élémens de l'écriture figurée aux peuples qu'elle a doués de quelque dose d'intelligence. Il serait bien inutile de rechercher le tems d'une invention née, pour ainsi dire, avec l'homme. Il n'en est pas de même de l'écriture organique, fruit d'une longue et savante observation. Cependant on ne peut dire au juste par qui ou en quel tems elle a été inventée. Les monumens certains nous manquent à cet égard, tant l'invention est ancienne, et les traditions n'ont rien là-dessus de bien assuré. L'opinion commune qui en donne l'honneur aux Phéniciens ne signifie autre chose, sinon qu'ils peuvent être regardés comme inventeurs par rapport à nous qui la tenons d'eux. Quelques anciens auteurs lui donnent une très-haute antiquité dans l'Assyrie; mais il est douteux si par le mot *litcræ* ils ont entendu parler de

l'écriture littérale, ou d'une écriture quelconque. D'autres auteurs font l'invention récente et l'attribuent aux Egyptiens : peut-être n'ont-ils voulu parler que du tems ou l'Egypte substitua l'écriture littérale à l'ancienne formule usitée dans ce pays. Pline, (*l. vij, ch.* 56.) semble croire que l'usage de l'écriture est aussi ancien que l'homme : *Apparet æternum literarum usum*. Selon l'apparence il a voulu dire par-là que cet art est si ancien que son origine remonte au de-là de toute tradition humaine. Car c'est en réfléchissant sur la haute antiquité des observations astronomiques inscrites par les Babyloniens sur des lames de terre cuitte qu'il s'exprime ainsi. Il avait dit plus haut que les Assyriens ont toujours eu l'usage des lettres, dont quelques autres attribuent l'invention aux Egyptiens, aux Syriens, ou aux Phéniciens qui les apportèrent en Grèce. *Literas simper arbitror Assyrias fuisse.* Il est constant que s'il fallait disputer de la gloire de l'invention, les Assyriens nation très-ancienne seraient pour le moins aussi-bien en droit d'entrer en lice qu'aucune des

autres ci-dessus mentionnées; mais peut-être faudrait-il qu'elle cédât aux Indiens ou à quelqu'autre nation plus orientale. Que si l'on veut prendre à la rigueur les expressions de Pline, et croire avec lui que l'écriture a toujours été en usage chez les Assyriens; son sentiment n'a rien d'incroyable, s'il a voulu dire que l'homme dès le premier tems a fait usage de sa faculté de figurer les images grossières des objets extérieurs pour montrer aux yeux et indiquer ce qu'il ne pouvait imiter par l'organe de sa voix. Mais il est aisé de voir que sa proposition n'est pas soutenable, s'il a voulu parler, même des hiéroglyphes naturels employés comme symboles : invention de l'art arbitraire et conventionnelle, que la nature n'a pas dictée : et encore moins s'il a voulu parler de l'écriture littérale, telle que nous l'avons, invention beaucoup plus fine et plus compliquée que la précédente. On peut assurer hardiment qu'elle suppose une longue existence précédente du genre humain. L'exemple général des peuples sauvages, qui ne l'ont pas, prouve que ce n'est que fort tard, après un grand exercice et un long déve-

loppement, que l'esprit humain a pu parvenir à une telle invention.

Anticlide croyait et s'efforçait, dit Pline (*ibid.*), de prouver par d'anciens monumens que cette invention des petites lettres était dûe à Menon l'Egyptien, quinze ans seulement avant le tems de Phoronée, (Pharaon) qui a conduit en Grèce la plus ancienne des colonies étrangères qui y soient arrivées; mais Bérose et Epigène soutenaient, ajoute-t-il, qu'elle était en usage au moins cinq à sept siècles avant le siècle de Phoronée, dont on place ordinairement l'émigration dans le dix-huitième siècle avant notre ère.

## §. XXXI.

### *Traditions historiques sur la transmission de l'art de peuples en peuples.*

Au rapport de Diodore (liv. 5), les Egyptiens, ainsi que les Phéniciens, tenaient l'art des Syriens, premiers inventeurs. Ces Syriens, s'il en faut croire Eusèbe (*Prepar. Ev., liv.* 10), sont les Hebreux. Il cite Eupolème, qui dit que

Moïse l'enseigna à sa nation, de qui les autres peuples de Chanaan l'apprirent. Mais Moïse, dans ses livres, ne dit lui-même rien de pareil. Il ne s'attribue point une telle invention dans le récit fort circonstancié de tout ce qu'il a fait et prescrit au peuple qu'il gouvernait; et tant de livres qu'il a écrit, montrent que l'écriture était dès-lors une chose très-usitée en orient: ce qu'il serait également facile de prouver par plusieurs endroits du Pentateuque où divers autres livres sont cités et extraits, et par l'antiquité du livre de Job, qu'on croit encore plus ancien. De plus, les colonies Phéniciennes, chassées de leur pays par l'invasion des Hébreux, divulguèrent par-tout cet art en occident. Il est donc certain que, dès-lors, l'art était familier en Egypte et en Chanaan. Il est possible que ceux-ci la tinssent des Syriens, et que ces derniers l'eussent appris des Assyriens ou Babyloniens, puisque, selon Pline, l'art était si ancien chez ceux-ci: encore est-il probable qu'ils n'en étaient pas les inventeurs, et qu'ils le tenaient de quelque peuple situé plus avant dans l'intérieur

de l'Asie, plus voisin de l'équateur; car plus les traditions remontent, plus elles s'approchent de ce canton de la terre; et nous voyons toutes les connaissances faire la même route, et s'avancer de l'Asie intérieure vers l'occident; de l'équateur vers le nord. On a dit que parmi les Grecs les Pelasges avaient l'usage de l'écriture avant l'arrivée des colonies Phéniciennes en Grèce; mais qu'ils le perdirent au tems que la Grèce fut dépeuplée par les inondations; ce qui a fait dire que Cadmus, fils, d'Agenor, en avait le premier introduit l'usage en cette contrée (*Diodore, l.* 5). Eustathe (*in Iliad ij*, 841), va plus loin, et rapporte que les Pelasges conservèrent seuls au tems du déluge l'usage de l'écriture que les autres nations Grecques perdirent alors. Diodore dit ailleurs (*liv.* 3) que les nouvelles lettres apportées aux Grecs, furent appellées Phéniciennes, et que les anciennes lettres, dont on se servait auparavant, et dont celles-ci firent abandonner l'usage, se nommèrent Pelasgiques: ce qui dit assez clairement que l'art d'écrire à la Pélasgienne ne fut pas entièrement

perdu au tems du déluge de la Grèce. Quelques savans ont même soupçonné que les Runes septentrionales étaient les restes de cette vieille écriture Pelasgique, conservés dans le nord de l'Europe. D'autres auteurs présument que c'est des Scythes que les anciens Grecs avaient appris l'art de l'écriture. Mais d'où sait-on que les Scythes ayent eux-mêmes connu cet art ? La conjecture contraire serait plus vraisemblable tant à leur égard qu'à celui des Pelasges même. Si les Pelasges ont eu en effet cet usage, il y a beaucoup d'apparence que leur écriture était en figures symboliques plutôt que littérale ; et que quand les Phéniciens eurent fait connaître aux Grecs les avantages de la nouvelle invention, ceux-ci abandonnèrent aussi-tôt leur ancienne méthode Pelasgienne. Palamède n'est point l'inventeur des lettres parmi les Grecs. Il n'a fait, comme Simonide, qu'introduire quelques figures nouvelles qui, pour plus de facilité, exprimaient des consonnes doubles. (*Plin. vij*, 66.) Il est constant que cette invention a été transmise par les Orientaux, soit que Cadmus en soit l'au-

teur, ou Cécrops l'Egyptien, ou Linus, précepteur d'Hercule, c'est-à-dire d'un marchand Tyrien : cet Hercule ne pouvant être le Thébain, fils d'Amphitryon, puisque l'histoire nous apprend qu'il y avait en Grèce des monumens écrits au tems même d'Amphitryon. Les Européens tiennent donc cette invention des Orientaux ; et il est certain que les lettres qui leur furent portées, sont les lettres Phéniciennes, dont l'Europe ancienne et moderne a toujours depuis fait usage.

## §. XXXII

*Les lettres phéniciennes sont les plus anciennes aujourd'hui connues, et celles d'Europe en tirent leur origine.*

Laissons donc les Phéniciens jouir, selon la tradition la plus ordinaire, de la gloire d'avoir inventé ce bel art de l'écriture organique. Ils en sont du moins les inventeurs à notre égard, puisqu'il est constant que ce sont eux qui par leurs voyages l'ont divulguée dans les pays plus occidentaux. On en a une foule de preuves, parmi

lesquelles il n'y en a point de meilleure que celle qui se tire de la chose même : je veux dire l'étymologie de la figure de chacun de nos caractères vulgaires, laquelle se trouve dans le Samaritain. Le caractère Phénicien est le même que le Chananéen: on n'en saurait douter, puisque c'est même peuple et même pays. Par la même raison le Chananéen est à-peu-près le même que le Samaritain. Or le Samaritain est l'ancien caractère hébreu : ce qui est prouvé par les anciens Sicles de Palestine dont les inscriptions sont en caractères Samaritains. Donc le Phénicien est le même, ou à-peu-près le même que l'ancien caractère hébreu. Les *Cadmus*, c'est-à-dire *les hommes d'orient* ont transmis ce caractère tant aux Grecs (qui le retournèrent de gauche à droite, après s'en être servi d'abord à la manière orientale, puis alternativement de deux manières, allans et revenans comme les bœufs qui tracent les sillons) qu'aux Etrusques et Osques d'Italie, qui retinrent l'usage d'écrire de droite à gauche, et ne se servirent que de lettres capitales. Les Latins descendus des Osques, formans leur langue sur le dialecte

grec éolique, qui prévalait dans leurs provinces, usèrent pour petit caractère des lettres à la grecque, et pour caractère capital des figures osques et étrusques, qu'ils retournèrent de l'autre sens à la grecque, afin de conserver l'uniformité dans leur écriture. Les deux inscriptions en lettres osques, qu'on vient de trouver dans la ville souterraine d'Herculane, ont un rapport infini avec les capitals la tines figurées à l'envers. Telle est l'étymologie de la figure de nos caractères. Au reste il me paraît probable que les Etrusques ont emprunté leurs lettres immédiatement des colonies orientales plutôt que des Grecs. Elles sont fort semblables à celles que Scaliger donne pour être les lettres des inscriptions Thébaines; et de plus les Etrusques écrivaient de droite à gauche. Je crois aussi que les Latins ont pris leurs lettres immédiatement des Etrusques, et qu'ils les ont ensuite figurées à-peu-près semblables aux lettres éoliques de la grande Grèce qui en différaient peu, suivant le sens des lignes de gauche à droite. Les lettres que Cadmus apporta en Grèce seraient encore plus semblables aux lettres

latines, qu'aux grecques même vulgaires; telles que nous les avons et telles que les Grecs les avaient altérées par l'usage si la forme en était telle que Scaliger (*ad. An. Euseb.* 1617. *Vide Henselium Synops. Harmonic. p.* 88,) l'a figurée dans les trois anciennes inscriptions qu'Hérodote dit avoir vu écrites en lettres cadméennes semblables aux ioniques dans le temple d'Apollon à Thèbes en Béotie. Les inscriptions les plus anciennes qui existassent parmi les Grecs était l'une d'Amphitryon petit-fils de Cadmus; la deuxième, d'Hippocoon, fils de Laïus; la troisième, de Laodamas, fils d'Etéocle. J'ajouterai ici quelques preuves, presque toutes tirées de Bochart pour démontrer que les figures des lettres grecques, et des nôtres, viennent nécessairement du caractère chananéen, qui était sans doute fort approchant de l'Egyptien, vu le voisinage des deux peuples, s'il n'était le même, comme cela est encore plus vraisemblable et comme il faut que le soutiennent ceux qui prétendront que l'art a passé directement d'Egypte en Grèce.

## §. XXXIII.

*Preuves que les lettres grecques, étrusques et latines, viennent du chananéen ou phénicien.*

1°. Cadmus, Hévéen de naissance, et officier de cuisine du roi de Phénicie, fut le chef d'une colonie qui passa dans la Grèce. Harmonie, sa femme, musicienne du palais, au rapport d'Euhemère, et probablement native des environs du mont Harmon dans le même pays, porta la première en Grèce, selon les apparences, l'art de la musique. Quant à celui de l'écriture, il est presque constant qu'il y fut porté par son mari, qui n'aura pas sans doute donné aux Grecs d'autres lettres que celles de son pays. Les lettres grecques ioniques passent pour les plus anciennes entre tous les caractères grecs. Hérodote (*l. v, ch.* 58), dit que les caractères dont les Phéniciens se servaient de son tems, étaient les mêmes que les anciennes lettres ioniques, dont on avait un peu altéré depuis la figure et le son. Il ajoute qu'en ce cas-

ton de la Grèce, le mot *phéniciennes* signifie *lettres*. Hézychius rend de même le mot Ἐκφονῆσαι par le terme synonime ἀναγνῶναι (d'ἀναγνώσκω *lego*.)

## §. XXXIV.

*Preuve du passage des figures symboliques aux figures littérales.*

2°. Les Grecs, malgré la prétention où ils étaient que leur langue est la plus ancienne de l'univers, étaient obligés de reconnaître eux-mêmes, dit le philosophe Cratès, que les noms appellatifs de leurs lettres ne sont pas tirés de leur langue, mais de quelqu'autre langue barbare. *Alpha* est le nom que Cadmus a donné à notre première lettre, dit Plutarque, parce que les Phéniciens appellent ainsi un *bœuf*. En effet, si on fait attention à la figure de l'*aleph* samaritain, on y trouvera quelque image grossière d'une tête de bœuf avec ses deux cornes. On voit ici une trace du passage des hiéroglyphes aux lettres courantes. Et il n'est pas étonnant que les Chananéens ou les Egyptiens leurs voisins

aient donné à leur première lettre le nom et la figure de l'animal le plus utile, si révéré parmi eux, et si commun dans leur ancienne écriture symbolique. Au reste, il n'est pas certain que le bœuf fût la première lettre de l'alphabet simple des Egyptiens : car Plutarque dit ailleurs que la première lettre de leur alphabet était un Ibis portant le bec à ses jambes : ce qui figurait une espèce de triangle. De-là peut-être que l'*A* majuscule a une forme à-peu-près triangulaire ; au lieu que l'*a* ordinaire (sur-tout celui des Grecs *α*) approche plus de la forme d'une tête de bœuf posée horizontalement ; mais de quelque manière que cela soit, on retrouve toujours ici le passage des figures hiéroglyphiques aux caractères simples.

## §. XXXV.

*Alphabet chananéen comparé avec le grec.*

3°. Les noms des lettres vulgaires et grecques sont les mêmes que ceux des lettres hébraïques *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, etc. *Alpha*, *Beta*, *Gamma*, *Delta*, *Epsilon*, etc.

*Aleph*, *Beth*, *Guimel*, *Daleth*, *Hé*, etc. L'ordre est le même presque dans tout le cours de l'alphabet : et cet ordre est fort ancien, comme on peut le vérifier, dit Selden, par les acrostiches de David et de Jérémie. Les derniers caractères composés qui se trouvent à la fin de l'alphabet grec, ont, comme on le sait, été ajoutés dans la suite par Simonide ou par Epicharme.

## §. XXXVI.

*Origine de la figure de nos caractères.*

4°. La figure des caractères samaritains retournés étant assez approchante de celle des caractères grecs, il y a apparence que les caractères phéniciens, s'ils n'étaient les mêmes que les samaritains, n'en étaient pas plus différens que les latins le sont des grecs, et peut-être même tenaient-ils le milieu entre le samaritain et le grec. Il est vrai que les lettres que l'on voit sur les médailles puniques ne paraissent pas avoir beaucoup de ressemblance avec les caractères grecs, non plus qu'avec les samaritains. Mais il faut remarquer que ce sont

des monumens africains fort éloignés de leur source, qui a pu être altérée par le commerce continuel avec des étrangers, et par la grande distance des lieux et des tems : car il ne paraît pas que ces monumens soient beaucoup antérieurs à l'ère vulgaire.

5°. Les Grecs dont l'accent était doux et beaucoup plus sortant que celui des Phéniciens, ont transformé en voyelles les aspirations gutturales des Orientaux. Mais les Ioniens, plus voisins de ceux-ci, conservèrent en aspiration la lettre *H*, dont les autres Grecs avaient fait un *E* ouvert et long. L'usage des Ioniens, peut-être conservé originairement par les Etrusques, a passé dans la langue latine, d'où il s'est perpétué dans nos langues vivantes. L'aspiration *H*, si commune dans nos dialectes latins, et qui ne paraît plus dans l'alphabet grec comme simple aspiration, y était néanmoins anciennement avant que Palamède n'eut inventé les caractères doubles *θ*, *φ*, *χ*, qui le remplacent. Alors, au rapport de Marius Victorinus, les Grecs écrivaient ΤΗΕΟ'Σ, ΠΗΙ'ΛΟΣ, ΚΗΡΟ'ΝΟΣ. Mais depuis que l'usage des lettres doubles l'eût

rendu inutile, Simonide se servit du caractère *H* pour figurer l'*é* long ou *ετα*. Car, jusques-là l'*é* long s'était écrit avec un simple *epsilon*. Enfin, Callistrate de Samos rassembla toutes les lettres grecques, préféra les ioniques comme plus anciennes, rangea dans leur ordre jusqu'au nombre de 24, tant les anciennes lettres que celles que Palamède et Simonide avaient introduites. Cet alphabet fut reçu par les Athéniens sous l'archontat d'Euclide. (*Andron. in Tripode ap. Suidam in ψ. Σαμίων.*)

6°. On croit communément que Cadmus ne donna aux Grecs que seize caractères; mais il faut y ajouter les signes ou épisêmes (*notæ distinctivæ, signationes*), Βαῦ qui est le *vau* ו sixième lettre samaritaine, et *sigmatau* ς qui étaient de vraies lettres, et qui, quoique supprimées de notre alphabet grec d'aujourd'hui, y étaient certainement autrefois. Car le digamme éolique *F* est le même que l'*v* consonne des Latins et des Français. Les Latins ne le prononçaient pas doux comme nous, mais rudement siflé *F*. L'*F* est chez eux et chez nous la sixième lettre comme chez les Samaritains

maritains. Dans l'alphabet éthiopien, que l'ordre et le nom des lettres montrent clairement être le même que celui de Chaldée et de Phénicie, le *Waw* y est aussi la sixième lettre. *Alf, Bet, Geml, Dent, Haut, Waw*, etc. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit (§. 25 de ce chap.) que les Ethiopiens ont eu l'usage de l'écriture hiéroglyphique avant que d'avoir celui d'un alphabet. Diodore dit qu'ils avaient deux sortes d'écritures; et il paraît qu'on doit conclure du récit d'Héliodore qu'ils avaient deux sortes de lettres; les unes *royales*, semblables aux caractères sacerdotaux de l'Egypte, c'est-à-dire, comme il paraît qu'on doit l'entendre, aux hiéroglyphes; les autres *vulgaires*. Ainsi les Ethiopiens ont pratiqué à-la-fois, pendant quelque tems, l'ancienne méthode d'écriture *réelle*, et la nouvelle méthode d'écriture *verbale*.

La preuve que l'autre épisême ϛ *sigmateau* remplaçait dans le même ordre chez les Grecs la sixième lettre samaritaine, et faisait partie de leur alphabet, c'est que chez eux il s'est conservé dans les chiffres où il est le sixième, comme dans

l'alphabet oriental, au lieu que le σ *sigma* ou *S* final est beaucoup plus reculé. La preuve que l'alphabet grec suit le samaritain, et que le σ *sygmatau* ou *S* y était comme dans l'autre la sixième lettre, se tire de l'alphabet cophtique qui est évidemment le même que le grec (le cophte étant un grec corrompu en Égypte depuis que ce pays fut sous la domination des successeurs d'Alexandre.) L'alphabet cophte est *Alpha*, *Vida*, *Gamma*, *Dalta*, *Ei*, *So*, etc. Dans un vieux manuscrit de l'abbaye de Fulde où l'on trouve les noms des lettres grecques, écrit tout au long, la sixième entre l'*epsilon* et le *zéta* est nommée ἐπίσινον, et sa forme est celle d'une *S*. On en trouve une autre le πι et le ρό, (le *p* et l'*r*,) appelée κοπτην ou κόφε, qui est évidemment le ק *khof* des Orientaux et le *q* des Latins dont les Grecs ne faisaient pas usage. Les latins ont adopté immédiatement des Phéniciens le ק *kof* ou *q* retourné qui se trouve aussi chez les uns et les autres entre le *p* et l'*r* et que les Grecs n'avaient pas.

## §. XXXVII.

*De la direction des lignes.*

La direction des lignes, chez tous les Orientaux, est, comme on sait, de droite à gauche, contraire à la nôtre. C'était l'ordre Samaritain, que probablement les Grecs suivirent aussi dans les premiers tems où l'art leur fut transmis. Il y a bien de l'apparence que les anciennes inscriptions Thébaines étaient écrites de droite à gauche. Elles sont toutes trois plus anciennes que la guerre de Troye. Quand on en trouve de *boustrophées*, telles que l'inscription Sigéenne, c'est aussi un signe qu'elles sont fort anciennes. Celles-ci semblent marquer le tems où les Grecs ont commencé à changer la direction de leurs lignes. Mais après tout, c'est une chose bien étrange qu'un peuple s'avise de varier là-dessus. Comment peut-il venir en pensée de changer l'usage habituel de diriger les lignes ? Ceci pourrait faire soupçonner que les Grecs avaient dès-lors une écriture dirigée à l'occidentale, et qu'ils ne firent qu'adopter les lettres qu'apportèrent les Orientaux. Mais,

est-il plus naturel de croire qu'un peuple qui a l'usage de l'écriture et des lettres propres, les quitte pour en adopter d'autres ? Il y a là de part ou d'autre une grande bizarrerie, dont il n'est pas possible de rendre de bonnes raisons. Ce n'est pourtant pas ici le seul exemple. Les lettres latines ont aboli dans le nord l'usage des lettres Runiques. Les Latins avaient pris les lettres des Etrusques, leurs voisins, et en conduisaient la direction en sens contraire, comme les Grecs leurs autres voisins. Non-seulement, les Latins placés entre les Eoliens de la grande Grèce, et les Pyrrhéniens de l'Etrurie, ont pris la direction des lignes à la grecque, en adoptant les lettres Etrusques ; mais les Ethiopiens d'Abyssinie, Sabéens d'origine, et qui ont l'alphabet de Chaldée, conduisent leur ligne de gauche à droite, en sens contraire aux Orientaux. La direction grecque et latine fut sans doute bientôt suivie en Etrurie même, quand Rome commença d'y étendre sa domination. En général, quand un peuple puissant ou savant se mêle avec un autre ignorant ou plus faible,

ce dernier, sur-tout en fait de sciences, prend beaucoup de l'autre, et conserve quelque chose du sien. Rome ignorante prit beaucoup des Etrusques, et leur rendit davantage à son tour quand elle fut devenue la plus forte.

Quoique la direction des lignes en sens contraire n'exclue pas le rapport qui peut se trouver entre deux langues, comme nous le voyons par l'exemple du phénicien et du grec, la direction dans le même sens marque une grande analogie entre les langues qui l'employent dans leur écriture, et peut servir à guider ceux qui voudront ranger les langues sous des classes générales. Il y a bien des manières de diriger les lignes : le choix a dépendu de la fantaisie ou de la commodité de ceux qui en ont les premiers introduit l'usage. Elles peuvent être horizontales de droite à gauche, comme en orient : horizontales de gauche à droite, comme en Occident ; boustrophées ou alternatives de cette manière, comme on les trouve en certaines inscriptions ; perpendiculaires (comme dans les langues chinoises, et comme je

doute pas que les hiéroglyphes ne soient écrits sur les pyramides d'Egypte ) de haut en bas, ou de bas en haut, ou même boustrophées alternativement, les lignes suivies de droite à gauche, ou de gauche à droite ; enfin, de beaucoup d'autres manières qu'on peut imaginer. Au premier aspect, il ne paraît guère naturel qu'on ait pu introduire aucune manière de diriger les lignes, qui fasse repasser la main sur celles qui viennent d'être tracées, comme serait l'écriture horizontale en continuant les lignes de bas en haut, ou la perpendiculaire en les continuant de droite à gauche ; car alors la main effacerait ce qu'elle vient fraîchement d'écrire. Mais il est presque certain que dans les premiers tems de l'introduction de l'art, on n'écrivait que fort rarement, dans le cas seulement où l'on voulait conserver la mémoire des choses importantes et publiques, et en gravant les caractères sur des matières dures. Ce n'est que lorsque les sciences ont eu fait du progrès, et que les nations ont été civilisées, qu'on a journellement écrit à main courante, avec la plume ou le pinceau sur

des matières moins durables, mais plus faciles à manier. Alors, on a suivi dans la direction des lignes l'usage habituel, bon ou mauvais. Un peu d'attention a suffi pour se précautionner contre les ratures, qu'il est aisé d'éviter en écrivant avec le pinceau, et qui ne sont pas à craindre en écrivant avec un poinçon, soit sur des feuilles de latanier, soit sur des tablettes cirées, etc. Quoiqu'il paraisse d'abord contraire à la raison et à la probabilité qu'aucun peuple dirige son écriture horizontalement, multipliant les lignes de bas en haut en repassant la main sur ce qu'il vient d'écrire, on en trouve un exemple assuré. « Ceux du pays de Thibeth, dit Rubru» quis (*Voyage de Tartarie*, *c.* 39) écri» vent comme nous de la gauche à la droite. » Ceux de Tangut écrivent de la droite à » la gauche comme les Arabes, et en mon» tant en haut multiplient leurs lignes ». Cet auteur se trompe dans l'application du fait. L'écriture du Thibet et celle de Tangut, est constamment la même. Mais il ne se trompe pas dans le fait même. Chamberlayn nous a donné un modèle de l'écriture

des Tartares Mantcheoux, voisins du pays de Tangut, où l'on voit qu'ils suivent dans la progression de leurs lignes cette extraordinaire direction, telle que Rubruquis la rapporte.

## §. XXXVII.

*Manière de connaître de qui un peuple tient la lecture et l'écriture.*

Par l'origine des termes qui, chez les nations, expriment l'action de lire et d'écrire, il est facile de connaître de qui ils tiennent l'art de l'écriture. On voit par exemple que les Prussiens et les Russes le tiennent des Grecs, appellant ainsi qu'eux l'art d'écrire, *Gromata* de *Graphein* : les Allemands qui le tiennent des Romains, disent en leur langue *Schreiben*, *Scribere*.

# CHAPITRE VIII.

## De l'écriture numérale par chiffres.

### §. I.

*Les chiffres sont une écriture idéale.*

CE que j'ai dit de l'écriture purement idéale, qui parle directement à l'esprit par le seul organe des yeux, et qui a cet admirable avantage de pouvoir être prononcé à voix haute par différens peuples, chacun en sa propre langue, quoique l'un n'entende pas celle de l'autre, demande que j'ajoute quelque chose sur ce qui s'en est introduit parmi nous dans l'usage commun. Ce sont les chiffres ou caractères des nombres. Nous tenons des Arabes, peuple très-sçavant en mathématiques, ceux dont nous nous servons aujourd'hui; et ceux-ci les tenaient presque certainement des Brach-

manes, grands philosophes et grands arithméticiens. Pour le dire en passant, plus j'approfondis l'histoire et les antiquités, plus je suis tenté de croire que les anciennes connaissances quelconques, même celles des Chaldéens et des Egyptiens, viennent de ce pays-là, où l'on sait que Ninus et Sésostris ont communiqué; et que plus il est possible de remonter à l'origine des choses, plus la source se rapproche de l'Inde et des climats voisins de l'équateur.

## §. II.

*Les doigts de la main sont l'organe primitif de l'expression des nombres par gestes.*

Quoique le *numérique* n'existe pas en réalité dans les objets, et que ce ne soit qu'une relation constitutive d'un ordre imaginaire introduit par l'homme pour son besoin et pour sa commodité, ce besoin est d'un si fréquent usage, qu'il n'y a nul doute que ce ne soit une des premières inventions humaines. L'extrémité de deux mains refendues en dix parties en a été l'organe primitif et le premier indicateur. C'était une

table arithmétique fabriquée par la nature, et que chaque sauvage avait toujours prête au besoin. L'usage en a certainement précédé celui de l'écriture, puisqu'on trouve l'un chez mille nations qui n'ont pas l'autre : et peut-être que les hiéroglyphes indiens qui nous servent de chiffres aujourd'hui, sont un reste de l'ancienne écriture idéale par *clefs*, antérieure à l'écriture vulgaire par *lettres*.

On voit sur presque tous les obélisques une figure en forme de rateau dont les dents, toujours au nombre de neuf, sont assemblées sous une ou sous plusieurs lignes transversales. Bianchini a fort ingénieusement soupçonné qu'elle représentait une machine ou table arithmétique des Egyptiens, auquel cas leur calcul se faisait par le *novennaire*, qui n'est pas mal choisi, et qui dans le calcul a des propriétés singulières qu'on ne trouve que dans ce nombre. Il se peut faire néanmoins que les Egyptiens, n'ayant comme nous que neuf figures, eussent aussi comme nous une marque que nous ne reconnaissons plus, pour ajouter à la figure, et compléter l'échelle décimale. Le nombre

des traverses des rateaux peuvent avoir servi pour indiquer si le nombre des dents était employé comme unité, comme quarré, comme cube; si c'était neuvaine, ou neuvaine de neuvaine, etc. en un mot quelque équivalent à ce que nous appellons les dixaines, les centaines, les mille, etc. Bianchini, (*Decad. I, cap. 3, pag. iij,*) explique assez au long la manière dont il présume que les Egyptiens pouvaient employer cet instrument arithmétique. Ceux qui voudraient s'adonner à déchiffrer les hiéroglyphes feront bien de lire son hypothèse.

## §. III.

### *De l'emploi des lettres pour chiffres.*

Quand l'écriture littérale eut prévalu, la commodité de conserver une formule abrégée d'écrire en simples notes, l'expression des nombres, (si commune, qu'on peut remarquer à ce sujet que nous nous servons du mot *un* comme de l'article du substantif, *un raisonnement, une figure*) fit qu'on se servit pour cet effet de lettres alphabétiques, prises non à l'ordinaire comme signes des sons vocaux, mais comme figures absolument

représentatives

représentatives des quantités numériques. C'est ainsi qu'ont chiffré les Hébreux et les Grecs, avec des lettres selon l'ordre de l'alphabet, Α, Β, Γ, Δ, etc. pour 1, 2, 3, 4, etc.

## §. IV.

*Que les chiffres romains ne sont pas des lettres, mais des images du geste des doigts. Progression quinaire de ce chiffre.*

Il n'en est pas de même du chiffre latin ; quoique exprimé par des figures semblables à quelques lettres de leur alphabet, savoir, I, 1. V, 5. X, 10. L, 50. C, 100. D, 500. M, 1000. Mais ces deux ou trois derniers signes ne sont problablement pas du même tems, ni aussi anciens que la première invention. Alors on n'allait pas si loin dans les comptes. Dès qu'une quantité numérale devenait si étendue, les Sauvages la regardaient et la désignaient comme indéfinie.

Il n'y a évidemment dans ces prétendues lettres, dans leur puissance, ni dans l'ordre où elles sont prises, rien qui indique un procédé tiré des lettres de l'alphabet. On y entrevoit quelque chose de tout différent

qui tient à la méthode sauvage de compter sur les doigts, et qui paraît nous découvrir la trace de la première invention. L'écriture des chiffres y semble faite selon la formule primitive d'écriture en figurant les images des choses. *Un* y est représenté par la lettre I, qui est l'image d'un doigt levé. *Deux*, *trois*, *quatre*, par II, III, IIII; deux, trois, quatre doigts levés. *Cinq*, par la lettre V, qui est l'image du pouce et d'un doigt levé (les autres baissés.) *Dix* par deux V, dont l'un renversé et appointé à l'autre, ce qui est semblable à la lettre X. *Cinquante* ou cinq dixaines par la lettre L, qui est l'image du pouce et de l'index de la main gauche tenus dans la position représentée. La lettre C, pour *cent* pourrait être la même figure en courbant les deux mêmes doigts. La lettre D, pour *cinq-cent*, est l'index de la main droite courbé et joint au pouce de la même main tenu tout droit. La figure CIↃ pour *mille*, n'est autre chose que la figure précédente doublée (pour deux fois 500,) et faite de la main gauche comme de la main droite en joignant les deux pouces, qui ne paraissent faire qu'une

ligne droite entre deux courbes. En écrivant, on a pour plus de promptitude figuré ce geste par M ou ∞ en forme du 8 arabe couché. Mais tous ces derniers nombres me paraissent trop étendus pour avoir eu lieu chez des peuples sauvages. Ceux que nous connaissons ne vont pas si loin. Quand la quantité devient trop nombreuse, ils se contentent de la marquer par un geste général et indéfini; par exemple, en prenant de la main une poignée de cheveux. Il se peut faire aussi néanmoins que le C, pour *cent*, et l'M pour *mille*, soient de véritables lettres initiales de ces deux mots : qu'on ne sache pourquoi *cinq cent* est marqué par un D : et que ces dernières formules, ainsi que quelques autres plus compliquées, ayent été ajoutées à la première invention pour la commodité de l'art dans un siècle plus instruit. Mais j'avoue que l'opinion que j'ai ci-dessus déduite me paraît plus naturelle et plus probable.

Remarquons que les figures arithmétiques des Romains ont une progression quinaire, et qu'elles changent et recommencent de cinq en cinq par l'unité : comme

si au bout de ce nombre la table arithmétique eût été épuisée. Le geste emploie une main seule tant qu'il peut compter par cinq : il ne les emploie toutes deux que pour marquer un second *quine* commencé ou complet, pour figurer la dixaine d'unités, ou la dixaine de centaines : ce qui est une marque sensible qu'on a procédé par compter d'abord avec une main, et une preuve démontrée que l'échelle arithmétique décimale doit sa naissance aux dix doigts des deux mains. Le chiffre latin a des figures particulières pour *cinq*, pour *dix*, (deux fois cinq), pour *cinquante*, pour *cent*, pour *cinq cents*, pour *mille* : à chacune de ces différentes figures quinaires, on ajoute, selon le besoin, les unités, les quines, les doubles quines ou dixaines, les centaines. On voit par un passage de Plutarque (*in Isid.*) que cette méthode de nombrer par cinq était aussi celles des Pelasges ou Grecs sauvages; car il dit qu'en cette langue πεμπάζεσθαι, *quiner*, signifiait autrefois simplement *compter*. Ceci fait voir que Bianchini s'est trompé dans son système sur l'origine de la figure

| Romains. | Européens-empruntés des arabes | Vulgaires arabes et Persans. | | | | Ch |
|---|---|---|---|---|---|---|
| I | I | ١ | | | | |
| II | 2 | ٢ | | | | |
| III | 3 | ٣ | ٣ | | | |
| IIII IV | 4 | ٤ | ٤ | ٤ | ٤ | ٤ |
| V | 5 | ٥ | | | | |
| VI | 6 | ٦ | | | | |
| VII | 7 | ٧ | | | | |
| VIII | 8 | ٨ | | | | |
| VIIII IX | 9 | ٩ | | | | |
| X | 10 | ١٠ | ١٠ | | | |

des chiffres latins. (*Hist. univ. p.* 112) ; car ce système suppose pour principe que la progression du compte est par 10, au lieu qu'elle est visiblement ar .

## §. V.

### *Des figures de notre chiffre actuel.*

Nous nous sommes servis en Europe de cette grossière façon de chiffrer jusqu'au treizième siècle, où le savant astronome Alphonse, roi de Castille, introduisit l'usage du chiffre indien que les Arabes d'Afrique avaient apporté en Espagne. Je ne suis pas assez instruit pour pouvoir dire si nos figures seraient encore reconnaissables en les comparant avec les traits originaux ; car il est possible que dans une si ancienne et si longue émigration, elles soient fort altérées.

Celles des Malabares, Banians et Brachmanes actuels que je donne ici, ne sont pas ressemblantes aux nôtres dans tous les traits. (Voyez *Pl.* IX.) Mais l'Inde est bien étendue. Qui peut savoir quand et chez qui les Arabes les ont autrefois em-

s? Nous ne les formons pas nous-
à présent bien semblables à celles des Arabes. Les traits se défigurent beaucoup en peu de tems chez toute nation qui n'a pas l'art de l'Imprimerie, qui en fixe la forme. Par-tout où l'on n'écrit qu'à main courante, chacun le fait selon sa manière et son aptitude. Quelle différence ne trouvons-nous pas dans l'imprimé entre l'allemand, le gothique, l'italique et le quarré? Quelle variation dans nos écritures manuscrites des différens siècles? C'est un art particulier que celui de les savoir reconnaître. Cependant on voit bien que nos figures 1, 2, 3, 4, 7, ne sont que peu altérées de l'arabe ١ ٢ ٣ ٤ ٧ ou simplement redressées; que 9 est entièrement conforme; que le point ou le zéro servent indifféremment pour marquer le progrès décimal, soit qu'on écrive 1. 2.., ou 10. 200. De plus, il est facile de remarquer que presque par-tout les trois premiers chiffres ordinaux, qui sont le premier monument et la base de tout le reste, se forment selon la méthode de l'écriture primitive en image figurée d'un, deux, et trois traits ou doigts,

soit verticaux, soit horizontaux, que la célérité de la plume, au lieu de les laisser isolés, a souvent joints par des liaisons arrondies, et a chargé de queues superflues.

## §. VI.

*Qu'il vient originairement des Indiens.*

On attribue à diverses nations l'origine de notre chiffre actuel, aux Grecs, aux Latins, aux Carthaginois, aux Celtes, aux Scythes. Nul doute néanmoins qu'elle ne vienne de l'Orient. Nous tenons en notre langue le mot *chiffre*, soit de l'arabe, soit de l'hébreu *saphar*, i. e. *numerare*. De plus, la progression de l'écriture de chiffres va à l'orientale de droite à gauche, les nombres à droite étant les plus simples, et ceux qui se continuent allant à gauche, augmentant de valeur et de puissance. Nous avons conservé dans les chiffres, sans nous en appercevoir, cette formule orientale d'en diriger l'écriture de droite à gauche, quoiqu'en pratique nous commencions par habitude de gauche à droite par les chiffres les plus puissans que

ommons aussi les premiers en pro-
t. L'opinion ordinaire, qui les tire
abes ou Sarasins, de qui descen-
les Maures d'Afrique conquérans de
gne, est la seule véritable : et ceux-ci
aient réellement des Indiens, selon
non des écrivains les mieux versés
ans l'érudition orientale. « Parmi les di-
» vers chiffres qu'ont les Persans, dit
» Chardin, (*tome ij, p.* 3,) ils en ont
» un composé de dix figures simples qu'ils
» appellent *asab Indi*, *compte ou chiffre*
» *des Indes*, parce qu'il paraît tout-à-fait
» semblable au chiffre ordinaire des In-
» diens, dont je crois qu'il est tiré aussi :
» je trouve même que, quand on y com-
» pare nos chiffres de près et avec atten-
» tion, on trouve qu'ils en sont aussi sor-
» tis ; sur quoi on peut observer que le
» mot arabe *syfer*, d'où est venu no-
» tre mot de *chiffre*, est indien d'ori-
» gine : ce qui donne lieu de croire que
» les Arabes (qui ont les premiers sup-
» puté avec les *chiffres*, au lieu qu'aupa-
» ravant ils supputaient avec les lettres
» alphabétiques, comme tous les peuples

» de l'Orient, et comme les Grecs et les » Latins), apprirent cette manière des » Indiens. Les Persans prétendent que le » mot *syfer* est persan d'origine, et veut » dire *voyage*, *progression*, *avancement*, » parce que c'est la voie des progressions » numéraires ; mais ils conviennent que les » Indiens les leur ont donné. Cela se » trouve ainsi dans leurs anciens auteurs, » et fort communément ils appellent ces » figures *Hazab ell Ind. Arithmétique du* » *peuple Indien.*

» Il nous semble, ajoute à ce sujet M. » de Guines, que ce fait ne peut être con- » testé. Notre chiffre, que nous tenons des » Arabes, est appellé par ces peuples, » chiffre indien, et nous avons eu occasion » de nous convaincre qu'il subsiste encore dans » l'Inde, particulièrement dans la langue » des Telongouts. C'est sans doute lorsque » les Arabes ont été dans l'Inde apprendre » les sciences des Brachmes, qu'ils ont » substitué les chiffres à leurs lettres qui » leur en tenaient lieu. Ils les ont porté en » Espagne où il y avait un très-grand nom- » bre de savans ; et de l'Espagne, ces chif-

» fres se sont répandus dans toute l'Eu-» rope ».

## §. VII.

*Admirables effets du chiffre arabe.*

L'introduction de l'usage de ces figures, et la méthode simple de leur arrangement qui donne la progression décimale, quarrée cubée, etc. est un des plus grands pas qui se soit fait vers les sciences. J'estime que nous lui devons en grande partie la supériorité que nous avons acquise sur les anciens dans les sciences de calcul, et qu'il nous eût été impossible de nous mettre à portée d'en venir au point où l'on est parvenu à cet égard dans le siècle présent, si nous eussions continué de nous servir de la méthode, embarassée des figures numérales en usage chez les Romains. Nous vantons beaucoup l'avantage, qu'en ceci nous avons sur les anciens. Mais une grande partie de notre mérite est dans l'instrument qu'ils n'avaient pas, et dont nous ne sommes pas les inventeurs. Il y a eu beaucoup d'art dans l'invention du zéro doué d'une puis-

sance, passive en lui-même, active dans les autres nombres. Mais, à cela près, il n'en fallait guères pour figurer chaque nombre jusqu'à dix par un seul caractère; et il n'était pas, à ce qu'il semble, fort difficile d'inventer l'hypothèse, qui suppose dans la suite des chiffres la progression décimale. Cependant, cette petite clef a ouvert des bâtimens immenses.

C'est ce qui arrivera toujours lorsqu'il s'agira de calculs, de combinaison, d'ordre et d'idées morales; car ces sortes de choses n'étant point dans la nature, mais étant de simples manières de percevoir les êtres réels, manières que l'esprit de l'homme crée et combine pour son propre usage, elles fructifient avec une extrême facilité, et se développent avec une étendue sans bornes dans ce terrein intérieur. L'esprit trouve en soi la matière et la forme; il est à-la-fois l'œuvre et l'ouvrier, et s'exerce avec un succès assuré sur des choses auxquelles il a lui-même donné l'être. C'est par cette raison que les sciences de calcul, l'algèbre et la géométrie, sont appellées *sciences exactes*. Elles sont les seules qui

puissent l'être en effet. Mais cette prérogative ne leur vient que de ce qu'elles n'existent qu'en l'homme et par l'homme, que par les considérations combinées et abstraites de l'esprit humain qui les produit, sans qu'elles ayent, hors de-là, aucune existence réelle dans la nature, n'étant que de simples relations, que des êtres imaginaires qui ne sont rien hors de la pensée qui les a créé et qui les considère. C'est donc cette entière et parfaite connaissance d'un objet que l'homme a produit en lui-même, qui le fait arriver à ce point de certitude et d'exacte précision, qu'il ne peut atteindre lorsqu'il exerce l'opération de son esprit sur des objets réels, physiques, placés hors de lui, et dont il ne peut avoir qu'une idée incomplète. Ainsi, la précision des sciences exactes ne leur donne peut-être pas autant d'avantage qu'on le croit, sur les autres sciences, puisqu'elles ne la doivent qu'à ce que les nombres et les lignes, objets de leur opération, n'ont aucune existence dans la nature. Certainement la première, la plus éminente prérogative d'un être quelconque, est la vérité réelle de

son

son existence physique. Une plante, un fait, ont cette supériorité marquée sur un nombre, ou sur une ligne mathématique. N'omettons pas cependant de dire en même tems que l'arithmétique et la géométrie sont d'un si grand, d'un si fréquent usage pour l'homme, d'une telle utilité pour l'ordre personnel qu'il se fait à lui-même dans la perception des objets réels, et dans le service qu'il en tire relativement aux convenances qu'ils ont avec lui, qu'on ne peut trop louer ces deux sciences, en admirer l'invention, et montrer de reconnaissance pour les travaux des mathématiciens qui en ont avancé le progrès et qui ont eu l'art de les adapter, comme instrumens, à tant de choses infiniment utiles au genre humain.

## §. VIII.

*Qu'il est probable que les Gres ont connu l'emploi du zéro.*

On a pu remarquer dans la table précédente contenant les chiffres de divers peuples, que quelques nations figurent le zéro par un point. Je viens de parler de cette

excellente invention d'un signe qui décuple le chiffre précédent J'ajouterai qu'elle ne doit pas avoir été inconnue aux anciens peuples Grecs, quoique nous ne la tenions pas d'eux. C'est une induction que je tire des mots κατὰ, κοντα, *genti, genta, centum* usités pour désigner le complément des dixaines, ou de la dixaine des dixaines. Cette expression signifie certainement *un point*, venant de κεντεω (*pungo*) ainsi que κέντρον (*point* principal *centre.*) On l'emploie d'abord après la première dixaine, pour marquer toutes les suivantes. δικατι, *duigenti;* c'est-à-dire, *deux fois le point, deux fois la dixaine.* Car les Latins ont d'abord dit *duiginti* pour *bis-ginti*, ou *viginti* (*vingt*, en Anglais *twenty*). De même τριακοντα *triginta* (trente :) ἑκατον, *centum* (cent.) Quant à la première dixaine, ces nations s'étaient contentées d'un mot qui exprimaient le *double* geste, ou le geste des *deux* mains : car c'est (ainsi que la ressemblance des mots *deux* et *dix* me porte à le croire), ce que signifie, δεκα,, *decem*, *dix.* Le grand nombre χίλια, Μύριας, *mille* (mille) dont nous nous servons, non-seu-

lement comme nombre, mais aussi dans le discours habituel comme de l'expression d'une grande quantité indéfinie, vient des mots orientanx *chel* (tout, total,) *mila* (plénitude, quantité). De ce dernier viennent les mots *multum*, *multitude*, etc.

## §. IX.

### *De l'échelle décimale et de ses défauts.*

On a dit que dans les nombres, le premier ordre jusqu'à *dix* et la progression décimale ont leur origine dans les dix doigts des mains :

*Hic numerus magno tunc in honore fuit :*
*Seu quia tot digiti per quos numerare solemus*, etc.
OVID. Fast. 3.

La main est l'organe primitif de l'expression des nombres. Mais comme la nature n'avait pas eu cet objet en la fabriquant, et qu'on n'a fait qu'appliquer ici un instrument fait pour autre chose, il ne s'est pas trouvé, dans l'usage, aussi parfait qu'il l'aurait fallu; étant sujet dans la division à quantité de fractions incommodes. Car dans

l'échelle décimale il n'y a que 2 et 5 qui multipliés l'un par l'autre donnent 10.

## §. X.

### *L'échelle duodécimale serait préférable.*

L'échelle duodécimale aurait été beaucoup meilleur en inventant deux figures de plus pour *dix* et *onze*, et marquant *douze* par le zéro précédé de l'unité 10, en telle sorte que la centaine eût été de 12 fois 12, exprimée ainsi 100 au lieu de l'être ainsi, 144. Dans celle-ci 2, 3, 4 et 6 multipliés donnent le complet. Les trois quarts, la moitié, le quart, les deux tiers, le tiers et le sixième se marquent par une seule figure. Douze est le terme le plus parfait où puisse s'arrêter la première suite des ordinaux composés de peu de figures ( car les figures surchargeraient trop la vue s'il fallait les varier jusqu'à soixante qui est le premier nombre où 10 et 12 se rencontrent par 6 fois 10, et par 5 fois 12. ) Aussi, quoiqu'une coutume invétérée ait fait prévaloir presque par-tout l'usage de l'échelle décimale, on est forcé en beaucoup d'occa-

sions de recourir à l'autre, lorsque le calcul doit être prompt et exact; sur-tout si la progression est sous-multiple. On s'en sert s'il est question de degrés, de pieds, de pouces, de sols. On doit y avoir grand égard dans l'introduction des mesures, dans la fabrique des monnaies; en un mot dans tout instrument de compte quel qu'il soit. Notre pièce d'or est fort bien aujourd'hui à 24 liv. et notre pièce d'argent à 120 sols, ces deux nombres faisant l'un deux fois 12, et l'autre dix fois 12. Dans la répartition journaliére des droits seigneuriaux dûs sur les fonds de terre qui se divisent et se réunissent sans cesse, on se sert de cette échelle duodécimale, d'une manière sous-multiple. Comme la pratique en est commode, et la formule peu connue, on me saura peut-être gré de l'insérer ici.

## §. XI.

*Tablature de l'échelle duodécimale sous-multiple.*

Unité ou as complet.. 1.

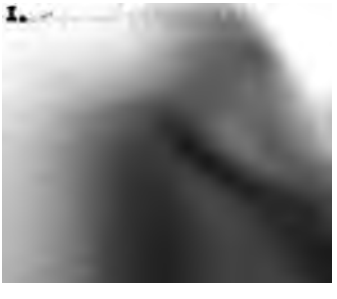

Moitié. . . . . 06. [ C'est-à-dire six fois un douzième de l'unité convenue. ]

Quart . . . . . 03.

Trois quarts . . . . . 09.

Huitième . . . . . 016. [ Observez que ceci signifie un et demi, et non pas seize, ]

Seizième . . . . . 009. [ Additionnez 16 fois, vous aurez 1. ]

Trente-deuxième . 046.

Soixante-quatre . . 0023.

Tiers. . . . . 04.

Deux tiers . . . . . 08

Sixième . . . . . 02

Douzième . . . . . 01.

Vingt-quatrième. . 006.

Quarante-huitième . 003.

Quatre-vingt-seizième . . . 0016.

Neuvième . . . . . 014.

Dix-huitiième . . . . 088.

Trente-sixième . . 004.

Soixante-douzième 002.

Cent-quarante-quatrième . . . 001. [ Si vous écrivez en toutes lettres, vous direz *le douzième du douzième.*

Dans cette table on s'apperçoit au premier coup d'œil, par l'image et la disposition des chiffres et des zéros, que les zéros sont ici placés en sens contraire à celui de la tablature commune, qui est une échelle de multiplication, au lieu que celle-ci est une échelle de division: qu'ici l'effet du zéro est de faire dégrader le chiffre qu'il précède d'un ou de plusieurs

ordres de douzaines, comme dans n
arithmétique ordinaire l'effet du zéro
au contraire d'augmenter les chiffres q
suit d'un ou de plusieurs ordres de dixai
Cette table montre avec facilité en q
rapport les parties aliquotes sont er
elles ou avec le tout. Par exemple : «
le trente-sixième est le douzième du tie
que le seizième est le douzième des t
quarts; que le quatre-vingt-seizième es
le douzième du huitième ; que le cent-q
rante-quatrième est le douzième du d
zième, etc.

*Fin du tome premier.*

# *E R R A T A*

## Du premier Volume.
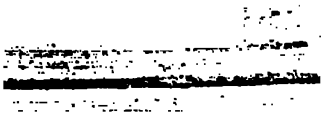
| *Pages.* | *Lignes.* | |
|---|---|---|
| 35, | 22, | d idée humaines, *lisez* d'idées. |
| 98, | 17, | o u, *lisez* o, ϗ, u. |
| 116, | 9, | Tchitcero, *lisez* Tchitchero. |
| 228, | 6, | τδω, *lisez* τετδω. |
| 233, | 11, | ολόλυζει, *lisez* ολόλ ζειν. |
| 248, | 18, | sicutti, *lisez* sicuti. |
| 345, | 8, | au milieu une, *lisez* au milieu d'une. |
| 413, | 10, | capitals latines, *lisez* capitales. |
| 432, | 1, | peuvent, *lisez* peut. |